This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

L Soc 1636.13.15

HARVARD COLLEGE
LIBRARY

IN MEMORY OF
FRANKLIN TEMPLE INGRAHAM
CLASS OF 1914

SECOND LIEUTENANT
COAST ARTILLERY CORPS
UNITED STATES ARMY

WELLESLEY, MASSACHUSETTS
MAY 23, 1891 APRIL 11, 1918

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

LE CENTENAIRE

DE LA

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON

Digitized by Google

Publication de la *Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.*

Digitized by Google

LE CENTENAIRE

DE LA

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

DE LYON

1778 — 1878

LYON

IMPRIMERIE MOUGIN-RUSAND

3, Rue Stella, 3

1880

Digitized by Google

LSoc 1636.13.15

v

HARVARD COLLEGE LIBRARY
INGRAHAM FUND
July 15, 1930

Digitized by Google

LA

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

DE LYON

AU DIX-HUITIÈME SIÈCLE

En 1877, au moment où la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon recevait à la Sorbonne la plus haute récompense que puisse ambitionner une compagnie académique de province, l'honorable rapporteur, rappelant les titres qui lui avaient valu cette distinction, faisait remonter sa fondation à l'année 1778 (1).

L'époque du centenaire de la Société littéraire est donc arrivée en même temps que celle, si bruyamment annoncée, des fameux philosophes du XVIIIe siècle. Nous n'éprouvons aucun embarras à signaler cette coincidence singulière; car, l'esprit de Voltaire, comme celui de J.-J. Rousseau, figurent souvent dans l'étude que nous entreprenons aujourd'hui.

(1) *Revue des Sociétés savantes*; sixième série, Tome V, page 380. Rapport de M. Hippeau sur la Société littéraire de Lyon. M. Philibert Le Duc a déjà donné, sous le titre de: *Thomas Riboud et la Société littéraire de Lyon en 1778*, quelques détails sur la période de 1778-1779 (*Revue du Lyonnais*, deuxième série, tome III, pages 422 à 432.)

Digitized by Google

Il n'existait encore en 1778 à Lyon que deux compagnies savantes : l'*Académie royale* et la *Société d'agriculture* ; il y avait donc largement place pour une troisième où l'on pourrait rencontrer, ainsi que le disait, un peu plus tard, l'un des membres distingués de la Société littéraire : « l'amitié et le comité secret de la confiance, où l'on pense « et où l'on s'exprime tout haut, où rien ne gêne, où tout « favorise l'imagination et intéresse le cœur ; une réunion « semblable est préférable aux grandes académies, sénats « orgueilleux de gens de lettres où, parfois, règnent la « vanité et l'esprit d'exclusion et trop souvent l'envie (1). »

Cinq (2) jeunes hommes, dont trois surent chacun se faire plus tard un nom dans les dignités et dans la littérature : Riboud, Delandine, Béraud, Gerson, et Geoffroy se réunirent le neuf mai 1778, dans l'appartement de ce dernier.

A eux se joignirent *pendant la première année* : les abbés Royer et Tabard.

Les deux premières séances furent consacrées à la rédaction d'un réglement dont l'esprit s'éloigne considérablement de celui qui régit les compagnies académiques actuelles ; on en trouvera le texte plus loin.

La Société se composait de vingt associés, choisis à l'unanimité des suffrages. Tout y était réglé par le scrutin. Elle se réunissait tous les samedis, de trois heures à six heures du soir, hormis pendant les vacances.

(1) Discours de réception de l'abbé Bourdelin ; procès-verbaux, II, page 32 ; 26 janvier 1782.

(2) L'Académie de Lyon fut fondée en 1700 par *sept* personnes : Brossette, Dugas, Falconnet, de Serres, du Puget et les PP. de St-Bonnet et Fellon (Lettre de Brossette à Boileau, 10 avril 1700) ; ce dernier a sans doute été cité par erreur ; du reste il s'éloigna de Lyon en 1701.

Digitized by Google

Un même membre avait la charge, pendant un mois, sous le nom de *secrétaire*, de toutes les fonctions d'un bureau complet. Les absents payaient une livre d'amende pour chaque absence, lorsqu'ils ne s'étaient pas faits excuser; ceux qui occupaient le poste de secrétaire ou qui étaient inscrits comme orateurs payaient une amende double s'ils venaient à manquer à leurs engagements.

Nous n'avons pas constaté l'emploi des fonds que devaient constituer ces amendes.

Tous les trois mois il y avait concours entre les membres de la Société sur un sujet choisi à la pluralité des voix; le jugement devait s'opérer de la même manière. Cet article du réglement paraît être tombé en desuétude dès la première année. Un peu plus tard, le 18 juillet 1778, on décida d'admettre des membres associés en nombre illimité suivant une série de conditions libellées dans un réglement spécial. Il ne semble pas que le nombre des membres titulaires ait jamais atteint le chiffre de vingt; les membres associés résidants ou étrangers n'ont pas été, non plus, fort nombreux; toutefois, ainsi qu'on le verra, ils furent choisis, parmi des personnages éminents par leur position et leur savoir.

La Société se rangea d'abord sous cette épigraphe, puisée dans Tite Live :

QUOD QUISQUE DIDISCIT ET CONSUEVIT, FACIET

Le 4 mai 1782, elle choisit celle qui lui est restée :

AMICITIÆ ET LITTERIS

Le premier secrétaire fut Riboud; Gerson, Geoffroy et Delandine lui succédèrent pour les mois de juin, juillet et

Digitized by Google

août 1778. Les séances furent alors suspendues pour n'être reprises que le 6 février 1779, avec Béraud pour secrétaire.

Il faut le reconnaître, ces réunions de 1778, de même que celles inaugurées trente années plus tard, en 1807, n'ont aucune analogie avec celles des Sociétés savantes de nos jours. Tout se transforme dans notre siècle et, avant peu d'années, à moins de circonstances particulières que l'esprit humain ne peut prévoir, leurs réunions devront être de moins en moins fréquentes et n'avoir plus pour objet que l'administration intérieure de la compagnie. On épuise, il faut savoir en convenir, la série des travaux de courte haleine, des communications insuffisamment mûries, des rapports sur les ouvrages des autres, des discours ou des mémoires sur de banales considérations.

Les sciences et la littérature de notre époque exigent la recherche de faits inédits et d'aperçus nouveaux, lesquels comportent nécessairement des travaux de longue durée qui se traduisent par des ouvrages d'une lecture moins agréable à l'audition, et d'une longueur qui, n'en saurait permettre quelquefois la coupure en de nombreuses séances. Certaines nomenclatures, des catalogues, la reproduction de textes souvent fort étendus, lesquels constituent souvent tout le mérite de certaines études, ne peuvent plus être portés à l'ordre du jour.

La tournure de l'esprit de la fin du XVIIIe siècle, à en juger par ses publications, ne portait point les hommes instruits de ce temps à des travaux basés sur des recherches patientes et méthodiques

Des dissertations sur les idées les plus diverses, écrites avec élégance et empreintes d'une forte couleur d'une sensibilité qui n'était qu'à la surface, des allusions badines et bravant la religion ou la morale, beaucoup d'esprit déployé, des aperçus superficiels basés sur une connaissance

Digitized by Google

imparfaite des principaux faits historiques, voilà ce qui caractérisait la littérature de la fin de ce siècle toujours aimable et frivole. D'un autre coté, comme l'a démontré Taine, dans son livre sur les origines de la France contemporaine, il régnait à ce moment, dans notre pays, une forme d'esprit particulière et des illusions généreuses que les écrits philosophiques avaient, peu à peu, introduites dans toute la société.

On croyait alors l'homme absolument « raisonnable et « même bon par essence. » Pour nos membres de la Société littéraire, comme pour ces nobles, ces religieux et ces avocats, « l'esprit humain, c'est leur esprit, l'esprit classique. » Chez Diderot, chez Rousseau, chez Buffon, chez Marmontel ou chez Florian, un personnage, qu'il soit citadin, villageois ou sauvage, peut suivre avec intelligence un discours abstrait. La raison est partout, il n'y a qu'elle au monde. Selon leur idéologie, tout esprit est à portée de toute vérité.

A cette haute idée des facultés de l'homme s'ajoutait une idée non moins haute de son cœur. On était convaincu que l'homme, et surtout l'homme du peuple, était naturellement sensible, affectueux et que, tout de suite, il était touché par les bienfaits et disposé à les reconnaître.

La littérature et les estampes de ce temps nous montrent ces douceurs et ces fadeurs.

Plus tard, au plus fort de la Jacquerie qui suivit la prise de la Bastille, « les sages du temps supposaient qu'ils « vivaient en pleine églogue et, qu'avec un air de flûte, « ils allaient ramener dans la bergerie la meute hurlante « des colères brutales et des appétits déchaînés (1). »

En 1783, on bâtissait dans un parc des temples à l'amitié

(1) *L'ancien Régime*, p. 311.

Digitized by Google

ou dans un cabinet un autel à la bienfaisance. Il y avait des poufs au sentiment et l'on montrait le portrait de son père, de son épouse, de sa fille ou de son chien garnis de cheveux.

Une habitude invétérée des bienséances et de la douceur planait sur les mœurs et les caractères. Aussi on ne vit pas plus tard les gentilshommes arrêtés essayer une résistance qui souvent eût pu les sauver. En prison, les hommes et les femmes s'habillèrent néanmoins avec soin, écrivirent longuement et élégamment à leurs proches, s'y montrèrent presque gais; puis, après avoir gardé leur dignité et leur sourire devant les juges, allèrent tous à l'échafaud avec sérénité (1).

Nos jeunes sociétaires touchent dans leurs séances à toutes les branches des spéculations humaines: à la philosophie, à la littérature, à la physique, à la chimie, aux mathématiques et à l'astronomie, à la procédure et à la législation, et même aux inventions qui n'ont obtenu de résultats pratiques qu'au XIXe siècle. On constatera que l'abbé Bourdelin, le P. Estournel, Delandine et Frossard se préoccupèrent de la navigation par la vapeur, des paratonnerres et même, qui pourrait le croire, de la télégraphie électrique !

On nous accordera donc que c'est faire une chose utile

(1) « Aucune des victimes, dans aucun lieu que je sache, n'a fait « résistance; toutes ont subi la mort avec une sorte de calme; l'im- « passabilité des spectateurs avait passé dans leurs âmes. Les bourreaux « n'étaient point insultés. Jamais on ne vit dans le monde cet espèce « de concordat entre les assassins et les assassinés. Ceux-ci semblaient « dire: vous ne m'ôterez point ma fermeté, et les autres semblaient « répondre: bien d'autres passeront après vous. (Mercier, *Paris pendant la Révolution;* Tome I, page 138 de l'édition Poulet-Malassis, Paris, 1861.) »

Digitized by Google

pour la renommée de la ville de Lyon et pour la Société littéraire que de signaler aux érudits et aux curieux cette activité de l'esprit qui, heureusement, ne s'est pas démentie à notre époque chez ceux qui ont recueilli l'héritage de cette association. Une plume plus exercée et plus savante que la nôtre eût certainement mieux rendu ce tableau des lettres et des sciences à la fin du XVIIIe siècle ; les circonstances ont permis que cette tâche fut entreprise par notre espoir d'être utile à une compagnie qui nous avait appelé à l'honneur si envié de la présider. Qu'on excuse donc les imperfections de notre style en compensation de notre bonne volonté.

Les débuts de la Société littéraire au XIXe siècle sont empreints d'un genre qui se rapproche, quant à l'esprit académique, de celui dont nous venons de retracer le tableau, à cette différence près que dix années de convulsions politiques avaient singulièrement refroidi les illusions philosophiques de certains individus, et fait disparaître certains autres. Il ne faut point s'en étonner : ceux qui recommençaient les assemblées académiques en 1800 étaient les mêmes que ceux qui y avoient préludé, âgés de trente ans, en 1778. Jeunes avocats, médecins ou professeurs débutants, ils revenaient, non plus à la Société littéraire, mais à l'Académie comme députés, magistrats ou professeurs dans les écoles supérieures, avec le même goût pour les petits vers et les dissertations empoulées. La Société littéraire, lorsqu'elle se reconstitua en 1807, sous le titre de *cercle*, songea-t-elle à renouer des liens rompus ? Nous ne savons ; les procès-verbaux sont muets à cet égard. Béraud avait formé la Société littéraire d'Emulation, de Bourg, en 1779 ; Delandine, Béraud et Tabard étaient entrés à l'Académie à des dates différentes; les autres avaient quitté Lyon ou étaient morts. On songea donc plutôt sans doute à l'amour

Digitized by Google

de l'étude, aux jouissances qu'elle procure et aux charmes qu'elle répand sur l'amitié des amateurs des lettres, des sciences, de l'histoire et de la philosophie (1).

La tradition ne fut sérieusement renouée que le 15 décembre 1831, lorsque la Société littéraire actuelle reprit ce titre, par une délibération spéciale, et comme héritière de celle de 1778 (2).

On aurait mauvaise grâce de ne pas convenir ici de la secrète pensée des fondateurs du XVIIIe siècle comme de ceux du XIXe. Ils voulaient élever autel contre autel, et organiser une compagnie savante où ils seraient quelque chose en face de celle dont les portes leur étaient encore fermées. Quatre membres de l'ancienne Société littéraire, entrés à l'Académie en 1800, ne songèrent plus à reconstituer leur ancienne compagnie, et laissèrent ce soin à d'autres qui suivirent le même chemin. Une cinquantaine de membres de la Société littéraire sont successivement entrés à l'Académie, depuis 1807 jusqu'à ce jour!

Nous avons remarqué que très fréquemment la Société qualifiait sa réunion de *Musée* (temple des muses) : le musée a entendu... le musée a décidé, etc., etc. Il paraîtrait qu'au XVIIIe siècle les associations de littérateurs ou de savants se nommaient de cette manière (3). Dans tous les cas, ce mot a perdu ce sens dans cette acception et ne signifie plus que la collection de divers objets d'art ou d'histoire naturelle groupés d'une certaine manière pour être présentés au public. Faut-il aussi établir une corrélation

(1) Voyez les procès-verbaux conservés aux archives de la Compagnie, et *Notice historique sur la Société littéraire de Lyon*, par A.-G. Bellin, 1859 (publication de cette Société), page 4.

(2) Id. ibidem.

(3) Voyez *La Femme au dix-huitième siècle*, par Edmond et Jules de Goncourt, p. 426-427.

Digitized by Google

quelconque entre notre Société et celle *de gens de lettres, d'artistes et d'amis*, dont le règlement, en vers, a été recueilli par M. H. Jacquet, et publié par la *Revue du Lyonnais* (2e série, t. XXII, pages 317 et suiv.)? Andrieu, Domergue et Chassaignon figurent parmi les signataires; ils ont appartenu à notre Société; les autres, Reynard, Jullien, Servier et Tissier, nous paraissent se rapporter à une époque se rapprochant plus de la fin du XVIIIe siècle. Il est vrai que Domergue quitta Lyon en 1791. Nous ne serions pas éloigné d'y voir une association qui continua, sous d'autres bases, celle de 1778 dissoute, peut-être, par le départ de certains membres et par l'entrée des autres à l'Académie de Lyon.

On trouvera, à la fin de cette notice, la nomenclature des membres qui ont fait partie de la Société littéraire, avec une courte biographie de chacun d'eux, et quelques pièces annexes. En conséquence, nous étudierons sans nous préoccuper de ces détails les séances dont les procès-verbaux nous sont parvenus (1), en négligeant les lectures dépourvues d'intérêt ou insuffisamment indiquées. Malgré cela, nous ne nous dissimulons pas que notre travail atteindra une importance considérable; on voudra bien nous le pardonner en tenant compte de ce que la Société littéraire du XVIIIe siècle n'a pas laissé, comme celle du XIXe, des mémoires imprimés où l'on pourra plus tard retrouver ses travaux. Il devenait donc indispensable de faire un recueil bibliographique et biographique aussi complet que possible.

(1) Les tomes I et II font partie des manuscrits de l'Académie de Lyon; ils lui furent donnés par M. Goyard (*Catal. des Lyonnais, dignes de mémoire, page* 126); le tome III appartient à la Société littéraire, lui ayant été donné par le docteur Potton. Ce sont de petits cahiers de 150 à 160 pages remarquables par les écritures diverses des secrétaires présidents, qui se sont succédés et qui ont signé chaque procès-verbal.

Digitized by Google

1778

Le 30 mai, Riboud lut un discours sur l'*Influence réciproque de l'amitié sur les lettres et des lettres sur l'amitié*. L'auteur, après avoir annoncé dans un exorde que toutes les sociétés littéraires doivent leur origine à la réunion de quelques hommes rassemblés par l'amour des lettres et l'amitié, descend, par quelques réflexions générales, à la 1re partie de son discours où il considère l'influence des lettres sur l'amitié.

Il décrit les avantages que peut lui devoir une Société formée sous ces auspices. Elle fait naître les plaisirs, chasse et dissipe les troubles, entretient l'harmonie, rend la censure douce et la critique bienfaisante, contient l'émulation dans de justes bornes, donne du ressort à l'âme, de l'énergie au sentiment, de la douceur à la critique, un frein à l'amour-propre, de la politesse sans affectation, des manières sans contrainte, des conseils sans rudesse. Fille de la liberté et de l'égalité, elle étend son empire avec celui des lettres, les fait aimer et resserre les nœuds de la société.

Dans la deuxième partie, qui a pour objet l'influence des lettres sur l'amitié, Riboud pense que le but des lettres fut toujours d'unir les hommes et de les rendre vertueux et capables d'amitié. Elles multiplient les rapports qui les unissent, adoucissent les mœurs et créent ainsi l'amitié. Ce sentiment n'existe que dans les lieux où elle a pénétré. L'avantage de l'Europe sur les autres contrées est attribué au double concours de l'amitié et des lettres. Celles-ci augmentent les charmes de l'autre, procurent des plaisirs inconnus au vulgaire, développent notre sensibilité et multiplient l'art de jouir et notre bonheur.

Digitized by Google

Cette analyse du discours est la reproduction textuelle de celle du secrétaire Gerson (1) qui ajoute à sa rédaction les réflexions suivantes :

Beaucoup de méthode, beaucoup de clarté, un style intéressant par une imagination douce et persuasive, donnent à cette production un rang entre les ouvrages sur cette matière.

Le 30 mai, la Société admit, d'une voix unanime, les abbés Royer et Tabard. Le premier fit son entrée à la séance du 6 juin, et le second à la séance suivante (13 juin).

Gerson ayant lu, le 20 juin, un discours sur *Les sciences considérées dans leur origine et dans leur progrès*, avec cette épigraphe tirée d'Horace.... *Sapiens uno minor est Jove, dives, liber, honoratus, pulcher, rex denique regum*, pendant qu'il était secrétaire ; l'analyse en fut confiée à Geoffroy qui s'acquitta de cette tâche d'une manière qui est bien la peinture fidèle de la tournure de l'esprit des hommes de cette époque. Déjà le discours de Riboud en a fourni l'exemple ; la suite de cette étude nous en déroulera bien d'autres qu'on peut juger dès à présent en faisant remarquer qu'ils se résument à dire littérairement des vérités dont personne n'a jamais songé à contester l'exactitude.

Un exorde, écrit Geoffroy, plein de force et de dignité, où l'auteur se livre à l'enthousiasme qu'excite le grand spectacle des merveilles qu'ont opéré les arts, amène très-naturellement cette division méthodique que Gerson a constamment suivie, et forme un cadre où l'on trouve les deux grands tableaux qu'on va esquisser. Dans le premier, il prend l'homme dès le commencement des âges ; il voit

(1) Ce sociétaire n'ayant fait que passer, nous avons cru devoir donner un peu plus d'extension aux questions dont il s'est occupé.

Digitized by Google

rapidement ces premiers temps, le montre d'abord chasseur, puis pasteur, puis agriculteur. Les arts n'ont encore fait qu'un pas, la découverte des métaux amène une révolution rapide ; leurs progrès deviennent alors sensibles, et les idées des hommes se multipliant par leur secours, les sciences naissent. Le moment de leur perfection est encore éloigné. Jusques-là, il n'a considéré que l'homme en général et hors de la société ; il le suit sur tous les points du globe, il l'envisage sous les nouveaux rapports que l'état de société, auquel il l'amène, fait naître ; il assigne aux nouveaux gouvernements leurs causes, aux sciences leur ordre ; de ces deux sources sortent la religion et les mœurs, les lois ecclésiastiques et civiles ; des traits historiques varient la scène et appuient les opinions de l'auteur. Il s'échappe de temps en temps à ces discussions pour parcourir les différentes nations et nous montrer la religion chez les Hébreux, l'astronomie et la superstition, sa fille, chez les Chaldéens ; les sciences et les arts, tantôt chez les Grecs, tantôt chez les Romains. A ces peintures riantes et enrichies des grâces d'une diction pure, succède le tableau des désordres affreux produits par leur anéantissement et l'expansion des barbares sur le monde savant. Le flambeau des sciences, apporté en Italie par les Grecs aveugles qui ne pouvaient en profiter, chasse enfin les ténèbres. Le beau siècle de Louis XIV est décrit ; le nôtre n'est pas oublié, nos découvertes y sont rappelées et jugées avec discernement.

Dans la deuxième partie, Gerson développe philosophiquement l'origine de nos connaissances et en analyse les causes. Neuf lui paraissent surtout avoir amené l'esprit humain à une espèce de perfection : *La faim*, qui développe la sensibilité ; *le besoin mutuel*, qui rapproche les hommes ; *l'écriture*, qui conserve les découvertes ; *l'impri-*

Digitized by Google

merie, qui les propage ; *le commerce*, qui les rend communes; *la navigation*, qui en est le lien ; *le gouvernement*, qui les étouffe ou les fait naître suivant son principe ; *le hasard*, qui concourt avec toutes ces causes ; et enfin *les Académies*, dont l'occupation est d'entretenir le jeu de tous ces ressorts.

Le 27 juin, Geoffroy lut un *discours sur les sociétés dont les membres s'appliquent à différentes sciences*, avec l'épigraphe placée en tête du règlement de la Société : *Quod quisque didiscit et consuevit, faciet*.

L'analyse en fut faite par Gerson dans le procès-verbal du 11 juillet.

L'objet de l'auteur, dit-il, est de montrer l'avantage d'une société littéraire dont les membres cultiveraient différentes sciences, sur la société qui n'en cultiverait qu'une.

Après avoir divisé son discours en deux parties, il démontre, dans la première, que rien ne s'offre plus au progrès des lettres que l'esprit de système puisé dans un corps qui s'adonne à l'étude solitaire et isolée d'une même science, soit parce que cet esprit de système rétrécit l'âme en l'assujétissant à une seule méthode, soit parce qu'il l'empêche de douter des prétendues vérités qui en font la base.

La cause la plus ordinaire de cette erreur est la timidité de l'homme. C'est cette timidité servile qui ne lui permet pas de s'éloigner des systèmes déjà reçus.

L'institution vicieuse des premières écoles grecques perpétua les erreurs qu'entretiennent encore la réputation des maîtres, les préjugés des disciples, l'inconséquence de leur méthode et l'obscurité de leur logique. Tant de vues affaissaient les esprits, rendaient la multiplicité des écoles inutile, leurs attaques futiles et sans intérêt. La vérité seule pouvait vivifier leurs études, et ils ne la connurent pas.

Digitized by Google

Cette première partie est terminée par un tableau abrégé où se trouvent à la fois représentées la ruine des lettres en Grèce, leur renaissance en Italie avec les vices qui leur avaient nui en Grèce, et enfin les principales causes qui ont opéré pour nous une heureuse révolution.

L'auteur fait précéder la 2e partie d'une démonstration du progrès de la société, et il décrit ensuite et analyse les avantages multiples d'une association dont les membres varient leurs études. L'imagination revendique la préférence sur nos autres facultés; rien ne lui est plus favorable que la multiplicité des savants réunis qui allument (*sic*) son activité. C'est par leur concours qu'ils réussissent à se débarrasser réciproquement des préjugés inhérents à la science qu'ils cultivent et à former une Société bien unie où l'émulation ne soit jamais jalousée, et où la critique et les succès ne deviennent point un sujet de discorde et de haine. Gerson termine cette analyse par des compliments à Geoffroy sur la manière dont son discours est écrit.

On trouve de plus, aux séances des 27 juin et 11 juillet la mention de deux lectures de Delandine. La première est un conte intitulé : l'*Amour du capuchon* ; la seconde consiste en stances faites sur *le don de ses cheveux à trois dames !* Nous regrettons bien vivement de ne pas posséder une analyse de ces deux pièces qui nous eussent certainement égayé.

Les biographes nous ont laissé de nombreux documents sur Riboud, Delandine et Béraud; nous en fournirons le résumé à la fin de cette étude. Ils sont peu explicites à l'égard de Gerson et de Ceoffroy.

Royer lut dans les séances des 11 et 18 juillet une pièce en prose sur la *Frivolité*, qui constituait son discours de réception. Geoffroy, secrétaire en exercice, lui répondit et fit de cette lecture une analyse qui ne nous apprend absolument rien sur ce qu'elle pouvait développer. Royer

Digitized by Google

ne fut pas nommé secrétaire de la Société, du reste son nom n'apparait plus dans les registres des procès-verbaux à dater de la séance du 18 juillet 1778. A la séance du 25 juillet on délibéra de choisir, dans une réunion prochaine, le sujet des concours entre les membres de la Société que l'article 3 du règlement indiquait comme devant avoir lieu tous les trois mois et, après la lecture de diverses pièces de vers par Delandine, Riboud et Geoffroy, on élut Delandine, comme secrétaire pour le mois d'août.

Delandine, fort embarrassé de rendre compte de sa poésie dans son procès-verbal, passa la plume à Geoffroy. La première pièce avait pour titre : *Loterie ;* suivant Geoffroy, c'était une fiction poétique dans le genre du *Temple de Guide* de Montesquieu. Elle en différait et par l'étendue du sujet et par une abondance d'images trop multipliées. Ce n'est point la forme, c'est la manière de Montesquieu que Delandine a « attrapé, » pour nous servir de l'expression du procès-verbal, « de même que les grands « peintres de l'école Lombarde ont tous saisi le coloris de « Carrache, sans avoir les mêmes idées. »

On peut faire encore un reproche à l'auteur, celui d'avoir prodigué l'esprit ; mais on le félicitera, en même temps, de ce qu'il ne l'a point fait aux dépens des choses. Deux mots lui suffisent presque toujours pour peindre, et il lui fallait souvent cette sobriété pour faire passer sous les yeux, dans un ouvrage de médiocre étendue, tant d'objets qui en supposent encore plus.

La description de l'île de Cypris l'emporte sur celle du palais de Vénus. On croirait que l'auteur a d'abord épuisé ses crayons, si l'on ne retrouvait dans les tableaux peints par l'amour la même vigueur dans l'imagination et la même énergie dans le style. Geoffroy, place ici une critique qui indique exactement l'esprit classique de l'époque ; il

Digitized by Google

reproche à Delandine de n'avoir pas choisi, parmi les Français qui apportent leur tribut au temple dans les rangs des Anacréons de l'époque et que Dagobert tienne la place de Lafare et de Chaulieu !

Du reste, si Delandine avait négligé ses contemporains, il n'avait point oublié certaine demoiselle, car une satire en deux mots relevait la fidélité de *Clémence* (1) dont il avait voulu célébrer les charmes dans sa poésie. Aussi Geoffroy termine son compte-rendu en affirmant que l'auteur a composé dans un moment d'ivresse et a réalisé ainsi le vers de Boileau :

« *C'est peu d'être poète, il faut être amoureux.* »

Delandine protesta contre l'allusion par laquelle Geoffroy terminait son analyse.

Nous passons sur l'autre pièce intitulée *une épode aux grâces*, sur deux lettres adressées par Béraud et Riboud à Delandine, à propos d'une pièce de vers de celui-ci, pour noter qu'une critique philosophique, en forme de lettre, au sujet d'un discours, par Gerson, un peu sérieuse, fut tempérée par une *épitre* « badine » *à St-Côme*, en deux cents vers de Riboud ; on y releva une allégorie à propos de la maladresse des chirurgiens disciples du saint.

Le 8 août, on lut une lettre de Riboud et deux nouvelles pièces de vers de Delandine ; enfin, le 15 août, le Société choisit pour sujet de concours à apporter par tous dans la quinzaine de Pâques de l'année suivante, l'éloge de Rabelais. Le prix à décerner à la Pentecôte, consistait en

(1) Delandine épousa, peu de temps après, Marguerite-Francoise-Clémence Péronnet de Gravanieux. Voyez plus loin au 20 février 1779.

Digitized by Google

une traduction de l'Arioste en français. Le concours fut prorogé l'année suivante à la séance du 29 mai. Nous croyons que cet article du règlement tomba en désuétude et ne fut jamais exécuté.

Tabard fait sa première lecture à la Société, le 15 août, par un impromptu à l'occasion d'un souper et par une imitation des *Nuits* d'Young; les lectures de cet associé furent nombreuses, et se trouveront à leur date. Nous fournirons aussi une notice sur sa vie et ses œuvres.

Delandine donna, le 22 août, un discours chrétien sur *la mort*, divisé en deux parties: la mort de l'impie et la mort du juste. Les limites de cette notice ne permettent pas d'en fournir le compte rendu, rédigé par Geoffroy, parce que Delandine l'avait lu pendant qu'il faisait fonction de secrétaire. Toutefois ces jeunes littérateurs ne se ménageaient guère l'éloge la plus ampoulée.

« Peu d'ouvrages, écrit Geoffroy, « réunissent, comme « celui-ci, la force des pensées à la chaleur et au brillant « d'une diction plus élégante que sévère. La main de « M. Delandine, accoutumée à parer les grâces, n'en lance « pas avec moins de vigueur le tonnerre de Démosthènes; « et, l'émule du tendre Catulle est devenu, dans ce dis- « cours, celui du nerveux Massillon. C'est une perte pour « la littérature que son goût, autant que son état, l'éloi- « gnent d'un genre où il suit déjà de si près ce grand « maître de l'éloquence chrétienne, etc, etc. »

On voit que depuis longtemps les membres des sociétés académiques ont la mauvaise habitude de se brûler réciproquement de l'encens sous le visage.

Même reproche à adresser à une analyse, par Delandine, d'une lecture de Béraud, ayant pour titre : *De l'influence des sciences et des arts sur le bonheur des nations*, faite à la même séance. Toutefois, le secrétaire est plus sévère pour

Digitized by Google

un poème badin ayant pour sujet : *Les lutins*, de Geoffroy, et conclut à ce que l'auteur corrige sa production.

La dernière réunion de l'année 1778 (29 août), nous présente 1° un poème intitulé : *Le chapitre des Bernardins*, par Riboud, de plus de 400 vers ; 2° deux discours de Gerson et Geoffroy pour inviter les associés à être exacts à se réunir après les féries ; 3° deux lettres de Béraud et de Tabard en remerciement de lettres d'admission (1) et 4° enfin un discours de clôture par Delandine, secrétaire, avec l'épigraphe : *in fine est successus*. Béraud est élu secrétaire pour entrer en fonction le premier samedi de décembre.

1779

Les absences de plusieurs membres ne permirent à la Société de recommencer ses travaux que le 6 février 1779.

Delandine envoya à chaque sociétaire un exemplaire d'un ouvrage, imprimé en 1778, avec cette épigraphe de La Fontaine :

Promettre est un et tenir est un autre ;

et ce titre : *Monologue, Dialogue, Prologue, etc.* C'était une critique ingénieuse du renvoi que l'Académie française avait fait de son prix de poésie de 1778 en ne couronnant aucune pièce et en changeant le sujet du concours. Ce travail a été imprimé.

Béraud traita le même sujet avec plus de développement dans la séance du 13 février et Geoffroy lut deux chansons envoyées par Delandine qui était absent. La

(1) Béraud était membre fondateur ; quant à Tabard on a vu qu'il fut admis à la séance du 30 mai.

Digitized by Google

première, de deux couplets, *avec musique*, avait pour sujet : *l'Erreur relevée* ; la seconde, de sept couplets, consistait en une romance sur l'*hiver*. Delandine se plaignait de l'absence de celle qu'il aimait ; la ritournelle commençait par ces mots : *Si je te voyais Bergère*, et il exprimait que la présence de son amie changerait pour lui l'état de la nature.

Delandine est de retour à la séance du 20 février et il y communique d'abord une épître en prose et en vers que Tabard *voulait* lui adresser à la campagne pour l'inviter à revenir dans la Société. Il propose ensuite une question de droit assez vulgaire dont on ne peut expliquer la présence dans une semblable assemblée qu'à cause de la profession de la plupart des membres (1).

Riboud termina la séance par la lecture d'un poème, de plus de 500 vers, sous ce titre : *Voyage au palais de l'hymen* (2).

Il en donna une seconde lecture à la séance suivante (27 février) qui fut complétée par une lettre en vers de Delandine à Riboud en reponse à l'envoi que celui-ci lui avait fait de ce poème.

La séance du 6 mars fut consacrée par la Société à lire

(1) Il s'agissait de savoir si une nourrice, qui avait souscrit une obligation de la somme de 400 livres au profit d'un père dont elle avait estropié l'enfant, était recevable, après en avoir payé le premier terme, à prendre des lettres de rescision contre cet engagement, sous le prétexte de dol et de violence. Riboud et Geoffroy répondirent par la négative en motivant, par écrit, leur opinion.

(2) M. Philibert Le Duc, dans *Thomas Riboud et la Société littéraire de Lyon en 1778* (*Revue du Lyonnais* nouvelle série, tome III, page 428, note) croit que cette pièce s'adressait à une demoiselle Dupuis de Montbrison avec laquelle Delandine devait alors s'unir.

Nous ne sommes pas de cet avis ; car, en outre que Dumas nous a fort bien expliqué que Delandine était attaché à Mlle Clémence Peronnet depuis cinq ans avant son mariage, il faudrait que Mlle Dupuis eut le même prénom puisque Delandine faisait constamment allusion à *Clémence* dans ses poésies.

Digitized by Google

avec attention et à corriger un discours qui lui avait été soumis par l'auteur.

Delandine communique, le 13 mars, le premier numéro d'un journal, du nom d'*Hermaphrodite*, qu'il avait composé pendant son séjour à la campagne et qui était destiné, disait-il, à occuper les loisirs d'une *amie* à laquelle il l'adressait. Sans doute, l'amie était encore Clémence, avec laquelle il ne tarda pas à s'unir. Tabard, qui rend compte de cet ouvrage, s'exprime ainsi : « Ce journal est vraiment fait « pour être revendiqué par les deux sexes. C'est le journal « des dames par la légèreté ; c'est celui des savants par l'é- « rudition qui l'accompagne sans lui nuire. Il règne dans « tous les petits riens qui le composent une gaîté qui force « de sourire. Ce n'est pas un des morceaux les moins ingé- « nieux que celui où il parle de ces animaux, que le juif « proscrit, symbole ordinaire des derviches de nos contrées « (1). Mais celui surtout qui honore à la fois son esprit « et son cœur est l'analyse du poème de l'hymen qu'un « de nos associés, M. Riboud, lui avait envoyé à l'occasion « de son mariage. Cette production intéressante, marquée « au coin d'un talent exercé, y est louée avec ce discerne- « ment qui donne à un éloge quelque prix. Monsieur « Delandine en eût dit davantage qu'on n'en eût point été « étonné. Cet ouvrage est fait pour justifier les saillies de « la plus vive reconnaissance, surtout aux yeux de ceux « qui savent avec quelle rapidité il a été composé.... »

La séance fut continuée par la lecture, par Béraud, d'une lettre anonyme à son adresse dont la versification est critiquée, puis, terminée par celle d'une autre lettre, adressée

(1) L'abbé Tabard ne se gêne point, on le voit, pour crosser le clergé monastique de son époque. C'était dans le goût du temps ; on en trouvera d'autres exemples.

Digitized by Google

à Geoffroy sous le nom *d'une bergère*. Béraud en était l'auteur et reçut les éloges qui en suivirent la communication, faite par Geoffroy.

Le 20 mars, nos jeunes sociétaires continuent l'échange de communications dont leurs personnalités forment trop souvent le sujet. Ce sont deux madrigaux et une épigramme par Geoffroy, un autre épître anonyme à Béraud et, ensuite, la continuation du journal de Delandine. Cet écrit a changé de nom, il est intitulé : Le *Lignon* ou *Mercure sans titre* et le journaliste se dit berger. Le contemporain Florian (1) ne fut donc pas le seul qui fit entrer dans la littérature cette fausse paysannerie dont les peintres Watteau, Lancret, Pater et Boucher avaient déjà tant abusé, et dont le point de départ fut, sans doute, la recherche d'un retour vers une prétendue simplicité patriarcale.

« Calqué en apparence sur les autres journaux, » dit Tabard, « celui de Delandine en diffère essentiellement « par l'objet, la manière et l'intérêt, et va parfaitement à « son but en soutenant son caractère. Le journaliste, qui « se dit un berger, n'en est pas moins vaste dans son éru- « dition, ni moins judicieux dans sa critique. C'est ce qu'on « reconnoît dans le petit essai sur les devises, où, à l'occa- « sion de celles qui ont été faites pour l'accouchement de « la Reine, il rappelle les devises les plus curieuses que « nous fournit notre histoire, auxquelles il joint la sienne « qui, sans doute, n'est pas la moins heureuse. Et, dans « l'analyse qui suit de l'Almanach des Muses de cette année « où les meillères pièces se trouvent rapprochées et carac- « térisées par un mot qui en est toujours la juste apprécia- « tion. Parmi les morceaux de vers qui terminent, nous « avons revu avec plaisir la réponse de M. Delandine à

(1) Né le 6 mars 1755, mort le 13 septembre 1794.

Digitized by Google

« l'envoi du poème de l'Hymen de M. Riboud, suivie d'un « épître à Delphire (1) où nous avons reconnu la touche « vive et ingénieuse de l'auteur. »

Riboud termine la séance en lisant un logogriphe sur le mot *Tourterelle*, et un quatrain pour servir d'inscription au portrait du général Washington :

Sous ce guerrier vaillant et sage,
Insurgent (1), *tu seras vainqueur,*
Car, dans son bras est le courage,
Et la liberté dans son cœur.

Ces vers, des plus médiocres, recueillaient alors l'approbation et même la publicité dans les journaux, sans doute à cause du personnage populaire auquel ils étaient appliqués. Tous les temps ont de semblables entraînements que recouvre le même bandeau sur les yeux des contemporains.

Voici les lectures de la séance du 27 mars :

1° Une consultation sur fait de grossesse, par Delandine ;

2° Une requête burlesque suivie de l'approbation d'Apollon par Geoffroy ;

3° Un mémoire, par Béraud ;

4° Un essai sur le gouvernement des Romains, par Delandine ;

5° Une épitaphe à Voltaire, par Riboud :

A Voltaire donnons des fleurs :
Ami des hommes, cher aux dames,
Il fit neuf femmes de neuf sœurs
Et fait neuf veuves de neuf femmes (3).

(1) Pseudonyme de Madame Delandine.

(2) Pour *insurgé* ; voyez Mercier, L'AN 2440, Chapitre LXXIII, etc.

(3) Cette pièce de vers a été imprimée dans la vie et les poésies de Riboud (1862), par Ph. Le Duc.

Digitized by Google

6° Enfin une pièce de vers la *Métempsycose* destinée à honorer la mémoire de cet homme célèbre, par le même.

Ici le registre des procès-verbaux porte cette mention :

« Féries de la Société pendant le temps pascal....

« Du repos nait la force.... »

Les séances sont reprises le 10 avril et les communications faites sont celles d'une consultation judiciaire par Geoffroy (1), d'une lettre « badine » à double sens par par Riboud, d'un *épigramme contre un mauvais poète* et d'un *madrigal à Virginie*, par Delandine.

La compagnie, ayant à élire un secrétaire, remit ce soin « à la fortune » qui désigna, pour la deuxième fois, Riboud.

Tabard apporta un herbier à la séance du 17 avril. Il ne s'était point attaché dans son classement aux méthodes de Linné ou de Tournefort ; il avait choisi entre chacune d'elles et il en était résulté une classification intéressante. Chaque plante était accompagnée d'une description, de sa forme, de celle de ses fruits et de l'indication de ses propriétés utiles ou dangereuses. La Société manifesta le désir de voir terminer ce travail qui n'était point encore complet.

C'est dans cette séance que Geoffroy commença la lecture de son *Journal de la Mode*, dont les procès-verbaux nous indiquent une série de dix numéros qui firent l'objet d'autant de séances (2). Pour n'avoir pas à y revenir, nous

(1) Savoir s'il y a eu société entre deux marchands qui ont fait ensemble des opérations suivies de commerce, qui ont contracté des engagements signés de leurs noms réciproques sans néanmoins qu'il y ait jamais eu de scripte de société : Geoffroy se décide pour l'affirmative en s'appuyant sur le droit Romain.

(2) Voyez plus loin à la notice sur Geoffroy : ce furent les séances des 17 avril, 1er mai, 5, 19 et 26 juin, 3 et 10 juillet, 7, 21 et 28 août 1779. Il se pourrait que se travail ait été continué en 1780.

Digitized by Google

analyserons tout de suite cet ouvrage. Le journal avait pour épigraphe : *mutat quadrata rotundis*... Huit personnages de convention devaient y concourir : un médecin juif, un abbé, un avocat prussien (1), un savant polonais, un astrologue, un nègre philosophe, un gentilhomme limousin et un eunnuque, plus quatre autres correspondants qui étaient des écrivains réels, probablement des membres de la Société.

Nous n'avons pas l'analyse des articles du premier numéro.

Le second cahier du journal, renferme une critique des gens de lettres qui, à cette époque, avaient la bassesse de flatter les financiers dans leurs dédicaces pour en obtenir de l'argent et une analyse raisonnée d'un ouvrage du célèbre Bailly de l'Académie des sciences (2) adressé à Voltaire. Il s'agit ici des *Lettres sur l'origine des sciences* (in 8°) et l'*Atlantide de Platon* (in 8°), que Bailly publia en 1777 pour répondre aux objections que lui fit Voltaire sur la philosophie des brames qu'il croyait les inventeurs de toutes les sciences.

Quoique admirateur zélé de Bailly, Geoffroy reconnaît l'insuffisance de ses preuves, surtout à l'égard de l'île de l'Atlantide et il résume sa pensée dans les vers suivants :

Quand tu prétends nous faire croire
Dans ton roman ingénieux,

(1) « Qui fait l'éloge du code Frédéric. Nos Rois ont rendu jusqu'à « sept ordonnances qui enjoignent aux avocats d'être courts ; quelques-« uns même l'exigent à peine d'amende ; l'avocat prussien sera seul « une exception à tant de règles ; plus il sera long, plus il fera de « plaisir et paraîtra court.... »

(2) *Jean-Sylvain Bailly*, maire de Paris, supplicié le 10 novembre 1793.

Digitized by Google

Soutenu par ton nom, combattu par l'histoire,
Que, dans le Nord, naquirent nos aïeux,
Penses-tu donc, Bailly, qu'en lutteur curieux,
Je veuille approfondir ce sublime grimoire
Pour une île à trouver, c'est une mer à boire.

Cette critique est continuée dans les trois premiers numéros du journal. Les quatrième et cinquième numéros renferment un dialogue entre un capucin et un philosophe économiste qui roule également sur les ouvrages de Bailly. Le cinquième numéro offre de plus un bouquet en vers et un quatrain, plaidoirie imitée de Lucien, pour les lettres. Les sciences abstraites sont aussi du ressort de Geoffroy. On y remarque des observations sur les parhélies, sur le cours de physique de Lefèvre oratorien et professeur et sur l'institution récente de l'établissement pour les sourds-muets de l'abbé de l'Epée (1).

Dans le 5e numéro figure aussi une lettre d'une dame de province, parente de la comtesse d'Escarbagnas, qui reproche au journal de ne pas répondre à son titre et de s'occuper de sciences et de choses sérieuses au lieu de modes. Le rédacteur se justifie par des louanges burlesques et par la grande sécheresse qui afflige cette année l'empire de la mode. « Depuis deux mois, » dit-il, « aucune femme « n'a varié de la tête aux pieds de plus de 30 pouces ce qui « n'est pas un changement digne de remarque..., » alors il annonce des ouvrages sur les modes et donne la description d'une estampe, de six pieds de haut, représentant une femme dans la plénitude de sa toilette. On sait qu'à

(1) L'abbé de l'Epée présenta en 1782, c'est-à-dire trois ans plus tard, à l'Académie de Lyon une controverse, en latin, pour rendre cette compagnie juge de ses procédés comparativement à ceux employés à Leipsick par Heinecke (Mss. de l'Académie et *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Lyon* par Delandine n° 856).

Digitized by Google

cette époque les hauts talons, les hautes coiffures et les larges jupes faisaient rage et il devait faire allusion à cette estampe, bien connue, où le coiffeur est monté sur un tabouret ou à celle où un architecte coiffeur a bâti un échafaudage pour parvenir à poser les dernières assises d'une coiffure. La loi de la mode était alors que la dame, chaussée de ses mules à talons hauts, devait égaler le diamètre de sa circonférence, ce qui, par parenthèse, donne une idée du développement des paniers (1).

Pour donner un exemple de l'enfantillage scientifique dans lequel versaient quelquefois ces esprits distingués, on citera l'histoire de quatre hannetons enfermés dans une boite; deux, qui étaient enfilés par une épingle, vécurent ainsi dix jours, tandis que les deux qui étaient libres périrent au bout de six, par l'absence de nourriture. Geoffroy raconte un spectacle de sauteurs et des combats d'animaux qui eurent lieu à Lyon à cette époque et, passant à un sujet plus sérieux, il s'arrête sur les désastres financiers qui ébranlaient le commerce de la ville et propose divers moyens pour les prévenir ou les punir. Un des moyens proposés consisterait, selon Geoffroy, à l'établissement d'une juridiction spéciale ayant pour but d'appliquer des peines à un genre de méfait que l'impunité augmentait chaque jour (2), et qu'il ne fallait pas attribuer seulement aux circonstances de la guerre d'indépendance que soutenaient les Etats-Unis d'Amérique contre l'Angleterre.

(1) Les architectes furent obligés à cette époque d'élargir et d'exhausser les baies des appartements afin de permettre l'entrée des robes et des coiffures.

(2) « Nous continuons à appeller de tous nos vœux, ainsi que nous l'avons déjà formulé dans un de nos précédents rapports, une modification à la loi sur les faillites, qui, sans désarmer la justice, permettrait cependant aux Tribunaux consulaires et à la majorité des créanciers de

Digitized by Google

Le numéro 6 fut consacré à un article démontrant la nécessité d'une descente en Angleterre à cause de la situation générale de l'Europe (1); on voit ainsi que la politique n'était point absolument bannie des discussions de la Société.

Le numéro suivant, lu le 24 juillet 1779, nous fournit quelques renseignements intéressants : s'occupant du Collége des médecins de Lyon, Geoffroy affirme que cette association s'érigeait en censeur impitoyable et tonnait contre tout ce qui lui semblait une nouveauté. Pétetin et Vitet (2), auteurs d'une feuille périodique (3), s'étant avisés de faire l'éloge d'un de leurs confrères, mort regretté des pauvres et des savants, s'attirèrent les objurgations des docteurs qui en formaient le cénacle. Mais le public ne fut point de cet avis et n'épargna pas ces jaloux; Geoffroy ne leur fit pas non plus grâce à son tour. Il consacra la deuxième partie de ce numéro à la critique du poème comique intitulé : *La Brotiade* (4).

distinguer entre le commerçant malheureux et le débiteur de mauvaise foi qui a dissipé sans scrupule le bien d'autrui (Rapport de Me Brolemann, président du Tribunal de Commerce de Lyon, réélu le 14 décembre 1878). »

La juridiction consulaire de 1879 se trouve donc encore aussi désarmée que celle de 1779 !

(1) Cette idée était aussi caressée par Mercier ; voyez *l'an 2440*.

(2) *Pétetin* (*Jacques-Henri-Désiré*), médecin né à Lons-le-Saulnier en 1744, est mort à Lyon le 27 février 1808. *Vitet* (*Louis*), médecin, maire de Lyon en 1790, né le 3 août 1736, est mort le 25 mai 1809.

(3) Le *Journal de Médecine*, 1780-1784. Voyez, dans la biographie Michaud, l'article Vitet, puis à la collection Coste, no 11487 : Réponse pour M. Vitet, écuyer-médecin, agrégé au Collége de médecine de Lyon, associé de la Société royale de médecine, au mémoire public contre lui sous le nom du Collége des médecins. Paris, 1779, in-4o, 20 pp.

(4) *La Brotiade ou les plaisirs des Brotteaux, poème héroï-comique en*

Digitized by Google

En communiquant son huitième cahier, Geoffroy, dut prévenir ses auditeurs qu'il n'irait pas au-delà de la douzaine ; plusieurs de ses coopérateurs, dit-il, l'avaient abandonné — ce que nous ne croyons guère — et il devenait forcé de terminer un genre de travail qui demandait des soins assidus et qui devenait pour lui une charge accablante en continuant à la soutenir tout seul. La vérité est que Geoffroy n'avait que des coopérateurs imaginaires ; aussi le secrétaire Tabard s'empresse de dire dans son compte-rendu : « ce n'est pas que nous ayons tout à fait lieu de les « regretter, ou qu'ils n'eussent pu se retirer sans que nous « nous en fussions aperçu, puisque, à en juger des numéros « qui suivaient par ceux que notre associé a rempli tout « seul, il s'est montré capable de les suppléer tous. » La poésie forme la matière du huitième numéro. Ce sont trois épigrammes, dont deux imitées de l'Antologie, qui sont suivies de douze *stances à Glycère*. L'on trouvait ensuite une description des amusements qu'offrait alors la ville de Lyon, aux différentes classes d'amateurs. Malheureusement leur nomenclature n'est point au procès-verbal et l'on n'y parle que de figures automates et des effets sympathiques du sieur Pelletier qui devaient consister en quelque jeu de fantasmagorie.

Onze articles constituent le neuvième numéro : *Un traité sur l'origine de Lyon ;* l'éloge ironique d'un intermède pastoral intitulé *les amours d'Amintas et de Phyllis* (1) ; des réflexions sur la méthode secrète qu'emploie la nature pour reproduire les êtres ; trois dialogues sur les irrégularités ; la

quatre chants ; étrennes à la ville de Lyon (Par Pascal, instituteur) ; *Genève, et se trouve à Lyon au Palais des ris et des jeux 1779.* (Coll. Coste, n° 12452).

(1) « Les amours de ces deux bergers, » dit le procès-verbal, « ne « font pas ceux du public. »

Digitized by Google

description d'un chien bipède; la critique d'une sentence judiciaire (1); un éloge du roi Louis XIV, protégeant le capitaine Cook; une fable en prose et l'annonce de quelques livres nouveaux; une lettre de Nicticorax servant de réponse et de supplément à la correspondance du chevalier du Rozier; le miracle annuel de saint Janvier et enfin l'influence de la musique.

L'absence de collaborateurs n'avait pas, à ce qu'il paraît, diminué l'ardeur de Geoffroy.

Un récit des phases diverses d'une maladie supposée du rédacteur du journal et même de sa mort avec son retour à la vie, commence le dixième numéro. Il est suivi d'une analyse d'un ouvrage d'un nègre sur quelques usages de la côte de Guinée. Dans cet ouvrage, dit le compte-rendu par Tabard, l'auteur africain ne diffère pas moins dans sa manière de voir à l'égard des Européens que la couleur du premier ne diffère du teint de ceux-ci. Il termine par l'exposé d'un système « politique » sur les perruques. Le prétendu rédacteur est un barbier politique qui estime que la force politique réside principalement dans la chevelure, d'où, cette idée, heureuse, à laquelle on doit, selon lui, l'invention des perruques et leur merveilleuse influence sur la prospérité des Etats qui ont su les adopter les premiers...

La tendance à traiter toutes sortes de sujets était le principal mérite de Geoffroy; sans doute, si nous pouvions

(1) « *Qui tam crudeles optavit sumere pœnas?* Il s'agit d'un homme « condamné pour suicide à être traîné sur la claye après avoir été « préliminairement salé. L'auteur s'élève contre cette procédure inouie; « il invite les juges à ménager leur sel. Il ne veut pas qu'on leur dise comme Virgile : *Discite justitiam;* mais : apprenez l'humanité (Procès-« verbal du 21 août 1779). »

Nous avouons ne pas bien comprendre comment on avait pu condamner un mort.

Digitized by Google

juger de ces œuvres autrement que par l'analyse démesurément exagérée des procès-verbaux, nous constaterions dans chacune d'elles cette insuffisance d'étude et l'érudition superficielle des écrivains, à la plume facile, qui noircissent beaucoup de papier.

Revenons à la séance du 17 avril 1779 et remarquons qu'elle fut terminée par la lecture d'un logogriphe.

Riboud, secrétaire, qui en était l'auteur, en rend compte comme il suit : « ce logogriphe ne sera pas longtemps à la « mode malgré ses *griffes* et son *logo*. Il était fait sur le « nom de M. l'abbé Tabard, nom qui n'a pas besoin d'être « logogriphié pour faire plaisir à ceux qui connaissent sa « personne. »

Les plans d'une machine pour scier les pilotis sous l'eau et un mémoire à l'appui furent présentés par Tabard à la séance du 24 avril. Les travaux exécutés à cette époque par Perrache lui avient démontré toute l'imperfection des machines en usage et il avait conçu immédiatement le projet de celle qu'il présentait à la compagnie. Perrache ayant examiné la machine de Tabard changea depuis la forme des scies qu'il employait et adopta, dans les nouvelles qu'il fit construire, une partie des idées de Tabard ; sa réussite eut été plus complète, dit-on, s'il les eut toutes acceptées.

La séance fut continuée par la lecture d'une chanson sur l'*Inconstance* par Delandine et, à l'instant, Geoffroy répliqua par une parodie de la première avec les mêmes rimes et les mêmes couplets sur la *Constance*. Le secrétaire Riboud se plaint, dans son compte rendu, de ce que les deux auteurs ont manqué de vérité en chantant des sentiments qu'ils n'avaient pas.

Les deux orateurs chantèrent alors les productions qu'ils avaient lues.

La séance fut close par un logogriphe de Geoffroy

Digitized by Google

sur le mot *poudre* (à canon), le dépôt d'un mémoire imprimé de Béraud et deux pièces de versicules de Riboud; d'abord le madrigal suivant adressé à un de ses amis, jeune magistrat :

Voici, mon cher, une ceinture
Qui n'est point celle de Cypris.
Elle doit être la parure
De la sage et grave Thémis.
A tes yeux qu'elle soit l'image
Du nœud touchant qui nous engage !
Tu seras doublement lié :
Par la justice et l'amitié.

et ensuite un impromptu fait après la représentation des *Muses rivales*, comédie de la Harpe (1).

(1) « Cet impromptu, » dit le compte-rendu, par Riboud lui-même, « a été fait très à loisir et l'auteur en est accouché (de même que « Messieurs ses confrères,) après l'avoir ruminé, combiné, pensé, « repensé, pesé, repesé, mûri, digéré, porté, réfléchi, examiné, tra- « vaillé, élaboré, limé, perfectionné, vu, revu, corrigé, augmenté, « préparé, médité, arrangé, taillé, retaillé, étudié, mesuré, compassé, « échancré, orné, découpé, frappé, martelé, raffiné, varié, changé, « bigarré, lustré, accommodé, raccommodé, poli, châtié, considéré, éla- « gué, costumé, ressassé, rapetassé, éprouvé, reprouvé, essayé, regetté, « expédié, composé, habillé, figuré, compliqué, écrit, transcrit, copié, « effacé, touché, retouché, inventé, oublié, jugé, rejugé, conçu, « aperçu, tourné, retourné, fait, refait, défait, ajusté, réparé, marié, « observé, remarqué, éclairci, obscurci, répété, écourté, réglé, fondu, « refondu, gardé, regardé, songé, rêvé, terminé, achevé, fini, conclu, « clos et mis en lumière, après six semaines, quatre jours, cinq heures, « dix-huit minutes, quarante-trois secondes, vingt-neuf tierces et un « quart de gésines, le tout comme Messieurs ses confrères les faiseurs « véridiques d'impromptus. — NOTA. Pour épargner le registre de la « Société et pour que le susdit secrétaire n'eût pas la peine de faire des « impromptus aussi brefs que les précédents extraits, et attendu l'ap- « proche du mois de mai, temps de fermentation et d'appétit dans « certains sujets, le sieur Riboud n'est plus qu'un ex-secrétaire et a eu « pour successeur M. Delandine. On ne doit donc être surpris s'il a « fouetté le cayer et joui de son reste. »

Digitized by Google

Outre le journal de la mode de Geoffroy, la séance du 1er mai fut consacrée à écouter un rapport sur une observation astronomique faite par Tabard, le 30 avril. La lune étant pleine et à la hauteur d'environ 12 degrés sur l'horizon, fort proche de vertical oriental, peignit son image sur deux petits nuages qui paraissaient à une distance égale et qui s'évanouirent au bout de dix minutes. Le phénomène fut dessiné sur le champ par Tabard qui en a rapporté tous les détails en cherchant à l'expliquer (1). Quatre pièces de poésie de Riboud délassent les auditeurs de cette lecture sérieuse : *Moralité sur le mépris de la mort*, conte badin en dialogue entre un militaire et sa femme, enfin deux épigrammes dont le sujet n'est pas indiqué.

La découverte à Vaise, en creusant les fondations d'une maison, de deux médailles antiques, donne lieu à Tabard, de fournir dans la séance du 8 mai un dissertation sur ces monuments anciens. Selon lui, ce sont des monnaies et voici les preuves qu'il en fournit. L'une grand bronze, à tête d'Auguste couronnée de rayons porte au revers l'image de cet empereur, assis tenant dans ses mains l'image de la victoire et ces lettres N. C. A. P. R. c'est-à-dire *Nova Cæsaris Augusti pecunia restituta*.

Il n'existe aucune monnaie d'Auguste, en grand ou moyen bronze de ce type. Tabard a entendu sans doute décrire l'une des deux pièces suivantes qui sont en moyen bronze :

DIVVS AVGVSTVS — SC — Tête radiée d'Auguste à gauche. ℞. CONSENSV. SENAT. ET. EQ. ORDIN. P. Q. R. (*Consensu senatus et equestris ordinis populi que Romani*). Auguste assis à gauche tenant une patère et une branche de laurier.

Ou : Même légende et même tête. ℞. DIVA AVGVSTA.

(1) Voyez les almanachs de l'époque.

Digitized by Google

Livie assise, à gauche, tenant un épi, un pavot et un flambeau.

Quant aux lettres N. C. A. P. R. (*Nummus cusus a populo Romano*), elle se trouvent toujours dans un carré creux ayant été apposées postérieurement comme contre-marque pour changer la valeur de la pièce ; ce qui prouve que la pièce en question, frappée du reste sous Tibère, était très fruste (1). Cela a conduit Tabard avec son inexpérience à croire aussi, à cause des bavures qu'il avait remarquées dans la pièce trouvée à Vaise, qu'elle avait été fabriquée sur le lieu même de la découverte.

La seconde médaille, moyen bronze, trouvée au même endroit et présentant aussi un état fruste ou des bavures tout au tour, était un Tibère, avec le revers à l'autel de Lyon dédié à Rome et à Auguste.

Geoffroy, qui rend compte de cette communication, en profite pour émettre le vœu, bien judicieux, qu'à l'avenir on marquât toujours le lieu de la découverte des antiquités, la profondeur du terrain d'où elles ont été tirées et enfin toutes les circonstances topographiques qui peuvent aider à l'histoire des temps anciens.

On aura remarqué que c'est Geoffroy qui remplit ici les fonctions de secrétaire, tandis que ce soin revenait à Delandine, choisi pour le mois de mai 1779. Aussi une note du procès-verbal explique que les assemblées cessent entre le samedi 8 et le 29 mai, c'est-à-dire pendant deux semaines, à cause de l'union de Delandine avec une compagne « qui « partagera ses travaux littéraires et promet aux associés de « nouveaux agréments. Deux cœurs associés par l'amour « et la conformité des talents méritoient d'être unis par un « hymen célébré sous les plus heureux auspices. »

(1) Note communiquée par M. Dissard.

Digitized by Google

Le mariage eût lieu le 15 mai (1779) à l'église d'Ainay; Riboud et Geoffroy figurent parmi les témoins avec une nombreuse assistance.

Geoffroy prononça le 29 mai, un discours pour célébrer l'anniversaire de l'établissement de la Société. Citant les diverses compagnies de ce genre, il en signala toute l'utilité.

La séance fut continuée par une relation dans le style de Rabelais dont le sujet n'est pas indiqué; la Société eut occasion dans cette circonstance de prolonger le terme qui avait été fixé pour l'éloge du célèbre prosateur; mais nous n'avons pas trouvé qu'il eût été jamais prononcé dans ses séances. Riboud lut en même temps deux pièces de vers à l'occasion du mariage de Delandine (1) et la séance fut terminée par des observations sur le coucher du soleil par Tabard.

La séance du 5 juin est consacrée à la lecture du 3e numéro du journal de Geoffroy et celle du 12 nous présente une lecture de Tabard, sur l'origine des fontaines et des fleuves, ébauchée à la séance précédente. Geoffroy donne la note agréable par deux logogriphes sur les mots *Miel* et *Gloire*, par deux épigrammes et, enfin, par une énigme sur le nom de la reine Marie-Antoinette. Le secrétaire Béraud en rend compte en ces termes: « cette énigme est remplie « de grâces comme son sujet; après une description élé- « gante et facile de la beauté et de la majesté, elle est « terminée par ce vers :

Je ne suis pas Vénus, je suis donc Ant...

La lecture du journal de Geoffroy occupa toute la réu-

(1) L'une « *Voyage au Palais de l'hymen* » avait déjà été lue le 10 février.

Digitized by Google

nion du 19 juin et celle du 26 fut commencée par un discours de Tabard sur un projet d'ouvrage qui eût traité des antiquités. Ce sociétaire a passé sa vie à ébaucher des études sur toutes sortes de sujets et est mort sans avoir laissé un seul livre imprimé. Riboud lui succéda par un conte intitulé : *Le lion médecin*, puis Geoffroy reprit son journal.

Le 3 juillet, le secrétaire expose que la Société a le plaisir de voir reparaître Delandine « couvert encor des « mirthes d'hyménée. » Tabard commence la séance par une dissertation sur les eaux minérales de Charbonnières. Il y a là une date à consigner dans l'histoire d'une station thermale qui, si elle n'a pu guérir un grand nombre de malades, a servi et sert encore de but à de nombreuses excursions de plaisir. Selon le baron Raverat la source fut découverte en 1774 par le curé Marsonnat, cinq années avant que Tabard eût entretenu la Société littéraire de l'analyse de ses eaux (1).

Nous remarquons la séance du 10 juillet parmi les mieux remplies par les sociétaires. Tabard, après avoir annoncé qu'il a communiqué à l'Académie de Lyon la description d'une parhélie qu'il avait donnée dans une séance précédente à la compagnie, revient sur son ouvrage relatif aux médailles romaines.

Il y prouve de nouveau que ces médailles étaient la monnaie courante de l'Empire et il présente une pièce portant à l'avers la tête d'Auguste et au revers le nom de *Marcus Salvius Otho*, triumvir monétaire, avec ces cinq

(1) Voyez *Analyse des eaux minérales de Charbonnières dites de Laval*, par de Marsonnat, curé de Tassins. Lyon. 1784 ; du baron Raverat : *Autour de Lyon*, p. 353 — 355 et *De Lyon à Montbrison. Guide historique, artistique et pittoresque*, p. 64 ; etc.

Digitized by Google

lettresAAA FF que les antiquaires interprètent comme il suit : *Auro argento aere flando feriundo* (1).

L'aridité de cette dissertation est tempérée par la lecture d'une nouvelle en vers, imitée de Bocace par Riboud. Cette pièce, qui porte le titre de l'*Ange Gabriel* (2), donne lieu à six pages de compte-rendu par Geoffroy, secrétaire. On constate ainsi la faveur dont jouissaient, à cette époque, les œuvres littéraires émaillées de moines égrillards, de belles demoiselles promptes aux plaisirs des sens et de situations équivoques.

(1) Il existe six pièces différentes avec le nom de III. VIR Salvius Otho :

1° CAESAR. AUGVST. PONT. MAX. TRIBUNIC. POT. Tête nue d'Auguste à droite. ℞. M. SALVIVS. OTHO. III. VIR. A.A.A. F.F. Dans le champ : S.C. Moyen bronze très commun.

2° Variété de la précédente avec la tête d'Auguste à gauche. Moyen bronze. 2 f.

3° AVGVSTVS. TRIBVNIC. POTEST. Tête laurée d'Auguste à gauche. Derrière une Victoire debout, tenant une corne d'abondance et lui attachant une couronne. ℞. le précédent. Moyen bronze. 60. f.

4° La même pièce, module entre moyen et grand bronze 75 f.

5° — — grand bronze et médaillon 125 f.

6° — frappée sur un flan du médaillon 200 f.

Toutes ces pièces furent frappées en l'an 748 de Rome (6 av. J. C.)

La famille *Salvia* fut d'abord plébéienne ; plus tard, quelques-uns de ses membres parvinrent au pouvoir des tribuns, à l'exception de Q. Salvius Rufus, né de parents obscurs et dont le nom ne se rencontre pas sur les médailles ; les autres représentants de cette famille, au dire de Suetone, se disaient originaires des anciens rois d'Etrurie établis dans la ville de Ferentinum, aujourd'hui Florence. Après le règne de Claude, la famille Salvia obtint le rang parmi les familles patriciennes (Note communiquée par M. Dissard).

(2) Charles Borde, de l'Académie de Lyon avait déjà, en 1764, publié une imitation de l'*Angello Gabriello* dans ses contes en vers sous le titre : *Le fruit nouveau*. Voyez à cet égard : *Archives historiques et statistique du département du Rhône* (XII. pages 204 à 207, article signé T. V. T.) ; *La novella dell'angelo Gabriello*, etc. di Pietro Aretino (Londres 1784), etc., etc.

Digitized by Google

N'oublions pas que dans cette société épicurienne, où l'on prêchait le retour à la nature et les droits de l'instinct, les images et les idées voluptueuses devaient être acceptées sans hésitation. Sommes-nous plus chastes? hélas non ! Si le XVIIIe siècle mettait, dans la plume de la plupart des maîtres de l'esprit, des gravelures et des crudités, témoins Voltaire, Diderot, Rousseau, Saint-Just, Mme Roland, Mercier, et tant d'autres, le nôtre a perdu sa verve française, malicieuse et grivoise, pour se complaire dans certaines opérettes où l'indécence du costume lutte avec celle du livret. Le talent exquis des cuisiniers littéraires du XVIIIe siècle, comme dit Taine, pour mélanger, proportionner et dissimuler les condiments de cette prose ou de ces vers, qui devenaient ainsi, malgré des saveurs lubriques, le plus délicat aliment de l'esprit, n'existe plus; nos romans, à tableaux déshabillés, à personnages de bas étage, (1), n'ont même plus cet agrément et ce ton spirituel de bonne compagnie qui faisaient accepter les grains de poivre qui craquaient sous la dent à chaque page.

Il est heureux, d'autre part, que notre littérature n'ait pas toute sombrée dans ce naufrage du bon goût ; les recherches historiques exactes et profondes, basées sur des documents authentiques et une critique impartiale, qui tendent à refaire notre histoire nationale, marqueront, par une heureuse compensation, que la majorité saine de nos écrivains protestait contre ces ordures.

Cette séance du 10 juillet fournit encore une élégie burlesque de Delandine et la lecture d'un numéro du journal de Geoffroy.

(1) « Où l'on cherchait naguère le vrai et le beau, on ne s'inquiète « plus à présent que du violent ou du brutal : au sentiment on oppose « la sensation et on ne s'adresse plus à l'âme, mais à la chair (Bachau- « mont). »

Digitized by Google

Celle du samedi suivant donna la parole à Tabard pour des observations singulières à l'égard d'un lézard putréfié dans un bocal fermé et plein d'eau, observations que Riboud retourna à propos des journalistes du temps.

Andrieu ouvrit la séance du 24 juillet par trois contes et une épître en vers et Riboud y lut un mémoire pour démontrer l'existence d'un lac souterrain dans la vallée de Drom près Bourg-en-Bresse (1); elle fut terminée par la production du 7e numéro du journal de Geoffroy.

Nous trouvons le 31 juillet, une étude sur une question d'optique par Tabard qui devient secrétaire le 7 août et développe, le 14, une dissertation sur les lois de la communication du mouvement.

Riboud entreprend, le 21, ses recherches sur un camp romain dont il a trouvé les vestiges sur le rocher de Cuiron au-dessus de Mont Juli et de Ceyzériat (2).

La séance est terminée par un numéro du journal de Geoffroy ne comprenant pas moins de onze articles (3), et par trois pièces de vers de Delandine.

Nous touchons à la fin de l'année de 1779; la dernière séance, du 28 août, offre une dissertation sur le castramétation, même sujet que Riboud avait traité précédemment, un essai sur le même objet par Tabard, une consultation

(1) Ce mémoire a été publié dans le *Journal de physique* de juillet 1788 (Bibliographie du président Riboud, par Ph. Le Duc, p. 108).

(2) Delandine a publié une dissertation sur le même sujet avec une autre sur une statue de Mars Segomon, déterrée à Lyon près de l'ancienne maison de l'Angélique. Lyon, Faucheux, 1780. Ces dissertations ont été réimprimées dans ses *Mémoires bibliographiques et littéraires* en 1816.

Voyez aussi, sur le camp de Cuiron et les dissertations de Riboud et Delandine, le *Journal de la langue française* de Domergue; 1er mai 1786, page 259.

(3) Voyez plus haut pages 23 et suivantes.

Digitized by Google

de Béraud imprimée, un discours sur la séparation de la Société par le même, une fable en vers de Riboud et un numéro du journal de Geoffroy.

Regrettons ici de n'avoir pu mettre la main sur les procès-verbaux de 1780 (2) ; toutefois, avant d'aborder l'année 1781, nous pouvons dire que Riboud ayant quitté Lyon pour aller occuper à Bourg la charge de procureur du roi que son père lui avait achetée, Geoffroy prononça son éloge dans la séance de rentrée de 1780.

M. Philibert Le Duc, nous en a conservé quelques traits dans le travail dont il a été déjà question.

1780

Le 23 février 1780, dans un discours divisé en deux parties, Geoffroy apprécie Riboud comme avocat et comme littérateur. Sa modestie, son savoir, sa manière de plaider sont longuement exaltés ; sont talent poétique est ainsi défini : « On ne ne peut lui contester une facilité extraordinaire « dans la versification et un goût sûr dans l'ordonnance de « ses ouvrages. A cette molesse harmonieuse qui donne « aux vers le coulant de la prose, il unit ce don précieux « sans lequel il n'est point de poète, cette vive imagination « qui crée les sujets, colore les objets et les assujétit aux « formes qu'elle désire... » Enfin, pour mieux exprimer la perte qu'éprouve la Société par le départ de Riboud, Geoffroy propose à ses confrères de conserver dans leurs rangs une place vide et respectée, comme avaient fait les crotoniates pour le soldat Milon. Riboud aspira sans doute

(2) Le cahier de 1780 comptait 144 pages, si on en croit une note placée en tête des procès-verbaux de 1781.

Digitized by Google

avec plaisir cette bouffée d'encens, dit M. Phiilibert Le Duc, mais il n'en fut pas enivré. « La postérité, » répondit-il gaiement, « se vengera sur ma mémoire des louanges pré-
« maturées que j'aurai reçues... Tu aurais dû, en ami,
« m'éviter un pareil désagrément. Mort ou vivant, j'ai-
« merai toujours la paix et je serais toujours charmé de
« n'avoir rien à démêler avec un tribunal aussi sévère que
« la postérité. Que peut-on trouver de plus énergique que
« cette inscription mise au bas de la statue équestre de
« Louis XIV à Montpellier : LUDOVICO XIV POST MORTEM ?
« Hélas ! que n'as-tu été dans cette ville ; non pas pour y
« puiser la santé ou la mort dans la piscine de la Faculté ;
« mais pour y lire cette excellente inscription ! Elle t'au-
« rait appris que les éloges donnés aux vivants sont toujours
« suspects parce qu'ils sont le fruit de l'adulation, de
« l'intérêt ou d'une admiration peu fondée. »

1781

Béraud, élu secrétaire à la dernière séance de 1780, a expliqué que celle du 13 janvier 1781 commença par un discours de Geoffroy sur les travaux de la compagnie. Tabard y développa la description d'une parhélie lunaire qu'il avait observée le 8 septembre 1780, dont il présenta la figure. Elle était unique, située à droite et semblable à celle qu'il avait observée en 1779. L'orateur saisit cette occasion pour parler d'un projet qu'il avait conçu depuis longtemps de faire l'histoire des météores. Il continua sa lecture en signalant un second phénomène qui tenait à l'optique et aux réfractions de l'atmosphère qu'il nommait *zona occidica æstiva* laquelle il estimait être la même que l'avant-crépuscule de Cassini. Il s'applaudit de s'être rencontré dans cette découverte avec ce savant astronome.

Digitized by Google

Delandine enfin donna lecture d'une épitaphe de l'Impératrice reine de Hongrie, composée par une dame, qui n'est point nommée :

De son sexe l'honneur, de l'autre le modèle
Thérèse a sans effroy vu la mort auprès d'elle ;
Lorsque de l'Univers on mérite l'amour,
Que notre gloire est immortelle,
Qu'importe de perdre le jour.

On constatera plus loin que l'auteur était Madame Delandine, Geoffroy communiqua, les 20 et 27 janvier, la correspondance qu'il avait échangée avec Dupuy (1) sur la statue et l'autel de Jupiter qui furent trouvés, le 25 mars 1780, dans la rue Ste-Catherine. Il paraît que la compagnie s'était déjà occupée de cette découverte et cela pourrait faire regretter vivement de n'avoir pas sous la main le cahier de 1780 si nous ne possédions le manuscrit de Geoffroy, conservé dans la bibliothèque de l'Académie (recueil coté 118, n° 2). Ces deux monuments furent rencontrés, maison Imbert, dans l'excavation du sol d'une écurie. Sans nous arrêter aux dissertations de l'auteur, qui reconnut lui même plus tard (2) s'être trompé, nous expliquerons ici que cet autel existe encore dans la collection du palais des Arts (portique sud) et a été l'objet des études

(1) Louis Dupuy, secrétaire de l'Académie des inscriptions et belles lettres, né le 25 novembre 1709, dans le Bugey, est mort le 10 avril 1795.

(2) Le recueil 118 contient, sur ces monuments : deux mémoires de Geoffroy avec trois lettres de lui, 9 avril et 8 mai 1780 (la 3e non signée) ; un mémoire et deux lettres de Dupuy, 31 juillet et 1er septembre 1780 ; une lettre, non signée, adressée à Rast, docteur en médecine, et un mémoire de Bourdelin. Voyez aussi le *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Lyon* par Delandine, III, n° 1355, pages 252 à 254.

Digitized by Google

de M. de Boissieu, qui en a fourni un dessin (page 65), ainsi que de Comarmond (page 214, n° 304).

Tabard s'était déjà occupé, en 1780, de ces monuments et en avair fourni un relevé et une description.

Plus tard, en 1806, Mongez fournit, à leur sujet, à l'Académie de Lyon et à l'Institut un mémoire plein de science et d'intérêt (1).

Il convient de signaler ici que le couronnement fut brisé alors et qu'il portait une ligne supérieure sur laquelle on remarquait les lettres : VIDE, qu'il faut lire : IOVI DEPVLSORI (2).

Quant à la statue en fragments se composant d'une tête et d'une partie du corps, qui fit l'objet d'une discussion pour savoir si elle représentait une figure en buste ou en pied, il est regrettable que nous ne sachions, pour le moment, où trouver les dessins de Tabard et de Geoffroy communiqués à Dupuy ; car il se pourrait que la tête fût celle, cataloguée par Comarmond sous le n° 547, qui est actuellement exposée dans la salle au premier étage de l'angle nord-est du Palais-des-Arts et marquée comme de provenance inconnue. Cette tête est en marbre blanc et indique une figure de dimensions plus grandes que nature. Coiffée en cheveux avec une couronne de chêne, elle a le bas de la face couverte d'une barbe épaisse et bouclée. Le nez est entièrement détruit et défigure l'ensemble des traits. Son travail, assez bon, accuse néanmoins déjà la décadence de l'art. La base et l'encadrement dont on l'avait accompagnée et que Comarmond a décrits en ont été heureusement séparés (Hauteur : 0,50, largeur : 0,42).

(1) Ce mémoire a été inséré dans les *Archives historiques et statistiques du département du Rhône.* Tome II pages 81 à 104.

(2) Renseignement communiqué par M. Allmer.

Digitized by Google

Nous n'avons rencontré encore, dans nos collections, aucun fragment qui puisse se rapporter à la partie du corps qui fut trouvée avec cette tête.

Un membre associé étranger, Brochet (1), fit, dans la séance du 27 janvier, la lecture d'une pièce mêlée de prose et de vers, intitulée le *Voyage de Millery*, sous forme de lettre adressée à une dame. Le secrétaire Delandine (rédigeant pour Béraud absent), rattachait ce morceau au genre de Chapelle dont il était une imitation. Trois descriptions en étaient signalées : « la mort d'un père de famille ver-« tueux pour qui le trépas fût le soir d'un beau jour ; « le spectacle contrastant de l'allégresse d'un hameau « voisin inspirée par la naissance et le baptême de l'enfant « du fermier et, enfin, le portrait du pasteur de ces « villageois. »

Brochet présente également dans ce travail quelques observations sur un pavé de mosaïque découvert à Vienne, qui excita sa curiosité (2).

Riboud qui avait quitté la Société et la ville de Lyon pour aller s'établir à Bourg, continua à envoyer ses productions. Geoffroy fit part dans cette séance, d'une lettre de lui qu'accompagnaient deux pièces de vers.

Notons maintenant l'ordre du jour de quelques séances de 1781 qui sont généralement moins bien remplies que les précédentes :

3 Février. — Nouvelle forme d'écluses par Tabard; épître badine sur le jeu de Reversi, par Geoffroy.

(1) Voyez les notices à la fin de ce travail.

(2) Il s'agit peut-être ici de la mosaïque, découverte en 1773, aussi décrite par Geoffroy et par l'abbé Rivoire (Cat. des manuscrits de la bibliothèque de Lyon, par Delandine. Tome II, page 11 et III, p. 523). Voyez aussi : *Scheneyder*, chapitre XIV.

Digitized by Google

10 Février. — Consultation sur une affaire judiciaire par Béraud ; ode à Terpsichore envoyée par Riboud, lue par Geoffroy.

17 Février. — Lettre de Game à son épouse, précédée du récit de son procès (1) par Brochet; discours sur la Société par Geoffroy.

24 Février. — *Bouquet à Henriette, remerciements à une dame qui avait envoyé à l'auteur un pot d'opiat pour ses gencives,* vers par Brochet ; *La rime difficile,* épigramme par Delandine ; Traduction du 4e livre des histoires par Geoffroy.

3 Mars. — Dissertation sur une sépulture antique découverte à Canon en Normandie par Delandine (2).

10 Mars. — *Dissertation sur quelques insectes du frêne* par Tabard ; *Stances en prose d'un amant sensible à sa maîtresse ; Vers à une dame qui lui avait envoyé un almanach,* par Delandine.

17 Mars. — Entrée de Dumas (3) et lecture par lui d'une épître en vers, dédiée à un poète buveur d'eau ; *Tableau chronologique depuis la création jusqu'à ce jour,* par Delandine, travail dont la lecture fut continuée à la séance du 31 mars ; Epître à Deschamps, à l'occasion de son mariage, par Brochet.

La séance du 24 mars est mieux fournie. Geoffroy, après

(1) Marc Game avait été condamné par erreur à neuf années de galères le 11 mars 1773 ; il mourut à l'hôpital le 13 mai suivant. Néanmoins son père et son épouse interjetèrent appel et, par suite de l'aveu du véritable coupable, un arrêt du Parlement du 20 mai 1779 déchargea sa mémoire (Dict. des arrêts. II. p. 273 de Prost de Royer et *Coll. Coste,* n° 10109, le texte de cet arrêt).

(2) Cet ouvrage a été imprimé plusieurs fois ; dans le *Journal de Paris* du 28 février 1781 ; à Lyon, en 1786, in-4° ; et dans les *Mémoires bibliographiques et littéraires* du même auteur. Lyon, Mistral, 1816, in-8°.

(3) Voyez les notices à la fin de ces recherches.

Digitized by Google

avoir fait un discours de réception sur l'entrée de Dumas, continue par une *Dissertation sur la médaille, citée par le P. Ménestrier dans la 9e page de son histoire consulaire.* On sait que cette médaille est des *Segusiavi ;* en voici la description exacte :

SEGVSIA. V. S. Buste de Minerve Segusia, casqué, tourné à droite ; le casque orné d'une crista ; le buste couvert d'un paludamentum ; derrière, une lance.

℞. ARVS. Hercule nu, debout de face, s'appuyant sur sa jambe droite ; son bras droit est étendu au-dessus de sa massue posée sur une base ; sur son bras gauche est jetée la dépouille du lion de Némée. De sa main gauche il touche Télesphore élevé sur une base, couvert d'un long manteau qui ne laisse voir que sa tête nue et ses pieds. Argent. Diamètre 0,015 millimètres, poids 1 gramme 75 c. (1).

Les considérations que Geoffroy developpa sur cette pièce sont une nouvelle preuve de la légèreté avec laquelle nos associés, entraînés par la mode classique de leur temps, dissertaient sur toutes choses et trop souvent de travers : « Le triangle qui avait tant de propriétés chez les anciens « me paraît représenter la terre par la configuration sem- « blable au *Delta* qui était la province la plus précieuse et « la plus fertile de l'Egypte. Le globe superposé est le soleil « dont les rayons fécondoient le limon du Nil que les « Egyptiens adoroient sous le nom d'Osiris. Je cherche « dans leur théologie le motif qui leur aura fait donner au « disque du soleil la forme d'une tête, et je la trouve dans « l'opinion qu'ils avoient que les astres étoient autant « d'animaux.

« Les globes qui soutiennent la pyramide peuvent avoir « trait au voyage d'Hercule en Afrique où il soutint la

(1) Communiqué par M. Dissard.

Digitized by Google

« terre sur ses épaules. Si l'on aime mieux elles figureront « les orbites des planètes qui se trouvent sous la terre « lorsque le soleil est sur l'horizon.

« Enfin la présence d'Hercule, son attitude, sa qualité « de fils d'Osiris et sa divinité reconnue en Egypte, nous « permettent de supposer que les hiérogliphes dont la « pyramide est chargée expriment l'histoire de ce héros... »

N'oublions pas que Geoffroy voulait prouver que cette médaille avait été frappée dans une colonie égyptienne et qu'elle appartenait à Nîmes.

Brochet lit un plaidoyer dans une affaire judiciaire et Delandine les quatre vers qu'il inscrivit sur un exemplaire de son éloge de Philippe d'Orléans, qu'il avait envoyé à l'abbé de Castillon (1).

Un discours que Brochet prononça au tribunal de la Conservation en faveur d'un nomme Bolle, des vers adressés par Dumas à une quêteuse et un *Bouquet à Claudine* par le même, ce même sujet encore par Brochet, employèrent la séance du 31 mars.

Geoffroy communiqua à celle du 7 avril deux lettres du chevalier Pougens (2) relatives à un projet de bibliographie

(1) *Merle de Castillon*, vicaire général, chanoine et baron de Saint-Just, membre de l'Académie de Lyon (Voyez Dumas, I, page 320).

L'éloge de Philippe d'Orléans avait été proposé pour sujet de prix en 1777 par l'Académie de Villefranche. Delandine, alors âgé de 22 ans, obtint l'accessit. Le prix avait été décerné à l'abbé Talbert, prédicateur du roi, qui avait remporté en 1755, sur J.-J. Rousseau, celui proposé par l'Académie de Dijon, sur *l'origine de l'inégalité parmi les hommes*. *L'éloge de Philippe d'Orléans, régent de France*, a été imprimé à Lyon. Cellier, 1778, in-8o.

(2) *Marie-Charles-Joseph Pougens*, né à Paris le 15 août 1755, mort à Vauxbrun (Aisne) le 19 décembre 1833, fut associé de l'Académie de Lyon depuis 1779.

Il assista à la séance du 1er février 1781 où il lut le plan d'une

Digitized by Google

générale et à un manuscrit du XIVe siècle déposé dans la bibliothèque des Minimes de la Guiche en Bourgogne. Ce manuscrit fut l'objet d'une étude semblable à la réunion du 6 avril 1782. Il paraît, d'après Geoffroy, qu'il devait être attribué à Gace de la Bigne, auteur du roman *des Oiseaux*, ecclésiastique connu à la cour des Valois. Il est intitulé : *Des Déduits* et traite particulièrement de la chasse. Geoffroy établit que Crétin a pris une de ses pièces dans ce recueil (1).

La bibliothèque de Lyon (n° 682 du catalogue de Delandine; nouveau n° 607) possède le même manuscrit, relié avec le *Livre des déduits de la chasse* (en prose) de Gaston Phœbus; le premier avait appartenu à Pierre du Becq, serviteur de Louis de Poitiers, évêque de Valence; ils portent les estampilles de l'ancienne bibliothèque de la ville et du collége de Lyon lorsqu'il fut dirigé par les Oratoriens. Cette copie serait donc différente de celle de la bibliothèque des Minimes de la Guiche; toutefois il y aurait lieu de s'étonner de ce que Geoffroy n'ait pas parlé de l'exemplaire de Lyon qui se trouvait en 1780 dans un dépôt accessible au public.

Un peu plus tard, le 8 juin, un autre associé, l'abbé Bourdelin, apprit à la société que ce manuscrit avait été imprimé sous le titre : Le *Livre du roy Modus*, etc., à Chambéry, en 1486, en 1503 à Paris ; en 1560 encore à Paris.

bibliographie ou bibliothèque générale dont il rassemblait les matériaux considérables à l'aide d'une immense correspondance, ouvrage qui n'a jamais été publié, car il dépassait évidemment les forces d'un seul homme.

(1) Le manuscrit de ce mémoire, qui fut envoyé à l'Académie de Lyon en 1781, par Geoffroy, est déposé dans la bibliothèque de cette compagnie (Manuscrits. vol. 142, n° 14). Il est entièrement de la main de Geoffroy. Delandine a analysé ce travail dans son *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Lyon*, n° 1490.

Digitized by Google

Ces dernières indications sont inexactes, en ce sens que Bourdelin confond des ouvrages sur un même sujet par des auteurs différents.

Voici ce que nous avons recueilli sur ces manuscrits (1) :

1° Le sort de celui des Minimes de la Guiche est inconnu ;

2° La bibliothèque nationale possède neuf exemplaires manuscrits du poème de Gace de la Bigne, dont s'est occupé en dernier lieu le duc d'Aumale, dans le volume intitulé : *Notes et documents relatifs à Jean, roi de France et à sa captivité en Angleterre* (Extraits du tome II des *Miscellanies of the Philobiblon Society*) ;

3° De l'ouvrage de Gaston Phœbus, la bibliothèque nationale possède seize manuscrits dont l'un renferme le poème de Gace de la Bigne ;

4° Quant au livre *Le roy Modus et la reine Ratio*, c'est un ouvrage distinct des deux précédents et la bibliothèque nationale en possède dix exemplaires manuscrits.

Les éditions imprimées de ces trois manuscrits sont très-nombreuses ; nous n'avons pas à nous en occuper ici. L'indication succinte du manuscrit de Gace de la Bigne, de Gaston Phœbus et du roy Modus se trouve dans l'*Inventaire*, par M. L. Delisle, des *Manuscrits français de la bibliothèque nationale*. Tome II, p. 287-289. Paris, 1878, in-8°.

Une communication non moins importante de Geoffroy fut présentée à cette même séance du 7 avril. Le secrétaire y lut une réponse de Dupuy, par laquelle ce savant regrettait l'oubli dans lequel se trouvait à Cluny la sépulture préparée par le cardinal de Bouillon Emmanuel-Théodore de la Tour d'Auvergne, neveu de Turenne. Cet abbé de

(1) Communiqué par M. L. Delisle administrateur général de la bibliothèque nationale.

Digitized by Google

Cluny avait eu en effet la pensée d'élever un véritable monument, à sa noble famille dans une chapelle particulière (1).

Mais c'est par ignorance qu'on avait cru qu'il s'agissait uniquement d'un tombeau à Turenne. Ce qui a répandu cette erreur, que nous trouvons déjà éditée en 1781 par Dupuy et Geoffroy, c'est que le duc de Bouillon était représenté dans le mausolée, placé au milieu de la chapelle,

(1) Cette chapelle était décorée d'un ordre corinthien avec les marbres noir et rouge les plus beaux. A l'entrée, s'élevaient d'abord de chaque côté, adossées à de magnifiques pilastres, deux statues de grandeur naturelle ; la première, vêtue d'une cotte d'armes et couverte d'un manteau, portait dans la main droite une couronne d'épines, à la main gauche le sabre antique des croisés, et représentait le glorieux ancêtre de la maison de Bouillon. La seconde, vêtue à peu près de même, avait la main gauche ouverte, appuyée sur sa poitrine ; la main droite baissée tenait un papier à demi déployé qui figurait la charte de fondation du monastère. Les pilastres supportaient un entablement et un attique avec les figures de la Force et de la Religion. Des écussons, des cartouches, des palmes, des lauriers, des couronnes de feuilles d'ache, des anges, une tour symbolyque, décoraient toutes les faces.

Au milieu de la chapelle eût été une urne magnifique posée sur un piédestal décoré d'un bas-relief représentant une bataille. Au-dessus de l'urne une tour crénelée chargée de trois trophées d'armes en bas-relief, faisant allusion au nom de la Tour d'Auvergne. Un ange, un pied encore engagé dans les créneaux, semblait s'envoler au ciel, emportant un cœur dans la main droite. Au-dessus de l'urne eussent été placées deux figures en marbre blanc l'une représentant Eléonore de Berg, mère du cardinal et l'autre Frédéric-Maurice de la Tour d'Auvergne. Eléonore paraissait indiquer de la main droite une page écrite d'un livre soutenu par un ange et ses yeux s'attachaient avec tendresse sur la figure placée en face. Cette action symbolique eût fait sans doute allusion à la conversion du duc de Bouillon par les prières d'Eléonore. (Voyez *Histoire de l'abbaye de Cluny depuis sa fondation jusqu'à sa destruction*, etc., par M. P. Lorain, ex-doyen de la Faculté de droit de Dijon, 2e édition, 1845, pages 254 à 260 et un dessin de ce monument, par M. P. Legrand, dans la *Notice sur la ville et l'abbaye de Cluny*, par A. Penjon. Cluny 1874).

Digitized by Google

en face d'Eléonore de Berg, couvert d'une armure, assis sur un trophée d'armes et tenant dans la main droite un bâton de général d'armée, appuyé sur un casque, que l'on a pris pour le bâton de maréchal de Turenne. Il n'y eut à Cluny que le cœur de ce guerrier renfermé précieusement dans une boite de vermeil. En 1793, les ravageurs volèrent la boite et laissèrent la deuxième boîte de plomb. Conservée religieusement par la ville de Cluny, cette relique fut réclamée par les héritiers de la famille en 1818.

Quant au monument qui nous occupe, il ne fût jamais achevé. Les marbres travaillés avaient été expédiés de Rome lorsqu'arriva la disgrâce du cardinal. Louis XIV fit saisir les caisses arrivées à Cluny, et on y apposa les scellés royaux ; d'autres marbres restèrent à Turin. Le bruit qui se produisit en 1781 eut pour conséquence de faire ouvrir les caisses, et l'on en tira les pièces destinées à la composition du mausolée, lesquelles furent entreposées dans la sacristie de l'abbaye où elles restèrent jusqu'au moment de la Révolution. Une foule d'ornements accessoires disparut depuis. On n'a sauvé que les deux statues du duc et de la duchesse, le bas-relief du piédestal et la figure de l'ange qui s'envolait de la tour crénelée emportant un cœur. Le tout a été disposé dans l'église de l'Hôtel-Dieu de Cluny (1).

La réunion de nos associés, du 7 avril, fut enfin terminée par la lecture d'une héroïde burlesque de 200 vers, de Delandine, et celle d'un songe philosophique en prose, intitulé : *Le bonheur*, par Brochet.

(1) A gauche, la statue du duc de Bouillon sur un piédestal où le bas-relief est enchassé ; à droite, la statue d'Eléonore de Berg. L'ange est incrusté dans le mur du fond de l'abside ; des débris de la tour et les chapiteaux corinthiens des pilastres sont déposés dans la galerie inférieure du musée.

Digitized by Google

Le registre des procès-verbaux explique que « le voyage « de plusieurs associés et plusieurs autres circonstances ont « fait renvoyer à un temps plus opportun la rentrée de la « société et la continuité des séances. » En effet, les travaux de l'année 1781 se terminent à ce moment et ne sont repris qu'au mois de janvier de l'année suivante.

1782

Après une longue interruption de ses travaux, la Société reprit le cours de ses séances le 19 janvier 1782. L'abbé Bourdelin, admis à la réunion, y communiqua une correspondance échangée avec Dupuy, en latin, développant les raisons qui avaient décidé l'Académie à ne pas couronner les mémoires qui avaient concouru pour le prix d'antiquité. Ensuite, le secrétaire Delandine donna lecture d'une lettre de l'abbé de La Chau, garde du cabinet du duc d'Orléans, expliquant qu'il s'occupait toujours avec activité de l'intéressante description de ce cabinet. Le premier volume a paru; mais ce travail ayant été interrompu par la mort du savant abbé Le Blond, le deuxième volume ne paraîtra qu'à la fin de 1782 ; il contiendra la description des pierres gravées (1). Delandine annonce également la publication en 2 volumes de l'ouvrage sur son voyage dans l'Inde, de Sonnerat (3), et une correspondance échangée entre Con-

(1) *Description des principales pierres gravées du cabinet de Mgr le duc d'Orléans, premier prince du sang.* A Paris, chez M. l'abbé de La Chau et M. l'abbé Le Blond, 1780-84, 2 vol. in-folios, fig. L'exemplaire complet doit contenir les sept planches spinthriennes gravées par Saint-Aubin et représentant 38 sujets très lascifs.

(2) *Pierre Sonnerat*, voyageur naturaliste, né vers 1745, mort à Paris le 12 avril 1814, qu'il ne faut pas confondre avec A. Sonnerat, le poète.

Digitized by Google

dorcet (1) et un académicien de cette ville au sujet de la proposition faite de former un moyen de réunion des diverses académies de province, en groupant dans un recueil les mémoires qu'elles produisent sur les sciences et les arts.

L'idée de la création d'une parfaite académie préoccupait du reste depuis longtemps les philosophes du XVIIe et du XVIIIe siècle : Descartes, Bacon, dans sa *Nouvelle Atlantide*, le comte de Marsigli, Leibnitz et Mercier. Elle vient d'être l'objet d'un ouvrage récent : l'*Institut et les Académies de province*, où l'auteur, presque un Lyonnais, préconise de nouveau, vis-à-vis de l'Institut, l'affiliation des *principales* compagnies, pensée qu'il avait déjà émise dès 1857. M. Francisque Bouillier, à l'imitation de ses illustres prédécesseurs, poursuit, à notre avis, un rêve irréalisable d'abord et gros de dangers ensuite. Il critique les comités d'histoire et d'archéologie et la réunion des sociétés savantes à la Sorbonne ; il va jusqu'à douter du mérite des sociétés qui y sont couronnées (2) et parle d'une Académie « considérable » qui, sollicitée de se mettre sur les rangs pour ce « singulier concours », a répondu qu'elle donnait des prix et n'en recevait pas. Tout cela est discutable ; ce qui ne l'est pas, c'est que les modestes sociétés sont, le plus souvent, les pépinières des grandes, et que si leurs membres occupent des positions moins élevées, ils n'en travaillent que plus. Il en était de même au XVIIIe siècle et, tout à l'heure, un de nos membres, Bourdelin, se

(1) *Jean-Antoine-Nicolas de Caritat, marquis de Condorcet*, né à Ribermont, en Picardie (Aisne), le 17 septembre 1743, s'est, dit-on, donné la mort le 7 avril 1794 pour échapper à l'échafaud ; Mercier prétend qu'il mourut d'inanition (*Le nouveau Paris*, chapitre CLXXXVIII).

(2) « J'excepte l'Académie de Rouen. Mais c'est là une exception à peu près unique (Note de M. Bouillier). »

Digitized by Google

montrera sévère vis-à-vis de la haute noblesse des républiques littéraires.

Ce serait sûrement un grand danger que de créer de nouvelles castes entre les sociétés qui se trouveraient ou non affiliées, quelqu'élevées et désintéressées puissent être les décisions de l'Institut.

On peut contester le plus ou moins de justice dans la répartition d'un prix décerné par le comité des sociétés savantes; tandis que, du moment où il faudrait nécessairement s'arrêter dans la liste des sociétés à affilier à l'Institut, il s'élèverait des réclamations plus ou moins fondées et certainement irritantes. Mais, en admettant même qu'on passerait sur ces inconvénients, il n'est aucun doute pour nous que toute émulation serait désormais éteinte, et que les académies de province n'accepteraient pas, tant que M. Bouillier veut bien le croire, une impulsion ou une direction de leurs travaux par l'Institut.

Nos compagnies savantes modernes, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, deviennent de moins en moins des cercles où l'on échangeait comme autrefois des communications agréables et écourtées. Elles tendent plus tôt à constituer des organisations permettant à leurs membres de publier des travaux de longue haleine qui ne verraient jamais le jour s'ils ne rencontraient pas là une véritable hospitalité. Nos compagnies n'imposent pas un ordre de recherches déterminé à leurs membres : au contraire, chacun travaille sur le terrain qui lui convient et se rallie, pour se faire imprimer, à la compagnie qui lui semble la plus hospitalière ou dont les membres se montrent les plus empressés à apporter le concours de leur érudition.

M. Bouillier pense trop à l'honneur incontestable, du reste, qui peut exister à faire partie ou non de l'Institut ou de telle Académie considérable. Certains hommes, sans

Digitized by Google

doute, en font un but à leur ambition; nous croyons qu'il y en a encore plus travaillant pour leur seule satisfaction personnelle et se souciant fort peu de risquer leur dignité dans une démarche vaine.

Pour un plan aussi vaste il faudrait que les académies fussent ouvertes sans réserve à toutes les illustrations du jour. Limitées par un nombre déterminé, elles ne procèdent le plus souvent que par camaraderie. On tient à amour-propre d'appartenir à telle compagnie, et l'on craint ainsi de voir entrer des rivaux dans ces rangs qui semblent un brevet de savoir et d'immortalité.

Delandine communiqua également à cette séance l'envoi, par Riboud, pour être déposé aux archives de la compagnie, de deux discours imprimés sur *l'amour de la patrie* et sur *les effets de la sensibilité dans la magistrature* (1), ouvrages lus à la Société littéraire d'Emulation de Bourg-en-Bresse.

La séance suivante (26 janvier) consacra la nomination de Bourdelin et de Delphire comme membres titulaires. Cette dernière, qui n'était annoncée à la Société que par le pseudonyme de Delphire ou de Madame de Romanette, se trouvait être l'épouse de Delandine, alors âgée de 31 ans. Cette différence d'âge avec son mari et avec la plupart de nos jeunes sociétaires justifie, dans une certaine mesure, la présence d'une femme dans leurs assemblées. Deux couches rapprochées qu'elle avait eues en 1780 et 1781 expliquent aussi pourquoi elle ne fut pas présentée plus tôt par son mari. Quant à son pseudonyme de Delphire, il était bien dans le goût de l'époque; Borde n'avait-il pas salué, sous le nom de Doriclée, Mme du Bocage, admise à l'Académie de Lyon en 1758! Delphire prit désormais une part

(1) Ce dernier a été imprimé en 1779.

Digitized by Google

active aux séances et fut même élue secrétaire pour les mois d'avril 1782 et août 1783.

Après cette élection, Delandine communiqua à la Société la résolution très sage de l'Académie des sciences et belles-lettres de Dijon, en date de novembre 1781, qui obligeait les associés ou résidents à envoyer un tribut dans le délai de trois ans, puis un prospectus de l'abbé Girard, géographe, indiquant la création d'un cours de géométrie pratique (1).

Bourdelin prononça immédiatement son discours de remercîments qui est à la fois un éloge des sociétés littéraires modestes et une critique des compagnies trop académiques.

« Il semble, » dit-il, « que dans les républiques littéraires « comme dans les royaumes puissants, la haute noblesse « soit frappée de stérilité. Dès qu'on a obtenu tous les hon- « neurs, on croit pouvoir se reposer dans le chemin de la « gloire; voilà la marche des grandes académies. Ces « légions, armées contre l'ignorance, portent encore le « nom de victorieuses, mais leurs trophées dépérissent, et « leurs armes se rouillent dans l'inaction. »

Plus loin : « Pendant que l'Académie *della crusca* em- « ployait 40 ans à former son dictionnaire de la langue ita- « lienne, et l'Académie française 60 ans à donner la pre- « mière et informe édition, le sieur Furetière, conseillé et

(1) « L'auteur annonce : 1° qu'il formera autant de classes d'élèves que « leur sagacité sera plus ou moins grande ; 2° qu'il se conformera aux « principes lumineux de M. Bezout; 3° qu'il ne quittera jamais la ques- « tion qu'elle ne soit bien démontrée à tous ; 4° que de la théorie il « passera à la pratique en procédant aux diverses mensurations et opé- « rations de la trigonométrie; 5° qu'il enseignera l'usage de tous les « instruments connus dans cette science; 6° enfin qu'il ne terminera « son cours qu'après avoir approfondi l'algèbre et mis ses élèves à por- « tée de soutenir des examens pour être reçus dans l'artillerie et dans « la marine. »

Digitized by Google

« encouragé par quelques amis, en avait composé un dans « l'espace de trois ans, bien supérieur à ce dernier..... »

Bourdelin prouve ensuite qu'il règne trop de morgue, un ton trop emphatique dans les grandes sociétés littéraires pour qu'elles puissent faire éclore des fruits nombreux et utiles, et termine en remerciant la Société de l'avoir admis au nombre de ses membres.

La séance du 26 janvier est continuée par la lecture d'une lettre adressée par lui à Morand, directeur de l'Académie des sciences, lui annonçant l'arrivée à Paris de Janin (1), chirurgien oculiste, qui porte au gouvernement un moyen de neutraliser la contagion des gaz qui s'évaporent des fosses d'aisance. Des expériences faites à Lyon à l'Hôtel de l'Intendance, à l'Académie et dans la maison de campagne de l'inventeur, ont obtenu un succès positif. Il paraît que la découverte utile de ce praticien eut un succès réel à Paris, puisqu'il y reçut en récompense le cordon de St-Michel, ce dont Delandine et son épouse le félicitèrent plus tard par une lettre qui fut lue à la réunion de la Société du 23 février 1782.

Après que Tabard eût rendu compte du prospectus de l'*Essai de médecine théorique et pratique*, ouvrage de Morizot, Brion et d'Yvoiry, médecins à Lyon (2), qui lui avait été

(1) *Jean Janin de Combe-Blanche*, né à Carcassonne le 12 juin 1731, mort à Lyon le 10 juin 1811. Voyez : Coll. Coste, n° 16601, et le *Catal. des Lyonnais, dignes de mémoire. Eloge de Jean Janin de Combe-Blanche*, etc., par Pointe. Lyon, 1825.

Delandine a aussi fait un éloge de ce personnage avec lequel il devait être intimément lié, puisque Janin fut, le 15 septembre 1787, le parrain de son fils, *Jean-Louis-Catherin-Jérôme*.

(2) *Essai de médecine théorique et pratique, ouvrage périodique dédié aux amis de l'humanité, par Morizot, Brion, d'Ivoiry et Richard, médecins à Lyon*. Genève, 1773. Autre édition, 1782, 2 vol. in-8°. Voyez sur Brion. Collection Coste, les n°s 11508 et 11509.

Digitized by Google

communiqué par Chassaignon (2), le P. Estournel prit la parole pour féliciter la Société de la reprise de ses travaux auxquels, dit-il, il avait toujours eu beaucoup de part. Le registre de 1780 nous faisant défaut, nous ne pouvons savoir si ce savant fut élu dans le courant de cet exercice, ou bien s'il faisait réellement son entrée à la séance qui nous occupe. Une obscurité singulière, que nos recherches sur cette individualité des plus intéressantes n'ont pu dissiper qu'en partie, nous contrarie vivement. Estournel fut, à coup sûr, un mathématicien habile ; on pourra apprécier les travaux qu'il communiqua à la Société littéraire, et, cependant, son nom est absent du *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*, de celui de la Collection Coste, des biographies générales et des tables de la bibliothèque de notre ville. Il débute dans la compagnie par une excellente analyse de l'arithmétique du comte de Fortia, imprimée à Avignon (1), et ensuite du système de numération, par le même auteur, imprimé dans le Journal des savants et adressé à Lalande.

L'abbé Bourdelin, Tabard et Delandine terminèrent cette séance, excessivement remplie, par des pièces de vers de leur façon.

Delandine, conformément au règlement de la Société, fit, le 2 février, à l'abbé Bourdelin, un discours en réponse à celui que celui-ci avait prononcé à la séance précédente ;

(2) *Jean-Marie Chassaignon*, né à Lyon le 7 décembre 1743 (renseignement communiqué par M. H. Jacquet), est mort à l'hôpital de Thoissey le 30 pluviôse an IV (19 février 1796). Cet écrivain mériterait une étude spéciale ; nous regrettons que l'espace ne nous permette pas de la faire ici en y ajoutant la bibliographie de ses ouvrages.

(1) *Agricol-Joseph-François-Xavier-Pierre-Esprit-Simon-Paul-Antoine* DE FORTIA d'URBAN, né à Avignon le 18 février 1756, mort à Paris le 4 août 1843. *Traité d'arithmétique*. Avignon, 1781, in-8° ; id., 1790, et Paris 1794. Cette troisième édition porte le titre de *Nouveaux principes d'arithmétique* (Barjavel, tome I, pages 502 à 510).

Digitized by Google

il le devait comme secrétaire du mois de janvier ; puis il passa la parole au secrétaire du mois de février, Geoffroy, qui eut l'honneur de souhaiter la bienvenue à Madame de Romanette (Delphire), croyant devoir, sans doute par galanterie, ne pas suivre l'usage qui voulait que le récipiendaire eût produit son tribut; « une faveur extraordi-« naire, » est-il dit, « demandant un empressement qui « le fut. » Ces congratulations et la réception de Domergue ayant occupé toute la réunion, celle du 9 février permit d'entendre la réponse de Delphire. « Cette production, » dit le procès-verbal, « agréable et légère, délicate et pleine « de grâces, ne peut être appréciée par le moyen de nos « analyses ordinaires. Pour s'en former une idée, il faut ou « se représenter un bouquet assorti des plus belles fleurs « qui ne flattent pas moins par leurs couleurs brillantes que « par leurs parfums délicieux, ou se placer dans ces con-« trées heureuses où la nature, toujours riche, prodigue « ses bienfaits dans toutes les saisons. Telle est l'imagina-« tion de Delphire lorsqu'elle a tracé, avec le crayon de « l'Albane, le portrait de chacun des membres de la Société, « et que, comme Phidias, elle s'est peinte autant de fois « elle-même.

« La Société, sentant combien la possession d'un pareil « monument lui serait honorable, n'a pas tardé à former « le vœu de le voir insérer dans le registre des séances. Si « jamais il s'y trouve, nous pourrons, en le parcourant un « jour, nous écrier, avec Enée surpris de voir, dans le palais « de la reine de Carthage, des tableaux qui représentaient « les évènements du siége de Troie : *Sunt hic etiam sua* « *proemia laudi* (Virg. Eneid. Lib. 1.) ! » Nous regrettons que Delphire ne se soit pas rendue aux désirs de Geoffroy. Son discours n'a pas été inséré et il ne nous est pas parvenu que le morceau qu'on vient de lire qui donne exactement

Digitized by Google

la note qui vibrait souvent dans les assemblées du monde de cette époque. On apprend par cette séance et par la liste des travaux de chaque associé inscrite à la fin de chaque année de procès-verbaux que la pièce de vers, épitaphe de la reine de Hongrie, lue le 13 janvier 1781, était l'œuvre de Delphire.

Estournel commença ensuite la lecture de ses traductions d'Euler qui furent poursuivies dans les séances des 16 février, 2 mars, 25 mai et 1er juin de la même année, puis Le Maire, chirurgien, admis à se faire entendre dans la réunion, communiqua un mémoire sur l'action des nerfs. On constate encore une fois ainsi cette habitude, très heureuse, qui permettait d'entendre d'avance dans, une lecture, les personnes qui sollicitaient l'honneur d'entrer dans une assemblée académique.

Domergue prononça, le 16 février, son discours de réception; il portait sur la méthode que l'on doit suivre pour l'instruction de la jeunesse. La séance fut continuée par une étude sur la baguette divinatoire et sur un hydroscope Dauphinois du nom de Bleton (1) par Bourdelin et la continuation de la traduction d'Euler par Estournel. Celle du 23 est consacrée à la lecture de la lettre de félicitations écrite par Delandine et son épouse à Janin de Combe-Blanche et par la communication par Bourdelin d'un prospectus relatif aux mines de plomb argentifère de Machy à Chasselay en Lyonnais, découvertes en 1756, dont l'exploitation fut interrompue en 1768 (2). Delandine entreprit alors la lecture d'un précis historique de la ville de

(1) Voyez sur Bleton le *Journal de Paris* n° du 24 mars 1782.

(2) Dans le tableau des mines de France, publié en 1827 par la direction générale des mines, il est expliqué que cette mine fut abandonnée en 1780 (*Archives historiques et statistiques du département du*

Digitized by Google

Néronde en Forez. Ce travail n'était sans doute qu'un essai lequel fut remanié par son auteur et lu de nouveau à la Société, le 13 septembre 1783 ; ce travail n'a pas été imprimé (1), et nous le regrettons vivement, car les deux comptes-rendus de la Société littéraire, quoique très développés, ne fournissent pas un historique assez complet pour être utilisé. Il paraît que Delandine avait projeté de faire l'histoire du Forez; les trop nombreux écrits de ce littérateur l'en ont, sans doute, empêché. Andrieu termina la séance par la lecture de son discours de réception, dont le secrétaire Geoffroy détache le passage suivant :

« Un objet bien plus étonnant vient frapper mes regards. « Quoi, Messieurs, comme dans l'ancienne chevalerie, « vos tournois se font sous les yeux de la beauté ! Que « dis-je ? Elle ne dédaigne pas de descendre dans l'arène « et d'entrer en lice avec vous. Ce siècle est donc encore « celui des Sévigné et des Deshoulières ? Delphire en « fourniroit la preuve aux plus incrédules. Voyez-vous

Rhône. V page 114). Il est donc probable que cette exploitation ne fut pas reprise malgré le prospectus présenté par Bourdelin.

De nouvelles fouilles furent exécutées en 1861 et 1862, et, après avoir débarrassé les galeries des eaux qu'elles contenaient, on trouva les échafaudages et l'échelle qui aboutissait au fond des puits, en assez bon état de conservation ; mais ce travail fut de nouveau abandonné par suite de la trop petite quantité de minerai. Il y a à Chasselay une autre mine au lieu de la Caronnerie dont la galerie ne correspond pas à celles de Machy. Voyez aussi la *Notice historique sur les mines du Lyonnais, Forez et Beaujolais*, de Jars. 1782 (Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon, III. p. 438.)

(1) On trouve au n° 15811 du Catalogue Coste, une lettre de Delandine, de juillet 1819, offrant un opuscule sur Néronde tiré à 100 ex. Il s'agit probablement ici du *Prix de Néronde*, etc. Lyon. Mistral 1819. Il circule dans le Forez plusieurs copies de l'histoire de Néronde par Delandine ; c'est, de même que la plupart de ses ouvrages, un travail très superficiel.

Digitized by Google

« avec quelle grâce elle tient, tour à tour, l'aiguille de « Pallas, le compas d'Uranie et la lyre d'Euterpe. Rien « n'égaloit, dit-on, la beauté des vers de Sapho, Delphire « chante comme elle, mais, mieux qu'elle, elle sait se « faire aimer. »

Bourdelin, élu secrétaire pour le mois de mars 1782, débuta le 20 par la réponse qu'il devait à Andrieu pour son discours, et donna la parole à Le Maire qui, à son tour, entrait dans la Société. Cette allocution, qui portait sur la médecine et la chirurgie, fut suivie d'un fragment de la traduction d'Euler par Estournel, d'énigmes par Andrieu et d'observations sur l'aurore boréale du 22 mars par Tabard (1).

Il paraît que Domergue n'avait pu assister aux dernières séances, puisque Geoffroy n'avait pu lui dire le discours de réponse en usage. Il s'en acquitta à la séance du 9 mars et, nécessairement, fit un éloge excessif de la personne et des ouvrages du récipiendaire. L'orateur déplora la cessation des feuilles littéraires dirigées par Domergue qui étaient, dit-il, « l'asile des vers délicats. C'était un bosquet « charmant où l'on venait, dans la fraîcheur du matin, « entendre le doux ramage des rossignols qui s'essayoient « sur tous les tons et écoutoient un maître. » On voit qu'il était question ici, de la *Feuille littéraire de Lyon* (le 1 et le 15 de chaque mois, par Domergue ; à Lyon chez Louis Buisson), qui n'a paru que de 1773 à 1774 (2). Bourdelin répondit ensuite à Le Maire en le complimentant aussi sur les travaux de son art, puis, Tabard lut diverses inscriptions du parc d'Ermenonville. Il y en avait, paraît-il,

(1) Voyez, sur les aurores boréales, la notice lue à la Société d'agriculture de Lyon, par Tissier le 14 janvier 1831 (*Archives historiques et statistiques du département du Rhône*. XIII pages 218 à 224).

(2) Voyez Collection Coste, nº 12803.

Digitized by Google

dans tous les genres, tristes, gaies, simples et savantes. Elles furent copiées et déposées aux archives de la Société. La séance fut terminée par la lecture de la préface de l'ouvrage de Delandine, sur l'*Enfer des peuples anciens* (1).

L'Académie de Lyon ayant proposé pour un de ses prix en 1782, quels étaient et avaient été les aliments des grands peuples, relativement à la santé, à la force, à la durée de la vie et à la population, et n'ayant reçu aucun mémoire, Delandine communiqua, à la séance du 16 mars, ce qu'il avait préparé sur ce sujet, ne pouvant concourir, parce qu'il était membre de la compagnie. Ses mémoires, déposés dans les archives de cette compagnie, n'ont pas été publiés. La Société littéraire eût donc la primeur de leur lecture.

Après avoir entendu Estournel développer, dans un mémoire de peu d'étendue, l'utilité de l'analyse algébrique et la démontrer par la solution de trois problèmes, la Société termina la séance par une fable de Domergue et des vers d'Andrieu.

Celle du 23 mars ne présenta pas moins d'intérêt par ses travaux sérieux : Le Maire y commença la série de ses démonstrations anatomiques, continuées les 20 et 27 avril, 18 mai et 8 juin, puis Delandine vint faire part du compte-rendu dont il avait été chargé à l'Académie sur un mémoire de Geoffroy intitulé : *Recherches sur le rétablissement des lettres en France*. Ce mémoire, dont le manuscrit n'existe plus dans la bibliothèque de cette compagnie, et dont le souvenir même eût été perdu sans cette circonstance qui permit à

(1) *L'Enfer des peuples anciens*, etc., etc. A Paris, rue et hôtel Serpente. 2 vol. brochés. Voyez, dans le *Journal de la langue française* de Domergue, n° du 15 janvier 1585, le compte-rendu, par Domergue, de cet ouvrage. Dans le catalogue des livres imprimés des académiciens de Lyon, cet ouvrage est marqué comme publié à Paris, Cuchet, 1784, 2 vol. in-12. Il fut imprimé chez Gueffier, rue de la Harpe.

Digitized by Google

la Société littéraire d'en avoir la première lecture, développe la pensée de trois époques assignées par l'auteur à cette renaissance : la première sous Charlemagne, la seconde sous Charles V et la troisième sous Richelieu. Après qu'Andrieu eut communiqué une pièce de vers adressée à des quêteuses, Delandine reprit la parole pour la continuation de sa lecture sur les divinités infernales.

Le mois de mars, après interruption d'une séance à l'occasion de la solennité de Pâques, est présidé par Delphire qui remercie la Compagnie de son installation et complimente l'abbé Mongez, secrétaire de l'Académie de Lyon, et Dessertine, avocat du roi et directeur de l'Académie de Villefranche, lesquels assistent à la séance (1). Elle communiqua ensuite deux lettres sur le Coucou en réponse à une autre lettre insérée dans un numéro de mars du *Journal de Paris* (2). Puis Geoffroy revint sur le livre des *Déduits* de Gace de la Bigne dont il avait été déjà question l'année précédente. Dessertine donna ensuite un fragment sur Orion tiré d'un ouvrage qu'il avait entrepris sur la mythologie. Cette séance fut terminée par des vers d'Andrieu sur le prône d'un curé de campagne, par une pièce de vers de Domergue « meilleure à lire dans un comité d'hommes « que dans une assemblée où se trouvent des femmes, » par un rêve intitulé l'*île de la Cythère* de Delandine et par des observations sur la neige de Tabard.

Moins remplie fut la séance du 13 avril où Estournel lut un extrait de l'ouvrage de Trincano sur l'arithmétique. L'abbé Tabard y continua ses observations sur la neige, et de Montluel de l'Académie de Lyon y fit la commu-

(1) Voyez les notices à la fin de cette étude.

(2) Nous n'avons pas trouvé cette lettre ; il y a peut-être ici quelqu'erreur d'indication.

Digitized by Google

nication d'un rapport de l'Académie des sciences, « sur un objet intéressant pour les associés. » Delphire a omis de nous indiquer le sujet de cette communication laquelle donna lieu à la lecture, par Delandine, d'une lettre de Morand (de l'Académie des sciences), sur la même question (1).

Le Maire reprit le 20 avril la suite de son cours d'Ostéologie après que Tabard eut répété la communication précédente, prouvant ainsi combien il avait étudié et retenu les savantes démonstrations de son collègue ; ensuite Estournel démontra un problème d'algèbre. L'aridité de ces travaux, en présence d'une femme, n'empêcha pas les sociétaires de continuer sur le même diapason : Domergue annonça une nouvelle édition de sa grammaire, Tabard continua la série de ses observations sur la neige et Bourdelin lut un mémoire sur les *causes du progrès et de la décadence des manufactures de Lyon.*

Un littérateur, sans doute, l'abbé Bertholon, ayant eu l'intention de concourir pour le prix que l'Académie de Lyon avait proposé sur ce sujet (2), avait envoyé son mémoire à notre associé pour avoir son opinion. Bourdelin fit un travail complet où, après avoir raconté le dévelop-

(1) Morand était l'aïeul de Madame Delandine.

(2) *Quels ont été les principes qui ont fait prospérer les manufactures qui distinguent la ville de Lyon ? Quelles sont les causes qui peuvent leur nuire ? Quels sont les moyens d'en maintenir et d'en assurer la prospérité ?*

Le prix de 600 livres, dont l'abbé Raynal avait fait les fonds fut décerné, en 1784, à l'abbé Bertholon ; Mayet, de Lyon, directeur des fabriques du roi de Prusse, assesseur à la Chambre royale des manufactures à Berlin, obtint l'accessit, et l'Académie fit mention honorable à un mémoire ayant pour épigraphe : *Viri lugdunenses commerciis regundis.* Le mémoire de l'abbé Bertholon a été imprimé à Paris, en 1782 et à Montpellier en 1787 (*Tablettes chonologiques* par Péricaud, 1782 ; *Histoire de l'Académie de Lyon* par Dumas, I page 208).

Digitized by Google

pement de l'industrie lyonnaise, il indiqua pour causes de sa décadence, la guerre, les lois somptuaires établies chez l'étranger et chez nos voisins, les prohibitions de nos étoffes parmi eux, la sortie des ouvriers, l'établissement de manufactures analogues ailleurs, la cherté des denrées et des loyers, les impôts multipliés et, par conséquent, l'augmentation sur les prix des objets de notre commerce, la fraude trop commune, les échantillons envoyés dans le dehors ainsi que les soies teintes et le peu d'encouragement donné aux inventions utiles.

Delandine communiqua, le 27 avril, le mémoire de de Montluel sur les engrais. Cette communication fut suivie d'une nouvelle démonstration d'ostéologie par Le Maire, précédée, comme l'avait été celle du 20, par un résumé de la leçon précédente fait par l'abbé Bourdelin. Domergue, par un extrait de la grammaire, et Geoffroy, par un mémoire sur la langue arabe, terminent la séance.

Geoffroy avait eu l'idée de traiter cette question à propos d'une inscription double qui se remarquait sur un vase ancien en forme d'urne et en bois, et s'étendit plus longuement sur ce sujet à la réunion du 4 mai. Il est inutile d'entrer dans des développements à l'égard de ce travail puisqu'on peut encore le lire dans les manuscrits de l'Académie de Lyon (n° 116 du *Catalogue de la bibliothèque de l'Académie*; page 116 et n° 724 de celui de Delandine) à laquelle il fut préalablement offert. Geoffroy ne fit jamais partie de cette compagnie, quoiqu'il lui eut envoyé, probablement pour y entrer, un certain nombre de mémoires (1).

(1) Voir à cet égard, sa notice à la fin de cette étude, et ne pas le confondre avec l'abbé Geoffroy, ancien professeur d'éloquence au collége de Louis-le-Grand, de l'Académie de Caen, à Semur, membre associé de l'Académie de Lyon.

Digitized by Google

Du reste, les mois de mai et de juin 1782 figurent parmi les mieux occupés de l'année académique.

L'abbé Bourdelin se fit remarquer par des recherches qu'il avait faites à l'égard d'une prétendue prophétie de S. Malachie qui, selon quelques personnes, se rapportait au voyage que le pape, alors régnant, Pie VI, avait entrepris à Vienne en Autriche (1).

S. Malachie, archevêque d'Armagh, en Irlande, mort à Clairvaux en 1148, a eu pour biographe S. Bernard, qui n'a fait aucune mention des prophéties en question. Bourdelin fait remarquer que les allusions aux papes, avant 1590, époque du conclave d'où sortit Grégoire XIV (Sfrondati), sont conformes à l'histoire, tandis que, depuis cette époque, elle deviennent plus difficiles. Cependant quelques-unes ont réussi; telle est, par exemple, celle relative à Alexandre VII, *montium custos*, qui prit six monts dans ses armes, et qui établit les monts de piété. *Peregrinus apostolicus* se rapportait à Pie VI et véritablement, si Bourdelin ne fut pas mort en 1783, il l'eût vu quitter ses Etats le 20 février 1798 et venir mourir à Valence (2).

Quoiqu'il en soit, Bourdelin attribue ces prophéties à un moine flamand nommé Wiou qui les édita pour faciliter l'élection du cardinal Simoncelli, compétiteur de Grégoire XIV.

Une autre communication de cet associé se rapporte aussi à un fait historique; ce sont des vers composés par lui et attachés à un bouquet offert par un jeune enfant à la

(1) Pour traiter de projets hostiles à l'Eglise avec l'empereur Joseph II, sans l'intermédiaire de la diplomatie: cette démarche paraît n'avoir obtenu aucun succès.

(2) Le 28 août 1799. Voyez : *Pie VI dans les prisons du Dauphiné*, par Mademoiselle Aimée-Marie de Franclieu. Grenoble et Paris, 1878.

Digitized by Google

grande duchesse de Russie, Marie Fœdowrna, qui accompagnait le grand duc Paul Petrowitch, depuis empereur, voyageant tous les deux à Lyon sous le nom de comte et comtesse du Nord.

Mais ce qui donne lieu à une attention toute particulière sur la personnalité de Bourdelin, c'est la conception, réalisée de nos jours, qu'il présenta dans la séance du premier juin 1782. Nous sommes forcé ici de transcrire *in extenso* le procès-verbal rédigé par Tabard pour qu'il ne reste aucune incertitude :

« M. Bourdelin a communiqué l'idée qu'il a conçue « d'une nouvelle poste la plus prompte qu'il soit possible; « le moyen ingénieux qui opéreroit cet effet fait désirer « que la conception soit justifiée par le succès. L'espérance « d'être utile par des moyens qui n'ont pas encore été pra- « tiqués doit être un motif d'encouragement à notre con- « frère pour donner à son idée le développement et les « formes dont elle est susceptible. Une idée heureuse, ne « fut-elle utile que dans la moindre de ses parties, est un « germe d'où il peut sortir un jour des effets aussi éton- « nants que tous ceux dont nous avons le spectacle dans « l'électricité.

« Les hommes, à force de recherches et de travaux, sont « parvenus à manier impunément la foudre et à se fami- « liariser en quelque sorte avec ce terrible météore; seroit- « il impossible d'assujétir à nos besoins le feu électrique « qui en est la base, et d'étendre, pour ainsi dire, le « domaine de l'ouie ou du toucher, aussi loin que celui de « la vue, ou d'en tirer les mêmes effets ? Seroit-il impossi- « ble de transmettre avec rapidité la pensée que nous fai- « sons voyager loin de nous; d'abréger le tems des com- « munications, de supprimer les embarras des moyens qui « nous attachent au sol que nous foulons; *en un mot de*

Digitized by Google

« *transmettre en quelques minutes, ce que nous ne pouvons faire* « *connoître jusqu'ici qu'au bout de plusieurs heures ou de plu-* « *sieurs jours ?* Si c'est à l'esprit qu'il appartient de dicter « ses loix, n'en doutons point, le moyen ingénieux de « notre confrère nous dégagera un jour des entraves qui « le captivent, et en réduisant la matière à la fonction d'un « véhicule plus prompt et plus apte, il établira l'intelli- « gence dans tous ses droits. »

Evidemment Bourdelin avait trouvé en 1782 un « moyen ingénieux » de communiquer d'un point à un autre à l'aide de l'électricité. Le mémoire qu'il rédigea dans ce but n'a pas été conservé.

Andrieu fit aussi des vers en l'honneur du comte et de la comtesse du Nord, et ils nous sont restés ; ils ne nous consoleront pas de la perte du mémoire de Bourdelin.... Néanmoins les voici :

Illustre voyageur dont l'active jeunesse
Dans l'art des rois veut se former,
Voyez dans nos remparts que vous savez charmer
Eclater les transports d'une vive alégresse;
Le François est fait pour aimer :
Sans sortir de nos murs vous pouvés le connoître,
Un grand homme, un héros, sur son cœur a des droits;
Il aime surtout les grands rois ;
Jugés s'il sait chérir son maître.
Aux rives du Wolga, lorsque de vos sujets,
Votre présence un jour causera le délire,
Vous vous dirés, peut-être avec quelques regrets:
En France quand je voyageois,
J'étois déjà dans mon empire.
Achevés de remplir vos glorieux projets.
Pierre vit nos climats ; vous marchés sur ses traces.
Vous aurés de plus grands succès ;
Vous voyagés avec les grâces.

Digitized by Google

Ces vers ont été imprimés puisqu'Andrieu en distribua un exemplaire à chacun de ses collègues; Chassaignon même versifia sur les mêmes personnages; ses vers furent communiqués à la Société dans la séance du 25 mai, par Geoffroy.

Andrieu lut aussi, à cette séance du 1er juin, un impromptu et des couplets à l'occasion du début d'un acteur dans la comédie du *Tonnelier*.

Suivant son habitude, Delandine fut le plus fécond. Il communiqua d'abord un mémoire au Conseil d'Etat pour les habitants et justiciables de Néronde privés de leur justice depuis 1773; puis, il continua la lecture de son ouvrage sur les dieux infernaux; enfin, il donna connaissance du mémoire qu'il avait rédigé sur les prix ou questions proposées par les diverses académies de l'Europe (1).

Cet associé avait été chargé d'une communication fort réjouissante. Il paraît que Riboud, établi à Bourg, s'était permis de demander à ses anciens associés de désigner des noms parmi lesquels il put choisir « pour l'être intéressant « qui alloit être le premier gage de sa paternité. » Tous les membres s'empressèrent dans ce grave concours; Delandine recueillit les avis et les transmit à Riboud. Le nom qu'ils recommandaient avec le plus de complaisance était celui de *Palzaimir* qu'ils avaient fabriqué avec trois mots soi-disant celtiques : *pal* roc, *zai* fort, *mir* don, et qui signifiait *don de roc fort* par allusion à *Roccofort*, nom de famille de l'épouse de Riboud !

L'enfant, dont on s'occupait ainsi avant sa naissance, vint au monde le 1er août 1782 et justifia les espérances

(1) Ce devait être le commencement de l'ouvrage qu'il a publié en 1787 sous le titre de *Couronnes académiques*. Voyez la notice et la bibliographie de Delandine à la fin de cette étude.

Digitized by Google

paternelles, ce fut Jean-Bernard Riboud, depuis conseiller à la cour de Lyon. On pense bien que le nom de *Palzaimir* ne lui fut jamais imposé, et il dut rire bien fort lorsqu'arrivé à l'âge de raison, il apprit à quel danger il avait échappé non sans la bonne volonté des amis de son père (1).

L'envoi des sociétaires fut bien accueilli, et Riboud y répondit le 29 juin par l'épître suivante (2) :

La nature me cache encore
Cet être auquel chacun de vous
A prodigué des noms si doux ;
C'est la fleur sur le point d'éclore.

Je vais dans un moment, jouir
Du titre précieux de père,
Et, sous mes regards, la carrière
D'un nouvel homme va s'ouvrir.

On l'aime avant de le connoître ;
Sous d'heureux auspices formé,
Et par gens de lettres nommé,
Il doit se hâter de paroître.

Pour lui, que puis-je désirer,
Sinon, qu'à ses parrains semblable,
Instruit, laborieux, aimable,
Comme eux, il se fasse admirer ?

(1) Voyez de Philibert Le Duc : *Testament de Guichenon précédé d'une notice biographique et suivi d'une généalogie.* Bourg en Bresse, 1850, page 54.

Riboud épousa à Lyon Marie-Catherine Roccofort le 21 avril 1781 ; il en eut sept enfants dont quatre vivaient encore en 1850.

(2) Cette pièce a déjà été publiée dans *Thomas Riboud et la Société littéraire de Lyon en 1778*, par Ph. Le Duc (*Revue du Lyonnais*, nouvelle série, tome III, pages 427 à 428). Mais le texte de M. Ph. Le Duc n'étant pas exactement le même que celui qui a été transcrit sur les procès-verbaux, nous la donnons toute entière pour qu'on puisse mieux constater les variantes.

Digitized by Google

Qu'il ait un jour, ô Delandine !
Ton esprit, ta facilité;
Que surtout ta vivacité,
Dans son caractère domine !

Qn'il ait ton goût pour les sciences,
Tes lumières, mon cher Geoffroi,
Et qu'en utiles connaissances,
Il soit aussi riche que toi !

Que dans les langues il vous suive
Maire, Domergue, Bourdelin ;
Que comme vous, il parle, écrive
Et le françois et le latin !

Comme Tabard, qu'il étudie
De la nature les secrets !
Puisse-t-il faire les progrès
D'Andrieu dans la poésie !

Comme vous tous, c'est mon désir
Qu'il prenne la douce habitude
Et du travail et de l'étude !
Il connoîtra le vrai plaisir.

Sexe auquel nous rendons les armes,
Si cet enfant vous appartient,
Il n'en aura que plus de charmes :
A mes vœux, je ne change rien.

Oui, vous pouvez à la beauté
(Témoin la fameuse Héloïse)
Unir la science permise
Et toute belle faculté.

Pour une fille, je désire
Gaîté, douceur et sentiment.
Puisse le ciel en la formant,
Lui donner l'esprit de Delphire.

Garçon ou fille peu m'importe ;
Tout enfant sera bien reçu,

Digitized by Google

Pourvu qu'en naissant il apporte
Le germe heureux de la vertu.

Qu'il aura de droits pour me plaire,
Si j'observe chez lui vos goûts,
Et si sa principale affaire
Est d'être un jour digne de vous.

Chers amis, votre complaisance
Est d'un très grand prix à mes yeux;
Un autre vous l'auroit dit mieux,
Mais vous savez que je le pense.

Estournel continua ses lectures sur les mathématiques et sa traduction d'Euler, de même que Domergue sur sa grammaire. Quant à Geoffroy, toujours très assidu, nous trouvons les mémoires suivants :

Une analyse raisonnée de l'ouvrage de Paucton (1) sur les pyramides d'Egypte ; des observations sur les inscriptions d'une pierre tombale existant aux Minîmes de Lyon et enfin un plaidoyer qu'il fit en faveur de Domergue et de quelques uns de ses associés pour la difficulté qu'il éprouva dans l'entreprise de cours publics à Lyon, sous le nom de Lycée (2).

(1) *Alexis-Jean-Pierre Paucton*, mathématicien, né à Lusson le 10 février 1732 ou à La Baroche-Gondoin en 1736, mort le 15 juin 1798. Son ouvrage sur les pyramides fut jugé un galimathias algébrique par Montucla.

(2) Quelques savants et artistes s'étaient réunis pour donner presque gratuitement des cours *publics* de langue française, italienne, anglaise et allemande, de mathématiques, de dessin, de musique vocale et instrumentale, de danse, d'escrime, de belle écriture, etc. Malgré le zèle et le sacrifice des professeurs pendant dix-huit mois, il ne vint qu'un petit nombre d'élèves et les associés crurent devoir transporter le siége de l'établissement chez Domergue. Il paraît que le premier directeur de l'entreprise, qui fut celui qui en paralysa particulièrement le succès, forma diverses réclamations. Geoffroy fut l'avocat des associés.

Digitized by Google

Enfin, Tabard donna une étude et des vers sur les girouettes et leur emploi et des observations sur un phénomène lumineux que les physiciens de son temps nommaient verges.

Nous passons à présent à l'analyse des travaux de l'année 1783, en remarquant que ceux de 1782 se terminèrent le 29 juin.

1783

La Société ne reprit ses séances qu'au 22 mars par diverses communications de Delandine, qui se liaient à celle qu'il avait faite l'année précédente, d'une notice raisonnée des sujets de prix proposés par les Académies de l'Europe. Le baron de Servières (1) avait étendu le plan de Delandine en préparant un ouvrage qui eût été la monographie complète de la constitution, de l'histoire et des travaux de toutes les Sociétés académiques de l'Europe. Le secrétaire Geoffroy, prévoyant bien qu'un aussi vaste plan n'aboutirait pas, en donna les principaux traits. C'est à cette séance que Béraud donna lecture de son plaidoyer pour la veuve Garinaud ; puis le secrétaire communiqua et transcrivit dans le procès-verbal un tableau des diverses immersions et émersions de l'éclipse de lune du mardi 18 mars, observées à Lyon par de Zach, professeur de mécanique, des Académies de Marseille et de Dessau, membre associé de celle de Lyon.

(1) Ce baron de Servières devait être un fils ou un parent de Gaspard, Grollier de Servières, né en 1676, mort en 1745, qui publia le *recueil d'ouvrages curieux de mécanique*, ou *description du cabinet du Nicolas Grollier de Servières*. Voyez : Spon, page 205 ; Dumas, *Histoire de l'Académie* (I page 247); *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*, etc.

Digitized by Google

La séance du 29 mars s'était ouverte par l'étude de deux questions importantes de mathématiques par Estournel et par la lecture d'une pièce de vers sur six mots baroques, présentée par une dame, de Béraud, lorsque les travaux furent suspendus par l'annonce de la mort de Bourdelin. L'amitié la plus vive, était le partage des membres de la Société qui, sans doute, tenaient à justifier la devise qu'ils s'étaient donnés; car on en vit alors le témoignage. Un véritable concert de louanges accompagna la mémoire de cet homme de bien et des discours en forme d'hommage en son honneur furent prononcés à la Société par Geoffroy, par Béraud et par Delandine. Ces amis y exprimèrent les sentiments véritables de la douleur et des éloges trop bien sentis pour qu'ils ne fussent pas mérités. A la séance suivante, Tabard, Andrieu et Le Maire se joignirent à leurs amis par des productions littéraires en l'honneur du défunt et il fut décidé, à la même séance, que l'éloge historique de Bourdelin par Delandine serait imprimé aux frais de la Société et qu'on en agirait de même pour tous les membres ordinaires, alors même, qu'ayant été forcés de quitter Lyon par les circonstances, ils auraient continué à correspondre avec la compagnie.

Estournel continua le 12 avril, la communication de ses travaux mathématiques et Delandine présenta, pour la candidature du pasteur Frossard (1), le prospectus de la traduction des sermons d'Hughes Blair qui fut accueillie avec faveur. Aussitôt après Domergue, secrétaire pour ce mois, annonça que Vial, qui venait d'être nommé écuyer de l'Académie du Roi, désirait y réunir la maison d'éducation qui était venue, comme on l'a vu plus haut, échouer précisément chez lui. Il termina la séance par la lecture de

(1) Voir sa notice à la fin de cette étude.

Digitized by Google

la pièce suivante adressée à un prince étranger (peut-être le duc de Glocester) en lui présentant un exemplaire de sa *grammaire simplifiée* :

Vous qui reçûtes en partage
Du cœur et de l'esprit les nobles qualités,
Vous qui, né prince, êtes savant et sage,
Et qui, simple mortel, à nos yeux enchantés,
Seriez encore l'objet de notre hommage :
Daignez accorder vos bontés
A ce livre, enfant de mes veilles,
Qui de la langue des Corneilles
A la logique asservit les beautés.
Mais à quoi mon orgueil m'engage !
Une simple grammaire est un bien froid ouvrage
Pour vous qui, sur le Pinde inscrit,
Faites parler la raison et l'esprit
Dans toute sorte de langage.

Ce fut une séance intéressante que celle du 19 avril : Un mémoire sur les divinités Panthées du P. Gourdin, bénédictin, bibliothécaire de Saint-Ouen à Rouen (1), la présence de Frossard avec une communication par lui sur la Société littéraire et philosophique de Manchester, un sermon sur la mort, par Delandine, suffisaient déjà amplement pour occuper les sociétaires lorsqu'il plut à ce dernier, sans doute pour distraire la compagnie de sa lecture trop sérieuse, de dire une composition poétique de son épouse. Cette pièce, tout en nous indiquant précisément que Delphire était bien Madame Delandine, nous fournit en outre un exemple de son genre littéraire :

(1) Ce mémoire est dans les manuscrits de l'Académie de Lyon, dont le P. Gourdin fut membre associé en 1785 ; *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*, par Delandine, n° 724-25.

Digitized by Google

VERS A MON MARI QUI M'AVOIT ENVOYÉ, DANS SON ABSENCE, SON PORTRAIT ET L'UN DE SES OUVRAGES.

Par ton envoi les jours sont raccourcis,
Et, tour à tour, ton portrait, ton ouvrage
Ont mes baisers, ont mon hommage ;
De ton absence ils calment les ennuis.
L'un me peint bien ton âme vertueuse,
Et dans l'autre je vois ton sourire enchanteur ;
L'un flatte mon esprit, l'autre charme mon cœur :
Mais ce n'est qu'avec toi que je puis être heureuse (2).

Quelques problèmes d'Estournel, une lecture de Geoffroy, la rédaction de nouveaux articles de règlement et le vote sur la candidature de Frossard, occupèrent la réunion du 26 avril et, avec Delandine pour secrétaire, nous abordons le mois de mai dont les comptes rendus ne remplissent pas moins de 35 pages dans le registre des procès-verbaux.

Cette analyse nous entraînerait un peu loin et nous nous bornerons à signaler les principaux traits.

3 Mai. — Mémoire d'Estournel relevant une erreur de Bezout; traduction de l'italien, par Geoffroy; communication par le secrétaire sur l'ouvrage du baron de Servières; mémoire traduit de l'italien par Estournel sur la ville de Todi en Ombrie (1); inscription du piédestal de la statue du général de Lacy à Vienne, par Frossard.

(1) On trouvera à la fin de la notice sur Madame Delandine d'autres vers placés par elle au bas d'un portrait de son mari en 1789.

(2) Sur la route de Pérouse à Rome. Estournel, à propos de l'histoire de cette ville, dit que Voltaire a eu tort d'accuser les Français seuls d'antropophagie vis-à-vis de leurs ennemis politiques, au sujet du meurtre du maréchal d'Ancre. L'orateur cite des exemples d'atrocités commises par les habitants de Todi sur le corps d'Attobello et par les habitants de Florence sur les cadavres des partisans de Gauthier de Brienne, duc d'Athènes.

Digitized by Google

10 Mai. — Lecture du discours prononcé par Brisson, inspecteur des manufactures de Lyon et de la province, à l'ouverture d'un cours gratuit de teinture fondé par de Flesselles, entreprise qui n'eut pas de succès (1) ; lettre du docteur Blair par Frossard ; lecture d'une lettre de Riboud, annonçant que la Société littéraire de Bourg s'accroît et que le duc Bourbon s'en est déclaré protecteur ; communications par Geoffroy et Delandine chargés, par un comité de citoyens, de recueillir dans les publications, les inventions utiles ; lectures de mémoires de jurisprudence, l'une par Béraud et l'autre par Delandine ; discours d'anniversaire de la création de la Société par Domergue, élu pour remplir cet office ; lecture par Geoffroy d'un extrait de la grammaire simplifiée de Domergue ; discours de réception de Frossard et réponse par Delandine ; proposition par le sieur Imbert, envoyé par le prieur des chartreux de Lyon, de faire tous les essais hydroscopiques qu'on voudra et nomination de Geoffroy et Frossard pour assister à ces expériences.

On voit ainsi que nos jeunes sociétaires n'étaient pas embarrassés pour former leur ordre du jour et que les orateurs ne faisaient pas défaut.

17 Mai. — Nouvelle communication par Delandine relative à l'ouvrage du baron de Servières ; mode de tracer le renflement des colonnes et éloge de l'architecte Guarini, par Estournel ; lecture d'un sermon tiré du docteur Blair par Frossard ; communication sur les

(1) Brisson cite, parmi les teinturiers qui s'étaient distingués à Lyon : Roulet, Dubois, Girardon et Goudret. *Antoine-François Brisson*, né à Paris le 25 octobre 1728 était membre de l'Académie de Lyon. (Voyez : *Histoire de l'Académie de Lyon*, par Dumas, I p. 314-315 et le *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*.

Digitized by Google

académies d'Italie, par Geoffroy; mémoire de Morel (1) sur une question de grammaire communiquée en partie par Domergue. MM. Gauthier, de Bourg en Bresse, assistaient à la réunion.

24 mai. — Nouvelles communications sur l'ouvrage du baron de Servières; lecture d'une lettre de Seguier de Nîmes, envoyant divers ouvrages à la société, par Delandine; lecture des lettres de nomination de Dessertine, avocat du roi à Villefranche, comme membre associé externe, en date du 26 avril 1783; dissertations par Frossard et Le Maire sur des sujets de médecine; lecture d'un sermon de Blair par Frossard; communication par Delandine, de son éloge de l'abbé Devernay, curé de Néronde (décédé en 1777); enfin, lecture par le marquis de Bellescize (2) d'une pièce de vers où il prouve que le siége de l'âme est dans les yeux. Le secrétaire citant l'orateur dit : « C'est dans les yeux que le désir se peint. »

L'embarras qui vient les ternir
Annonce l'amante attendrie;
Le mistère est de la partie
Ils se ferment par le plaisir.
. . . . . .
. . . . . .
C'est par les yeux que la coquette agace
C'est par les yeux qu'on se déclare amant
C'est par les yeux qu'on se défend
Ei c'est bien par eux qu'on se rend.
Le masque excusoit mon audace
Quand certain soir ils devinrent si vifs,
Je crus jouir par des sens plus actifs.

(1) *Pierre Morel*, né à Lyon en 1723 est mort le 10 mai 1812. Il était le frère aîné de Jean-Marie M. le célèbre architecte paysagiste.

(2) Voyez les notices à la fin de cette étude.

Digitized by Google

Ce sont mes yeux qui de ma vie
Assureroient le plus beau jour
S'ils pouvoient dans ceux de Sophie
Porter et retrouver l'amour.

31 mai. — Divers problèmes de géométrie et de mathématiques par Estournel et de mécanique par Tabard ; lecture par Geoffroy de son éloge de Boileau, couronné de l'accessit à l'Académie de Villefranche en 1778, diverses communications par Frossard.

Tabard est élu secrétaire pour le mois de juin ; ses comptes-rendus sont non-moins longs que ceux de Delandine et atteignent 22 pages. Néanmoins les lectures offrent en général peu d'intérêt. Delandine, le plus assidu, communique les tributs de Dessertine, qui consistent en extrait de son histoire des dieux de la fable et de réflexions sur l'éducation, puis des vers de Domergue. Pour son compte il lit une idylle intitulée *Thamon et Cletonne*, et s'étend assez longuement dans une dissertation à propos d'une tombe trouvée à Paris dans les fondations de l'ancien hôtel de Condé.

Estournel, après avoir communiqué de nouveaux problèmes d'optique et de trigonométrie, donna lecture, le 28 juin, de sa réponse à une lettre qui lui avait été adressée par l'abbé Mongez, de l'Académie de Lyon, pour l'inviter à aller examiner le bateau à vapeur du marquis de Jouffroy et à assister au premier essai. Estournel, qui connaissait, dit-il, déjà cette machine, par les rapports de personnes en état d'en juger, explique « qu'il doit s'abstenir d'un examen qui dé-
« montreroit peut-être aux intéressés combien ils auroient
« mieux fait de s'assurer de son succès par de bons calculs et
« de s'adresser à des mécaniciens entendus qui auroient pu
« obtenir de cette machine, dans la circonstance où l'ac-

Digitized by Google

« tion du feu est employée, tout l'effet qu'on en peut at-
« tendre. » Estournel semble enfin critiquer ceux qui ont construit cet ouvrage (1) comme n'ayant pas les connaissances suffisantes pour cela.

Le nouveau bateau, qui ne mesurait pas moins de 46 mètres de longueur, sur 4,50 de largeur, remonta de Lyon à l'Ile-Barbe le 15 juillet 1783 et acte en fut dressé, pardevant notaire, sur la déclaration de Laurent Basset, lieutenant de police de Lyon, de l'abbé Mongez, de Delandine, de Charles-Joseph Mathon de la Cour, de Claude-Antoine Roux, de Gabriel-Etienne Le Camus, avocat au parlement, de Jean-Baptiste Salicis, curé de Vaise, et de son neveu Jean-Baptiste (2).

On voit qn'Estournel accueillit avec défiance cette expérience qui, sans réussir alors d'une manière complète, ne devait aboutir, avec l'américain Robert Fulton, qu'en 1807. Nous pensons avec notre sociétaire que le peu d'habilité des constructeurs français devait paralyser nécessairement la portée de l'invention, en ne lui fournissant pas toutes les ressources scientifiques d'une mécanique savante. La France s'est trop longtemps laissée battre sur ce terrain par l'Angleterre et par l'Amérique; naguère encore il fallait aller chercher à l'étranger certaines machines-outils. A présent nous sommes sûrs de pouvoir lutter avec avantage, grâce aux écoles qui ont été fondées et à la formation d'une pléiade d'ingénieurs-constructeurs du plus grand mérite.

Nous trouvons trois lectures de Frossard sur ses sermons ou ceux de Blair, la notice de Geoffroy sur la république

(1) Ateliers de chaudronnerie de MM. Frèrejean.

(2) *Mémoires de la Société littéraire de Lyon*. Année académique 1861-62. *Notice historique sur l'invention de la navigation à vapeur*, par le marquis de Bausset-Roquefort, pages 252 à 288.

Digitized by Google

de Lucques et ses réflexions sur le déluge, ainsi que le commencement des mémoires de Le Maire sur les nerfs, et enfin, comme dernière communication du mois de juin, celle d'Andrieu relative à des moulins à vapeur, établis par l'abbé d'Arnal, à Nîmes.

La charge de secrétaire pour le mois de juillet est dévolue à Geoffroy, qui s'en acquitte avec une grande conscience quoique le nombre des lectures ait un peu diminué. Ainsi, après avoir noté une solution nouvelle de trigonométrie par Estournel, il est obligé, pour occuper l'auditoire, de raconter le 6, un voyage qu'il fit à Autun, en 1781, à un moment où les fouilles mettaient à jour un très grand nombre d'antiquités. Les attributions de Geoffroy sont erronées ; toutefois, il est curieux de savoir qu'à cette époque on travaillait encore à la démolition de la scène du théâtre romain, qu'il appelle un cirque. Un éléphant avec une femme assise, bas-relief qu'il décrit et dont il constate lui-même la mauvaise conservation, n'était probablement autre chose qu'une vache ou une cavale avec un veau ou un poulain de bas âge servant de marchepied à la déesse EPONA, protectrice de ces animaux. Le musée lapidaire d'Autun, nous écrit notre savant confrère M. Bulliot, président de la société Eduenne, qui a bien voulu nous donner quelques éclaircissements sur la dissertation de Geoffroy, le musée d'Autun, disons-nous, possède plusieurs de ces représentations ordinairement très grossières ; le *Pluton*, d'un travail gaulois, dont nous entretient Geoffroy, devait être un lare gallo-romain. Ce qu'on a pris pour une couronne, placée sur son genou droit, n'était certainement que la patère ronde, avec ou sans un fruit au milieu, que ces sortes de génies tiennent ordinairement à la main. Les musées d'Autun et de Lyon en offrent de nombreux exemples. Il est question aussi d'un cerbère à trois têtes qui peut laisser des doutes

Digitized by Google

quoiqu'il ne soit pas inadmissible, nous dit M. Bulliot; mais on trouve plus souvent le chien ou le bélier. C'était, peut-être, un Mercure avec le bélier en laisse, comme on en a plusieurs sur des pierres analogues. Ces antiquités, avec un grand nombre d'autres, étaient dans le cabinet d'un amateur du nom de Moreau (1).

Geoffroy regrette aussi une ancienne porte dont la démolition avait été ordonnée par les magistrats municipaux de la ville par la seule raison qu'elle ne s'alignait pas avec la route; en effet, ce monument a disparu complètement.

La séance du 13 a un ordre du jour plus varié : on y remarque une communication de Dessertine sur les Dieux de la fable lue par Delandine, et une dissertation de Tabard sur une cristallisation ferrugineuse; puis Andrieu vient avouer comment la comédie d'*Anaximandre*, par son homonyme avec x, lui est attribuée. Pour faire cesser une semblable erreur, il a composé la pièce suivante, qu'il soumet à la Société :

Aimable auteur d'Anaximandre,
Parent, rival, ami, qui m'êtes inconnu;
Vous que je n'ai jamais vu,
Mais dont le vers facile et tendre,
Sur notre scène bien rendu,
A mon oreille encor semble se faire entendre;
Pardonnez si je viens vous rendre
Un hommage qui vous est dû,
Et qu'injustement j'ai reçu;
De votre trône il me faut bien descendre.

(1) Il y avait à Autun plusieurs familles de ce nom; Les Moreau, les Moreaux, ceux d'Aligny, etc. Aucun indice ne peut nous signaler, pour le moment, le nom du collectionneur dont parle Geoffroy. Il y en avait plusieurs à cette époque à Autun et le nom de Moreau n'est pas cité parmi eux (Note communiquée par M. Bulliot).

Digitized by Google

Le public trompé par un nom,
Qui du tems, grâce à vous, doit dédaigner l'outrage,
Voyant représenter votre charmant ouvrage,
Dans son transport voulut attacher sur mon front
Les lauriers qu'à l'Auteur décernoit son suffrage.
Je m'en défendis, mais en vain;
Sans le vouloir, nouveau Batylle,
J'avois fait les vers de Virgile,
Et, malgré moi, j'étois un poète divin.
Il tînt à peu, même encore j'en frissonne!
Que le parterre, envers moi trop cruel,
Pour honorer l'auteur, ne portât ma personne
Sur les marches de cet autel,
Où les trois sœurs tressent votre couronne.
Mais elles auroient rejeté.
L'usurpateur d'une fable gentille :
C'est peu du nom, pour en être fêté,
Il faut être de leur famille (1).

La lecture faite par Delphire d'une pièce de vers intitulée : *A tous les penseurs, salut*, de Madame de Beauharnais (2) termina la séance. Selon Madame Delandine cet ouvrage était la première production de cet auteur.

(1) Cette pièce a paru dans le *Journal de Paris*, du 1er octobre 1783 ; elle fut aussi déposée dans les archives de la Société.

(2) *Marie-Anne-Françoise Mouchard*, *comtesse de Beauharnais*, dite *Fanny*, née à Paris en 1738, y est morte le 2 juillet 1813. Elle était fille d'un receveur général des finances et se maria fort jeune au comte de Beauharnais, oncle d'Alexandre (qui fut le père d'Eugène, duc de Leuchtemberg, prince d'Eichstedt) et de François. Séparée bientôt de son mari, elle se livra entièrement à la culture des lettres. Toutefois, quelques malins critiques ont prétendu que Dorat et autres écrivains de sa société, qui passèrent pour ses amants, étaient pour beaucoup dans ses productions :

Eglé, belle et poète a deux petits travers ;
Elle fait son visage et ne fait point ses vers (*Lebrun*).

Dans tous les cas, sa douceur et sa bienfaisance méritèrent des élo-

Digitized by Google

On sait que les paratonnerres furent l'objet d'une étude toute particulière à cette époque ; nos sociétaires ne pouvant échapper à ces recherches d'un nouveau genre, se firent part mutuellement de leurs observations.

Le Maire, rappelle le 19 juillet qu'il a écrit au curé de Chaussan, le 14 de ce mois, pour l'engager à ne point sonner les cloches les jours d'orage, et que c'est pour l'avoir fait que la foudre est tombée sur son église.

Un peu plus tard, le 9 août, Frossard donne les détails les plus circonstanciés sur l'établissement des paratonnerres. L'abbé Bertholon en fait établir, en 1781, sur le clocher de l'église de Saint-Just, sur le dôme de l'hôpital, sur la tour de la maison Roquefort, rue Quatre-Chapeaux et au château de la Ferrandière (1). Quant à lui, il vient d'en construire à sa manière sur la maison de campagne de milady Vivers à Collonges.

Riboud n'a point oublié la société qu'il a fondée ; il lui a d'abord transmis, le 13 juillet, la nouvelle d'un tremblement de terre arrivé le 6 à Bourg-en-Bresse, à dix heures du matin, coïncidant avec la cessation des brouillards secs. Ensuite, le 19, il transmet une notice circonstanciée sur la formation de la Société littéraire de la même ville dont il fut aussi l'organisateur. On a contesté cet honneur à Riboud pour le reporter à Lalande ; Riboud lui-même détermine exactement le rôle de chacun dans le travail qu'il communique à ses amis de Lyon. « M. De La Lande, dit-il, voulut « en 1775 établir à Bourg une Société littéraire. Elle travailla

ges incontestables ; elle se chargea elle-même de faire allusion avec finesse au reproche de ne pas faire elle-même ses vers, dans une pièce de poésie, intitulée *Remerciement* qu'elle adressa à l'Académie de Lyon (Voyez Dumas. *Histoire de l'Académie de Lyon*. t. I, page 139).

(1) Voyez *Catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Lyon*, par Delandine, t. III, nº 1436—12.

Digitized by Google

« pendant quelques mois avec succès, et il n'est pas dou-
« teux qu'elle ne se fût soutenue avec dignité si le ministre
« l'avait alors accueillie.

« En 1783 M. Riboud, procureur du Roi, a voulu don-
« ner à sa patrie cet édifice littéraire. Il a proposé une
« association à quelques-uns de ses concitoyens ; M. De
« La Lande a secondé son zèle et le ministre a approuvé la
« Société. M. le prince de Condé, gouverneur de la pro-
« vince l'a accueillie avec bonté. Sa Majesté lui a permis
« de s'assembler et de distribuer des prix et tout lui an-
« nonce un appui et des succès. »

Il est donc démontré, encore une fois (1), que Riboud est le fondateur de la Société de Bourg. Geoffroy et Delandine en reçurent dans cette séance des lettres d'associés non résidents ; « ici, c'est une récompense, accordée », est-il dit, « aux talents et à des ouvrages connus ; là, c'est un « encouragement donné par l'amitié. »

La dernière séance de juillet fut consacrée à entendre un dialogue entre Sénèque et Epictète de Dessertine, un mémoire sur une question de droit par Béraud, la communication d'un travail de statistique sur la population de Dumas, le chirurgien, par Delandine, une pièce de vers de Domergue, et enfin une dissertation sur quelques usages de l'Inde comparés à ceux des Egyptiens, en opposant les observations de Gentil, ancien ministre de Deccan, à celles du voyageur Sonnerat, par Geoffroy.

C'est à cette séance aussi qu'on expédia à M. de Bellescize des lettres d'associé correspondant.

La plume de secrétaire fut remise à Delphire pour le mois

(1) Voyez *l'église de Brou et la devise de Marguerite d'Autriche, poésies précédées de documents inédits par Philibert Le Duc. Bourg-en-Bresse, 1857.* Pages 3 à 9 : *Fondation de la société d'Emulation de Bourg.*

Digitized by Google

d'août. Elle relève des accusés de réception d'ouvrages de Delandine et de Le Maire par la Société de Bourg, l'envoi du prospectus du bureau des copistes imaginé par Mathon de la Cour et un mémoire de la Plagne, avocat du Roi, à Montbrison, sur le genre d'industrie convenable pour occuper les habitants de la plaine du Forez, sans nuire aux travaux de la campagne (1).

Puis, Delandine lit des vers composés dans sa jeunesse : ils étaient adressés à une femme partant pour la campagne. Des dix strophes, composant la pièce et qui finissent par le même refrain, Delphire en cite deux :

O vous, tendres oiseaux, parlés à ma maîtresse
Dans ses chants que l'amour vous apprit à former :
Célébrés mon ardeur, peignez lui ma tendresse
Et dites mille fois ; il veut toujours t'aimer,

L'écho sert les amants dans le vallon paisible,
Qu'il s'unisse à ta voix ! Zulmé, pour me nommer !
Puisse-t-il, t'imitant, te paroître sensible
Et répondre pour moi : je veux toujours t'aimer.

Tabard et Frossard, qui avaient rédigé des observations sur les zones lumineuses, en rendirent compte dans les séances des 9 et 16 août. On remarque aussi, dans ces deux réunions, une proposition de Geoffroy, tendant à faire accorder des récompenses aux plus anciens domestiques, la lecture, par Frossard, d'une pièce de vers intitulée : *La fin du monde*, composée par M. Darnal, négociant de Lyon, des

(1) Ce sujet de concours avait été proposé par l'Académie en 1781 pour 1783 puis fut renvoyé à 1784 et enfin abandonné. M. de la Plagne reçut des éloges pour les observations intéressantes qu'il avait envoyées sur cette question sans prétendre à la couronne. Voyez *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*, par Delandine, t. III, pages 458 à 460, n° 1484.

Digitized by Google

études du système sur les aurores boréales par Tabard, Geoffroy et Frossard, des problèmes de mathématique d'Estournel et un mémoire judiciaire de Delandine.

Une conformité de sentiments, des illusions généreuses partagées à l'égard des qualités physiques et morales de tous les hommes, devaient nécessairement introduire le célèbre écrivain Mercier, alors de passage à Lyon, dans notre Société littéraire. Aussi, Delphire salua son arrivée le 23 août en faisant son portrait comme celui d'un homme modéré, honnête et social. « L'habitude de le voir ne fait qu'ajouter, « dit-elle, à l'estime que l'on doit et à son esprit et à son « caractère. »

Mercier se rendit à la séance suivante (30 août); voici la partie du procès-verbal qui le concerne :

« Un homme de lettres, dont la modestie et l'honnêteté « sauront lui faire pardonner en tous lieux sa célébrité, a « reçu au commencement de la séance la lettre d'associa- « tion ainsi conçue :

AMICITIÆ ET LITTERIS

« Le musée empressé d'accueillir les talents et les auteurs « distingués, a vu avec plaisir M. Mercier assister à l'une « de ses séances. Flatté de lui témoigner son estime parti- « culière il lui a fait expédier ces lettres de correspon- « dance ; elles sont le prix des qualités du cœur unies à « celles de l'esprit. Puissent-elles lui rappeler souvent qu'il « a su trouver à Lyon et des lecteurs et des amis.

« M. Mercier pour répondre aux vœux de la Société lui « a communiqué quelques extraits d'un discours qui pa- « roîtra en tête de la nouvelle édition de *L'an 2440* ; il a « pour titre : *Jusques à quel point l'esprit philosophique peut-il « influer sur la législation ?* »

Digitized by Google

Cette préface n'a pas été mise dans l'édition de 1786; Mercier a, sans doute, préféré en disperser les maximes dans les nombreux chapitres et dans les notes dont cette édition fut augmentée (1). L'analyse que nous allons en donner ne sera que plus intéressante.

« L'auteur pense que les lumières doivent nécessaire-
« ment avoir leur effet sur le gouvernement. Cet effet peut
« être lent; mais il est inévitable. Les écrivains ont rempli
« leur tâche lorsqu'ils ont publié des projets utiles. Ce se-
« roit à tort qu'ils voudroient les faire établir par des cris
« et des plaintes. Qu'ils laissent germer leurs idées dans la
« multitude et bientôt elles règneront.

« Dans tous les gouvernements, M. Mercier distingue
« trois pouvoirs : celui qui commande, celui qui enseigne,
« celui qui juge. Partout ces pouvoirs sont diversement
« modifiés; quoiqu'ils restent les mêmes. La partie qui
« enseigne les moyens de félicité générale a bientôt entraîné
« les suffrages de la partie qui juge; et comme la partie qui
« commande est toujours tirée en quelque manière de la
« partie qui est jugée, la partie qui enseigne et par consé-
« quent l'esprit philosophique ne peut manquer d'obtenir,
« tôt ou tard, la plus grande influence sur la législation. »

A une autre séance (6 septembre), Mercier continue ses extraits et voici comment il est analysé par Domergue :

« Il a prouvé que tous les gouvernements, sous quelque
« dénomination qu'on les connoisse, sont au fond les
« mêmes, et qu'il n'y a de différence que dans les peuples.

(1) Voyez plus particulièrement à cet égard la note *f* du chapitre X, puis les chapitres LXXI et LXXIII qui n'existaient pas dans la première édition. Il s'y trouve notamment quelques jugements prophétiques à l'égard des gouvernements démocratiques comparés à la monarchie lesquels devraient faire réfléchir d'une manière toute particulière nos législateurs actuels, ceci en constatant que Mercier était alors républicain.

Digitized by Google

« Les sujets sont-ils éclairés? L'administration est sage,
« soit qu'un seul homme agite les rênes de l'Etat, soit que
« plusieurs les gouvernent. Les sujets sont-ils ignorants?
« Le despotisme entouré de bourreaux règne sur des es-
« claves. Le peuple a toujours dicté d'avance la loi que le
« souverain lui impose juste, s'il ose faire usage de sa rai-
« son pour la juger; tyrannique, si le bandeau de l'igno-
« rance lui cache les fers qu'on lui prépare. Au sein des
« Républiques même, l'ignorance est mère de l'esclavage,
« tandis que si le despotisme régnoit sur des sujets philo-
« sophes, la sagesse seroit assise sur son trône et le bonheur
« au milieu d'eux. »

Le 13 septembre Mercier continue ses lectures :

« Les idées sont profondes et lumineuses, son style élo-
« quent et fort. Rangés, d'après la division de l'auteur,
« dans la classe de ceux qui jugent, nous applaudissons
« aux réformes qu'il désire. Nous regrettons de n'être pas
« dans la classe de ceux qui commandent, M. Mercier se-
« roit notre législateur, et rien n'égaleroit la gloire de
« notre empire que le bonheur de nos peuples. »

Enfin, le 20 septembre, Mercier lut le premier acte de la comédie intitulée : *La Demande imprévue.* Nous n'avons pas le compte-rendu de cette production; le secrétaire Domergue l'avait renvoyé au moment où l'ouvrage entier aurait été communiqué. Les réunions paraissent s'être terminées, à la fin de septembre, sans que Mercier ait été de nouveau entendu. Les autres lectures du mois de septembre furent obscurcies par la présence de cet associé célèbre; nous en relevons les communications qui suivent :

1° Andrieu : couplets à une dame;

2° Béraud : discours sur ces deux questions : Est-il nécessaire que les femmes soient éclairées? Leur admission dans les sociétés littéraires est-elle utile? avec cette épi-

Digitized by Google

graphe : *Auditque viris concurrere virgo* (Eneid.). Comme Mercier, en présence duquel l'orateur parle, il condamne l'éducation du jour. Le désir de plaire et l'orgueil : voilà tout ce qu'on développe en elles. Peu jaloux de les rendre utiles on ne vise pas même à les rendre aimables, on se borne à les rendre séduisantes. Cependant, par une contradiction incroyable, on leur fait un crime de ce qu'on exige d'elles, et leur faiblesse, qui est l'ouvrage des hommes, est la source de leurs malheurs.

Quelle force ne leur donneraient pas la logique et la morale ! Vertueuses par principe, elles opposeraient aux traits des passions l'égide impénétrable de Minerve. D'ailleurs, quel agrément ne répandraient-elles pas dans les cercles ! La futilité en serait bannie et les grâces prêteraient leur ceinture à la science qui verrait dans peu multiplier le nombre de ses adeptes.

Domergue, auquel nous empruntons cette analyse, termine en disant qu'on pense bien que le galant Béraud veut qu'on admette les femmes dans les sociétés littéraires ; tout l'y engage, l'amour de la vérité, son intérêt et celui de ses amis (1).

3° Delandine ; Histoire de Néronde ;

4° Domergue : Dissertation latine sur la grécomanie des anciens romains et quelques fragments d'un poème latin sur le règne de Joseph II, empereur d'Allemagne, ouvrages de l'abbé Diesbach, chanoine de Mohilow ;

(1) Robespierre traita le même sujet de l'introduction des femmes dans les académies, en 1787, à l'académie d'Arras. On peut citer après MMmes de Beauharnais et Desbordes-Valmore, à l'académie, et Mme Delandine à la société littéraire de Lyon, Mme Deshoulières à l'académie d'Arles, Mme du Bocage à celle de Rouen et Mme Lepaute à celle de Béziers.

Digitized by Google

5° Estournel : Mémoires sur des réformes mathématiques. Correspondance avec le comte de Fortia;

6° Le Maire; anatomie du cerveau ;

7° Tabard; mémoire sur l'éclipse de lune du 10 septembre 1783.

En outre de Mercier, les dernières réunions de la société en 1785, furent honorées par la présence de divers étrangers de distinction, qui ne sont pas nommés, du comte de Brown, du chanoine Diesbach et enfin de Riboud qui vint communiquer à ses amis le discours qu'il avait lu à la première séance de la société littéraire d'Emulation de Bourg, suivi d'une notice sur cet établissement dû à son zèle et à son initiative.

Nous avons fait remarquer au commencement de ce travail que, des procès-verbaux de la Société littéraire du XVIIIe siècle, nous ne possédions que ceux des années 1778, 1779, 1781, 1782 et 1783 ; on est donc conduit à rechercher l'époque jusqu'à laquelle cette compagnie continua ses réunions. Doit-on supposer qu'elles furent interrompues par les événements politiques de la fin du siècle ? La mort ou la dispersion de ses membres en entraînèrent-elles, peu à peu et auparavant, la dissolution? Nous sommes disposé à nous ranger à cette dernière opinion, car, sans doute, les cahiers de ses délibérations ne peuvent avoir été perdus en un aussi grand nombre.

Dans tous les cas, elle existait encore en 1784 ; car nous trouvons dans le *Journal de la Langue française* de Domergue, pour cette année (page 23), un article dont l'anonyme ne saurait exister pour celui qui a pu étudier déjà les travaux de la Société. Il est intitulé : « Discours lu dans une « société *consacrée à l'amitié et aux lettres,* le jour de l'anniversaire de son établissement (n° du 1er septembre 1784).»

Nous possédons là certainement une production de l'un

Digitized by Google

des secrétaires de la Société littéraire lue à une séance du mois de mai.

Après des allusions aux faits politiques du temps, indiqués par des personnages, tels que Washington, Louis XVI et Vergennes et par l'avénement de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, l'orateur parle de l'amitié qui peut réunir dans une même assemblée les hommes voués à des carrières diverses. Puis sont détaillés les malheurs qui attaquent la tranquillité du sage; parmi lesquels il compte la calomnie; « l'amitié courageuse », dit-il, « en détourne les traits ». « O toi», ajoute-t-il en adressant la parole à un citoyen de Lyon, peint de couleurs trop vraies pour qu'on ait besoin de mettre son nom au bas de son portrait, « ô toi, pour qui je donnerais « mille vies, toi, la plus parfaite image de la divinité, toi, « dont le nom est inscrit dans le temple de Mars, des « Muses, de la Vertu et de l'Amitié, reçois mes actions de « grâces. Combien de fois ton éloquence en a imposé à la « calomnie qui me portoit ses coups dans l'ombre! Com- « bien de fois n'ai-je pas senti une joie secrète d'avoir des « amis aussi acharnés, puisqu'ils me valent un défenseur « aussi généreux. » Faut-il voir dans ces paroles un remercîment de Domergue à Prost de Royer pour les soins qu'il aurait donnés à celui-ci dans les difficultés qu'il eut à surmonter?

Quoi qu'il en soit, les sociétaires ne paraissaient pas avoir attaché un grand prix à leur titre, puisque Delandine publiant, en 1785, son *Enfer des peuples anciens* (comme on l'a vu page 62), et énumérant avec complaisance les académies dont il fait partie, ne cite pas la Société littéraire de Lyon, alors qu'il indique celle de Bourg. Il ne la fait pas plus figurer dans son ouvrage intitulé *Couronnes académiques*, 1787, où l'on trouve une quantité d'autres compagnies littéraires. On peut en dire autant de Frossard dans la pu-

Digitized by Google

blication de la traduction des sermons de Hughes Blair, 1786.

Faut-il en inférer qu'à ce moment la Société était en quelque sorte dissoute? Nous ne sommes par éloigné de le croire. Les noms de Gerson, Royer et Bourdelin avaient disparu de la liste; Delandine, Béraud et Tabard devaient leurs soins à l'Académie; Geoffroy y sollicitait son entrée; Riboud était à Bourg. Restaient Delphire, Andrieu, Estournel, Domergue, Le Maire et Frossard. Les obligations de toute nature imposées à ces trois derniers : Domergue à son journal, Le Maire à sa profession et Frossard au soin de son ministère; tout cela dut paralyser des réunions qui, peu à peu renvoyées, furent sans doute suspendues définitivement à une date que nous ne pouvons préciser.

Nous ne désespérons pas, toutefois, de pouvoir ajouter un jour quelque supplément à ces recherches : le cahier de 1780, celui ou ceux qui furent rédigés après 1783, peuvent être retrouvés par quelque circonstance fortuite.

Toutefois, le Centenaire de notre Société exigeait qu'on ne dépassât pas la date de cet anniversaire sans avoir jeté un coup d'œil rétrospectif sur des origines aussi clairement définies.

Quant au jugement qu'on peut porter sur les travaux de ces jeunes hommes, les opinions pourront être contradictoires. Nous les laissons donc à la sagacité ou au goût de nos lecteurs. En ce qui nous concerne, nous n'y avons vu qu'un tableau fidèle de la situation des esprits à la fin du XVIIIe siècle.

Digitized by Google

Digitized by Google

MEMBRES TITULAIRES ET FONDATEURS

CLAUDE-MARIE ANDRIEU-POULET, né à Tarare le 29 mars 1746, est mort le 9 février 1797 (1). Ayant perdu son père et sa mère dès l'âge de six ans, un de ses frères aînés, marié à Lyon, le prit chez lui et lui fit faire ses études comme externe au collége de la Trinité. Le jeune Andrieu montra beaucoup d'attrait pour la littérature latine et française; mais ce goût fut contrarié par l'obligation où il se vit d'entrer dans le commerce (2). Aussi ses voyages d'affaires étaient pour lui l'occasion de visiter volontiers les hommes de lettres; il fit même des excursions à Londres et à Rome, en homme de goût plus qu'en spéculateur. Plusieurs pièces de sa composition ont paru, sous l'anagramme de son nom (de Viran), dans divers recueils, tels que l'*Almanach des Muses*. Il se plaisait, dit la biographie qui nous a été communiquée, à célébrer les grands et les dames, ayant pour

(1) Les renseignements sur Andrieu nous ont été obligeamment fournis par M. Francisque Breghot-du-Lut, petit-fils de notre célèbre historien lyonnais. M. *Janson* l'aîné, dit *Bleu* (*Alexis*), substitut du procureur général, membre de la Société littéraire, a fait une notice sur Andrieu-Poulet, que nous n'avons pu rencontrer encore (*Tableau statistique du personnel et des travaux de la Société littéraire de Lyon*, par G. Bellin).

(2) La devise suivante se lisait sur son magasin de draperies : *Sic vos non vobis, vellera fertis, oves.* (*Archives historiques et statistiques du département du Rhône*, tome VIII, page 311).

Digitized by Google

les uns et pour les autres amour et vénération. Ses inclinations nobles, ses manières gracieuses, sa franchise, sa gaîté, son penchant pour le beau, joint au bon, le tact que lui donnait son bon cœur à deviner l'esprit des autres, son rare talent sur la lecture, toutes les qualités morales le faisaient rechercher de la bonne société. Il fut lié avec le lieutenant général de police Rey (1) et avec Imbert-Colomès (2). Il y eut quelques correspondances poétiques entre lui et Andrieux de l'Institut, qu'il se permettait d'appeler son cher parent plus ou moins x.

On le trouve parmi les signataires d'une Société de gens de lettres, d'artistes et d'amis, dont le règlement a été publié dans le tome XVII (2e série) de la *Revue du Lyonnais* (pages 317 et suiv.). La date et la durée de cette association ne nous sont pas certains.

Les malheurs de Louis XVI lui firent une vive impression. Il s'exprima ainsi devant un de ses enfants qui était frappé de son émotion : « Oui, je sacrifierais, pour sauver Louis XVI, ma femme et mes enfants ». Il fut membre de la députation qui porta à ce monarque l'adresse des Lyonnais fidèles.

Pendant le siége, il proposa à Précy d'aller en Piémont chercher des secours, persuadé qu'il était que le seul moyen de rendre utile la résistance de Lyon, consistait à lui faire des alliés. On ne crut pas devoir employer ses offres et il resta fidèle au poste qui lui avait été assigné, quoique prévoyant bien le mauvais succès de cette tentative. Il disait : « Je fais bonne contenance, je ne branlerai pas, je tirerai

(1) *Claude-Antoine Rey* se signala par sa vigilance et son zèle pendant l'hiver rigoureux de 1789 (Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire).

(2) *Jacques-Imbert Colomès*, échevin et commandant de la ville en 1789, député au conseil des Cinq-Cents.

Digitized by Google

« même, mais en l'air ; je ne veux pas tuer un concitoyen. »

Arrêté à Tarare, après la prise de Lyon, il fut transféré à Lyon, puis à Paris, où la mort de Robespierre le sauva. Dans le trajet de Tarare à Lyon, où un de ses neveux l'accompagnait avec un cheval, il sembla un moment que les gendarmes l'oubliaient. Sollicité de s'évader, il refusa, sans doute pour ne pas compromettre ceux qui l'accompagnaient. Il était si aimé de tous qu'il ne pouvait douter qu'il ne trouverait asile partout et ne saurait être condamné.

Engagé dans le mouvement de contre-révolution qui se produisit à Lyon sous la direction de M. de Bésignan, après des perquisitions qui furent faites à son domicile, il s'éloigna de nouveau pendant quelque temps. Les angoisses et les fatigues de ce nouvel exil éteignirent en lui une vie que la force de son tempérament et la douceur de ses habitudes semblaient devoir mettre au rang des plus longues. Il a laissé 4 enfants : 2 fils (1) et 2 filles, Mmes Gourju et Devay.

Voici deux pièces de vers qui, avec celles que nous avons déjà données, peuvent servir à apprécier la valeur du talent poétique d'Andrieu.

(1) La mairie de Tarare nous a envoyé un acte de décès de Pierre-Enrit (*sic*) Andrieu, fils de Claude-Charles-Marie Andrieu, décédé à Tarare le 27 brumaire an IV de la République française, à 3 heures du soir (18 novembre 1795).

Digitized by Google

La première est adressée à sa femme :

Léda jadis par ce plumage
Comme toi se laissa charmer ;
A sa beauté s'il valut maint hommage,
Il disposa son cœur encore à s'enflammer.
Tu n'en plairas pas davantage ;
Mais puisse-tu m'en mieux aimer (1).

Madame Andrieu-Poulet ayant parié contre un poète que Madame D... (sans doute Mme Delandine née en 1750) n'avait pas quarante ans, le perdant devait donner le recueil des poésies du chevalier de Boufflers. Celui-ci, dont nous n'avons pu trouver le nom, reconnut avoir perdu le pari dans une pièce de vers qui figure dans le numéro du 11 juillet 1787 du *Journal de Lyon*.

A M. DE LANDINE, DE PLUSIEURS ACADÉMIES, QUI VIENT DE PRONONCER SON DISCOURS DE RÉCEPTION A L'ACADÉMIE DE LYON, AU MOMENT OU SA FEMME LUI DONNAIT UN FILS (2) :

Que ce jour est heureux pour toi !
Le temple des arts te réclame,
Aimable Landine, et ta femme
Te donne un gage de sa foi.
Bénis cent fois ce jour prospère
Qui, t'accordant ce double bien,
Te voit académicien
Au moment où tu deviens père.

(1) Autographe d'Andrieu-Poulet. Il l'écrivit en composant cette petite pièce de vers qui accompagnaient une parure de cygne, dont il faisait présent à sa femme (Note en bas de l'autographe, d'une autre main. Coll. Coste, n° 15662).

(2) *Mercure de France*, samedi 20 octobre 1781. Cette pièce, paraît-il, a été aussi imprimée à part.

Digitized by Google

Courage, jeune citoyen,
Peuple ta patrie et l'éclaire ;
Qui n'est pas utile n'est rien.
Le prix t'attend, tu peux m'en croire.
Oui, toujours la Beauté, la Gloire
Assembleront sur tes cheveux
Le Laurier, le Myrte amoureux,
Et prendront soin de ta mémoire.
Si leur accord est très heureux,
Que d'autres que moi s'en étonnent :
Il faut bien qu'elles te couronnent;
Tu les courtise toutes deux.

LECTURES D'ANDRIEU A LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

Trois contes en vers : Le Clerc distrait, le Prône, la Meunière, 24 juillet 1779.

Epître en vers à son ami Vasselier, 24 juillet 1779.

Discours de remercîment au Musée, 23 février 1781.

Deux énigmes dont le mot de l'une est *le Passarès* et celui de l'autre, *la Clef*, 2 mars 1782.

Bouquet, le jour de Saint-Pierre, à un ami, 16 mars 1782.

Invitation en vers à un ami, avec la réponse de celui-ci, 16 mars 1782.

Vers à une quêteuse, 23 mars 1782.

Vers imprimés présentés au comte du Nord, 12 mai 1782.

Rondeau, 1er juin 1782.

Couplets pour un opéra, 1er juin 1782.

Les Oranges, fable en vers, 22 mars 1783.

Quatre vers en l'honneur de l'abbé Bourdelin (1) 5 avril 1783.

(1) Voyez à la fin de la notice de ce membre de la Société littéraire.

Digitized by Google

Vers à M. Andrieux, auteur d'*Anaximandre*. Ils ont été imprimés depuis dans le *Journal de Paris* (1), 13 juillet 1783.

Couplets adressés à une dame, 19 septembre 1783.

BIBLIOGRAPHIE

Portrait de Mademoiselle C***, par M. de Viran. (*Feuille littéraire de Lyon*, par Domergue, 1er août 1773, page 89. Coll. Coste, n° 12803).

Vers à deux dames faisant la quête pour les pauvres de la paroisse de Saint-Nizier, par M. de Viran, de Lyon (*Journal de Lyon*, 17 mars 1784).

Les défauts de Mademoiselle C..., par M. de Viran (*Journal de Lyon* du 15 avril 1784).

Stances au roi de Suède passant à Lyon sous le nom de comte de Haga (2), par M. de Viran (*Journal de Lyon* du 23 juin 1784).

Vers à M. le comte d'Oels (Henri, frère du roi de Prusse voyageant sous ce nom), par M. A*** (3), 18 août 1784 (*Journal de Lyon*).

A M. le marquis de Lafayette, par M. A... (*Journal de Lyon* du 6 juillet 1785).

Couplets à M. Tolozan de Montfort, commandant, le jour de sa fête, par M. Andrieu (*Journal de Lyon* du 10 mai 1786).

(1) N° du 1er octobre 1783.

(2) Il arriva à Lyon le 3 juin 1784.

(3) Ces vers furent présentés au prince dans un bal paré à Lyon, le 8 août 1784.

Digitized by Google

PAUL-EMILIEN BÉRAUD, né le 28 mai 1751 est mort à Lyon le 9 avril 1836 (1). Il étudia chez les Oratoriens et l'abbé La Serre et fut, dans sa jeunesse, secrétaire du célèbre Gerbier. Reçu avocat à Lyon en 1774, il prononça l'oraison doctorale de 1776.

Pendant le siége de Lyon, il remplit des fonctions d'officier civil et militaire et perdit sa femme (2) lors de la sortie de Précy. Il se réfugia en Suisse où il publia la Relation du siége de Lyon. Rentré à Lyon après le 9 termidor, il fut élu juge du tribunal civil du département du Rhône le 27 vendémiaire an IV (19 octobre 1795), porté au conseil des Cinq-Cents en remplacement de M. Chenelette, démissionnaire le 29 vendémiaire an IV (21 octobre 1795), et remplacé dans la même séance, comme juge, par M. Morand, juge suppléant. Au conseil des Cinq-Cents, il signala, dans la séance du 26 nivôse an V (15 janvier 1797), un acte de sauvagerie de 30 soldats dans un café de la rue Richelieu; son appel à leur punition n'eut aucune suite. Dans la séance du 15 floréal an V (4 mai 1797), Béraud fit une motion d'ordre tendant à obtenir un rapport sur l'établisse-

(1) La plupart des renseignements de cette notice nous ont été obligeamment fournis par M. Francisque Breghot du Lut, petit-neveu de Béraud. Ils sont donc de la plus grande exactitude, et nous en remercions sincèrement le fils de l'un de nos plus célèbres biographes lyonnais et membre de la Société littéraire en 1807.

Voyez aussi : *Annuaire de Lyon, 1838*; *Tables du Moniteur; Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire; Discours sur la responsabilité du magistrat, par Vincent de Saint-Bonnet*. Lyon, 1856; Biographies Michaud et Didot; *La France littéraire*, de Quérard; *Histoire de l'Académie de Lyon, par Dumas*, etc.

(2) *Anne-Marie Orsel*, qu'il avait épousée à Saint-Pierre et Saint-Saturnin, le 27 avril 1778.

Digitized by Google

ment à Lyon, proposé par le Directoire, d'une école spéciale de dessin, relative à la fabrique des étoffes brochées et nuancées. Sur cette motion, développée avec force, le Conseil arrêta que la commission d'instruction publique ferait son rapport le septidi suivant.

Déjà, le 12 thermidor an IV (30 juillet 1796), Béraud s'était élevé avec véhémence contre Vitet qui venait de dénoncer de prétendus troubles qui, suivant lui, avaient eu lieu aux assemblées primaires de Lyon, et qui demandait l'envoi d'un message au Directoire, pour qu'il eût à donner des renseignements sur ces faits. Béraud fit prononcer l'ordre du jour.

Il provoqua enfin la discussion des lois relatives au divorce.

Lorsque l'Académie de Lyon décida, en 1806, qu'elle préparerait une statistique du département du Rhône, Béraud fut chargé des recherches sur la législation locale. Ce travail n'a pas été, que nous sachions, jamais terminé.

Béraud a laissé un fils, *Joseph-Emilien*, né à Lyon le 30 janvier 1779, mort à Nice le 20 février 1835, qui fut, en 1807, un des membres du *Cercle littéraire* où il a lu quelques pièces de vers qui n'ont jamais été imprimées (1).

Nous ne résistons pas à donner ci-après une biographie de Paul-Emilien, rédigée par lui-même, qui nous a été communiquée par son neveu, Francisque Breghot du Lut.

Mon cher neveu, vous me demandez des renseignements sur les évènements de ma vie depuis le principe de la Révolution jusqu'à ce jour; je vais vous les donner en peu de mots :

J'ai exercé la profession d'avocat à Lyon, où je suis né; pendant quinze ans, j'ai mérité l'estime de mes collègues et du public; j'ai

(1) Voyez l'Almanach de 1835.

Digitized by Google

prononcé la harangue de la Saint-Thomas en 1776, et l'ordre m'a choisi pour le représenter dans quelques circonstances.

A l'époque des premiers évènements révolutionnaires, sa majesté Louis seize m'a institué juge au tribunal de la campagne de Lyon.

Lors du procès du roy, on me fit parvenir à Lyon, peut-être du Temple où Louis seize était renfermé, un paquet assez considérable du plaidoyer de M. de Sèze et des dernières paroles du roy à l'infernale Assemblée qui l'a assassiné le 21 janvier.

Je remplis, avec MM. les fils Nolhac, encore existans, mon fils et des domestiques fidèles, la mission dont on m'honorait; je distribuai pendant la nuit les plaidoyers et autres écrits dans les quartiers, aux portes de la ville et dans toutes les places.

Les officiers municipaux, d'abord Bertrand, Challier et consorts, déchaînèrent dès la pointe du jour tous leurs sbires, leurs surveillants, leurs espions ; j'échappai à leurs poursuites.

Depuis et pendant le siège de Lyon, j'ai été officier civil et militaire; ma femme est périe à la sortie ; mon fils, blessé à mes côtés, a été fait prisonnier avec moy, à cette même sortie commandée par M. le lieutenant général de Précy. J'ai échappé à la mort par un prodige (1); j'ai émigré en Suisse, où j'ai composé la relation du siége de Lyon en 4 époques et un ouvrage que M. l'avoyer de Berne a fait traduire et imprimer à Bâle, ce qui m'a valu protection et séjour jusqu'à mon retour à Lyon, après le 9 thermidor.

(1) Breghot du Lut, après avoir copié l'histoire d'Olympe de Ségur, qui alla voir son mari prisonnier au château Trompette, lui persuada de prendre ses habits et sa coiffure, et le sauva ainsi, donne la note suivante :

« Cet article est extrait de Moreri, Ed. de 1759 ; l'auteur aurait pu « multiplier davantage les exemples que fournit l'histoire d'un dévoue- « ment semblable à celui d'Olympe de Ségur.

« Il y en a aussi de postérieurs :

« A Lyon, on cite *Paul-Emilien Béraud,* mort il y a plusieurs an- « nées, conseiller à la cour royale de Lyon, lequel avait été sauvé, « de la même manière dit-on, non par sa femme, mais par sa maîtresse, « nommée, je crois, Madame Ballet (ou Madame Colomb), lorsqu'il « était prisonnier à l'Hôtel-de-Ville, après le siège. »

Memoranda, de 1849.

(Communiqué par M. Francisque Breghot du Lut.)

Digitized by Google

J'ai été nommé électeur au département, d'abord juge du tribunal civil et, dans les dernières séances, député au conseil des Cinq-Cents; j'ai soutenu les intétêts de mon pays avec quelque succès : les papiers publics du temps en rendent témoignage.

En l'an VIII, j'ai été renvoyé à Lyon pour y remplir les fonctions de juge au tribunal d'appel, devenu successivement cour royale ; je les ai exercées constamment et avec assiduité : les registres en font foy.

Depuis l'invasion de Bonaparte, au mois de mars dernier (cela placerait cette note à l'année 1815), je n'ai eu aucun rapport avec les intrigants, les fédérés, les perturbateurs du repos, de la paix et de la fidélité due au souverain légitime.

J'ai signé, au vu et su de plusieurs témoins dignes de foy, et j'ai montré, pendant l'existence de Bonaparte jusqu'au retour de Louis XVIII, ma signature sous l'expresse condition de la suppression de l'article 67, concernant la proscription de la famille des Bourbon. *Ce dernier paragraphe est barré sur l'original; Béraud paraît l'avoir remplacé par le suivant :*

J'ai signé la soi-disant constitution, sauf l'article 67, sur lequel je me suis expliqué formellement que je n'y souscrirais pas.

LECTURES DE BÉRAUD A LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

Mémoire imprimé en matière civile, 4 juillet 1778.

Lettres à MM. Riboud et Delandine qui prouvent que l'hymen n'est pas l'ami des muses, 25 juillet 1878.

Lettre au secrétaire, 8 août 1778.

Discours sur l'influence des sciences et des arts sur les mœurs et le bonheur de l'homme, 8 juillet 1778.

Lettre à M. Geoffroy, 15 août 1778.

Discours de remerciement pour ses lettres d'associé, 29 août 1778.

Discours pour la réunion de la Société, 6 février 1779.

Discours sur le même sujet, 13 février 1779.

Lettre critique sur un mauvais rimeur, 6 mars 1779.

Digitized by Google

Lettre d'une bergère à M. Geoffroy, 6 mars 1779.

Mémoire imprimé, 27 mars 1779.

Mémoire imprimé en matière criminelle, 24 août 1779.

Consultation imprimée, 28 août 1779.

Discours sur la séparation de la Société pendant les féries, 28 août 1779.

Plaidoyer pour un père opposant au mariage de sa fille majeure, sous prétexte d'alliance disproportionnée, 10 février 1781.

Plaidoyer pour la veuve Garinaud contre les frères et sœur de son mari, 22 mars 1783.

Pièce de vers et conte en prose, 29 mars 1783.

Discours et regrets sur la mort de l'abbé Bourdelin, 29 mars 1783.

Consultation sur cette règle de droit : *Voluntas consideratur non esitus*, 10 mai 1783.

Réflexions sur les différents déluges précédées d'une pièce de vers, 21 juin 1783.

Mémoire sur la loi du *pié à pié*, 26 juillet 1783.

Discours sur l'admission des femmes dans les Sociétés littéraires, 21 septembre 1783.

BIBLIOGRAPHIE DE SES ŒUVRES IMPRIMÉES

1 *Mémoire pour le sieur Thomas*. 1782.

2 *Mémoire pour le sieur Descombes*. 1782.

3 *Mémoire pour le sieur Vacossin* 1782 (1).

4 *Mémoire pour les sieurs Puy et Melquior négociants à Lyon et pour demoiselle d'Astug veuve du sieur Magnin, con-*

(1) Ces trois mémoires furent déposés aux archives de la Société littéraire, chez Geoffroy (Procès-verbaux de 1781-1782, page 180).

Digitized by Google

tre les sieurs directeurs et intéressés de l'entreprise des spectacles de Lyon. Sénéchaussée. 1787 (collection Coste, n° 1192, tome I).

5 *Relation du siége de Lyon, contenant le détail de ce qui s'y est passé d'après les ordres et sous les yeux des représentants du peuple français;* Neuchâtel, 1794, in-8°, 120 pp. (Collection Coste, n° 4346). Réimpr. en 1795 à Lausanne et à Paris, sous le titre : *Histoire du siége de Lyon, ou récit,* etc., *par un officier de l'état-major du siége,* échappé au carnage et retiré en Suisse. In-8°. (Collection Coste, n° 4342). Les deux textes sont identiques.

6 *Le Réveil de la raison,* imprimé en Suisse avec cette épigraphe : *Feriunt summos fulmina montes.*

7 *Compte-rendu des travaux de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon, lu dans la séance publique du 26 août 1813,* par Paul-Emilen Béraud, président. Lyon, Rusand, 1822. In-8°, 46 pp. (Collect. Coste, n° 11306).

8 *Aux Lyonnais, l'un des souscripteurs pour la construction du monument religieux élevé aux Brotteaux.* Lyon, Buynand, 1821. In-8°.

Ouvrages manuscrits indiqués par Dumas : Histoire de l'Académie de Lyon (11 p. 618) :

1. Inscription latine ; 2. Sur les merveilles de la nature et particulièrement du Mont-Blanc ; 3. Notice sur la tour Pitrat.

Digitized by Google

OUVRAGES MANUSCRITS CONSERVÉS A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE NON INDIQUÉS PAR DUMAS

1 Rapport sur trois ouvrages de M. de Richerolles.
2 Rapport sur l'*Emulation*, ouvrage de M. Raymond (an XI).
3 Rapport sur deux romans publiés par M. de Saint-Cyr (an XII).
4 Rapport sur deux ouvrages relatifs aux successions publiés en 1804.
5 Rapport sur un ouvrage de M. Chabot (1807).
6 Rapport sur le compte-rendu des travaux de l'Académie de Dijon en 1808.
7 Avis sur un éloge du P. Ménestrier.
8 Tavole di anni dieci di piogge e nevi osservate in Torino (1780-1789).

L'ABBÉ JEAN-JOSEPH BOURDELIN, né à Lyon en 1725, y est mort le 24 mars 1783 (1). Il était issu d'une estimable famille de Villefranche qui avait fourni déjà trois savants aux Académies de Paris : MM. Bourdelin, chimistes distingués de l'Académie des sciences, et Bourdelin, de l'Académie des Inscriptions (2). Il fut un des cinquante ins-

(1) Voyez Péricaud. *Tablettes chronologiques*, année 1783; le *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*, p. 46 : *Hommage à la mémoire de M. l'abbé Bourdelin, par M. Delandine*. 1783. In-8°, 15 pp. (Coll. Coste, n° 15407) ; biographie Didot ; etc., etc.

(2) *Claude Bourdelin*, chimiste français, né à Villefranche (Rhône), en 1621, est mort le 15 octobre 1699. Il fut admis en 1668 à l'Acadé-

Digitized by Google

tituteurs de la ville de Lyon et l'auteur d'un *cours de thèmes*, en quatre volumes, in-12, quatre fois réimprimé à Lyon chez les frères Périsse.

Aveugle jusqu'à douze ans, il dut probablement, a dit Delandine, à ce malheur l'habitude de réfléchir, la sensibilité du caractère et la vivacité de l'imagination. Ses études furent couronnées de succès et, restant près d'une mère respectable, il se destina à l'état ecclésiastique, puis à l'enseignement.

Il se montra digne de l'habit qu'il avait choisi, parce qu'il s'en était fait une idée sublime et qu'il l'a remplie.

Levé avant le jour, il allait à l'autel offrir à Dieu la journée d'un sage. Alors se succédaient ses pénibles fonctions; la soirée était consacrée aux délassements intellectuels.

Vigilant et infatigable, nul moment n'était perdu pour lui. Doux et indulgent, il montrait cette égalité de caractère qui est si rare et qui fait dominer toutes les situations. « Dans la carrière que je parcours, » disait-il à son ami Delandine, « il faut être trop bon pour l'être assez. » Ses élèves nombreux ont conservé de lui le souvenir d'un père et la reconnaissance qu'on doit à un maître dont on se fait gloire.

L'abbé Bourdelin, admis le 19 janvier 1782 dans la Société littéraire, y prononça un discours de remerciements à la séance suivante. Il fut secrétaire pendant le mois de mars 1782.

Nous avons eu l'occasion de signaler plus haut la lecture qu'il fit à la séance du 1er juin où il présentait, sinon indi-

mie des sciences. *Claude Bourdelin*, fils du précédent, médecin français, né à Senlis, le 20 juin 1667, mort le 20 avril 1711, membre de l'Académie des sciences. *François Bourdelin*, antiquaire français, frère du précédent, né à Senlis, le 15 juillet 1668, mort le 24 mai 1717; il fut membre de l'Académie des Inscriptions. *Louis-Claude Bourdelin*, médecin, fils de François, né à Paris en 1695, mort le 13 septembre 1777.

Digitized by Google

quait, les moyens d'utiliser l'électricité pour ce que nous nommons la télégraphie. Un peu plus, grâce à l'abbé Bourdelin, s'il n'eut pas été enlevé l'année suivante à l'amitié de ses élèves et de ses confrères, avec l'aide de quelques mécaniciens ingénieux, le télégraphe électrique était inventé à la fin du XVIIIe siècle !...

Voici quelques vers que ses amis ont consacré à sa mémoire :

L'objet de notre amour, l'objet de notre estime,
Bourdelin, parmi nous, ne sera plus présent !
Savant, modeste, complaisant,
A la saillie alliant la maxime,
Anoblissant un art sublime,
Il couronna ces dons par un cœur bienfaisant ;
Le ciel, pour s'en parer, a repris son présent.

DOMERGUE.

Inexorable mort, hélas! tu nous enlèves
L'ami que nous aimions le plus !
Mais, malgré ta rigueur, il vit dans ses élèves,
Il leur transmis ses vertus.

A*** (ANDRIEU).

Patria moesta decus virtus amisit honorem
Carum servabunt pectora nostra virum.

TABARD.

Ne titulos quæras, sed dotes, pectus amici ;
Heu ! quot virtutes, paulula terra tegit.

DELANDINE.

Digitized by Google

LECTURES FAITES PAR BOURDELIN A LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

Communication d'une lettre latine de Dupuy (de l'Académie des inscriptions et belles-lettres) en réponse à celle écrite par l'auteur dans la même langue, au sujet des raisons, qui décidèrent l'Académie à ne pas couronner les mémoires qui avaient concouru pour le prix d'antiquité, 19 janvier 1782.

Discours de réception à la Société, 26 janvier 1782.

Epigramme sur Janin, 26 janvier 1782.

Lettre d'un ami et réponse au sujet de la baguette divinatoire, et de Bletton, hydroscope, 16 février 1782.

Prospectus relatif aux mines de plomb de Chasselay, 23 février 1782.

Réponse au discours de remercîments d'Andrieu, 2 mars 1782.

Réponse au discours de remercîments de Le Maire, 9 mars 1782.

Lettre en forme de dissertation sur les causes des progrès et de la décadence des manufactures de Lyon, adressée à un ami qui se proposait de traiter ce sujet, 20 avril 1782.

Recherches sur les prophéties de saint Malachie, soi-disant relatives au voyage du Pape Pie VI, 4 mai 1782.

Quatrain pour la comtesse du Nord (Marie Fœdowrna, épouse de Paul Petrowitch, grand-duc de Russie, depuis empereur), 12 mai 1782.

Autre quatrain, même sujet, 18 mai 1782.

Mémoire sur un projet de télégraphe électrique, 1er juin 1782.

Lettre à Delphire sur le livre des *Déduits*, 8 juin 1782.

Digitized by Google

Bourdelin a laissé plusieurs manuscrits ; ils sont perdus à présent, sauf le dernier :

1° Un recueil de proverbes dramatiques propres à former le cœur des enfants, ouvrage qui eût pu devancer celui de Berquin;

2° Une traduction des facécies d'Hieroclès ;

3° Des observations sur la prophétie faussement attribuée à Saint Malachie (lues à la Société littéraire le 4 mai 1782);

4° L'histoire des manufactures de Lyon, avec le moyen de prévenir leur décadence et d'augmenter leur splendeur (lu à la Société littéraire le 20 avril 1782);

5° Une traduction d'Horace littérale, qu'il mit de côté lorsque parut celle de l'abbé Le Batteux;

6° Une ode sur la bibliothèque Adamoli;

7° Quatrain pour la comtesse du Nord (lu à la Société littéraire le 12 mai 1782);

8° Un discours pour démontrer que le comité de quelques amis est préférable, pour le progrès des lettres, aux assemblées nombreuses de savants;

9° Une dissertation sur un autel antique découvert à Lyon en 1780, dédiée à l'Académie. (Voyez : *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*, par Delandine, III, n° 1355 et plus haut, page 41.)

ANTOINE-FRANCOIS DELANDINE, né à Lyon le 6 mars 1756, est mort à Lyon le 5 mai 1820 (1). La notice de sa

(1) Fils de noble *François-Claude-Eléonore Delandine*, avocat au Parlement et ès-cour de Lyon, et de dame Hélène Michaud de Chantoin (ou Chantoire). Le parrain fut *Antoine Delandine*, procureur ès-cour de Lyon, et la marraine, *Françoise Delandine*, épouse de noble Jean (Registres de Sainte-Croix).

Digitized by Google

vie ayant été publiée plusieurs fois, nous n'essaierons pas de la refaire; il convient toutefois de reproduire ici les principaux traits de son existence et la liste des ouvrages qu'il a publiés (2).

Il fut reçu avocat au Parlement de Dijon en 1775, à celui de Paris en 1777, et s'établit à Lyon où il fondait la Société littéraire en 1778: il avait 22 ans! En 1780, ses travaux historiques l'avaient déjà fait nommer membre correspondant de l'Académie des inscriptions et belles lettres, et en 1782 il succédait à Borde dans l'Académie de Lyon.

Il s'unit, le 15 mai 1779, à Marguerite-Françoise-Clémence Peronnet de Gravanieux (ou Gravagneux), qui devint aussi membre titulaire de la Société littéraire. Elu membre du Tiers-Etat à l'Assemblée constituante par le Forez, il s'y montra parmi les plus actifs et les plus clairvoyants sur le véritable esprit politique qui devait diriger les travaux de ce corps appelé à réorganiser les institutions de notre pays sur de nouvelles bases. Le 21 septembre 1792, il termina ces travaux, et, après avoir renoncé, par désintéressement et noblesse, aux fonctions de greffier de la cour de cassation, il rentra à l'Hôtel-de-Ville de Lyon, où il était logé comme bibliothécaire de l'Académie. Mais les évènements lui firent quitter cette chère demeure et, réfugié d'abord à Néronde, il fut arrêté, traduit devant la commission révolutionnaire, puis enfermé dans la prison des Recluses; cependant il échappa à l'échafaud. Nous le trouvons ensuite professeur de législation à l'Ecole centrale

(2) Voyez : *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Antoine-François Delandine, bibliothécaire de Lyon, par J.-B. Dumas. Lyon, 1820; Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire, Biographies Michaud et Didot;* Dumas, *Histoire de l'Académie de Lyon*, passim, etc. On a deux portraits de Delandine; voyez : Collection Coste, nos 1370 et 1371.

Digitized by Google

de Lyon de 1794 (1) à 1802. La suppression de cet établissement ayant rendu à la ville de Lyon la bibliothèque qui y avait été formée, Delandine y fut nommé bibliothécaire et y resta, attaché à ses études les plus chères, jusqu'à 1820, époque de sa mort. On a apprécié depuis longtemps les services qu'il a rendus à cet établissement considérable et des plus intéressants (2). Delandine a écrit sur toutes les branches des connaissances humaines, malheureusement d'une manière trop superficielle, ainsi que la plupart de ses contemporains. S'il se fût borné à une spécialité, il eût marqué, sans doute, d'une manière plus décisive parmi les écrivains de ce temps.

LECTURES DE DELANDINE A LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

Ode sur l'émulation, de 160 vers, avec cette épigraphe de Tite-Live : *Res volutantibus inter se pugnantes clarescent animi*, 23 mai 1778.

L'Amour en capuchon, conte en vers, 27 juin 1778.

(1) Voyez : *Analyse du discours du citoyen Delandine, professeur de législation à la séance d'ouverture des cours de l'Ecole centrale du département du Rhône, le 3e jour complémentaire an IV* (10 septembre 1794). Lyon, Ballanche et Barret (page 50); les Palmarès de 1797 (page 20); 1798 (page 9); 1799 (page 3); 1801 (page 17), et 1802 (page 9). Il faut signaler parmi ceux qui suivirent ses leçons : son fils Claude-François-Eléonore Delandine, Justinien-François-Paul Rieussec, Pierre-Maurice de Marnas, Jean-Marie Achard-James, etc., etc. Remarquer surtout la pièce de vers qu'il lut à la séance de distribution des prix, sous le titre de *Stances à l'émulation*, le 30 thermidor an X (18 août 1802).

(2) Voyez : *Rapport au ministre de l'instruction publique sur la Bibliothèque du Lycée*, par Léopold Niepce (Lyon, Mougin-Rusand, 1878), pages 26 à 28, 43, 53, 54 et 57).

Digitized by Google

Mémoire imprimé en matière criminelle, portant pour épitaphe ces vers de Virgile :

Non se celare tenebris
Amplius aut tantum potuit perferre dolorem.

(Virg., *Enéide*), 4 juillet 1778,

Stances sur le don d'une chevelure à trois sœurs, 11 juillet 1778.

Loterie de l'amour, songe en prose, 25 juillet 1788.

Epode aux grâces, 25 juillet 1778.

Epître sur les sensations, 25 juillet 1778.

La folie universelle, stances, et à Julie sur un déshabillé, 8 août 1778.

Description des astres en italien, divisée et trois parties : *Sole, la luna, le stelle*, 15 août 1778.

L'indifférence recouvrée, chanson imitée de Métastase, 15 août 1778.

Discours chrétien sur la mort, divisé en deux parties : mort de l'impie, mort du juste, 27 août 1778.

Discours de clôture, pour engager les associés à se rassembler pour le cours prochain, ayant ces mots de Lampride pour épigraphe : *In fine est successus*, 29 août 1778.

Monologue, dialogue, prologue, petit ouvrage imprimé de 18 pages avec ces vers, en tête, de La Fontaine : *Promettre est un et tenir est un autre*, 6 février 1779.

L'erreur relevée, chanson, 13 février 1779.

L'hiver, romance de sept couplets, 13 février 1779.

Consultation sur un fait de nourrice, 20 février 1779.

Lettre en vers à Riboud sur son poème de l'hymen, 6 mars 1779.

Journal hermaphrodite, 6 mars 1779.

Journal du Lignon, 20 mars 1779.

Digitized by Google

Epitre sur le feu Saint-Antoine, en vers, 20 mars 1779.

Consultation sur un fait de grossesse, 27 mars 1779.

Essai sur le gouvernement romain, 27 mars 1779.

Epigramme sur un mauvais poète, madrigal, 10 avril 1779.

L'inconstance, chanson et musique, 24 avril 1779.

Elégie burlesque, 10 juillet 1779.

La fatalité, conte en vers, 31 juillet 1779.

Etrennes à Virginie, 14 août 1779.

Trois pièces de vers sur le nouvel an, 21 août 1779.

Dissertation sur la castramétation romaine de Riboud (imprimé en 1780 et en 1816), 28 août 1779.

Epigramme sous le nom de : la rime difficile, 24 février 1781.

Dissertation imprimée sur une sépulture antique découverte à Canon en Normandie (imprimée en 1781, 1786 et 1816), 3 mars 1781.

Stances en prose sur la douleur, 10 mars 1781.

Vers à une dame en lui envoyant un almanach, 17 mars 1781.

Tableau chronologique historique, depuis la création jusqu'à nos jours, 17 mars 1781.

Quatrain à l'abbé de Castillon, 24 mars 1781.

Suite du tableau chronologiqne et historique, 31 mars 1781.

Héroide burlesque contenant une parodie de divers morceaux, 7 avril 1781.

Lettre à Morand, directeur de l'Académie des sciences, en faveur de Janin, médecin oculiste de feu duc de Modène, 26 janvier 1782.

Impromptu à de Flesselles, sur la machine sur le Rhône, de Vera, propre à faire monter de l'eau par l'ascension rapide d'une chaîne ou d'une corde, 26 janvier 1782.

Digitized by Google

Discours en réponse à celui de remerciements de l'abbé Bourdelin, 2 février 1782.

Lettre à Janin de Combeblanche, 23 février 1782.

Précis historique sur la ville de Néronde en Forez, 23 février 1782.

Préface d'un mémoire considérable sur toutes les divinités infernales, Proserpine exceptée, 2 mars 1782.

Description des aliments en usage dans la Turquie et dans la Grèce, tirée d'un mémoire sur les aliments de tous les peuples (1), 16 mars 1782.

Histoire de Pluton, ses attributs, etc., suite du mémoire sur les Dieux infernaux, 23 mars 1782.

Rêve intitulé : l'Ile de Cythère, 6 avril 1782.

Mémoire au conseil pour les justiciables de Néronde en Forez, privés depuis 1773 de leur justice, 12 mai 1782.

Lettre à Riboud en réponse à celui-ci qui avait demandé des noms parmi lesquels il en choisirait un pour son premier enfant, 18 mai 1782.

Suite du paragraphe sur Pluton, 18 mai 1782.

Histoire de Cerbère, suite du mémoire sur l'enfer poétique, 25 mai 1782.

Recueil des différentes questions, proposées par les Académies de l'Europe, divisé en quatre sections, précédé d'une préface, 22 juin 1782.

Suite du même recueil, 29 juin 1782.

Essai historique sur les aliments et boissons de tous les peuples (suite, voyez 16 mars 1782), 5 avril 1783.

Eloge historique et hommage à la mémoire de l'abbé Bourdelin (imprimé en 1783), 5 avril 1783.

(1) Trois mémoires sur ce sujet par Delandine avaient été déposés dans les portefeuilles de l'Académie de Lyon. Ils ne figurent pas dans le catalogue des manuscrits.

Digitized by Google

Sermon sur la mort, 19 avril 1783.

Lettre en réponse au baron de Servières, relative à son ouvrage sur les Académies (Delandine se chargea, dans cette entreprise, de la suite des prix à proposer et des articles relatifs aux Académies de Lyon et de Villefranche et à la Société littéraire de Lyon), 3 mai 1783.

Compte-rendu d'un discours de Brisson, inspecteur des manufactures de Lyon et de la province à l'ouverture d'un cours gratuit de teinture, établi par de Flesselles, lequel n'eut pas le succès qu'il méritait, 10 mai 1783.

Articles concernant divers sujets extraits de divers journaux ; mémoire en matière bénéficiale, 10 mai 1783.

Lettre en réponse au baron de Servières, 17 mai 1783.

Lettre en réponse à une lettre anonyme, 17 mai 1783.

Lettre en réponse à Dessertine.

Eloge historique de Duvernay, curé de Néronde, 24 mai 1783.

Lettre sur une sépulture ancienne découverte à Paris sur l'emplacement de l'hôtel de Condé, 7 juin 1783.

Idyle en prose intitulée : Tamon et Clétonne, 14 juin 1783.

Reprise de la lecture du mémoire sur les divinités infernales (Voyez séances des 2 et 23 mars, 18 et 25 mai 1782), 19 juillet 1782.

Stances à une dame qui partait pour la campagne, 2 août 1782.

Mémoire judiciaire (imprimé), 16 août 1782.

Notice historique sur la ville de Néronde en Forez. (Voyez la séance du 23 février 1782), 13 septembre 1782.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

1 *Monologue, dialogue, prologue*, 18 pp. 1778.

2 *Eloge de Philippe duc d'Orléans, régent de France*, Lyon, Cellier, 1778. In-8°.

3 *Dissertations historiques sur les antiquités de la Bresse et de Lyon*. Lyon, Faucheux, 1780, in-8° (collection Coste, n° 1324).

4 *Impromptu à M. l'intendant de Lyon qui fait élever sur le Rhône la machine de M. Véra* (*Journal de Paris*, n° du 10 février 1781).

5 *Observations sur une sépulture antique découverte à Canon en Normandie* (*Journal de Paris*, n° du 28 février 1781, réimprimées à Lyon en 1784 et en 1816.

6 *Hommage à la mémoire de l'abbé Bourdelin*. Lyon, 1783, in-8°. Cet opuscule a été réimprimé dans le n° du *Journal de Lyon* du 13 août 1788.

7 *Anecdotes historiques sur la ville de Lyon*. (*Journal de Lyon* des 8 et 21 janvier 1784).

8 *Histoire mythologique de la Nuit;* id. *du Sommeil;* id. *de la Mort*, par Delandine (*Journal de Lyon*, n°s des 18 février, 31 mars et 15 avril 1784).

9 *Couplets sur l'Inconstance*. A madame la vicomtesse de Bayette, qui avait demandé une chanson sur ce sujet. (*Journal de Lyon* du 7 juillet 1784).

10 *L'enfer des peuples anciens, ou histoire des dieux infernaux, de leur culte, de leurs temples, de leurs noms et de leurs attributs*. Paris, Cuchet (1), 1784, 2 vol. in-12.

(1) Voir les vers de cet éditeur adressés à Delandine (*Journal de Lyon*, n° du 3 mars 1784).

Digitized by Google

Cet ouvrage a eu un compte-rendu dans le *Journal de Lyon* du 12 janvier 1785 et dans le *Journal de la Langue française* du 15 janvier de la même année.

11 *De la Philosophie corpusculaire ou des connaissances et des procédés magnétiques chez les divers peuples.* Paris, Cuchet, 1785, in-8° (bibl. de la ville, n° 12234). Cet ouvrage a un compte-rendu dans le *Journal de Lyon* du 16 mars 1785.

12 Article dans le *Journal de la Langue française* de Domergue, du 15 mars 1785.

13 *Couplets à M. le marquis de Lafayette* (présentés et chantés en sa présence le 23 juin 1784, insérés au *Journal de Lyon* du 6 juillet).

14 *Observations sur une construction romaine découverte à Bar-sur-Aube, adressées à M. André, avocat à Paris. Journal de Lyon* du 9 novembre 1785. Cet article a paru aussi dans le *Mercure de France* du 22 octobre 1785.

15 *De l'origine et de la plantation du Mai.* Lyon, Faucheux, 1786, in-4°. Cet ouvrage a eu un compte-rendu dans le *Journal de la Langue française.*

16 *De la milice et garde bourgeoise de Lyon.* Lyon, Faucheux, 1786, in-4°. Cet ouvrage fut l'objet d'une lettre écrite par Lafayette à Chaix, capitaine-colonel de la garde bourgeoise de Lyon (*Journal de Lyon* du 27 septembre 1786).

17 *Notice historique sur la vie et les écrits de Madame de Lafayette*, 1786. En tête des œuvres de cette dame. Cuchet, 8 vol. in-16.

18 *Observations sur les romans et en particulier sur ceux de madame de Tencin.* 1786. En tête des œuvres de cette dame. Cuchet, 7 vol. in-16.

19 *Souscription de bienfaisance en faveur des pauvres ouvriers*

Digitized by Google

de la ville de Lyon, du 1er septembre 1787, in-8°. (Bibl. de la ville, n° 23412).

20 *Des romans héroïques ou de chevalerie et en particulier de ceux de Jean-Ambroise Marini*. Introduction aux ro-romans de cet auteur. 24 pp. Lyon, Bruyset, 1787, 4 vol. in-12.

21 *Observations sur une tombe découverte à Villette en Dauphiné, le 20 janvier 1787*, in-8°. Cet article a été aussi publié dans le *Journal de Lyon* du 21 février 1787.

22 *Couronnes académiques ou Recueil des prix proposés par les sociétés savantes (de France), avec les noms de ceux qui les ont obtenus, des concurrents distingués, des auteurs qui ont écrit sur les mêmes sujets, les titres et le lieu de l'impression de leurs ouvrages, précédé de l'histoire des Académies de France*. Paris, Cuchet, 1787, 2 vol. in-8°. Il y a un compte rendu de cet ouvrage dans le *Journal de Lyon* du 27 juin 1787.

23 *Bibliothèque historique et raisonnée des Historiens de Lyon, et des ouvrages manuscrits et imprimés qui ont quelque rapport avec l'histoire ecclésiastique et civile de cette ville et des trois provinces*. Lyon, de La Roche, 1787, in-8° (Bibl. de la ville, n° 20466).

24 *Notice nécrologique sur le chirurgien Le Maire. Journal de Lyon* du 25 juillet 1787.

25 *Le Conservateur ou Bibliothèque choisie de littérature, de morale et d'histoire*, 1787-1788, 4 vol. in-12 (Bibl. de la ville, n° 19815).

26 *Des Etats-généraux ou Histoire des assemblées nationales en France, des personnes qui les ont composées, de leur forme, de leur influence et des objets qui y ont été particulièrement traités*. Paris, Cuchet, 1788, in-8°. On a un compte rendu de cet ouvrage dans le n° du 12 novembre 1788 du *Journal de Lyon*.

Digitized by Google

27 *Requête à Messieurs les prévôts des marchands, échevins et officiers municipaux de la ville de Lyon*, 1788, in-8°.

28 *Mémorial historique des Etats-Généraux*. Paris, 1789, 6 vol. in-8°.

29 Article sur les *inondations du Rhône et de la Saône* dans le *Journal de Lyon* du 21 janvier 1789.

30 *Hommage à la mémoire de M. Tolosan, ancien commandant et prévôt des marchands de Lyon*. Lyon, s. d. (Bibl. de la ville, n° 21257).

31 *Discours sur l'inutilité et les dangers de la Sanction*, prononcé le 3 septembre 1789, in-8° (Bibl. de la ville, n° 25584).

32 *De la liberté et de l'inviolabilité de la personne du roi, bases essentielles de la monarchie*, in-8° (Bibl. de la ville, n° 21257).

33 De *la suppression et du remboursement des offices*, in-8° br. (Bibl. de la ville, n. 25584).

34 *Des tribunaux sédentaires et ambulatoires*, in-8° (Id. ib.)

35 *Du traitement pécuniaire des ecclésiastiques*. 1790, 14 pp. in-8° (Id. ib.).

36 *De l'utitité de la conservation des hommes de loi en titre d'office*. Paris, 1790, in-8° (Id. ib.).

37 *Almanach royal pour l'année 1790*. Paris, in-12 (Bibl. de la ville de Lyon, n° 25586).

38 *Mémoires des actes de l'Assemblée nationale*. Paris, 1790, *prospectus*.

39 *Des patronages laïcs et familiers, etc., discours à l'Assemblée nationale*. Paris, André, 16 pp.

40 *De la séparation nécessaire de l'administration des grandes cités de celle des pays agraires qui les avoisinent*. Discours à l'Assemblée nationale, 1790. Paris.

41 *De la garde du roi*, in-8° (Bibl. de la ville de Lyon, n° 25584).

Digitized by Google

42 *Du droit de commander l'armée,* etc. Extrait de la feuille du jour, nos 224-245, 16 pp. (Id. ib.).

43 *Faut-il des assignats-monnoie ou des quittances de finances, pour la liquidation de la dette publique?* Paris, 1790, in-8° (Bibl. de la ville de Lyon, n° 20503).

44 *Du papier-monnoie,* in-8° (Bibliothèque de la ville de Lyon, n° 25584).

45 *Nouvelles observations sur l'émission de deux milliards de papier-monnoie.* 34 pp.

46 *De la conservation et de l'utilité publique des Sociétés littéraires dans les départements,* etc., par Delandine, bibliothécaire de l'Académie de Lyon, 1791. Paris, 32 pp. (Bibliothèque de la ville de Lyon, n° 20503).

47 *Des mines et en particulier des carrières de charbon de terre,* etc. Paris, 1791 (Bibliothèque de la ville de Lyon, n° 23414).

48 *Opinion de MM. Delandine et de Viefville des Enards sur la situation présente du roi. Paris, 4 juillet 1791,* in-8° (Bibliothèque de la ville de Lyon, n° 25584).

49 *De quelques changements politiques opérés ou projetés en France, pendant les années 1789, 1790 et 1991, et discours sur divers points importants de la constitution et de la nouvelle législation du royaume.* Paris, Buisson, 1791, in-8°.

50 *De l'effet rétroactif de la loi du 17 nivose an II* (1795).

51 *De l'élection graduelle aux places,* 1795.

52 *Observations sur le cours de législation dans les Ecoles centrales, adressées à la commission de l'instruction publique,* 1797.

53 *Tableau des prisons de Lyon, pour servir à l'histoire de la tyrannie de 1792 à 1793.* Lyon, 1797 (six éditions, cinq in-12 et une in-8°).

54 *Almanach civil, politique et littéraire de Lyon et du dé-*

Digitized by Google

partement du Rhône pour l'an VI (1797-1798). Lyon, in-12.

55 *Journal de Lyon et du Midi*. Lyon, 22 décembre 1801 à février 1802, avec Dumas, qui parle du but de cette publication dans sa Notice sur Delandine, pages 27 et 28 (Bibliothèque de la ville de Lyon, n° 20957).

56 *Les caractères de la charité*. Lyon, Maillet, 1800, in-12.

57 *La rue Lanterne; l'origine du mot Thunes; la rue du Petit-David; la place de l'Herberie; la rue de Gadagne; l'Hôtel-Dieu* (1), *1802. Journal de Lyon et du Midi.*

58 *De l'indivision des mines et carrières*. Lyon, 1801, in-8° (Bibl. de la ville, n° 20503),

59 *Nouveau Dictionnaire historique, ou Histoire abrégée de tous les hommes qui se sont fait un nom par des talents, des vertus, des forfaits, des erreurs*, etc. Lyon, Bruyset, 1804, 13 vol. in-8°. (Delandine est l'auteur des tomes 11 à 13) Bibl. de la ville, n° 28118.

60 *Compte rendu des travaux de l'Académie de Lyon pendant le 2e semestre de 1804*, in-8° (Biblioth. de la ville, n° 20503.

61 *Discours prononcé, le 13 juin 1811, sur la tombe de M. Janin de Combe-Blanche, au cimetière de la Guillotière*, in-8° (Bibl. de la ville, n° 21257).

62 *Manuscrits de la Bibliothèque de Lyon*, etc. Lyon, 1812. Mistral, 3 vol. in-8° (Bibl. de la ville, n° 28031).

63 *Bibliothèque de Lyon. Catalogue des livres qu'elle renferme dans la classe des belles-lettres*, etc. Lyon, Mistral, 1816-1817, 2 vol. in-8° (Id. ib.).

(1) Ce fragment, augmenté d'un *Précis sur l'hospice de la Charité*, a été lu à l'Académie de Lyon, le 9 août 1819.

Digitized by Google

64 *Bibliothèque de Lyon. Catalogue des livres qu'elle renferme dans la section du théâtre,* etc. Lyon, Mistral, 1818, 1 vol. in-8° (Id. ib.)

65 *Bibliothèque de Lyon. Catalogue des livres qu'elle renferme dans la classe de l'histoire,* etc. Lyon, Mistral, 1819, tome 1er, in-8°.

66 *Mémoires bibliographiques et littéraires.* Lyon, Mistral, 1816, in-8°,

67 *Prix de Néronde.* Lyon, Mistral, 1817-1819, in-8° (Bibl. de Lyon, n° 23411).

68 *Etats de la Bibliothèque de Lyon pendant l'an 1805,* in-8° (Bibl. de la ville, nos 20607 et 21071).

69 (*Id. ib.*) *pendant 1806,* in-8° (Id. ib.).

70 (*Id. ib.*) *pendant 1807,* in-8° (Biblioth. de la ville, n° 20466).

71 (*Id. ib.*) *pendant 1812,* in-8° (Biblioth. de la ville, n° 21257).

72 (*Id. ib.*) *pendant 1815,* in-8° (Biblioth. de la ville, n° 20608).

73 (*Id. ib.*) *pendant 1816,* in-8°. (Id. id.).

74 *Histoire abrégée de l'Imprimerie.* Paris et Lyon, s. d., in-8° (Bibl. de la ville, n° 27741).

75 *Vers à S. A. R. Madame, duchesse d'Angoulême, venant visiter la Bibliothèque de Lyon en 1814,* in-4° (Bibl. de la ville, n° 20469),

76 *Vers à S. A. R. Monsieur* (Id. ib.).

77 *Tableau des soixante nations gauloises qui élevèrent à Lyon le temple d'Auguste.* S. d. Tableau in-folio (Bibl. de la ville, recueil 19038-56).

Digitized by Google

MANUSCRITS QUE DUMAS N'A PAS INDIQUÉS DANS SON HISTOIRE DE L'ACADÉMIE DE LYON (II, p. 619).

1 *Rapport sur l'Abrégé des hommes illustres de Plutarque*, par Acher d'Amiens (an x)
2 *Rapport sur Blanche de Rambrun*, roman par Victor Regnault,
3 *Rapport sur une traduction des 4e et 5e livres du poème de Rinaldo du Tasse.*
4 *Du culte de Mars chez les Gaulois.*
5 *Galerie des Lyonnais célèbres depuis la fondation de la ville jusqu'au XVIIIe siècle.*
6 *Notice sur M. Simon, 1818.*
7 *Pièces de l'Histoire ecclésiastique et civile de Lyon.*
8 *Lettre à M. Chapuis sur une médaille trouvée à Trévoux* (1812).
9 *Notice sur P. Boissat et un de ses ouvrages conservé à la Bibliothèque de la ville* (1817),
10 *Rapport sur quatre ouvrages de Millin.*
11 *Rapport sur les romans de M. de Tencin*, 1786.
12 *Notice des prix proposés par les Académies et Sociétés savantes de l'Europe*, etc., in-4°, 240 pp. (*Catalogue des manuscrits de l'Académie de Lyon*, n° 841).
13 *Mélanges sur l'Histoire de Lyon*, in-folio (Id. ib., n° 1382).
14 *Rapport sur l'amélioration des prisons* (Id. ib., n° 1423).
15 *Questions d'histoire et d'antiquités* (Id. id., n° 1491).
16 *Quatre opuscules sur des objets littéraires ou d'antiquité* (Id. ib., n° 1492).

Digitized by Google

Delphire, pseudonyme de Marguerite-Françoise-Clémence PÉRONNET de GRAVANIEUX, épouse de DELANDINE, née à Lyon, le 9 juin 1750, est morte à Néronde, le 7 janvier 1822. Elle était fille de Me Joseph-François Peronnet de Gravanieux, avocat au Parlement et de Françoise-Clémence Morand (1). Madame Delandine avait donc cinq ans de plus que son mari lorsqu'elle l'épousa en 1779 et l'on s'explique ainsi comment il avait pu, sans inconvénient, introduire, en 1782, à la Société littéraire une femme de 31 ans. De ce mariage naquirent trois fils :

1° *Gaspard-Hélène-Mermin-Amand*, né le 7 avril 1780;

2° *François-Eléonor-Magdeleine*, né le 28 août 1781, qui fut juge, puis vice-président au tribunal civil, mort le 1er juin 1857 ;

3° *Jean-Louis-Catherin-Jérôme*, né le 15 septembre 1787, qui eut Janin de Combeblanche pour parrain et que Delandine recommandait à son frère aîné Gaspard, dans sa touchante lettre écrite des Recluses qu'il nous a conservée dans les *Prisons de Lyon*, mort le 17 novembre 1855.

Selon Dumas, Madame Delandine était douce, bonne,

(1) Les renseignements relatifs à l'état-civil de la famille Delandine, nous ont été fournis soit par l'obligeance de M. de Boudard, sous-chef aux archives de la ville, soit par notre confrère de la Société littéraire M. A. Vachez. Les Péronnet étaient une famille de notaires, qui exerça de père en fils, depuis le 12 août 1716 jusqu'au 20 octobre 1761. Sa sœur, Jeanne-Françoise Péronnet, née à Lyon, le 23 juin 1751, épousa en premières noces, le 5 juin 1770, Jean-Ignace Descherloz, ancien capitaine au régiment de Dillon-infanterie, puis en secondes noces, Jean-François David, rentier et mourut le 14 août 1824. Quant aux Morand, c'était la famille de Jean-François-Clément Morand, écuyer, docteur et régent de la Faculté de médecine de Paris qui fut l'aïeul de Madame Delandine.

Digitized by Google

prévenante, gaie et spirituelle; c'était la moitié de l'âme du jeune littérateur qui lui était attaché depuis cinq ans au moins avant son mariage.

« Un soir d'hiver, raconte Dumas, le jeune époux an-
« nonce qu'il se retire; mais entraîné par les plaisirs de la
« saison et de son âge, il se rend à l'assemblée joyeuse et
« bruyante que Terpsychore avait convoquée sous le mas-
« que de la folie. Sa femme, qui en a quelques soupçons,
« veut le surprendre; elle se rend aussi au théâtre; mais
« comme l'*Enfer des peuples anciens* vient de paraître et a
« produit beaucoup de sensation, ce n'est point d'un obs-
« cur domino qu'elle se couvre; elle revet le costume de
« l'une des divinités infernales. Elle aurait pu prendre la
« robe de Proserpine seule déesse du sombre empire à la-
« quelle les anciens aient laissé de la grâce et de la beauté;
« mais c'est à la Nuit qu'elle emprunte son manteau bleu,
« sa couronne de pavots et son voile parsemé d'étoiles.
« Elle s'avance ainsi dans le bal et fixe tous les regards.
« L'imagination du jeune érudit est ardemment éveillé :
« son cœur devine soudain l'ingénieux mystère..... » On conçoit que Madame Delandine n'eut pas de peine à enlever son époux aux plaisirs de la danse.

Madame Delandine fut admise à la Société littéraire le 26 janvier 1782; elle y fit son entrée à la séance du 2 février où Geoffroy lui adressa un discours sous le nom de Mme de Romanette ou Romanet. Ce surnom lui venait de sa belle-mère : Hélène Michaud de Romanet de Chantoire; il revint à son fils *François*, le juge, qui est nommé quelquefois Delandine-Romanet. Quant à Jérôme, il fut qualifié, par ordonnance royale du 13 septembre 1815, du titre de Delandine-Saint-Esprit, transcrit en marge de son acte de baptême, par jugement du tribunal civil de Lyon, en date du 3 décembre 1825, parce que, est-il dit dans l'ordon-

Digitized by Google

nance, il avait exercé avec courage et dévouement, pendant l'interrègne les fonctions de commissaire extraordinaire de S. M. Louis XVIII dans les départements méridionaux du royaume. Gaspard mourut encore jeune « dans l'étude et le désir de la gloire, » selon Dumas.

Delphine

LECTURES FAITES PAR Mme DELANDINE A LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

Epitaphe en vers de Marie-Thérèse, reine de Hongrie (1), 13 janvier 1781.

Discours de réception, 9 février 1782.

Lettre de félicitation à Janin, sur sa décoration de l'ordre de Saint-Michel, 23 février 1782.

Remerciements pour son élection aux fonctions de secrétaire et compliments à l'abbé Mongez et à Dessertine, avocat du Roy à Villefranche, directeur de l'Académie de cette ville, qui assistent à la séance, 6 avril 1782.

Deux lettres dont l'une sur le coucou et l'autre sur un sujet de littérature, 6 avril 1782.

Vers à son mari qui lui avait envoyé son portrait et l'un de ses ouvrages (2), 19 avril 1783.

Portrait de Mercier, 23 août 1783.

(1) Ce travail a été lu par Delandine.

(2) Nous donnons ci-après d'autres vers écrits plus tard par Mme Deandine également pour un portrait de son mari.

Digitized by Google

Vers placés au bas d'un portrait de A.-F. Delandine (1) :

Tous tes écrits ont peint ton âme vertueuse,
Et du peuple tes traits m'offrent un défenseur ;
Les uns charment l'esprit, et les autres mon cœur,
Mais ce n'est qu'avec toi que je puis être heureuse.

Par Mad. DELANDINE.

Vers faits le premier jour de l'an (2) :

Je me disois à mon réveil :
Je viens de commencer l'année,
A s'évanouir destinée,
Comme les vapeurs du sommeil.
Mais, hélas! pensée importune,
Que je voudrois pouvoir bannir !
Un jour j'en dois commencer une
Que je ne verrai pas finir.

(*Journal de Lyon* du 8 janvier 1784).

FRANÇOIS-URBAIN DOMERGUE, né à Aubagne (Provence), le 24 mars 1745, est mort à Paris, le 29 mai 1810 (3).

Il s'est livré de bonne heure à l'étude approfondie de la langue française et la professa longtemps dans plusieurs colléges de doctrinaires ; c'est là qu'il publia la première édition de sa *Grammaire simplifiée*.

(1) *Par Duchemin. Sergent Sculpsit. Aqua tinte.* Ovale, buste de face. *Collection des portraits de MM. les députés à l'Assemblée nationale tenue à Versailles, le 4 mai 1789.* (Coll. Coste, n° 1371 :).

(2) Madame Delandine s'étant plainte de ce que l'on avait dit à plusieurs personnes que ces vers étaient d'elles, vit insérer dans le n° du 21 janvier, des vers où l'on insistait sur cette attribution.

(3) *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire ; biographies Michaud et Didot* ; *éloge funèbre de Domergue,* par Daru ; *œuvres* de La Harpe.

Digitized by Google

Il était fixé à Lyon vers 1773, où il publiait la *Feuille littéraire* qui n'eut qu'un petit nombre de numéros. C'est le 2 février 1782 qu'il fut admis dans la Société littéraire; il entreprit dans cette ville, en 1784, le *Journal de la Langue française* qui parut jusqu'en 1791.

Nous le rencontrons parmi les signataires d'un règlement d'une Société de gens de lettres, d'artistes et d'amis, avec Andrieu et Chassaignon. Ce règlement qui appartient à M. H. Jacquet, a été publié dans le tome XXII de la 2e série de la *Revue du Lyonnais* (pages 317 et suivantes); nous ne possédons aucune donnée sur la date et la durée de cette compagnie qui a dû être formée à Lyon.

Domergue s'établit ensuite à Paris où il fonda, d'accord avec Thurot, une académie de grammairiens sous le titre de *Société des amateurs et régénérateurs de la langue française*; quelques années plus tard, il ouvrit le *Conseil grammatical*, sorte d'office donnant des décisions sur toutes les difficultés grammaticales. Membre de l'Institut en 1795, il fit partie de la commission chargée de la révision du *Dictionnaire de l'Académie*.

Il fut professeur de grammaire générale à l'école des Quatre nations et d'humanités au Lycée Charlemagne. Possédant au plus haut degré le double talent de la démonstration et de l'analyse, il se laissa, toutefois, entraîner à concevoir et à proposer un grand nombre d'innovations lesquelles, suivant l'usage en France, furent mal reçues et combattues par le ridicule. On doit reconnaître qu'excellent grammairien il fut assez piètre poète, à en juger surtout par ses traductions jointes au *Manuel des étrangers, amateurs de la langue française*.

Domergue.

Digitized by Google

LECTURES DE DOMERGUE A LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

Discours de remerciement à la Société, 16 février 1782.

Le Rossignol et l'Ane, fable, 16 mars 1782.

Stances, 6 avril 1782.

Préface de la nouvelle édition de grammaire, 20 avril 1782.

Premier chapitre de la grammaire simplifiée qui traite des lettres, 27 avril 1782.

Chapitre des syllabes, 4 mai 1782.

Traduction en vers d'une épigramme latine sur la mort de Lucrèce, 4 mai 1782.

Dissertation sur un point de grammaire relatif au participe, 8 juin 1782.

Chapitre de l'adjectif, etc., 22 juin 1782.

Une épitaphe en français pour l'abbé Bourdelin (1), 5 avril 1783.

Prospectus pour la pension et les exercices de l'école académique de Lyon, 12 avril 1783.

Vers adressés à un prince étranger, en lui présentant un exemplaire de la grammaire simplifiée, 12 avril 1783.

Discours anniversaire de l'établissement du musée, 10 mai 1783.

Trois couplets à trois sœurs, 7 juin 1783.

Dialogue en vers entre l'amour et l'hymen, 26 juillet 1783.

Discours de bienvenue à Mercier, 6 septembre 1783.

Communication d'une dissertation latine sur la grécomanie des anciens Romains et fragments d'un poème latin

(1) Voyez la fin de la notice de cet associé.

Digitized by Google

sur le règne de Joseph II, empereur d'Allemagne, ouvrages de l'abbé Diesbach, chanoine de Mohilow, 27 septembre 1783.

BIBLIOGRAPHIE

1 *Eleazar*, poème; 1771, in-8°.

2 *Feuille littéraire de Lyon* par Domergue, paraissant le 1er et le 15 de chaque mois. Lyon, Louis Buisson, 1773-1774, in-8° (nos 1, 3, 5 à 7 et 18 à 22. Coll. Coste, n° 12803).

3 Lettre à M. le comte de Laurencin, ou programme d'une pension académique, dirigée par MM. Domergue et Noel. Lyon, 1776 (Cat. Coste, n° 11880, n'a pu être retrouvé à la bibl. de la ville).

4 *Journal de la langue française soit exacte soit ornée.* Lyon, veuve Reguillat, in-12. Ce journal qui paraissait le 1er et le 15 de chaque mois par cahier de 36 pages, a commencé le 1er septembre 1784 et paraît avoir fini le 1er octobre 1791. Il nous a fourni de nombreux renseignements bibliographiques sur les membres de la Société littéraire.

5 Réponse à la critique de l'ouvrage des convenances faite par MM. Domergue et Brunel d'Arles, rédacteurs du *Journal de la langue française.* Lyon, Bruyset, 1785, in-12, 32 pp. (Coll. Coste, n° 12307).

6 *Grammaire française simplifiée*, Paris, 1778 et 1792, in-12.

7 *Décisions révisées du Journal de la Langue française*, depuis le 1er septembre 1784, jusqu'au 1er octobre 1791.

8 *Le mémorial du jeune orthographiste*, 1790, in-12.

Digitized by Google

9 *La prononciation française déterminée par des signes invariables*, etc., Paris, 1797 et 1808, in-8°.

10 *Grammaire générale analytique, distribuée en différents mémoires*, Paris, an VII (1799), in-8°.

11 *Mémoire sur la proposition grammaticale*, dans le tome 1er du recueil de l'Institut (section des belles lettres), année 1799.

12 *Manuel des étrangers amateurs de la langue française ; ouvrage utile aux Français, contenant tout ce qui a rapport au genre et à la prononciation, et dans lequel l'auteur a prosodié, avec des caractères dont il est l'inventeur, la traduction qu'il a faite en vers français de cent cinquante distiques latins de Virgile, d'Horace, etc.*

13 *Solutions grammaticales, recueil qui contient les décisions du conseil grammatical, et, avec des améliorations considérables, les principaux articles du Journal de la langue française*, 1808, in-8°.

14 *Exercice orthographique*, Paris, 1810, in-12.

15 *Les notions orthographiques*, suivies de la *nomenclature des mots à difficultés*.

16 *Traité complet de la proposition grammaticale*, in-8°.

Le père ESTOURNEL, religieux minime.

Il fut chapelain de la chapelle Saint-Roch, près de l'hospice de Saint-Laurent ; un rapport du sacristain au prévot des marchands et aux échevins, le donne comme un homme violent, et s'étant laissé aller à des paroles grossières et à des voies de fait à l'égard de ce serviteur. Nous citons le fait sans prétendre que ce rapport ait quelque autorité. On trouve encore le P. Estournel dans une élection au couvent de Feurs où il se trouvait en 1788. Il fit entrer un

Digitized by Google

notaire laïque qui vota avec les religieux en faveur du Père. Ce fut probablement à Feurs que la Révolution le surprit, son nom ne figurant pas parmi ceux des religieux de la Croix de Colle à Lyon (1).

Un Henri-Joseph Estournel fut député suppléant du département de Rhône et Loire à l'Assemblée législative de 1791-1792 (2).

Notre Estournel figure pour la première fois aux procès-verbaux de la Société littéraire à la séance du 26 janvier 1782, dans laquelle il félicite la Société de la reprise de ses séances et l'engage à continuer ses travaux auxquels *il a eu toujours beaucoup de part*.

Il ne figure pas aux procès-verbaux de 1781; on peut donc en conclure qu'il fut admis au commencement de 1782, à moins toutefois, qu'entré en 1780, il n'ait pris part que de loin, pendant un an, aux travaux de la Compagnie. On trouve dans le *Journal de Lyon* cette annonce que le R. P. Estournel, minime, élève et ami du célèbre P. Jacquier, ouvrit au salon des Arts (3) de Lyon le vendredi 5 mai 1786, un cours de mathématiques qu'il continua les mardi et vendredi de chaque semaine à 3 h. et demie.

Ce cours n'avait plus lieu en 1788.

(1) Communiqué par M. l'abbé Vanel.

(2) Henri-Joseph Estournel cadet, électeur du département pour la rue Tupin, membre du Directoire, administrateur du district de Lyon (*Almanach de 1792*).

(3) Le salon des Arts, inauguré le jeudi 20 avril 1786, dans la salle du concert, place des Cordeliers, par le chevalier de Bory, était quelque chose comme un cercle public où les hommes et les femmes étaient admis et où des conférences devaient être faites sur les sciences, les lettres et les arts. Il paraît n'avoir duré que jusqu'en 1788. Voyez collection Coste, n° 11621 et le *Journal de Lyon* de 1786.

Digitized by Google

LECTURES D'ESTOURNEL A LA SOCIÉTÉ LITTERAIRE

Analyse d'un traité d'arithmétique du comte de Fortia, son ami, 26 janvier 1782.

Communication d'une lettre de M. de Fortia à La Lande, 26 janvier 1782.

Traduction d'une partie du premier chapitre de l'introduction à l'analyse des infinis, par Euler, professeur royal à Berlin, 9 février 1782.

Suite du même travail, 16 février 1782.

» » » 2 mars 1782.

Mémoire sur l'utilité de l'analyse algébrique, suivi de la résolution de trois problèmes, par une méthode abrégée et nouvelle, 16 mars 1782.

Problèmes d'Algèbre relatifs à une vente de draps, 20 avril 1782.

Suite de la traduction d'Euler, 25 mai 1782.

» » » 1er juin 1782.

Solution des problèmes de décomposition des toises carrées et cubiques en leurs facteurs, 15 juin 1782.

Moyen de déterminer avec précision le rayon de courbure ou osculateur d'une ligne courbe quelconque, 29 mars 1783.

Calcul et mémoire pour prouver ce principe : « que toutes les paraboles dont l'exposant de l'ordonnée est un « nombre impair et celui de l'abcisse un nombre pair plus « petit d'une unité avec celui de l'ordonnée, sont rectifiables », 29 mars 1783.

Solution de deux problèmes d'algèbre, 12 avril 1783.

Solution d'autres problèmes non énoncés, 26 avril 1783.

Digitized by Google

Mémoire relevant une erreur notable de Bezout dans son cours de mathématiques à l'usage des officiers de marine (pages 150 à 153), 3 mai 1783.

Traduction de l'italien sur la ville de Todi, 3 mai 1783.

Méthode pour trouver la proportion d'une colonne; éloge de l'architecte Guarino Guarini, 17 mai 1783.

Méthode pour trouver le renflement d'une colonne, 31 mai 1783.

Solution de divers problèmes de géométrie, 31 mai 1783.

Solution d'un problème d'optique par le calcul différentiel, 7 juin 1783.

Solution d'un problème de trigonométrie, 14 juin 1783.

Réponse à une lettre de l'abbé Mongez, dans laquelle celui-ci invitait Estournel à aller visiter le bateau à vapeur de Jouffroy, entreprise mal combinée, selon Estournel, 28 juin 1783.

Solution abrégée de problèmes de trigonométrie sphérique obliquangle, 6 juillet 1783.

Solution de trois problèmes d'arithmétique, 16 août 1783.

Solutions dont la nature n'est pas énoncée, 6 septembre 1783.

Lettre en réponse au comte de Fortia, 19 septembre 1783.

Benjamin-Sigismond FROSSARD, né à Nyon (canton de Vaud) le 23 août 1754, est mort à Montauban le 3 janvier 1830. Il était fils de Gabriel Frossard, capitaine des troupes de LL. EE. de Berne et Justicier de la ville de

Digitized by Google

Nyon, et de Françoise Ronzel (1). Après avoir terminé ses études à Genève, il fut appelé comme pasteur à Lyon, où il continua ses fonctions jusqu'au siège, sauf un voyage en Angleterre en 1784. Il épousa à Paris en 1785, à la chapelle de l'ambassadeur de Hollande, suivant contrat passé à Sedan le 11 juin 1785, Marianne-Emmelie Drouïn, de Sedan. Deux de ses sept enfants sont nés à Lyon ; l'un, Lise F...., née le 19 octobre 1788, morte fille à Montauban en 1838, et Emmanuel-Louis-Pierre F..., né le 9 janvier 1791, pasteur à Niort et à....., encore vivant en Angleterre. Son frère, le pasteur Emilien Frossard, directeur du séminaire protestant de Montauban, puis pasteur à Bagnères-de Bigorre, où il a formé une des plus belles collections françaises de minéralogie et de géologie, est le doyen des pasteurs de France, étant né à Paris en 1802.

B.-S. Frossard terminait à peine sa traduction des sermons de Blair, que la révolution brisa sa carrière. Il essaya du commerce et n'y réussit pas. Il fut enfin nommé professeur de morale à l'Ecole centrale de Clermont-Ferrand. En 1802, le gouvernement l'appela à travailler avec Rabaut à la rédaction des articles organiques du culte réformé. En 1809, il fut chargé de l'exécution du décret qui fonda à Montauban une faculté de théologie protestante; la tâche était difficile. Il remplit, dans la Faculté ouverte, les doubles fonctions de professeur de morale et d'éloquence et du décanat.

Il fut destitué brutalement en 1815. Toutefois, le gouvernement de Louis XVIII se montra disposé à revenir sur

(1) La plus grande partie des renseignements biographiques et bibliographiques sur Frossard nous a été fournie par notre obligeant confrère de la Société littéraire, M. Raoul de Cazenove. Voir aussi les biographies générales et Eug. et Emile Haag : *La France protestante.*

Digitized by Google

cette mesure. Frossard refusa de monter dans sa chaire. « J'ai été jugé par mes pairs », écrivait-il, le 12 janvier 1818, au consistoire de Montauban, pour le remercier de ses suffrages unanimes, « j'ai été déclaré innocent; je suis assez « vengé des fanatiques et des méchants. » Nous croyons cependant qu'il reprit ses leçons de morale et d'éloquence.

On trouve des jugements très précis sur le caractère de Frossard dans deux anciennes relations de voyages à Lyon : les *Mémoires de Brissot* (1782) et le *Voyage en France* (1787-1790), d'Arthur Young (1). Brissot trouva Frossard, jeune encore, dévoué à sa profession ainsi qu'à l'éducation des jeunes gens, et s'étant attiré l'estime des protestants, très nombreux alors à Lyon. Il le suivit à son prêche aux Charpennes et il fut édifié de la bonne morale qu'il professait ainsi que du recueillement des auditeurs. Frossard était encore célibataire et entretint Brissot de ses idées sur le mariage qu'il désirait. « M. Frossard », dit Young, « est un grand avocat pour la nouvelle constitution française. » Notre pasteur montra la ville de Lyon au voyageur anglais et le présenta à Roland de la Platière. Ceci se passait en décembre 1789.

Frossard fut agrégé à diverses sociétés savantes, telles que : Société d'agriculture de Lyon, dont il fut secrétaire pour la correspondance étrangère; Société d'agriculture de Bath; Société littéraire et scientifique de Manchester, de Montpellier, de Villefranche et de Bourg-en-Bresse. A son passage à Oxford, la célèbre Université de cette ville lui conféra le titre honoraire de docteur en droit, distinction fort rare, dont il se montrait fier à juste titre.

(1) *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*, tome XI, pages 436 à 438, et tome VII, pages 434 à 440.

Digitized by Google

Il fut admis comme membre titulaire de la Société littéraire de Lyon le 26 avril 1783 et y fit son entrée à la séance du 3 mai.

LECTURES FAITES PAR FROSSARD A LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

Prospectus sur la traduction des sermons du docteur Blair, 12 avril 1783.

Traduction d'une lettre anglaise relative à la Société littéraire et philosophique de Manchester, 19 avril 1783.

Lettre du frère de Frossard, aide de camp dans les armées de l'Empereur d'Autriche (1), relative aux curiosités de la ville de Vienne, 3 mai 1783.

Discours de remerciement, 10 mai 1783.

Sermon sur le désordre des passions (traduction du docteur Blair), 17 mai 1783.

Lettre de M. de Gebelin (2) sur sa guérison par le ma-

(1) Voyez, dans le *Journal de la Langue française* de Domergue, les vers que ce Frossard (aide de camp de S. E. le maréchal comte de Lacy, au service de l'empereur d'Autriche), fit le jour même où il apprit la mort de J.-J. Rousseau (Numéro du 1er septembre 1786, pages 568 à 574). On constate ainsi que les deux Frossard et Domergue étaient des admirateurs sans réserve du célèbre écrivain philosophe; Frossard l'aide de camp a également fait des vers intitulés : *Mes adieux au château de Bougy* (Même journal, tome II).

(2) Court de Gebelin de Nimes. Voir sa notice par Rabaud de Saint-Etienne. A Paris, Valleyre l'aîné, libraire; 1784.

Digitized by Google

gnétisme, et compte-rendu de quelques observations astronomiques sur l'étoile Algol, 24 mai 1783.

Sermon sur l'union de la morale et de la piété (traduction du docteur Blair), 24 mai 1783.

Communication d'une lettre de Mlle de Pollier, habitant en Suisse, qui remercie Frossard d'avoir traduit de l'anglais un éloge de M. de Pollier, son frère, membre de la Société philosophique de Manchester, 31 mai 1783.

Sermon sur l'influence de la religion dans la prospérité (traduction du docteur Blair), 7 juin 1743.

Sermon sur la dévotion (traduction de.....), 21 juin 1783.

Sermon sur l'Etat et les récompenses futures, 28 juin 1783.

Développement de la meilleure méthode pour construire les paratonnerres, 9 août 1783.

Observations sur le phénomène des roues lumineuses, 9 août 1783.

Lecture d'une pièce intitulée : *La fin du monde,* par Darnal, négociant de Lyon, 9 août 1783.

Examen des différents systèmes sur les aurores boréales, 16 août 1783.

Suite du même sujet, 6 septembre 1783.

BIBLIOGRAPHIE

1 *Sermons de Hugh Blair, docteur en théologie, professeur de belles lettres dans l'Université d'Edimbourg, traduit de l'anglais sur la 11e édition*, par M. B. S. Frossard, ministre du saint Evangile, etc. Lyon, Aymé de la

Digitized by Google

Roche 1784 (1), in-8°, 2 vol. Préface du traducteur, 20 sermons.

Frossard a publié aussi les *Nouveaux sermons* de Hugh Blair et en a donné trois autres éditions. Lyon, 1786. Paris, 1807, Bailleul et Bossange. Paris, 1819. Mêmes éditeurs, Montauban, 1820, Ph. Croisilhes.

2 *Sermon sur la bonté*, dans le *Journal de la Langue française*, imprimé aussi à la fin des sermons de Hugh Blair (2).

3 *Observations sur l'éloquence de la chaire, etc.* Lyon, 1781, in-8°.

4 *La cause des esclaves nègres et des habitants de la Guinée, portée au tribunal de la justice, de la raison, de la politique et de la religion, ou histoire de l'esclavage des nègres, etc.*, par Frossard, docteur en droit, etc. Lyon, Aimé de la Roche, 1789, in-8°, 2 vol., frontispice par Boilly. Cet ouvrage valut à son auteur une médaille de la Société d'émancipation d'Angleterre et une bague d'honneur de la Société de Manchester. Ce livre, où la question est traitée avec talent, où la générosité des sentiments anime un style d'ailleurs pur et noble, fit une sensation d'autant plus vive que la France n'avait rien entendu encore sur ce sujet à l'exception de la seule voix de Necker. Il en fut rendu compte dans le *Journal de Lyon*, numéro du 4 mars 1789.

5 *Sermon prononcé à Clermont-Ferrand, le 15 avril 1792*

(1) Voyez le compte-rendu de cet ouvrage dans le *Journal de Lyon* du 22 novembre 1786 et le *Journal de la Langue française* de Domergue, nos des 1er août et octobre 1786, pages 487 et 632.

(2) Voyez *Journal de Lyon*, no du 22 novembre 1786.

Digitized by Google

(*l'an 4 de la liberté*), *dans l'église des ci-devant Carmes, accordée aux protestants pour y faire l'inauguration de leur culte religieux*, etc., par B. S. Frossard, pasteur de l'église réformée de Lyon et administrateur du département de Rhône et Loire, imprimé par ordre de la Société des Amis de la Constitution. Riom, Martin Degoutte, 1872 (sic), in-8°, 40 pp.

6 *Lettre pastorale et consistoriale aux fidèles de l'Eglise réformée du Consistoire de Montauban*. Montauban, 1815, in-8°.

7 *Discours sur les talents de l'esprit et les qualités du cœur que doit posséder un aspirant au ministère évangélique. Discours d'ouverture au cours de la Faculté de Théologie de Montauban*, 1817.

8 *Le Christianisme des gens du monde, mis en opposition avec le véritable christianisme*. Traduit de l'anglais de W. Wilberforce sur la IIe édition, par M. Frossard, docteur en théologie, etc., Montauban, 1821, Ph. Croisilhes, 2 vol. in-8°.

Cette traduction eut beaucoup de succès ; on ne saurait douter qu'elle n'ait contribué pour sa part au réveil religieux qui commença à se manifester à cette époque.

CLAUDE-JEAN-BAPTISTE GEOFFROY, né à La Clayette, en 1751, est mort à Paray-le-Monial, le 27 juillet 1814 (1).

Nous ne savons presque rien sur son existence ; avocat à Lyon depuis 1777, il était sous-préfet de l'arrondissement de Charolles, au moment de sa mort (2). Il devait être

(1) Renseignement transmis par la mairie de Charolles.

(2) *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*, page 126.

Digitized by Google

probablement parent de *Jean-Baptiste* Geoffroy, ancien jésuite, né à Charolles, le 24 août 1706, mort à Semur en 1782, auteur de divers ouvrages (1).

Fondateur de la Société littéraire, c'est chez lui qu'elle se réunissait et que se conservaient ses archives (2); les tables et documents placés à la fin des registres de procès-verbaux sont de sa main. Ayant concouru en 1778 pour l'éloge de Boileau, donné par l'Académie de Villefranche, il obtint une mention honorable (3). Il légua à Delandine, son ami, une pendule que celui-ci donna au même titre, par testament du 10 juin 1815, à Cartier, son confrère à l'Académie de Lyon à charge d'en faire autant à sa mort pour un autre membre de l'Académie (4).

LECTURES DE GEOFFROY A LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

Lettre d'un mathématicien sur les avantages de la constance dans les nouveaux établissements, 23 mai 1778.

Consultation qui établit qu'on doit se pourvoir par des juges d'Eglise pour réduction des fondations pieuses, 23 mai 1778.

Discours sur les avantages que retire une société dont les membres s'appliquent à différentes sciences avec cette épigraphe : *Quod quisque didicit et consuevit faciet*, 27 juin 1778.

Discours pour servir de réponse au discours de réception de Royer, 18 juillet 1778.

(1) Voyez la *France littéraire* et le catalogue manuscrit de la bibliothèque de la ville de Lyon, nº 15943-146.

(2) Son domicile était rue Saint-Jean en 1781.

(3) *Couronnes académiques*, par Delandine.

(4) Ce fait est relaté par Dumas dans son *Histoire de l'Académie de Lyon*, tome I, page 467.

Digitized by Google

Arrêt burlesque, 25 juillet 1778.

Lettres littéraires, 8 août 1778.

Les lutins, poème badin, 22 août 1778.

Fragment d'une épître en vers, 29 août 1778.

Madrigal et deux épigrammes, 20 mars 1779.

Requête burlesque suivie de l'approbation d'Apollon, 27 mars 1779.

Consultation sur un fait de société commerciale, 10 avril 1779.

Journal de la Mode, premier numéro ayant pour épigraphe ces mots : *Mutat quadrata rotundis*, 17 avril 1779.

La constance, parodie d'une chanson sur l'inconstance par Delandine (celui-ci venait de lire cette pièce), 24 avril 1779.

Logogriphe sur le mot poudre, 24 avril 1779.

Second numéro du *Journal de la Mode*, contenant lettre à un financier et l'analyse du système de Bailly, 1er mai 1779.

Discours sur l'utilité des académies, 29 mai 1779.

Troisième numéro du *Journal de la Mode*, 5 juin 1779.

Epigramme sur le système de Bailly, 5 juin 1779.

Logogriphe sur le mot *miel;* énigme sur le mot *gloire;* épigramme, autre énigme sur le nom de la reine Marie-Antoinette, 12 juin 1779.

Quatrième numéro du *Journal de la Mode*, 19 juin 1779.

5	»	»	26 » »
6	»	»	10 juillet 1779.
7	»	»	24 » »
8	»	»	14 août »
9	»	»	21 » »
10	»	»	contenant l'essai

sur les perruques, 28 août 1779.

(Il devait y avoir 12 numéros).

Digitized by Google

Discours pour la rentrée du musée, 13 janvier 1781.

Lettre de Dupuy, secrétaire de l'Académie des Inscriptions, et réponse de Geoffroy, relative à l'autel de Jupiter trouvé rue Sainte-Catherine en mars 1780 (1), 20 janvier 1781.

Autre lettre de Dupuy et réponse de Geoffroy (2), 27 janvier 1781.

Epître badine sur le jeu de *Reversis*, 3 février 1781.

Réponse au discours de Brochet, 17 février 1781.

Traduction du discours que Tacite met dans la bouche de Civilis, chef des Bataves, au livre IV des Histoires, 24 février 1781.

Discours en réponse à Dumas, 24 mars 1781.

Dissertation sur une médaille citée par Ménestrier et Bouteroue, 24 mars 1781.

Lettres du chevalier de Pougens sur sa bibliographie et réponses de Geoffroy, 7 avril 1781.

Lettre de Dupuy et réponse de Geoffroy, 7 avril 1781.

Discours pour la réception de Delphire (Madame Delandine), 2 février 1782.

Réponse au discours de réception de Domergue, 9 mars 1782.

Recherches sur le rétablissement des lettres en France (3), 23 mars 1782.

Analyse du livre des déduits (manuscrit du XIVe siècle, conservé chez les PP. Minimes de la Guiche), faite pour le chevalier de Pougens (4), 6 avril 1782.

(1 et 2) Ces pièces sont conservées dans les manuscrits de l'Académie de Lyon.

(3) C'est le compte-rendu de ce travail, dû à Geoffroy, par Delanlandine.

(4) Ce mémoire est conservé dans les manuscrits de l'Académie de Lyon.

Digitized by Google

Mémoire sur la langue arabe en général, 27 avril 1782.

Dissertation sur une inscription en cette langue qui se trouve sur un vase en bois appartenant à M. le marquis de Bussy avec des notes, 4 mai 1782.

Analyse raisonnée de l'ouvrage de M. Paucton sur les pyramides de l'Egypte, 12 mai 1782.

Observations sur une épitaphe française du moyen-âge chez les Minimes de Lyon, 8 juin 1782.

Plaidoyer pour M. Domergue, directeur du lycée actuel, 22 juin 1782.

Eloge historique de l'abbé Bourdelin, 5 avril 1783.

Analyse des époques de la nature rapprochées d'un chapitre de l'Edda, 26 avril 1783.

Morceau traduit de l'italien sur les académies de Pérouse, 26 avril 1783.

Analyse de la grammaire de Domergue, comparée avec les grammaires préexistantes, 10 mai 1783.

Les académies de Rome (traduit de l'italien), 17 mai 1783.

Eloge de Boileau (1), 31 mai 1783.

Notice sur le gouvernement de la république de Lucques (traduit de l'italien), 14 juin 1783.

Mémoires sur les antiquités d'Autun, 6 juillet 1783.

Dissertation sur quelques usages de l'Inde, comparés avec ceux des Egyptiens, 26 juillet 1783.

Mémoire sur les avantages qui résulteraient pour la société d'un prix qui serait assuré au plus ancien domestique, 9 août 1783.

Précis du système de M. de Mairan, sur les aurores boréales, 16 août 1783.

Le barbier politique, 23 août 1783.

(1) Cette pièce mérita l'accessit aux prix décernés par l'Académie de Villefranche en 1778.

Digitized by Google

ON CONSERVE DE GEOFFROY DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE DE LYON :

1 *Notice sur une mosaïque découverte à Vienne en 1773* (1).

2 *Réflexions sur les causes de la décadence de la littérature latine en Hollande,* Geoffroy voulait faire servir cet opuscule à une traduction de Juste-Lipse. Il n'a pas donné suite à cette idée (Voyez *catalogue des manuscrits de la bibliothèque de Lyon* par Delandine, tome I, page 476, n° 712 et tome II, page 11, n° 724).

GERSON (J.-ALEXANDRE?)

Serait-ce l'écolier de rhétorique du collège de Notre-Dame à Lyon auquel est due l'ode sur la mort de Marie-Lezinska, reine de France, présentée aux prévot des marchands et échevins de Lyon, le 27 avril 1768 (Lyon, A. Delaroche, 1768, in-4°, 12 pp. coll. Coste, n° 17176) ?

LECTURES DE GERSON A LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

Discours sur l'origine et les progrès des connaissances humaines avec cette épigraphe d'Horace :

Sapiens uno minor est Jove dives
Liber honoratus, pulcher rex denique regum,

20 juin, 1778.

(1) Ce mémoire est conservé dans les manuscrits de l'Académie de Lyon.

Digitized by Google

Lettres critiques sur un discours publié et imprimé, 25 juillet 1778.

Discours pour exhorter les associés à continuer leurs travaux avec la même ardeur, 29 août 1778.

LE MAIRE, chirurgien. Nous n'avons sur ce personnage que la notice qui a été écrite par Delandine et que nous transcrivons ici avec quelques coupures indispensables. Des dates, il n'en faut pas demander aux écrivains du XVIIIe siècle, pas plus que des prénoms et des détails généalogiques :

« Le collége royal de chirurgie de Lyon vient de faire « (juillet 1787) une perte affligeante dans la mort de M. « Le Maire, l'un de ses membres. Originaire de Bourgogne, « doué d'une imagination vive et du plus ardent désir de « se rendre utile, il abandonna sa patrie pour venir s'ins- « taller dans nos hôpitaux. Après s'y être distingué, il fut « reçu chirurgien en cette ville, et depuis quelques années, « des sociétés savantes, telles que celles de Montpellier et « d'émulation de Bourg-en-Bresse, s'étaient fait un plaisir « de l'accueillir. Il avait mérité cet honneur par plusieurs « mémoires manuscrits relatifs à sa profession, et surtout « par l'un d'eux aussi ingénieux que bien écrit sur le fluide « nerveux. Le seul écrit que Le Maire ait fait imprimer est « un opuscule sur le magnétisme.

« Il fit plus que d'avoir de l'esprit et du savoir, il fut « bienfaisant et il eut un bon cœur. Jamais l'indigence ne « réclama en vain ses secours, et son désintéressement « était aussi noble que sa charité était sans faste. Peu de « chirurgiens conservent autant que lui, dans l'exercice de « leur profession, une profonde sensibilité. Il souffrait bien

Digitized by Google

« plus que le malade qu'il aimait, puisque sous un visage « tranquille et suivant l'impulsion d'une volonté coura- « geuse et ferme, il cachait les peines de l'âme et les in- « quiétudes de l'amitié. L'amitié dans lui était douce, elle « était franche, elle était durable ; aucun nuage ne venait « l'obscurcir ; il était l'ami pour le bonheur de l'être. Les « défauts de ceux qu'il chérissait se voilaient à ses yeux, « parce qu'il leur prêtait ses propres vertus. Combien j'en « ai connues dans l'ami que je regrette ! Arraché dans ma « jeunesse des bras de la mort par une de ses idées et une « opération hardie, son propre bienfait l'avait attaché à « moi ; il m'a rendu la vie qu'il vient de perdre. Pendant « quinze ans, je l'ai vu veiller avec sollicitude sur mes « jours, et, loin de pouvoir de même prolonger les siens, « mon ingrate ignorance n'a pu que considérer avec effroi « les progrès du mal et sa victime.... (1). »

Le Maire fut admis à la Société littéraire entre le 9 février et le 2 mars 1782.

LECTURES DE LE MAIRE A LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE.

Mémoire sur l'action des nerfs et la cause de cette action (mémoire pour présentation), 9 février 1782.

Discours de remerciement, 2 mars 1782.

Démonstrations anatomiques, 23 mars 1782.

Suite du même travail, 20 avril 1782.

» » 27 avril 1782.

» » 18 mai 1782.

» » 8 juin 1782.

(1) *Journal de Lyon*, n° du 25 juillet 1787.

Digitized by Google

Regrets sur la mort de l'abbé Bourdelin, 5 avril 1783.

Observations sur une suite de traitement dans une maladie cancéreuse, 24 mai 1783.

Addition au mémoire sur la cause motrice des nerfs, 28 juin 1783.

Lettre sur les effets du tonnerre, 19 juillet 1783.

Mémoire sur l'anatomie du cerveau, considéré relativement à son système sur les nerfs, 21 septembre 1783.

BIBLIOGRAPHIE.

Observations sur quelques traitements magnétiques, s. d., in-8° (*In Recueil* d'aut. lyonnais, t. 13, 20503. Collection Coste, n° 16653; *Journal de la langue française*, de Domergue, n° du 1er novembre 1784, page 159).

THOMAS-PHILIBERT RIBOUD, né à Bourg (Ain), le 24 octobre 1755, est mort à Jasseron le 6 août 1835 (1).

Nul homme ne prit, a-t-on dit dans la biographie de l'Ain, un soin plus religieux de son département et de ses monuments historiques. C'est lui qui a sauvé la magnifique basilique de Brou. Reçu avocat à Dijon en 1774, il vint

(1) Voyez : *Biographie des hommes célèbres du département de l'Ain*, par Dépéry, 1840, II, pages 201 à 214 ; *l'église de Brou et la devise de Marguerite d'Autriche, poésies précédées de documents inédits, par Philibert Le Duc*, 1857, pages 1 à 9 ; *Testament de Guichenon, précédé d'une notice biographique et suivi d'une généalogie*, par Philibert Le Duc. 1850, page 34; *Notice par Garadoz*, 1835 ; *Journal de la Société d'émulation de l'Ain ; Catalogue des Lyonnais*, etc,, p. 251 ; *Biogr. Didot ; Thomas Riboud et la Société littéraire de Lyon en 1778*, par Philibert Le Duc, 1851 (*Revue du Lyonnais*, 2e série, tome III).

Digitized by Google

exercer à Lyon, où il fonda la Société littéraire (1) en mai 1778 et qu'il quitta pour aller remplir, à Bourg, les fonctions de procureur du roi au présidial qu'il conserva jusqu'en 1791. Il fonda, le 16 février 1783, la Société d'Emulation de Bourg, en rédigea le règlement qui fut adopté. Procureur général syndic du département de l'Ain en 1791, il fut envoyé à l'Assemblée législative, jeté en prison en 1793 par Albitte et délivré par les évènements du 9 thermidor. Nommé en l'an v à la place de commissaire du Directoire exécutif pour l'administration centrale, il dut tour à tour occuper les fonctions les plus importantes, après avoir été dissous avec ses collègues par Bonaparte : professeur d'histoire philosophique à l'Ecole centrale de Bourg, membre du Corps législatif, président de chambre à la cour royale de Lyon, membre de l'Institut, chevalier, puis officier de la Légion d'honneur, etc., etc.

LECTURES FAITES PAR RIBOUD A LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE.

Discours, divisé en deux parties, ayant pour titre : influence réciproque de l'amitié sur les lettres et des lettres sur l'amitié, 27 pp., 30 mai 1778.

Discours préliminaire sur un règlement pour les associés étrangers et le règlement, 18 juillet 1778.

Parodie en vers du poème de l'éloquence de l'abbé La

(1) « Il contribua à l'organisation de la Société littéraire de Lyon qui existe encore (*Biographie du département de l'Ain*). « M. Riboud, encouragé par le succès qu'il avait eu à Lyon, où il avait organisé, avec trois amis, la Société littéraire qui existe encore, eut naturellement la pensée, lorsqu'il revint à Bourg en qualité de procureur du roi, de doter la Bresse d'une institution pareille (*L'église de Brou*, etc., etc., par Ph. Le Duc). »

Digitized by Google

Serre, précédée d'une lettre de Charles Loquax à Hudibras, 25 juillet 1778.

Epître badine de 200 vers, adressée à Saint-Côme, 1er août 1778.

Lettre à Delandine, en italien, 15 août 1778.

Deux mémoires imprimés en matière civile, 29 août 1778.

Le chapitre des Bernardins, poème héroï-comique, 29 août 1778.

Voyage au palais de l'Hymen, poème de 500 vers, adressé à Delandine, 10 février 1779.

Logogriphe sur le mot *tourterelle*, 20 mars 1779.

Quatrain pour mettre au bas du portrait du général Washington, 20 mars 1779.

Epitaphe de Voltaire, 27 août 1779.

La Métempsychose, conte en vers, 27 août 1779.

Lettre badine et hiéroglyphique, 10 avril 1779.

Logogriphe sur le nom de Tabard, 17 avril 1779.

Madrigal sur une ceinture de magistrat (1), 24 avril 1779.

Impromptu sur les muses rivales, comédie de De La Harpe, 24 avril 1779.

Moralité en vers sur le mépris de la mort, 1er mai 1779.

Le Militaire et sa femme et deux épigrammes, 1er mai 1779.

Relation curieuse et véritable de la merveilleuse vision advenue à maître Fiacre Paillarix, inspecteur général des cuisines et petites maisons de Cythère, 26 pp. Eloge marotique de Rabelais, mêlé de prose et de vers, 29 mai 1779.

Le Printemps, pièce de vers à l'occasion du mariage de Delandine, 29 mai 1779.

(1) Imprimé par Ph. Le Duc, dans *la Vie et les Poésies du président Riboud* (1862).

Digitized by Google

Le lion médecin, conte, 26 juin 1779.

Réponse à la lettre d'un vieillard, 3 juillet 1779.

L'ange Gabriel, conte imité de Bocace, de 482 vers, 10 juillet 1779.

Correspondance de Scripticorax et le chevalier du Rosier sur les journalistes, 17 juillet 1779.

Observations sur les eaux refluentes de la vallée de Drom en Bresse, 24 juillet 1779.

Dissertation sur une castramétation romaine qu'on aperçoit en Bresse, sur le mont de Coiron, 21 août 1779.

Fable en vers pour servir d'ouverture à un théâtre de société, 18 août 1779.

COMME ASSOCIÉ ÉTRANGER, NOUS TROUVONS DE RIBOUD :

Communiquées par Geoffroy, une lettre et deux pièces de vers ; la première est un conte sur une équivoque, et la deuxième, une chanson en plusieurs couplets, sur l'étude (cette chanson se chante, est-il dit, sur l'air : *Triste raison*, et les vers sont cependant très gais), 20 janvier 1781.

Communiqué par Geoffroy, ode à Terpsichore, 10 février 1781.

Communiquée par Delandine, une lettre d'envoi de ses discours imprimés sur l'*Amour de la patrie* et les *Effets de la sensibilité dans le magistrat*..... (1), 19 janvier 1782.

Communiquée par Delandine, une lettre demandant des noms pour en choisir un parmi eux qui serait donné à son enfant à naître, 18 mai 1782.

(1) Imprimé en 1779.

Digitized by Google

Communiquée par Geoffroy, une lettre développant son regret d'être éloigné de la Société, 8 juin 1782.

Communiquée par Delandine, une épître en vers à la Société, la remerciant des noms qu'elle a envoyés suivant sa demande, 29 juin 1782.

Lettre à Delandine, au sujet de la Société littéraire de Bourg, 10 mai 1783.

Lettre à Geoffroy, au sujet d'un tremblement de terre (observé à Bourg le 6 juillet, à dix heures du matin), 19 juillet 1783.

Notice sur la Société littéraire de Bourg (1), 19 juillet 1783.

Lettre à Le Maire et à Delandine, annonçant que la Société littéraire de Bourg, accueillera avec plaisir les communications de celle de Lyon, 2 août 1783.

Discours lu à la Société d'Emulation de Bourg, 13 septembre 1783.

BIBLIOGRAPHIE (2).

Littérature. — Prose.

1 *Etrennes littéraires ou Almanach offert aux amis de l'humanité, par* M. R., *pour l'année 1785* (Noms des saints remplacés, sauf quelques-uns, par des noms illustres, idée neuve alors, dont s'emparèrent bientôt les faiseurs d'almanachs) — 24 p. in-8°, 1785.

(1) Voyez : *Discours lu à la première séance de la Société d'Emulation de Bourg-en-Bresse, le 24 février 1783, sur l'utilité de cet établissement.* Lyon, Faucheux, 1783, br., in-8°, 47 pp.

(2) Ce travail n'est que la reproduction de la bibliographie de cet écrivain, faite par Ph. Le Duc dans l'ouvrage : *Vie et poésies du président Riboud, avec le catalogue de ses ouvrages et une généalogie.* 1862.

Digitized by Google

2 *Eloge d'Agnès Sorel, surnommée la Belle Agnès, lu à la Société d'émulation de Bourg-en-Bresse, le 23 septembre 1785, par M. Riboud, procureur du roi...., subdélégué, en Bresse, des Académies de Dijon, Bordeaux, Lyon, Arras, etc., secrétaire perpétuel de la Société d'Emulation.* — 40 pp. in-8°, Lyon, 1785.

3 *Discours sur l'enseignement dans les écoles centrales, prononcé à l'ouverture de celle du département de l'Ain, le 1er nivose an V, par Thomas Riboud, membre du jury central d'instruction publique.* Imprimé à la suite du procès-verbal de l'ouverture de l'Ecole centrale. — 40 p. in-8°, Bourg, an V.

4 *Honneurs funèbres rendus au général Joubert par les citoyens de son département qui se sont trouvés à Paris le 10 fructidor an VII.* Discours du citoyen Riboud, membre du conseil des Cinq-Cents, et de Léger-Félicité Sonthonax. — 28 pp. in-8°; Paris, an VII.

5 *Nécrologie. Notice sur Xavier Bichat.* — 4 pp. in-8°, dans l'*Annuaire de l'Ain* pour l'an XI; reproduction du *Journal de l'Ain* du 15 fructidor an X.

6 *Discours prononcé par M. le chevalier Riboud, député du département de l'Ain, en annonçant au Corps législatif la mort du général Dallemagne, l'un des députés du même département.* — 8 pp. in-8°; Paris, 1813.

7 *Notice sur Théodore Brossard de Montaney, agriculteur, homme de lettres et magistrat à Bourg, dans le XVIIe siècle.* — 8 pp. in-8°, tiré à part du *Journal de la Société d'Emulation.*

8 *Biographie. Extrait d'une Notice de M. Chapuis sur le P. Favre, jésuite du Grand-Abergement en Bugey.* — 5 pp. dans le même journal.

9 *Note sur la prononciation oratoire.* — 2 pp., dans le même journal.

Digitized by Google

10 *Notice biographique sur M. Levrier, ancien lieutenant général au bailliage de Meulan,* etc. — 8 pp. in-8°, tiré à part du même journal.

Histoire. — Archéologie.

11 *Dissertation sur une trompe ancienne en ivoire.* Impr. dans le *Journal des Savants* de mars 1785 (Travail refondu dans la *Description de l'Olyphant*).

12 *Dissertation sur une inscription du jardin de M. Lescuyer, avocat.* — Impr. dans les journaux (C'est l'inscription reproduite p. 14 des *Considérations sur Brou,* avec une nouvelle dissertation).

13 *Mémoire statistique et historique sur la ville de Bourg.* — 52 pages in-8°; tiré à part de l'*Annuaire de l'Ain* pour l'an x.

14 *Mémoire sur les monuments d'Izernore,* lu à l'Institut en l'an vii. — 40 pp. in-8°; tiré à part de l'*Annuaire de l'Ain* pour l'an xi.

15 *Recherches sur l'origine, les mœurs et les usages de quelques communes voisines de la Saône, par M. Th. Riboud, correspondant de l'Institut national, membre de diverses Académies et Sociétés nationales et étrangères, secrétaire de celle de l'Ain,* etc. — 44 pp. in-8°; tiré à part de l'*Annuaire de l'Ain* pour 1806. Réimprimé avec abréviations dans le tome V des Mémoires de l'Académie celtique.

16 *Indication générale des monuments et antiquités du département de l'Ain, par Th. Riboud, membre du Corps législatif et de la Légion d'honneur, président de la Cour de justice criminelle de l'Ain.* — 52 pp. in-8°; tiré à part de l'*Annuaire de l'Ain* pour 1810.

Digitized by Google

17 *Dissertation sur l'ancienneté de la ville de Bourg et sur les différents noms qu'elle a portés, contenant des détails sur deux inscriptions* (Tanus et Fidelitas-Fi.) *propres à éclairer cette discussion historique.*—40 pp. in-8°; Bourg, 1811. (V., sur la pierre Tanus, une nouvelle dissertation, p. 18 et suivantes des Nouvelles Recherches sur les monuments de la prison).

Cette pierre qui gît comme une pierre vile
Dans l'ignoble terrain des graviers de la ville,
Exposée au marteau des casseurs de cailloux,
Cette pierre à l'écart que chacun frappe et blesse,
Cette pierre est pourtant le titre de noblesse
Dont nous devons, Bressans, être le plus jaloux.

18 *Eclaircissements sur l'inscription latine relative à la Société académique existant à Bourg en* 1536. Impr. dans le *Journal de l'Ain* du 3 juillet 1816 (V. l'inscription, p. 50 de l'*Indication générale des monuments*, et un aperçu de cette dissertation, 50 pp., des *Notes* sur les travaux de la Société d'Emulation de 1813 à 1816).

19 *Rapport sur les vestiges d'antiquités reconnus dans la démolition de la prison de Bourg.*—36 pp. in-8°; Bourg, 1817. — Inséré aussi dans le *Journal de la Société d'Emulation.*

20 *Recherches sur les monuments découverts dans la démolition de la prison de Bourg.* — 66 pp. in-8°; tiré à part de l'*Annuaire de l'Ain* pour 1818.

21 *Nouvelles recherches sur les mêmes monuments.* — 46 pp. in-8°; tiré à part de l'*Ann.* pour 1820.

22 *Notice sur un fragment d'inscription latine, trouvé dans la maçonnerie d'une tourelle du Palais de Justice, à Bourg.*

Digitized by Google

—16 pp. in-8°, dans le *Journal de la Société d'Emulation.*

23 *Examen d'un fait historique relatif à la minéralogie du département de l'Ain et pays circonvoisins.* — 24 pp. in-8°; tiré à part du même journal.

24 *Description d'un olyphant, ou grand cornet d'ivoire, chargé de bas-reliefs, trouvé dans la chaîne méridionale des montagnes du Bugey.* — 70 pp. in-8°; tiré à part de l'*Annuaire de l'Ain* pour 1819.

25 *Eclaircissements ultérieurs et confirmatifs sur l'olyphant.* — 14 pp. in-8°; tiré à part de l'*Annuaire de l'Ain* pour 1820.

26 Questions relatives à l'histoire du département de l'Ain, sous ce titre : *Archéologie.—Histoire.*—16 pp. in-8°; tiré à part du *Journal de la Société d'Emulation.*

27 *Formation d'une collection de monuments antiques à Belley.* — 5 pp. in-8°; dans le même journal.

28 *Détails et notions historiques sur d'anciens et nombreux tombeaux trouvés en différents lieux du département de l'Ain.* — 38 pp. in-8°; tiré à part de l'*Annuaire de l'Ain* pour 1821.

29 *Commission médicale envoyée à Barcelone* (Compte-rendu des projets de médailles et d'inscriptions présentés par M. Belloc pour le monument Mazet). *Journal de l'Ain* du 28 mai 1822.

30 *Détails sur une inscription latine trouvée enfouie dans un des bâtiments dépendant de l'église de Brou.* — 16 pp. in-8°; dans le *Journal de la Société d'Emulation* (Dissertation refondue dans l'ouvrage qui suit).

31 *Considérations et recherches sur les monuments anciens et modernes du territoire de Brou.* — 60 pp. in-8°; tiré à part de l'*Annuaire de l'Ain* pour 1823.

Digitized by Google

32 *Essai sur l'étude de l'histoire des pays composant le département de l'Ain, par la recherche et l'observation des monuments* (première partie). — 60 pp. in-8°; tiré à part de l'*Annuaire* pour 1824.

33 *Deuxième partie de cet Essai.* — 68 pp. in-8°; tiré à part de l'*Annuaire* pour 1825.

34 *Troisième et dernière partie du même Essai.*—51 pp. in-8°; tiré à part de l'*Ann.* pour 1827.

Minéralogie, Physique et Histoire naturelle.

35 *Mémoires sur les causes de la cristallisation de la glace en filets perpendiculaires à la surface de la terre.* — Imprimé dans les mémoires de l'Académie de Dijon, 1784.

36 *Observations sur la durée de la vie de certains insectes.* — Imprimé dans le Journal de mars 1787 et dans l'Esprit des Journaux, août 1787.

37 *Projet d'un canal du Rhône au lac de Genève,* 1784. — Fragment de 3 pages inséré dans le Journal de la Société d'Emulation de l'Ain, année 1813.

38 *Mémoire sur le tremblement de terre du 15 octobre 1784.* — Imprimé dans les mémoires de l'Académie de Dijon.

39 *Observations sur la vallée de Drom et son lac souterrain.* —Impr. dans le Journal de Physique de juillet 1788.

40 *Mémoires sur les os colorés en bleu, trouvés près de Bourg en* 1780. — Impr. dans le Journal de Physique, 1788 et dans les Mém. de l'Acad. de Dijon. — Analyse, p. 20 de l'*Essai sur la minéralogie.*

41 *Exposition et emploi d'un moyen intéressant de disposer des eaux pour les travaux publics, l'agriculture, les arts,*

Digitized by Google

etc. — 38 pp. in-4° avec 2 planches ; Paris, an VI (1798). — Reproduit en entier dans le J. de Physique avec les planches.

42 *Thomas Riboud, membre associé de l'Institut national, etc., aux rédacteurs du Journal de l'Ain* (Réclamation de priorité d'invention contre le citoyen Jandeau, de Genève). — Journal de l'Ain du 20 floréal an X.

43 Seconde lettre *aux Rédacteurs du Journal de l'Ain.* — (Réplique au citoyen Jandeau). — Journal de l'Ain du 10 messidor an X.

44 *Mémoire sur la topographie du département de l'Ain, sur la culture générale et quelques espèces d'arbres qui y deviennent rares.* — 40 pp. in-8°; tiré à part de l'Annuaire de l'Ain pour l'an IX.

45 *Recherches sur les substances minérales inflammables qui peuvent exister dans le département de l'Ain et être appliquées à divers usages utiles.* — 42 pp. in-8°; tiré à part de l'Annuaire de l'Ain pour l'an XII.

46 *Essai sur la minéralogie du département de l'Ain pour servir à sa statistique.* — 56 pp. in-8°, Bourg, 1807.

47 *Observations sur le cours et la perte du Rhône, entre le fort de l'Ecluse et Seyssel, et sur les moyens proposés jusqu'ici pour le rendre navigable en cette partie.* — 68 pages in-8° ; Bourg, 1812.

48 *Notice sur une secousse de tremblement de terre, éprouvée le 11 mars 1817 dans le département de l'Ain.* — 7 pages in-8° dans le Journal de la Société d'Emulation, 1817.

49 *Addition* à la notice précédente. — 7 pp. in-8° dans le même journal.

50 *Détails sur les eaux minérales de Ceyzériat.* — 21 pp. in-8° dans le même journal.

Digitized by Google

51 *Examen d'un fait historique, relatif à la minéralogie du département de l'Ain et pays circonvoisins.* — 24 pp. in-8°, tiré à part du même journal.

52 *Observations sur la présence de grains de maïs à l'intérieur d'un grand nombre de bourses ou nids de chenille, dans les bois de Treffort, au printemps 1820.* — 17 pp. in-8° dans le même journal.

53 *Observations sur la diminution des eaux de la Reyssouze en amont de Bourg.* — 24 pp. in-8°, tiré à part du même journal.

54 *Rapport et observations sur les secousses de tremblement de terre éprouvées en février 1822 dans plusieurs départements de l'est de la France, et particulièrement en celui de l'Ain et dans la Savoie et la Suisse.* — 32 pp. in-8°, tiré à part du même journal.

55 *Commotions terrestres dans le département de l'Ain.* — 10 pp. in-8°, dans le même journal.

Agriculture.

56 Réquisitoire du 16 novembre 1795 *pour la destruction des nids de chenilles,* suivi de l'ordonnance des officiers du bailliage de Bresse. — Affiche ; Bourg, 1785.

57 *Observations sur quelques objets principaux d'amélioration en agriculture et économie rurale dans le département de l'Ain.* — 102 pp. in-8° ; tiré à part de l'Annuaire de l'Ain pour l'an XIII.

58 *Notice sur les plantations d'été et description d'une plantation de ce genre, exécutée à Paris par le sénateur Davous.* — 24 pp. in-8°, Bourg, 1809.

59 *Mémoire sur les différentes espèces de haies et clôtures usi-*

Digitized by Google

tées dans le département de l'Ain. — 36 pp. in-8°; Paris, 1810.

60 *Dessèchement et mise en valeur de marais situés sur le territoire de Polliat.* — 52 pp. in-8°, tiré à part du journal de la Société d'Emulation.

61 *Exemple remarquable d'ente naturelle par approche* (Description des *chênes mariés* de la forêt de la Rousse, près Simandre). — 6 pp. in-8°, dans le Journal de la Société d'Emulation.

62 *Sur le changement des semences.* — 10 pp. in-8°, dans le même journal.

63 *Notice sur le troupeau des mérinos de Naz.*— 16 pp. in-8°, tiré à part du même journal.

64 *Notes sur les mérinos de Naz.* — 2 pp. in-8°, dans le même journal.

65 *Notice sur la manière d'élever et engraisser les volailles en Bresse.* — 7 pp. in-8°, dans le même journal.

66 *Procédé éprouvé à Milan pour la reproduction des truffes noires.* — 5 pp. in-8°, dans le même journal.

Le *Mémoire sur les sols calcaires et siliceux*, attribué à Th. Riboud par M. Garadoz, est de M. Puvis. Voyez le compte-rendu des travaux de la Société d'Emulation pour 1813.

Société d'Emulation.

67 *Discours lu à la première séance de la Société d'Emulation de Bourg-en-Bresse*, suivi d'une *Notice* sur cette Société et de la liste des ouvrages lus jusqu'au 1er septembre 1783. — 48 pp. in-8°, 1783 (Au commencement de la notice, Th. Riboud semble faire honneur à Lalande de la fondation de la Société

Digitized by Google

d'Emulation; mais on voit plus loin que c'est une simple politesse et qu'il est lui-même le véritable fondateur, comme le prouve du reste M. Philibert le Duc dans : l'*Eglise de Brou et la Devise de Marguerite d'Autriche*).

68 *Indication des principaux objets qui peuvent fixer en Bresse l'attention et les travaux de la Société d'Emulation.* — 12 pp. in-8°, Bourg, 1788.

69 *Tableau général des ouvrages lus de janvier 1783 à janvier 1789.* — 32 pp. in-8°, Bourg, 1789.

70 *De l'état de la Société au 2 messidor an IX; Discours lu à la séance publique du 30 thermidor an IX.* — 24 pp. in-8°; Bourg, an x (Hommage à la mémoire des membres victimes de la Révolution).

71 *Notice des travaux et de la situation de la Société pendant les années X et XI.* — 52 pp. in-8°; Bourg, an XII (1804).

72 *Compte-rendu des travaux de la Société pendant les années* XII *et* XIII. — 46 pp. in-8°, Bourg, an XIII (1805).

73 *Notice des travaux de la Société de novembre 1805 à septembre 1806.* — 84 pp. in-8°; Bourg, 1806.

Le compte-rendu de 1807 est de M. de Moyria.

74 *Compte-rendu des travaux et de la situation de la Société de septembre 1807 à septembre 1808.* — 52 pp. in-8°; Bourg, 1808.

Le compte-rendu, comprenant les années 1809, 1810 et 1811, est de M. Gauthier-Desiles.

Le compte-rendu pour 1812 et 1813 et de M. de Moyria.

75 *Projet de formation d'un musée départemental.* — 24 pp. in-8°; Bourg, 1816.

76 *Notes historiques et statistiques sur les travaux et la situation de la Société depuis septembre 1813 jusqu'à novem-*

Digitized by Google

bre 1816. — 72 pp. in-8°; tiré à part de l'Annuaire de l'Ain pour 1817.

77 Mêmes *Notes pour 1817 et 1818.* — 80 pp. in-8°; Bourg, 1819.

78 *Exposé historique et statistique des travaux de la Société pour 1819 et 1820.* — 120 pp. in-8°; tiré à part de l'Annuaire de l'Ain pour 1822.

79 *Notice des travaux et de l'état de la Société en 1821 et partie de 1822,* précédée du *procès-verbal de la séance publique du 5 septembre 1822.* — 78 pp. in-8°; Bourg, 1822.

Administration publique et législation.

80 *Discours prononcés à la rentrée du bailliage et siége présidial de Bourg-en-Bresse en 1779 et 1781, par M. Riboud, procureur du roi.* — Premier discours : *Sur la sensibilité dans le magistrat.* Second discours : *Sur le patriotisme dans le magistrat.* — 36 pp. in-8°; Lyon, 1781.

81 *Discours prononcé à l'assemblée générale du Tiers-Etat de Bresse, tenu à Bourg les 23 et 24 avril.* — 36 pp. in-8°; Lyon, 1781.

82 *Règlement pour la Société politique établie à Bourg au mois de janvier 1782.* — 10 pp. in-4°; Bourg, 1783.

83 *Discours prononcé à l'assemblée générale du Tiers-Etat de Bresse et Dombes, le 27 avril 1784* (Tableau du règne de Louis XVI). — 28 pp. in-8°; Lyon, 1784.

84 *Discours sur l'administration ancienne et moderne de la Bresse, prononcé à l'assemblée générale du Tiers-Etat de cette province, le 10 avril 1787 par M. Riboud, procureur du roi et subdélégué.* — 92 pp. in-8°; Bourg, 1787.

Digitized by Google

85 *Prospectus de souscription et d'augmentation de secours pour l'établissement de cent vingt lits en fer dans l'hôpital neuf de Bourg-en-Bresse.*— 8 pp. in-4°; Bourg, 1788.

86 *Jugement du grand bailliage de Bourg-en-Bresse, qui supprime un écrit intitulé : Esprit des édits enregistrés militairement au Parlement de Grenoble.*— 34 pp. in-12; Bourg, 1788.

87 *Lettre d'un député du Tiers-Etat du Bugey à l'assemblée générale des trois ordres de cette province.*— 12 p. in-12; Bourg, 1789.

88 *Discours prononcé à l'ouverture et à la clôture de l'assemblée générale des trois-ordres, tenue à Bourg le 23 mars 1789, sur la nécessité de l'union réciproque entre les trois ordres et le gouvernement* (Premier discours, 16 pp. in-4°; second discours, 4 pp. in-4°. Tous deux imprimés dans les *procès-verbaux et cahiers de doléances des trois-ordres*. Le premier tiré à part).

89 *Arrêté de la ville de Bourg, pris en assemblée le 20 juillet 1789* (Adresse au roi et à l'Assemblée nationale). — 8 pp. in-8°; Bourg, 1789.

90 *Proclamation des officiers municipaux, concernant l'établissement d'un grenier d'abondance et la sûreté publique.* — Affiche, Bourg, 1789.

91 *Ordonnance de M. le lieutenant général du bailliage de Bresse, rendue sur la réquisition de M. le procureur du roi du 14 novembre 1789, pour la conservation des bois du clergé et des communautés religieuses.* — Affiche, Bourg. 1789.

92 *Essai sur les moyens à employer pour subvenir aux besoins publics.* — 48 pp. in-8°; Bourg, 1790.

93 *De l'impôt du timbre. Lettre à M. Riboud et réponse.* — 4 pp. in-8°; Bourg, 1790.

94 *De l'influence que doit avoir la nouvelle forme d'adminis-*

Digitized by Google

tration sur le département de l'Ain. Discours lu le 7 juin, à l'ouverture de la première session du corps administratif et imprimé par ordre de l'assemblée. — 12 pp. in-4°; Bourg, 1790.

95 *Mémoire sur les principaux objets d'administration,* lu le même jour et imprimé par ordre de la même assemblée. — 40 pp. in-4°; Bourg, 1790.

96 *Proclamation de l'assemblée administrative du département de l'Ain* (pour le maintien de la tranquillité publique). — 8 pp. in-4°; Bourg, 1790.

97 *Proclamation de la même assemblée, concernant le versement du produit des biens nationaux et des dîmes dans les caisses du district.* — 8 pp. in-4°; Bourg, 1790.

98 *Rapport sur la gestion du Directoire du département de l'Ain jusqu'au 1er novembre 1790, par M. Riboud, procureur-général-syndic.* — 148 pp. in-4°; Bourg, 1790.

99 *Opinion présentée le 6 novembre 1790 au conseil du département de l'Ain, sur la question relative à la réduction des districts.* — 44 pp. in-4°; Bourg, 1790.

100 *Extrait des registres du Directoire du département de l'Ain* (Supplique à l'Assemblée nationale et au roi pour l'établissement du courrier de Lyon à Strasbourg). — 8 pp. in-4°; Bourg, 1791.

101 *Proclamation du Directoire du département de l'Ain, concernant les biens nationaux, la contrebande, les délits dans les bois, les droits féodaux,* etc. — 8 pp. in-4°; Bourg, 1791.

102 *Extrait des registres du Directoire du département de l'Ain* (Réquisitoire contre une Lettre pastorale de Mgr l'évêque de Genève). — 8 pp. in-4°; Bourg, 1791.

103 *Arrêté du Directoire du département de l'Ain, concernant les ateliers de secours.* — 12 pp. in-4°; Bourg, 1791.

Digitized by Google

104 Autre *arrêté* (contre de prétendues lettres manuscrites des évêques de Genève et de Saint-Claude, répandues avec un imprimé intitulé : Bulle du pape). — 4 pp. in-8°; Bourg, 1791.

105 *Projet de décret relatif aux liquidations et à l'ordre des remboursements de la dette exigible, présenté par M. Riboud, député du département de l'Ain.* — 12 pp. in-8°; Paris, 1791.

106 *Observations pour Thomas Riboud* (Mémoire écrit pendant sa détention, pour obtenir sa mise en liberté). — 12 pp. in-8°; Saint-Claude, an II.

107 *Thomas Riboud, commissaire du pouvoir exécutif près l'administration centrale du département de l'Ain, aux commissaires près les administrations municipales* (Appel à la concorde et à la modération).—4 pp. in-fol.; Bourg, an V.

108 Corps législatif. Conseil des Cinq cents. *Opinion de Thomas Riboud sur le projet de résolution relatif à l'Ecole polytechnique.* — 16 pp. in-8°; Paris, Imprimerie nationale, an VIII.

109 Corps législatif. Commission du conseil des Cinq-Cents. *Vues et projet de résolution présentés par Thomas Riboud, sur les moyens de rendre les incendies plus rares et moins funestes.* — 134 pp. in-8°; Paris, Imprimerie nationale, brumaire an VIII.

110 *Lettre de Thomas Riboud, député de l'Ain, membre du conseil des Cinq-Cents, à un fonctionnaire public de ce département.* Explication de sa conduite à l'égard de Groscassand-Dorimont. — 8 pp. in-8; Paris, an VIII.

111 *Le président du tribunal criminel du département de l'Ain, aux maires et adjoints des communes du même département* (Circulaire pour réprimer la délivrance com-

Digitized by Google

plaisante de certificats de maladie aux membres du jury.) — 4 pp. in 4°; Bourg, an IX.

112 *Observations sur les contributions du département de l'Ain, par le citoyen Th. Riboud.* — 8 pp. in-4°; Bourg, an IX.

113 *Extraits et fragments d'observations sur quelques points de la procédure et de la législation criminelle, par Th. Riboud, procureur du tribunal criminel de l'Ain, membre associé de l'Institut national* (Chaleureuse péroraison contre l'échafaud et la guillotine). — 4 pp. in-4°; formant supplément au *Journal de l'Ain* du 5 brumaire an XI.

114 *Discours prononcé lors de la prestation du serment des généraux Valette et Roize, nommés membres de la Légion d'honneur.* — *Journal de l'Ain* du 8 pluviôse an XII.

115 *Rapport fait au nom de la commission de législation sur le titre II du livre II du Code d'instruction criminelle.* — 40 pp. in-8°; Paris, 1808.

116 Autre *Rapport sur le deuxième projet de loi formant le livre II du Code pénal.* — 24 pp. in-8°; Paris, 1810.

117 Autre *Rapport sur le projet de loi concernant les expropriations pour cause d'utilité publique.* — 28 pages in-8°; Paris, 1810.

118 *Notice concernant Th. Riboud, candidat au Corps législatis.* — 4 pp. in-8°; Bourg, 1812.

119 *Discours prononcé au Corps législatif par M. le chevalier Riboud, en faisant hommage d'un ouvrage de droit par le docteur Arnold, de Strasbourg.* — 8 pp. in-8°; Paris, 1813.

120 *Considérations sur la confection d'un code rural.* — 124 pp. in-12; tiré à part du *Journal de la Société d'Emulation.* Ouvrage refondu en 1826.

121 *Discours prononcé à la Chambre des députés le 8 juillet*

Digitized by Google

1814 (Proposition d'indemniser les pays qui ont souffert de l'invasion des armées étrangères). — 40 pp. in-8°; Paris, 1814.

122 Autre *Discours prononcé le 30 août 1814, sur le projet de loi relatif aux finances* (Contre la proposition d'aliéner 300,000 h. de bois). — 48 pp. in-8°; Paris, 1814.

123 *Rapport fait à la Chambre des députés le 17 octobre 1814, par le chevalier Riboud, sur le projet de loi relatif à la circonscription du pays de Gex et au département du Mont-Blanc.* — 28 pp. in-8°; Paris, 1814.

124 *Discours prononcé le 23 décembre 1814 à la Chambre des députés, sur le projet de loi relatif à la cour de cassation.* — 36 p. in-8°; Paris, 1814.

125 *Observations soumises à la Chambre des représentants, sur une réclamation contre les opérations du collége électoral du département de l'Ain, adressée à la Chambre le 3 juin, par M. Gauthier (de l'Ain).*—8 pp. in-4°; Paris, 8 juin 1815.

126 *Note additionnelle sur les élections de l'Ain.*—4 pp. in-4°; Paris, 1815.

127 *Observations sur la confection d'un Code rural en France.* — 80 pp. in-8°; tiré à part de l'*Annuaire de l'Ain* pour 1826.

MANUSCRITS

Littérature. — Poésie.

1 *Les Animaux et la Fauvette.* — *Epître à saint Côme.* — *A un ami,* épitre familière (1777).

2 *Bouquets,* quatre compliments. — *L'éloquence travestie ou le bavardage,* poème de 300 vers. — *Le Chapitre*

Digitized by Google

des Bernardins, poème héroï-comique de 500 vers. — *Voyage au palais de l'Hymen*, poème de 500 vers. — *Deux logogriphes*. — *Sur l'apothéose de Voltaire*. — *Quatrain pour Washington*.— *Epitaphe de Voltaire*.— *La Métempsycose*. — *Moralité sur le mépris de la mort* (1778).

3 *Le Printemps*, idylle. — Madrigal *sur le mariage de M. Delandine*. — *Les Souhaits*, sur le même sujet. — *La Ceinture*. — *Le Lion médecin*, conte tiré de Rabelais. — *Les Adieux inquiets*, conte. — Deux épigrammes. — *L'ange Gabriel*, nouvelle de Bocace, 500 vers (1779).

4 *Aux Muses*. — *Les pleurs de la fiancée*, conte. — *A un ami, en lui envoyant des poulardes*. — *Histoire d'Angleterre*. — *Le Serment équivoque*. — *La Fille mal placée*. — *Epitaphe d'un chat*. — *Le Mari borgne*, conte. — *D'une pierre deux coups*, conte. — *La formalité nécessaire*, conte. — *La prosodie*, conte. — *Plaintes d'une demoiselle sur la mort d'un serin* (1780).

5 *Stances sur le goût des antiquités*. — *La Fidélité*, conte. — *La Promesse*, conte. — *La Souris affamée*. — *Ode à Terpsychore* (1781).

6 *Le nouvel impôt*, conte. — *Epître à M. Maret fils*. — *Contre M. Sage*. — *A quelques membres de la Société littéraire de Lyon* (1782).

7 *Les deux phénomènes*, conte russe. — *Mot de Socrate* (1784).

8 (sans date). — *Couplets pour la fête de Jean-Bernard Riboud*.

Digitized by Google

Littérature. — Prose.

9 *Pensées philosophiques* (31 mots traités). 24 pp. (1774).

10 *Discours sur l'influence réciproque de l'amitié sur les lettres et des lettres sur l'amitié*, 27 pp. (1778).

11 *Lettres sur les journaux, correspondances entre le chevalier Durozier et son ami Scripticorax*, 28 pp. (1779).

12 *Relation curieuse et véritable de la merveilleuse vision advenue à maître Fiacre Paillarix, inspecteur général des cuisines et petites-maisons de Cythère* (Eloge burlesque de Rabelais). — 26 pp. (1779).

13 *Eloge de M. Monnier* (1783).

14 *Eloge de M. Golléty* (1784).

15 *Eloge de MM. Poivre et Maret.* — 10 pp. (1786).

16 *Eloge de MM. Perrier et de Garnerans.* — 10 pp. (1787).

17 *A l'Assemblé nationale* (Pétition faite au nom du Directoire du département de l'Ain, pour ne pas vendre les livres des chartreuses et des maisons religieuses, et pour en former à Bourg une bibliothèque publique). — 8 pp. (1790).

18 *Notice de mon voyage en Flandre.* — 54 pp (1798).

19 *Hommage à la mémoire des citoyens Ozun, préfet de l'Ain; Gillot, médecin à Nantua; Xavier Bichat, médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris*, etc. (L'éloge de Bichat est imprimé). — 16 pp. (1802).

20 *Eloge de Charles-Henry Faydeau de Brou, intendant de Bourgogne et Bresse, Bugey, etc., ancien conseiller d'Etat, membre de la Société d'Emulation.* — 12 pp. (1803).

Digitized by Google

Histoire. — Archéologie.

21 *Description de la Bresse* (Notes statistiques et historiques disposées par ordre alphabétique) ; — 200 pp. (1780).

22 *Journal domestique général* (de 1781 à 1827, contenant des pages intéressantes sur les affaires publiques). — 2 registres in-fol. (1781).

23 *Notes sur la situation des communautés de Bresse en 1785* (Copie du travail que Th. Riboud fournit comme subdélégué de l'intendant de Bourgogne. Cette copie présente le résumé des réponses faites en 1670 à l'intendant Bouchu et un grand nombre de notes postérieures à 1785, écrites de la main de Th. Riboud). — 2 gros vol. in-fol. (1785).

24 *Lettre sur une hache de cuivre trouvée près de Pont-de-Vaux.* — 12 pages (Dissertation mentionnée page 15 de l'Indicateur général des monuments, 1787).

25 *Réquisitoire de M. le procureur général syndic* (Th. Riboud) *pour la conservation de l'église et maison de Brou,* suivi de l'arrêté conforme du Directoire du département de l'Ain, du 2 décembre 1790. — 8. pp. Cette pièce, que M. Philibert Le Duc a fait imprimer dans l'*Eglise de Brou et la Devise de Marguerite d'Autriche,* et dont il garde une expédition authentique, constate la part prise par Th. Riboud à la conservation de notre précieux monument. M. Gauthier des Orcières, député de l'Ain, soutint la réclamation du département dans le sein de l'Assemblée nationale. Mais l'honneur de l'initiative reste incontestablement à Th. Riboud (1790).

Digitized by Google

26 *Notice sur deux anneaux antiques trouvés près de Groissiat* (1802). — 4 pp. (V. la Notice des travaux de la Société d'Emulation pour les ans x et xi, p. 26, et l'Indic. gén. des monum., p. 27).

27 *Description de l'ange de Brénod* (1807).

28 *Sur quelques monuments d'Autun.* — 4 pp. (1812).

29 *Commission des antiquités. Rapport sur ses travaux et recherches depuis son organisation.* — 22 pp. (1822).

Minéralogie. — Physique et histoire naturelle.

30 *Notes sur la physique, l'histoire naturelle,* etc., *commencées en 1779.* — 500 pp.

31 *Dissertation sur un phénomène solaire du genre des parhélies, observé à Bourg le 17 mai 1780* (1784).

32 *Lettre à M. de Lalande sur un enfant extraordinaire né à Bublane en Bresse au mois de juin 1785.*

33 *Description d'une chenille curieuse.* — 13 pp (1785).

34 *Mémoires sur les moyens de secourir les individus enveloppés par les flammes dans les maisons embrasées.* — 48 pp. et 4 planches (1798).

35 *Sur une poudre brillante trouvée près d'Intriat* (1802). — 4 pp. (V. l'Essai sur la minéralogie).

36 *Les bords de l'Ain et la grotte de Corveissiat, fragment d'un voyage dans le département de l'Ain.* — 4 pp. (1803).

37 *Observations sur les goîtres dans la vallée de Chamouny* — 4 pp. (1804).

38 *Observations sur les aiguilles du Mont-Blanc et leurs fragments.* — 4 pp. (1807).

39 *Observations présentées à la Société d'Emulation sur l'acquisition du cabinet d'histoire naturelle du marquis de Grollier* (La Société le remit à M. de Belvey. La

Digitized by Google

famille de Belvey le céda ensuite à Mgr Devie pour le petit séminaire de Belley). — 6 pp. (1811).

Agriculture.

40 *Réquisitoires des 11 mars et 1er juillet 1786, pour la destruction des chenilles.* — 8 pp.

41 *Essai de culture de l'arachide ou pistache de terre.* — 4 pp. (1802).

42 *Description des hautains dans le Chablais* (1803).

43 *De l'utilité d'un haras dans le département de l'Ain.* — 6 pp. (1806).

Société d'Emulation de Bourg.

44 *Discours sur les travaux de la Société d'Emulation en 1783* (Séance publique du 28 février 1784). — 14 pp.

45 *Compte-rendu pour 1784* (Séance publique du 8 mars 1785). — 14 pp.

46 *Compte-rendu pour 1785* (contenant un compliment à Lalande, qui était présent à la séance publique du 19 septembre 1785). — 10 pp.

47 *Compte-rendu pour 1786* (contenant l'éloge de MM. Poivre et Maret. — Séance publique du 5 septembre 1786). — 20 pp.

48 *Compte-rendu pour 1787* (contenant l'éloge de MM. de Garnerans et Perrier. — Séance publique du 28 septembre 1787). — 12 pp.

49 *Compte-rendu pour 1788* (Séance publique du 19 septembre 1788). — 12 pp.

Digitized by Google

50 *Discours en donnant sa démission de secrétaire* (pour consacrer plus de temps aux fonctions de procureur général-syndic). — 4 pages (1790).

51 *Compte-rendu pour 1789 et 1790* (mentionnant le projet d'acquérir pour la Société, au prix de 12,000 livres, les bâtiments de l'Arquebuse. — Séance publique du 4 juillet 1790). — 18 pp.

A partir de juillet 1789, les réunions de la Société furent plusieurs fois interrompues par les évènements politiques; elles cessèrent complétement depuis le 13 mars 1793 jusqu'au 21 juin 1801. A cette époque, les membres qui avaient échappé à la Révolution se rassemblèrent de nouveau, et Th. Riboud reprit le portefeuille de secrétaire.

Administration publique et législation.

52 *Dictionnaire de jurisprudence.* — 200 pp.

53 *Réquisitoire contre l'inhumation dans l'église de Pont-de-Vaux et dans la petite rue voisine.* — 8 pp. (1781).

54 *Mémoire pour les officiers du bailliage de Bresse contre M. le marquis d'Apchon, demandeur en cassation de l'arrêt du Parlement de Dijon, rendu le 26 juin 1782.* — 14 pp.

55 *Réquisitoires contre les charlatans exerçant à Bourg.* — 12 pp. (1783).

56 Autre *Réquisitoire contre un empirique exerçant à Pressiat et dans les paroisses voisines.* — 6 pp. (1785).

57 *De l'amour des Sciences et des Lettres, considéré dans le magistrat.* — *Discours lu à la rentrée du présidial en 1783.* — 16 pp.

58 *Sur les commissaires aux droits seigneuriaux.* — 18 pp. (1784).

Digitized by Google

59 *Droit de leyde perçu par les religieux de Brou, Observations du subdéléguée dans l'affaire agitée entre eux et les officiers municipaux de la ville de Bourg.* — 16 pp. (1785).

60 *Discours prononcé à l'audience du bailliage de Bourg le 28 février 1789, pour l'enregistrement des lettres de convocation aux Etats-Généraux du royaume.* — 10. pp.

61 *Journal des opérations de MM. Bergier, Durand et Riboud, députés des municipalités de Bresse par délibération* (imprimée) *du 31 août 1789.* — (Mission dans le Bugey et le pays de Gex, relative aux subsistances). — 18 pp.

62 *Discours prononcé à la rentrée du bailliage de Bourg le 30 novembre 1789, sur les décrets de l'Assemblée nationale concernant l'administration de la justice.* — 12 pp.

63 *Discours prononcé à l'assemblée des citoyens actifs, tenue au palais le 25 janvier 1790,* suivi de deux *Discours prononcés le 31 janvier,* le premier *pour la clôture de l'assemblée* et le second *lors de la prestation de serment des officiers municipaux en l'église collégiale.* — 16 pp.

64 *Discours prononcé à l'assemblée des électeurs, le 28 mai 1790, après mon élection à la place de procureur général syndic.* — 4 pp.

65 *Adresses des électeurs au Roi et à l'Assemblée nationale, le 21 mai 1790.* — 4 pp.

66 *Observations présentées à l'assemblée administrative sur quelques objets relatifs aux finances et impositions.* — 12 pp. (1790).

67 *Discours prononcé à l'ouverture de l'assemblée des électeurs, réunis le 6 février 1791, pour procéder au choix d'un évêque.* — 8 pp.

68 *Instruction publique. Observations lues au comité le 7 novembre 1791.* — 8 pp.

Digitized by Google

69 *Motion à l'Assemblée nationale relativement au cabinet d'histoire naturelle de M. Levaillant*, 10 pp. (1791).

70 *Discours relatif à ma nomination de procureur général syndic pour la deuxième fois, en floréal an* III, *par les représentants du peuple Borel et Boisset*. On lit en marge : *Nota*. Ce discours ne fut pas prononcé.

71 *Rentes dues à la nation. Notes sur une ressource importante et prompte, par Thomas Riboud, député de l'Ain.* (Proposition adoptée par le Corps législatif le 21 nivôse). — 4 pp. (an VIII).

72 *Observations sur quelques rectifications importantes de limites entre le département de l'Ain, du Jura et de Saône-et-Loire.* — 4 pp. (an VIII).

73 *Observations sur la proposition de l'ambulance des tribunaux criminels.* — 12 pp.

74 *Observations sur le projet de loi concernant les manufactures* (projet soumis à la Société d'Emulation). — 4 pp. (an X).

75 *Notes sur la nouvelle organisation judiciaire* (adressées au ministre), *par M. Riboud, membre du Corps législatif et de la Commission de législation.* — 8 pp. (1810).

76 *Examen d'une question qui intéresse en ce moment les propriétaires et les cultivateurs* (Réquisitions militaires). — 30 pp. (1816).

Ce mémoire fut adressé à la Chambre des députés au nom de la Société d'Emulation.

L'ABBÉ ROYER.

Cet associé de la Société littéraire ne serait-il pas JEAN-BAPTISTE ROYER, né à Cuiseaux, le 5 octobre 1733 ?

Digitized by Google

Selon la *Biographie des hommes célèbres du département de l'Ain* (II, page 149), il fut d'abord curé de Chavanne-sur-Renom. Elu en 1789 député aux Etats généraux, il suivit le parti révolutionnaire, prêta le serment civique et devint, peu de temps après, évêque constitutionnel du département de l'Ain. Porté à la Convention, il y vota la détention de Louis XVI pendant la guerre et son bannissement pendant la paix. Il signa la protestation du 6 juin 1793 contre les événements du 31 mai et fut des 73 députés mis en arrestation par Robespierre, puis mis en liberté. Il passa au conseil des Cinq Cents, dénonça un complot royaliste dans la Haute-Loire, invoqua la liberté des cultes et sortit du Conseil le 21 mai 1798. Nommé évêque constitutionnel de Paris, il y resta jusqu'au Concordat et mourut le 11 avril 1807 à Besançon. Il lut son discours de réception à la Société littéraire les 11 et 18 juillet 1778 et son nom disparaît aussitôt des procès-verbaux.

Le portrait n° 14954 de la collection Coste serait-il le sien?

Royer

LECURES FAITES PAR ROYER A LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

Compliments en vers adressés au Consulat, servant d'ouverture à un exercice littéraire sur la narration, prononcé dans la salle du collége de la Trinité, 6 juin 1778.

Imitation en vers français de l'épisode d'Herminie dans le poème de la Jérusalem délivrée, 27 juin 1778.

Le Temple de la Frivolité, conte en prose, 11 juillet 1778.

Digitized by Google

Le Temple de la Frivolité, conte en prose, 18 juillet 1778.

Il existait aux archives de la Société chez Geoffroy le compliment manuscrit de Royer adressé au Consulat (Procès-verbaux de 1781-1782, page 181).

BIBLIOGRAPHIE

Discours sur les biens du clergé prononcé à la séance du mercredi 14 avril 1790, par M. Royer, curé de Chavannes, député d'Aval. Imprimé par ordre de l'Assemblée nationale (Bibl. de la ville de Lyon. Recueil 53, n° 25584 bis).

Royer conclut à ce que les biens du clergé lui soient retirés par la nation, sauf à celle-ci, *suivant le rapport du comité des dîmes*, d'entretenir les ministres des autels, à subvenir au soulagement des pauvres et aux pensions des ecclésiastiques tant réguliers que séculiers de l'un et l'autre sexe.

François TABARD, né à Lyon le 10 mars 1746, y est mort le 5 mars 1821 (1).

Il fit son éducation avec succès au collége de la Trinité et y prit le goût de l'enseignement; aussi il fut nommé très jeune à une place de professeur au collége de Notre-Dame (Petit-Collége), où il resta jusqu'à la suppression de cet établissement.

Son biographe Mollet qui avait eu sans doute connais-

(1) *Eloge de Tabard*, par Mollet; *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire; Histoire de l'Académie de Lyon*, par Dumas (I p. 346); etc., etc.

Digitized by Google

sance de la Société littéraire, explique à tort que Tabard en fut un des instigateurs; il y entra peu après sa formation le 30 mai 1778. Admis en 1787 à l'Académie de Lyon, il s'y distingua, soit par une assiduité exceptionnelle, soit par le tribut de ses travaux; il en fut président pour le 1er trimestre de 1810.

Il fit partie également de la Société d'agriculture au moment de sa formation et y exerça les fonctions de secrétaire-adjoint (1).

Tabard fut nommé professeur de mathématiques à l'Ecole centrale lors de la réorganisation de l'enseignement en France (1796-1802). Mais, comme il était chargé de la bibliothèque publique depuis le 14 novembre 1795, il préféra devenir bibliothécaire et secrétaire de cet établissement, laissant la classe de mathématiques à Roux (2). Cette position lui ayant été retirée, il reçut comme compensation la place de professeur d'humanités au lycée de Lyon et de secrétaire de la Faculté des lettres. Enfin à la suppression de cette Faculté il fut mis à la retraite.

Lorsque l'Académie de Lyon voulut entreprendre, en 1806, sur l'initiative de Martin aîné la statistique du département du Rhône, Tabard fit, avec Mollet et Clerc, partie de la commission particulière chargée de la rédaction de la 2e section comprenant la topographie. Ce travail n'a pas vu le jour.

Tabard, dit Mollet, a passé les dernières années de sa vie dans une retraite presque absolue, entouré de l'amitié et des soins affectueux de ses frères et de ses sœurs (3).

(1) Un Tabard se rencontre parmi les signataires du cahier des doléances du Tiers-Etat de Lyon, le 26 mars 1789.

(2) *Claude-Antoine Roux,* aussi abbé et professeur au collège de Notre-Dame.

(3) L'acte de décès de Tabard porte qu'il est mort *célibataire.* Il était

Digitized by Google

Ayant vécu au milieu des exagérations de toutes sortes, ses opinions furent toujours sages et modérées et sa conduite irréprochable. Il a pu avoir quelquefois à se plaindre des autres, mais jamais personne n'eût à se plaindre de lui. Quoiqu'il ait beaucoup travaillé dans sa vie, il n'a pourtant laissé après lui aucun ouvrage (1), parce que, entraîné continuellement par de nouveaux objets d'étude, il manquait de la patience nécessaire pour coordonner et perfectionner ses nouveaux travaux. C'est là, peut-être, la seule chose qu'on ait pu trouver à désirer dans un homme qui fut d'ailleurs plein de savoir et qui se recommandait de plus par la droiture et la franchise de son caractère.

LECTURES FAITES PAR TABARD A LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

Impromptu à l'occasion d'un souper, 15 août 1778.

La nuit, imité d'Young, 15 août 1778.

Lettre à Delandine sur la Société littéraire, 29 août 1778.

Epître en prose et en vers adressée à Delandine, 20 février 1779.

Herbier et remarques sur plusieurs plantes, 17 avril 1779.

Machine et son explication pour scier les pilotis sous eau, 24 avril 1779.

fils de Guillaume Tabard et de Jeanne Petrot; l'un des déclarants est Michel Tabard, rentier, son frère.

(1) Sauf ce qui a été imprimé dans les *palmarès* de l'Ecole centrale (Voyez plus loin).

Digitized by Google

Observation sur un parhélie lunaire du 30 avril 1779, 1er mai 1779.

Dissertation sur des médailles d'Auguste et de Tibère trouvées à Lyon, 8 mai 1779.

Observations sur le coucher du soleil, 29 mai 1779.

Dissertation sur quelques tombeaux découverts à Saint-Irénée, 29 mai 1779.

Dissertation sur l'origine des fontaines par les pluies qui forment aussi les rivières, 5 juin 1779.

Discours sur les avantages d'étudier les monuments anciens, 26 juin 1779.

Dissertation sur les eaux minérales de Charbonnières, près Lyon, 3 juillet 1779.

Lettre à l'Académie des sciences et belles lettres de la ville de Lyon, 3 juillet 1779.

Réflexions sur quelques médailles, 3 juillet 1779.

Observations sur un lézard enfermé dans un bocal, 31 juillet 1779.

Dissertation sur les lois de la communication du mouvement, 7 août 1779.

Essai sur la castramétation romaine de Riboud, 28 août 1779.

Mémoire ou observations sur une parasélène et sur le phénomène appelé *zona occidua æstiva* suivi de réflexions sur les phénomènes en général, que l'auteur se propose d'embrasser dans un seul traité. 13 janvier 1781.

Dessin d'une nouvelle forme d'écluse. 3 février 1781.

Dissertation sur le travail de quelques insectes particuliers au bois de frêne. 10 mars 1781.

Epigramme. 26 janvier 1782.

Description et explication d'une aurore boréale qui a paru le 22 février 1782. 2 mars 1782.

Digitized by Google

Recueil des inscriptions du parc et dehors du château d'Ermenonville. 9 mars 1782.

Mémoire sur la neige et les figures de différents flocons. 6 avril 1782.

Additions au mémoire précédent. 20 avril 1782.

Nouvelles observations sur la neige, précédées de réflexions badines. 20 avril 1782.

Mémoire sur les girouettes. 1er juin 1782.

Fable intitulée : Les deux Girouettes. 8 juin 1782.

Observations météorologiques sur les verges, espèce de phénomène ou accident lumineux. 15 juin 1782.

Nouvelles observations sur un phénomène du même genre. 22 juin 1782.

Suite des mêmes observations. 29 juin 1789.

Distique latin sur la mort de l'abbé Bourdelin (1). 5 avril 1783.

Description des aurores boréales des 27 et 29 avril 1783. 3 mai 1783.

Plan avec description d'une machine pour l'usage de la corde sans fin. 31 mai 1783.

Dissertation sur une végétation métallique. 13 juillet 1783.

Observations sur le phénomène des zones lumineuses. 9 août 1783.

Autres observations sur un problème d'optique. 9 août 1783.

Questions et vues sur les aurores boréales. 16 août 1783.

Observations sur l'éclipse de lune du 10 septembre 1783. 21 août 1783.

(1) Voyez la fin de la notice de cet associé.

Digitized by Google

MANUSCRITS.

D'après Dumas (Histoire de l'Académie de Lyon), et le catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Lyon de Delandine.

1 Rapport sur la pyramide de la place des Jacobins, qui venait d'être abattue (1793).
2 Rapport au maire de Lyon sur le pavé qui convient le mieux à cette ville; ce travail a été fait au nom de l'Académie de Lyon (1807).
3 Compte-rendu des travaux de l'Académie de Lyon (1810).
4 Note sur la découverte nouvelle de plusieurs pierres antiques trouvées à Lyon (1817).
5 Iuscription latine.
6 Inscription française.

MANUSCRITS NON INDIQUÉS PAR DUMAS.

1 Rapport sur la doctrine de M. Quatremère Disjonval, concernant l'origine et les caractères des langues (an x).
2 Rapport sur les lettres à Sophie de Aimé Martin (1811).
3 Rapport sur l'électrophore d'Eynard (an XII).
4 Rapport sur la question du grisou dant les mines de Rive-de-Gier.
5 Rapport sur deux mémoires de M. Lapierre, concernant l'histoire naturelle du département de la Loire (an x).
6 Rapport sur un mémoire de Flaugergues sur le passage

Digitized by Google

de Mercure sur le disque du soleil, le 5 novembre 1789.

7 Rapport sur un mémoire de Flaugergues relatif aux phases de l'anneau de Saturne en 1789 et 1790.

8 Rapport sur la roue à godets de l'invention de Philippe Meunier (1793).

BIBLIOGRAPHIE

1 *Département du Rhône. — Ecole centrale.* — Discours du citoyen Tabard, bibliothécaire, à la séance d'ouverure le 3e jour complémentaire an IV (19 septembre 1796); 12 pp. (1).

2-5 Procès-verbaux, comme secrétaire, des séances publiques de l'Ecole centrale pour la distribution des prix de 1798, 1799, 1800 et 1801.

(1) Il y aurait tout un travail à faire sur le passage de Tabard à la bibliothèque de l'Ecole centrale, laquelle n'était autre chose que la bibliothèque de la ville, où il avait fait transporter la plupart des bibliothèques monastiques du département. Plein de bonne volonté, comme toujours, dans ses projets, Tabard promet dans ce discours un arrangement parfait qui ne fut pas même entrepris (Voyez : *Rapport du comité des Bibliothèques de Lyon à M. le ministre de l'instruction publique*, pages 25, 26, 43 et 69).

Digitized by Google

Digitized by Google

MEMBRES ASSOCIÉS EXTERNES

OU CORRESPONDANTS

CLAUDE-ESPÉRANCE, marquis DE REGNAULD DE BELLESCIZE, capitaine de dragons au régiment d'Autichamp, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, lieutenant des maréchaux de France, prévôt des marchands de Lyon de 1772 à 1775, membre associé de l'Académie de Lyon en 1772 (1)?

LECTURE FAITE PAR DE BELLESCIZE A LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

Vers sur le siège de l'âme. 24 mai 1783.

CLAUDE BROCHET, avocat en 1778, procureur-syndic du district de Lyon, accusateur public près le tribunal criminel, enfin juge au tribunal civil de 1800 à 1811 (2). Ce fut à lui qu'incomba la lourde mission de remplir le mi-

(1) Voyez *Histoire de l'Académie*, par Dumas (I, p. 358). *Les Origines des familles consulaires de Lyon, et Essai d'un nobiliaire lyonnais*, par V. de Valous; etc., etc.

(2) *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*, p. 49; *Nomenclatures Lyonnaises, par Hodieu*, p. 206; Almanachs de 1791 à 1797, etc., etc.

Digitized by Google

nistère public dans le procès de Chalier. « L'accusateur « public prend la parole », dit un récit du temps. « Bon « citoyen et magistrat sensible, il retrace d'une main sûre « les crimes de l'accusé (1). » Aussi, il fut obligé de se cacher après le siège pour se soustraire aux représailles qui envoyèrent à l'échafaud même le bourreau et son aide. Sa femme fut arrêtée avec ses deux filles, parce qu'elle n'avait pas voulu révéler la retraite de son mari. Il avait aussi une troisième fille âgée de 8 ans, qui fut éloignée et interrogée à part. Elle ne fut ni tentée par des récompenses, ni effrayée par les menaces : « Je ne sais où est papa ; mais si je le « savais, je ne vous le dirais pas (2). »

Nous n'avons pas trouvé d'autres particularités biographiques sur Brochet ; il signait quelquefois *Luc* ou *Lucius*, latin de son nom.

LECTURES DE BROCHET A LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE.

Le voyage de Millery, lettre adressée à une dame, mêlée de prose et de vers. 27 janvier 1781.

Epître de Game à son épouse (précédée de l'historique du procès et de la condamnation de cet infortuné dont le nom figurera avec celui des Calas, des Sirven et des Montbailly). 17 février 1781.

Bouquet à Henriette, vers. 24 février 1781.

Remercîment à une dame qui avait envoyé à l'auteur à un pot d'opiat pour les gencives, vers. 24 février 1781.

Compliment à M. Deschamps, avocat, par une dame, à l'occasion de son mariage. 17 mars 1781.

(1) *Procès de Chalier* (Collection Coste, n° 4357. p. 180).
(2) Alexandrine des Escherolles, p. 143.

Digitized by Google

Plaidoyer pour Mlle Gandy contre le sieur Rizoud. 24 mars 1781.

Discours pour la réhabilitation de Bolle. 31 mars 1781.

Bouquet à Claudine. 31 mars 1781.

Songe philosophique en prose, intitulé : Le Bonheur. 7 avril 1781.

BIBLIOGRAPHIE

Mémoire pour le sieur Mangot, peintre, contre le sieur Sain, écuyer et avocat. Lyon, Faucheux, 1787 (collection Coste, n° 10109).

Œuvre pleine d'esprit et d'humour. Il s'agissait de portraits qu'on ne voulait pas payer, sous prétexte de non ressemblance, et de voies de fait auxquelles le mauvais payeur s'était livré (1).

MATHIEU CHATELLAIN DESSERTINE, né en 1735, mort à Villefranche, le 2 décembre 1783, avocat du Roi (2). Nous avons trouvé deux personnages de ce nom, tous les deux membres de l'Académie de Villefranche (3).

(1) Un certain Antoine Thevenet commit un vol d'environ 500,000 livres dans la nuit du 30 au 31 décembre 1785, chez les banquiers Scherer et Finguerlin, à Lyon. Gonin, un des complices, est découvert, emprisonné et traduit en justice. Brochet publie en sa faveur un mémoire dans lequel il parle de Thevenet et le compare à un Protée. Un mois après, Brochet recevait une lettre timbrée de Venise; elle était de ce Thevenet, qui le remerciait du portrait avantageux qu'il avait fait de lui (*Lyonnaisiana*, par G. Véricel, page 125).

(2) Registres de Villefranche.

(3) L'Académie de Villefranche fut établie par lettres patentes de Louis XIV de 1695. « Nous savons, » dit le roi, « que notre province « du Beaujolois est fertile en bons esprits. »

Digitized by Google

Le premier, directeur ou vice-directeur (1) de l'Académie de cette ville dont M. Pezaut, directeur, fit l'éloge à la séance du 25 août 1784 (2), est probablement celui qui fut membre de la Société littéraire.

François Chatellain Dessertine, curé de la paroisse de Perreux en 1773 (3), doyen de l'église collégiale de Notre-Dame du Marais de Villefranche, secrétaire perpétuel de l'Académie de cette ville, lit à la même séance du 25 août 1784, une ode sur les poètes français (4). Ce dernier fut membre associé de l'Académie de Lyon (5).

LECTURES FAITES PAR DESSERTINE A LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

Explication de la fable d'Orion (fragment d'un ouvrage sur la mythologie), 6 avril 1782.

Lettre à Delandine pour remercier la Société littéraire de son admission comme membre associé externe, 7 juin 1783.

Fable de Térée et de Philomèle, 14 juin 1783.

Réflexions sur l'éducation, 21 juin 1783.

Stances à un ami, 13 juillet 1783.

Fable de Momus, 13 juillet 1783.

« Valet souvent en sait plus que le maître. » Conte en vers, 19 juin 1783.

Dialogue entre Senèque et Epictète, 26 juillet 1783.

(1) Collection Coste (n° 10109).
(2) *Journal de Lyon*; n° du 1er septembre 1784.
(3) Collection Coste (n° 10,109).
(4) *Journal de Lyon*, n° du 17 septembre 1784.
(5) *Histoire de l'Académie de Lyon*, par Dumas (I page 359).

Digitized by Google

L'Epitre à M. Roland de la Platière, inspecteur général des manufactures, lue à l'assemblée publique de l'Académie de Villefranche, le 25 août 1785 (*Journal de Lyon*, 1er mars 1786), doit être de François Chatellain Dessertine.

JOSEPH DUMAS, né à Lyon, le 25 mars 1755, mort à Paris en mars 1837, frère de Charles-Louis (1).

Admis à la Société littéraire le 17 mars 1781, depuis proviseur du collége royal de Charlemagne, à Paris.

LECTURES FAITES PAR J. DUMAS A LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

Epître en vers à un poète buveur d'eau, 17 mars 1781.

Vers à une quêteuse, 31 mars 1781.

Bouquet à Claudine, 31 mars 1781.

LOUIS-SÉBASTIEN MERCIER, né à Paris, le 6 juin 1740 est mort dans la même ville le 25 avril 1814 (2).

Nous n'avons pas à refaire la biographie de ce célèbre littérateur que l'on peut compter parmi les précurseurs des idées de 1789. Les changements qu'il rêvait pour l'état social qu'il critiquait devaient être selon lui, comme il l'a montré à la Société littéraire de Lyon, le résultat d'une conversion successive des esprits déterminée par le seul ascendant moral de la philosophie. Nommé député à la Convention nationale par le département de Seine-et-Oise, comme on devait s'y attendre, il siégea néanmoins parmi les modérés et vota, lors du jugement de Louis XVI, pour la

(1) *Moniteur* du 6 mars 1837; *Journal des Débats* du 20 du même mois; *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire; Revue du Lyonnais*. V. p. 288.

(2) Voyez: Deslisles de Sales, Ch. Monselet, L. Ratisbonne, Gustave Desnoireterres, Quérard, Nodier, les biographies générales, etc., etc.

Digitized by Google

détention perpétuelle, le sursis et contre l'appel au peuple (1). C'est lui qui, au moment où Robespierre avait comparé ses collègues aux Romains, interrompit en criant: « Non, vous n'êtes pas des Romains, vous êtes l'ignorance « personnifiée ! » Une autre fois, en combattant la proposition qui avait été faite à l'Assemblée de ne point traiter avec l'étranger tant qu'il aurait le pied sur le sol Français, il demanda à Robespierre et à ses collègues s'ils avaient fait un pacte avec la victoire (2). On attribue à Bazire la réponse : « Nous en avons fait un avec la mort. » Ces exclamations n'étaient que de vaines paroles. Nécessairement, il protesta après le 31 mai et fut incarcéré avec soixante-douze de ses collègues. Il échappa à la mort par suite du 9 thermidor et siégea en 1795, au conseil des Cinq-Cents, où il refusa, le 8 pluviôse an v (8 février 1796), les honneurs du Panthéon à Descartes (3) et où il s'emporta contre Voltaire qu'il accusa d'avoir détruit la morale. Il faut aussi constater qu'il avait, le plus souvent, dans ses écrits, dénigré ce célèbre écrivain, tout en se montrant son admirateur (4). Dans une autre occasion il fit le procès à la philosophie et s'é-

(1) « J'ai fait ce qui était en moi pour sauver ce dernier roi du supplice et de la mort (*Nouveau Paris*, Ch. CCXV). »

(2) Mercier raconte lui-même cet épisode dans le *Nouveau Paris*. 1789-1798 (Tome II, p. 17, édition Poulet-Malassis).

(3) Le *Nouveau Paris*, chapitre CCXLVII.

(4) « Il (Chaumette) avait annoncé au peuple, qu'il n'y avait plus rien après la mort, et lorsque j'étais prisonnier, j'ai entendu mon commissionnaire, âgé de quatorze ans, me dire : Il y a plus de Dieu ; il n'y a plus que l'Etre suprême de Robespierre. L'athéisme avait commencé ses ravages..... Oh ! je le répéterai sans cesse, trop célèbre Voltaire, tu fus, par tes licentieux écrits, sans le savoir et sans le prévoir, le précurseur de Chaumette (Discours au conseil des Cinq-Cents le 18 frimaire an v. Voyez le *Nouveau Paris*, chapitre CCXXXXII et le 3e volume de l'*an 2440*, édition de 1795). »

Digitized by Google

leva contre la diffusion de l'instruction dans les masses. Il avait critiqué la loterie (1); et réclama le 26 brumaire an v son rétablissement, puis accepta en 1797 un emploi de contrôleur dans cette administration (2). Il avait écrit contre les cercles et contre les académies (3) et devint membre de la seconde classe de l'Institut (sciences morales et politiques)..... Qualifier ces inconséquences de contradiction, n'est point, à notre avis, rester dans le vrai : Mercier, comme la plupart de nos membres de la Société littéraire, avait tardivement jugé la distance qui existe entre les théories à l'eau de rose de la philosophie et leur mise en pratique par une humanité qu'il croyait apte à toutes les idées généreuses, tandis qu'elle conserve toujours les haines et les instincts pervers. Aussi il revint à son point de départ de *l'an 2440* et, tout en restant républicain, il se résigna à voir le véritable progrès ne se réaliser qu'avec une mesure étroite et une lenteur en dehors des mouvements révolutionnaires ou des exploitations des faiseurs politiques.

La bibliographie des œuvres de ce fécond littérateur étant très longue et ne rentrant pas du reste absolument dans notre cadre nous devrons la négliger.

Mercier a lu à diverses séances de la Société littéraire les ouvrages suivants (4) :

Extraits de la préface d'une édition nouvelle de *l'an 2440*, 30 août 1783.

Suite du même travail, 6 septembre 1783.

(1) *Tableau de Paris*. Chapitre CCLXXII; *L'an 2440*, chapitres XLI et XLII; *L'homme de fer*, n° X; etc., etc.

(2) Voyez le *Nouveau Paris*. Chapitres CLXXXIV, XCIV et CCXL.

(3) *Tableau de Paris*, chapitres CCLXXXIX et CCXCI; etc., etc.

(4) Voyez, dans les *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*. III. page 482, une note *gastronomico-statistique* sur le séjour de Mercier à Lyon.

Digitized by Google

Suite du même travail, 13 septembre 1783.

1er acte de la *demande imprévue*, comédie, 20 septembre 1783.

Savants ou littérateurs étrangers qui ont été les correspondants de la Société :

Comtesse de Beauharnais (Marie-Anne-Françoise Mouchard).

Marquis de Cordorcet (Jean-Antoine-Nicolas de Caritat).

Abbé d'Arnal, à Nîmes.

D'Arnal, négociant à Lyon.

Dupuy (Jean-Marie), secrétaire de l'Académie des inscriptions.

Abbé Géraud de La Chau.

Girard, géographe.

Dom Gourdin.

Le Bois, avocat à Lyon.

De La Plagne, avocat du Roi à Montbrison.

Mathon de la Cour (Charles-Joseph).

L'abbé Mongez (Antoine), jésuite, bibl. et membre de l'Académie de Dijon.

Jussieu de Montluel.

Morand (Jean-François-Clément).

Morel (Pierre), grammairien.

Picardet, prieur de Neuilly, pensionnaire de l'Académie de Dijon.

Chevalier Pougens.

Robineau, de l'Académie de Marseille.

Séguier, de Nîmes.

Baron de Servières.

Sonnerat (Pierre), voyageur et naturaliste.

De Zack, astronome Hongrois.

Digitized by Google

LISTE DES SECRÉTAIRES

1778

Mai.	RIBOUD.
Juin.	GERSON.
Juillet	GEOFFROY.
Août	DELANDINE.

1779

Février.	RIBOUD.
Mars	TABARD.
Avril	RIBOUD.
Mai	GEOFFROY pour DELANDINE.
Juin	BERAUD.
Juillet.	GEOFFROY.
Août	TABARD.

1781

Janvier.	BERAUD.
Février.	GEOFFROY.
Mars	GEOFFROY.
Avril	DELANDINE.

1782

Janvier.	DELANDINE.
Février.	GEOFFROY.

Digitized by Google

Mars	BOURDELIN.
Avril	DELPHIRE.
Mai	TABARD.
Juin	DOMERGUE.

1783

Mars	GEOFFROY.
Avril	DOMERGUE.
Mai	DELANDINE.
Juin	TABARD.
Juillet	GEOFFROY.
Août	DELPHIRE.
Septembre.	DOMERGUE.

RÈGLEMENTS POUR LES SOCIÉTAIRES

Quod quisque didicit
Et consuevit, faciet.
(Tite Live).

Nous Riboud, Gerson, Delandine et Geoffroy, désirant cultiver les lettres et nous instruire réciproquement, avons résolu d'établir une Société littéraire qui unira nos travaux et rendra les lumières de chacun communes à tous. Mais toute assemblée qui n'a de lois que le caprice et qui n'a point de règles pour se diriger est bientôt détruite. C'est l'ordre qui maintient l'union, c'est la loi qui conserve l'égalité : et comme nous souhaitons fixer parmi nous cette

Digitized by Google

douce aménité qui rapproche les hommes, lors même que les opinions sont diverses, nous avons réglé et déterminé ce qui suit (1) :

ARTICLE PREMIER.

La Société sera composée de vingt associés résidents à Lyon, choisis par elle à l'unanimité des suffrages.

ART. 2.

Tout sera réglé par la voie de scrutin.

ART. 3.

Il y aura concours tous les trois mois entre tous les membres de la Société sur un même sujet qui sera réglé à la pluralité des voix.

ART. 4.

On ne pourra proposer néanmoins le sujet du concours prochain que lorsque les ouvrages du concours précédent auront été jugés.

ART. 5.

Tous les mois il sera élu un secrétaire qui répondra aux discours de réception, aura le soin des divers opuscules, recevra le prix des amendes dont à sa sortie il tiendra

(1) Adopté dans la 1re séance, le 9 mai 1778.

Digitized by Google

compte à son successeur. Il convoquera les assemblées extraordinaires, aura la prépondérance dans le partage des voix et proposera les matières à discuter et les sujets à admettre dans la Société.

ART. 6.

On ne pourra prolonger le secrétaire dans l'exercice de ses fonctions, il tiendra registre des délibérations de la Société et du résultat des séances qui seront rédigées et signées par lui.

ART. 7.

Sa place sera distinguée; mais les autres se placeront indistinctement à ses côtés, il parlera le premier. Ensuite celui qui sera à droite et en continuant la colonne : il aura le droit de rompre l'entretien et d'empêcher des discussions trop longues.

ART. 8.

Chacun, après la lecture de son ouvrage, sera tenu d'en laisser le manuscrit à la Société si elle le désire. S'il le fait imprimer il sera de même tenu de lui en remettre un exemplaire.

ART. 9.

La Société se réunira le sammedy au soir de chaque semaine depuis trois heures. La séance ne pourra durer que jusqu'à six. Ceux qui s'absenteront sans avoir prévenu le secrétaire paieront l'amende d'une livre. Ce qui aura lieu

Digitized by Google

encore si ce dernier ne trouve pas valable la raison de l'absence. Si l'absent est celui qui est en place, ou un de ceux qui doivent lire un ouvrage, l'amende sera double. Elle sera double encore quand les absences seront successives, ou qu'il y aura une nouvelle réception ou jugement du concours. Celui qui n'arrivera qu'après le commencement de la séance payera la moitié de l'amende qu'il auroit dû, s'il se fût absenté entièrement.

Art. 10.

Tous après leur réception seront tenus de signer le présent règlement et de s'y soumettre.

Signé :

FORMULE DES LETTRES D'UN FONDATEUR (1)

« La Société littéraire de Lyon, formée par les soins ac-
« tifs et éclairés de Mrs Delandine, Riboud, Gerson,
« Geoffroy, devoit à chacun d'eux un monument toujours
« subsistant de son estime et de sa reconnaissance ; elle a

(1) 9 mai 1778.

Digitized by Google

« cru ne pouvoir mieux marquer à M. X en particulier ces « deux sentiments qu'en lui accordant d'une voix unanime « les lettres où, en reconnoissant lui devoir les avantages « de son union, elle rend hommage à ses mœurs douces et « honnêtes, à son amour pour les lettres et à ses ta- « lents (1). »

FORMULE DES LETTRES D'UN RÉCIPIENDAIRE (2).

« Nous, Delandine, Riboud, Gerson et Geoffroy, réunis « par l'amour des lettres et l'amitié, connoissant combien « les qualités du cœur et les talents de M***, peuvent con- « tribuer aux plaisirs et à l'instruction de notre Société, « nous empressons de répondre à ses désirs, en l'admet- « tant, d'une voix unanime, parmi nous pour y jouir des « agréments que l'union procure et des lumières que l'é- « mulation produit.

« Nous lui accordons, en conséquence, les lettres qui « seront un témoignage toujours subsistant de ses mœurs « douces et honnêtes et de la variété de ses connaissances « qui lui on mérité notre choix ».

Le 4 mai 1782, le règlement fut modifié comme il suit :

« Le *musée* a statué que les lettres d'associé ordinaire ne « seroient dorénavent expédiées qu'à la date du discours de « remerciement prononcé par le récipiendaire, quoiqu'il « eût paru auparavant dans la Société et qu'elles seroient « signées par le secrétaire qui auroit répondu. »

(1) M. Philibert Le Duc, dans son étude sur *Thomas Riboud* et la *Société littéraire de Lyon en 1778*, donne les lettres conformes à ce texte, délivrées sur parchemin à T. Riboud le samedi 30 mai 1878, signées par Gerson.

(2) 9 mai 1778.

Digitized by Google

On abrogea ensuite l'ancienne formule des lettres et on adopta celle-ci :

« *Amicitiæ et litteris*

« Sur la proposition faite au Musée par le secrétaire en « exercice de recevoir au nombre de ses membres, en qua- « lité d'associé ordinaire, M....., la Société, empressée de « répondre à ses désirs, lui a accordé ces lettres qui seront « un témoignage toujours subsistant de ses mœurs douces « et honnêtes et de la variété de ses connoissances.

« Fait à Lyon, en Société..... (1), »

RÈGLEMENT POUR LES ASSOCIÉS EXTERNES (2)

La Société littéraire aiant résolu d'associer à ses travaux des membres qui, sans être obligés de résider à Lyon, pourront cultiver les lettres sous ses auspices, a statué et statue ce qui suit :

(1) M. Hubert Jacquet possède et a bien voulu nous communiquer l'original, conforme à ce texte, des lettres délivrées à Le Maire, le samedi 9 mars 1782, signées par Bourdelin, secrétaire. Cette pièce intéressante, sur papier vergé, est entourée d'une bordure gracieuse verte et rouge obtenue à l'aide de poncifs et mesure 0,220 de largeur sur 0,186 de hauteur. La formule est de l'écriture bien connue de Geoffroy. A gauche, est imprimé un timbre sec ovale, un peu effacé, qui ne peut être que les armoiries du récipiendaire ou de Bourdelin. On y remarque des armoiries composées d'une fasce surmontée de deux bœufs (ou chevaux) affrontés et d'un autre en pointe, plus une croix dans le canton dextre. L'écusson est dans un entourage du style de l'époque, avec un timbre de face et la devise : AD IO TAR.

(2) Adopté dans la séance du 18 juillet 1778.

Digitized by Google

ARTICLE Ier.

Ceux qui aspireront à être agrégés à la Société lui seront proposés par un de ses membres, qui l'instruira du nom de l'aspirant, de son état et du lieu de sa demeure; le proposant doit au moins pouvoir lui répondre des mœurs et de l'honnêteté de l'aspirant.

II.

Le nombre des associés externes sera illimité, à moins que, par la suite, la Société n'ait des raisons de le déterminer. Mais la fixation ne pourra, dans ce cas, être au-dessous du double des associés ordinaires.

III.

Si, lors de la présentation d'un sujet, quelqu'un des associés, a des motifs pour s'opposer à son admission, on aura recours au scrutin, et, après avoir recueilli les suffrages, l'aspirant sera admis ou exclu à la pluralité des voix.

IV.

Un sujet admis ne pourra prendre le titre d'associé qu'après avoir reçu les lettres que la Société lui fera délivrer, signées de son secrétaire.

V.

Les dites lettres ne seront accordées que lorsque l'aspirant aura lu ou envoié à la Société un ouvrage ou discours dans le choix et la forme duquel il sera absolument libre.

Digitized by Google

VI.

Tout associé sera tenu de donner à la Société, une fois chaque année, un ou plusieurs ouvrages de demie heure de lecture, s'il est en prose, et de près d'un quart d'heure s'il est en vers. Cet ouvrage sera envoié avant la fin du mois de juillet. L'associé qui laissera passer plus de deux ans sans s'acquitter de ce tribut sera dès lors regardé comme étranger à la Société; et si, après ce laps de tems, il veut renouveller ses travaux, il sera obligé de se soumettre à une nouvelle réception.

VII.

Lorsque la Société aura donné un sujet de concours, le secrétaire en donnera avis aux associés externes par une lettre circulaire, afin qu'ils puissent travailler au même sujet, s'ils le désirent; mais ils n'y seront point obligés. Ceux qui voudront concourir enverront leurs ouvrages (francs de port) au secrétaire dans le tems qui sera fixé, et ils seront jugés par les associés ordinaires.

VIII.

Lorsqu'un associé enverra quelqu'ouvrage, il sera tenu de l'adresser au secrétaire avec une lettre (le tout franco), qui en donne une idée succincte. L'ouvrage sera lu, à la séance suivante, par un des associés, et le secrétaire rendra compte à l'auteur des observations qui auront été faites.

IX.

Les associés externes auront droit d'assister aux assemblées de la Société, d'y lire leurs ouvrages et d'y donner

Digitized by Google

leur avis sur des matières de littérature; mais dans les objets mis en délibération, ils n'auront que voix consultative, à moins qu'ils n'aient été auparavant associés ordinaires; ils ne pourront, sous aucun prétexte, être élevés au secrétariat.

X.

Un associé externe qui, venant à se fixer en cette ville, voudrait être associé en titre, ne sera admis dans ce cas qu'à l'unanimité des suffrages, conformément au règlement général.

XI.

Dans le cas où deux sujets seraient admis unanimement pour remplir une place dans la Société, celui qui était précédemment son associé externe aura la préférence, s'il ne se trouve qu'une place à donner.

XII.

Chaque associé externe sera tenu de se conformer au règlement général de la Société, soit pour la police des ouvrages, soit pour le concours; enfin, il se soumettra à celui-ci dans tous ses points.

Digitized by Google

LISTE GÉNÉRALE

DES

MEMBRES TITULAIRES

DE LA

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

DEPUIS SA FONDATION JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 1879

1778	RIBOUD (Thomas-Philibert).	† 1835
—	DELANDINE (Antoine-François).	† 1820
—	GEOFFROY (Jean-Claude).	† 1814
—	BÉRAUD (Paul-Emilien).	† 1836
—	GERSON	
—	ROYER	
—	TABARD (François).	† 1821
1779	ANDRIEU (Claude-Marie).	† 1797
1782	BOURDELIN (Jean-Joseph).	† 1783
—	Mme DELANDINE (Marguerite-Françoise-Clémence).	† 1822
—	DOMERGUE (François-Urbain).	† 1810
—	ESTOURNEL.	
—	LE MAIRE.	† 1787
1783	FROSSARD (Benjamin-Sigismond).	† 1830

Digitized by Google

1807	MOLARD (Etienne).	† 1825
—	COSTE (Jean-Louis-Antoine) ❋.	† 1851
—	PASSET (Jean-François) ❋.	† 1841
—	SEGAUD (Pierre-Dominique).	† 1821
—	ACHER (Joseph-Jean) ❋.	† 1861
—	MONIER (Jean-Humbert) ❋.	† 1826
—	BUTIGNOT (Jean-Marguerite).	† 1830
—	PÉRICAUD (Antoine).	† 1867
—	ACHARD-JAMES (Jean-Marie) ❋.	† 1848
—	GAY (Joseph-Jean-Pascal).	† 1822
—	PÉRICAUD (Marc-Antoine).	† 1864
—	AMARD (Louis-Victor-Frédéric).	† 1847
—	BREGHOT DU LUT (Claude).	† 1849
—	LECOURT (Pierre-Benjamin).	† 1838
—	PICHOIS (Michel-Germain).	† 1830
—	CHABANASSY DE MARNAS (Maurice-Gabriel-Ange).	† 1837
—	RIEUSSEC (Justinien-François-Paul). ❋	† 1848
—	BÉRAUD (Joseph-Emilien).	† 1835
—	DONZEL (Fleury).	† 1852
—	MENOUX (Louis-François-Marie). ❋	† 1855
—	RAVIER DU MAGNY (Jacques). ❋	† 1835
—	COULET (Jean-Baptiste-Jacques).	† 1831
—	RODAMEL (Pierre).	† 1811
1808	REVOIL (Pierre) ❋.	† 1842
—	GARDAZ (François-Marie).	† 1815
—	GRAS (Joseph) ❋.	† 1837
—	BALLANCHE (Pierre-Simon)	† 1847
—	RICHARD (Fleury-François).	† 1852
—	CARTIER (Louis-Vincent).	† 1839
—	CHINARD (Joseph).	† 1813

Digitized by Google

1808 VITET (Jean-François) ✻. † 1824
— GIROD (Amédée). † 1847
1809 SAINTE-MARIE (Etienne) † 1829
— CHAMPANHET (Jean-André-Hippolyte) ✻.
— GROGNIER (Louis-Furcy). † 1837
— DUGAS-MONTBEL (Jean-Baptiste) ✻. † 1834
— PITT (Jean-Félix). † 1848
— GUILLIN D'AVENAS (Hugues). † 1814
1812 TROLLIET (Louis-François). † 1852
— BARRE (Antoine). † 1852
1813 PICHARD (Jean-Marie). † 1836
— MONPERLIER (Jean-Marie-Antoine). † 1819
— JANSON (Alexis), dit Bleu. † 1828
— LORIN (Antoine-André). † 1847
— DEVIRIEU (Aimé). † 1834
1814 CHAZOURNES (Jean-Christophe-Hector-Arcis de). † 1856
DUJAST D'AMBÉRIEU (Pierre-Antoine). † 1847
— CHAUDON (Jacques-Benoît).
— BONNEVIE (Pierre-Etienne). † 1849
— CHANTELAUZE (Jean-Claude-Balthazar) ✻. † 1859
1819 COCHARD (François-Nicolas). † 1834
— JURIE (Pierre-Auguste-Marguerite-François). † 1870
— JANSON (Louis). † 1870
— CASTELLAN (Paul-François). † 1853
— DUCLAUX (Jean-Antoine-Martin). † 1868
— GRANDPERRET (Claude-Louis). † 1854
— RICHARD DE LAPRADE (Jacques). † 1860
— BOULLÉE (Aimé-Auguste).
1821 BRYON (Charles-Louis-Just) ✻. † 1815
— BOISSIEUX (Isaïe-David-Antoine) ✻.
— TERME (Jean-François) ✻. † 1847

Digitized by Google

1821 GUILLARD (Claude). † 1845
— IDT (Jean-Baptiste). † 1855
— ALLARD (Antoine-Eugène). † 1830
— BERNARD (Pierre-Marie). † 1846
1822 MENEU (Louis). † 1824
— LARNAC (Marie-Gustave).
— DESPREZ (Jean-Jacques, dit Hippolyte) ❋. † 1873
— MEAUDRE-DESGOUTTES (Jean-Pierre-Benoît-Marie). † 1843
— TOROMBERT (Louis-Charles-Honoré). † 1829
— CHAPEAU (Antoine). † 1847
1824 LEULLION-THORIGNY (Pierre-François-Elisabeth-Tiburce de).
— LEGEAY (Urbain).
— GUIRONNET DE MASSAS (Charles-Fleury-Edouard).
— VALOIS (Alphonse-Humbert-Jean-Franç.) ❋. † 1877
1825 LECLERC-DUMOLARD (Claude-Gervais). † 1829
1826 SERVAN DE SUGNY (Marie-François, dit Jules). † 1831
— MONTANDON (Annet-Alexis). † 1847
— BENOIT (Philippe) ❋.
— MICHEL (Louis-Claude).
1827 COIGNET (Etienne-François). † 1866
— BILLIET (Claude-Antoine). † 1866
— TRANCHAND (Jean-Hector).
1828 CHAPUYS DE MONTLAVILLE (Benoît-Marie-Louis-Alceste, baron).
— TRÉLIS (Jean-Julien).
— RABANIS (François-Joseph). † 1860
— MORIN (Jérôme-Geneviève). † 1861
1829 ROSTAIN (Pierre). † 1870
1830 NEPPLE (Pierre-Frédéric). † 1847

Digitized by Google

1831 DURIEU (François-Marie-Fleury) ❋. † 1868
— BONNARDET (Louis) ❋. † 1872
— DEVILLAS (Jean-Elysée). † 1845
— DURAND (Marie-Jean-Claude-Henri). † 1873
— BOISSIEU (Jean-Jacques-Marie, dit Alphonse de).
— PIC (François-Antoine). † 1837
1832 SAVAGNER (François-Charles-Frédéric-Auguste). † 1849
— LOMBARD DE BUFFIÈRES (Jean-Jacques-Louis) ❋. † 1875
— BONJOUR (Auguste). † 1878
— GUERRE-DUMOLARD (Jean). † 1845
— CABUCHET (Toussaint).
— GAUTHIER (Louis-Philibert-Auguste). † 1851
— MULSANT (Etienne) ❋.
— FOULQUES (Louis). † 1838
— MÉZIÈRES (Marie-Louis).
1833 MONTHEROT (Jean-Baptiste-François-Marie de). † 1869
— NOLHAC (André-Marie-Ennemond). † 1854
— FRAISSE (Charles-Antoine). † 1870
— DUFIEUX (Jean-Marie, dit Alexandre). † 1857
— RAISON (Jean-François).
1834 MONIN (Henri-Louis). † 1866
— POINTE (Jacques-Pierre). † 1860
— DELORME (Jacques-Claude). ✪ † 1868
— LAURENS (Pierre-Henri-Denis).
— PERRAULT-MAYNAND (Jean-Aloïs). † 1868
— LUIRARD (Antoine-Philippe).
— PARISEL (Louis-Claude).
1835 CHELLE (Claude-Charles). † 1848
1837 GUILLARD (Jean-Louis). † 1876

Digitized by Google

1837 BOITEL (Léonard). † 1855
— CHASTEL (Louis-François). † 1868
1838 BOYRON (Etienne).
1839 LAPRADE (Pierre-Marius-Victor-Richard de) ✻.
— OZANAM (Antoine-Frédéric) ✻. † 1853
— LAUGIER (Dominique-Jean-Claude, dit Eugène). † 1858
— LA SERVE (Jacques-Fleury). † 1875
— DEMONS (Nicolas-Joseph).
— HEGUIN DE GUERLE (Charles-Honoré).
— GREGORI (Jean-Charles de) ✻. † 1852
— AUDIN (Jean-Marie) ✻. † 1851
— POTTON (François-Ferdinand-Ariste). † 1869
— BELLIN (Antoine-Gaspard).
— AIGUEPERSE (Antoine-Jean-Baptiste d'). † 1861
1840 ROUSSET (Raymond-Félix-Alexis). (1)
1841 VINGTRINIER (Marie-Emile-Aimé) ✻, né à Lyon, le 31 juillet 1812, bibliothécaire adjoint de la ville de Lyon et directeur de la *Revue du Lyonnais* :

1° *Mazagran*, poème sous le pseudonyme d'Antonin Vidal, Paris, 1841, in-8.

2° Observations sur les *Courses archéologiques*, de M. Sirand, Lyon, 1847, in-8.

(1) Le tableau statistique du personnel et des travaux de la Société littéraire, de 1807 à 1860, a été publié par M. Bellin, secrétaire de la Compagnie, dans le volume intitulé : *Publications de la Société littéraire de Lyon*, qui renferme aussi du même auteur, une notice historique de la Société, pendant toute cette période. (Lyon, Vingtrinier, 1861). Nous continuons, ci-après, ce tableau, depuis 1860 jusqu'au 31 décembre 1879, en y ajoutant, en outre, la nomenclature des travaux publiés par les membres titulaires actuels de la Société. Pour les anciens membres titulaires, admis antérieurement à 1860, nous renvoyons le lecteur au volume que nous venons de citer.

Digitized by Google

3° *Les Bugésiennes*, poésies, Lyon, Boitel, 1848, in-18.

4° *Les Voyageuses*, poésies, Lyon, Boitel, 1848, in-18.

5° *La Grotte de Hautecour*, dans le Revermont, Lyon. 1850, in-8°

6° *Deux nouvelles foréziennes*. Lyon, Boitel, 1857, in-18.

7° *Histoire des journaux de Lyon*, de 1677 à 1814. Lyon, 1852, in-8°.

8° *Catalogue de la bibliothèque lyonnaise de M. Coste*. Lyon, 2 vol., 1853, in-8°.

9° *Traditions populaires comparées*, par M. Désiré Monnier, avec la collaboration de M. Vingtrinier. — *Règnes de l'air et de la terre*. Paris, Dumoulin, 1854, in-8°.

10° *Fleury Epinat*, peintre. Lyon, 1854, in-12.

11° *Recueil de pièces concernant la bibliothèque Coste*. Lyon, 1855, in-8°.

12° *Notice nécrologique sur M. Léon Boitel*. Lyon, 1855, in-8°.

13° *Hommage à Chateaubriand. Quatre romances tirées de ses œuvres*, paroles d'A. Vingtrinier, musique de Francisque Gros. Lyon, portrait, titre colorié et doré, illustrations, 1856, in-4°.

14° *Album de 1857. Romances et morceaux*. Paroles d'A. Vingtrinier, musique de Francisque Gros. Lyon, illustrations, 1856, in-4.

15° *Simples notes contre M. Jean-François Roux*. Lyon, 1858, in-4°.

16° *Les vieux papiers d'un imprimeur*, scènes et récits. Lyon, 1859, in-8.

17° *La tour de Saint-Denis en Bugey*. Lyon (planche), 1860, in-8.

18° *Documents sur la famille de Jussieu*. Lyon, 1860, in-8.

19° *La Cigale et la Fourmi*, lettre à M. Pierre Larousse. Lyon, 1860, in-8.

20° *Note sur l'invasion des Sarrasins dans le Lyonnais*. Lyon, 1862, in-8.

21° *Trois chansons françaises*. Lyon, 1866, in-8.

22° *La paresse d'un peintre lyonnais* (Trimolet). Lyon, 1866, in-8.

23° *Mazagran*, poème, deuxième édition. Lyon, 1867, in-8.

24° *Rapport sur la candidature de M. Léon Gontier*. Lyon, 1867, in-8.

25° *Antoine Péricaud l'aîné*. Lyon, 1867, in-8.

26° *De la suppression des brevets d'imprimeur*. Lyon, 1869, in-4.

Digitized by Google

27° *Esquisse sur la vie et les travaux d'Arthur de Viry.* Lyon, 1869, in-8.

28° *Bluettes et boutades par M. Petit-Senn*, compte-rendu. Lyon, 1869, in-8.

29° *La Société littéraire de Lyon en 1869*, poésie. Lyon, 1870, in-8.

30° *Anne de Geierstein*, grandop éra. Paris, Arnaud de Vresse, 1870, in-12.

31° *La Caisse d'épargne de Lyon.* Lyon, 1871, in-8.

32° *L'Oratoire de Joachim de Mayol.* Lyon, 1871, in-8.

33° *Les richesses de M. Alexis.* Lyon, 1871, in-8.

34° *Histoire du château de Varey, en Bugey.* Lyon, 1872, in-8.

35° *Les vieux papiers d'un imprimeur*, poésies. Lyon, Scheuring, 1872, in-8.

36° *Notice sur François Lepage*, peintre de fleurs. Lyon, 1872, in-8.

37° *Un amour malheureux*, pièce en deux actes et en vers. Lyon, 1872, in-8.

38° *Notice biographique sur Maurice Simonnet.* Lyon, 1873, in-8.

39° *L'éducation réparatrice*, rapport sur le concours ouvert en 1874 par la Société nationale d'éducation de Lyon. Lyon, 1875, in-8.

40° *Léon Cailhava*, bibliophile lyonnais. Lyon, 1877, in-8.

41° *Paul Saint-Olive*, archéologue lyonnais. Lyon, 1877, in-8.

42° *Un poète oublié. Claude Mermet, de Saint-Rambert en Bugey.* Lyon (planche gravée), 1878, in-8.

43° *Rectification à la notice sur Claude Mermet, de Saint-Rambert en Bugey.* Lyon, 1878, in-8.

44° *Henri Marchand* et le *Globe terrestre de la Bibliothèque de Lyon.* Lyon, 1878, in-8.

45° *Les élèves sourds-muets de M. Hugentobler.* Lyon, 1878, in-8.

46° *Notice sur Paul Eymard.* Lyon, 1879, in-8.

EN PRÉPARATION :

Histoire de Soliman Pacha, généralissime des armées égyptiennes, Paris. in-8, deux volumes.

1851 PEZZANI (Anne-Jacques-André). † 1877

— LACROIX (Jean-Charles).

— JUIF (Nicolas-Jules-Emile). † 187..

Digitized by Google

1851 GACOGNE (Pierre-Joseph-Alphonse).
1842 SOULARY (Joseph-Marie) ✻.
— MARTIN DAUSSIGNY (Ed^me^-Camille) ✻. † 1878
— AVRIL (Victor-Auguste).
1843 BOLO (Jean-Dominique).
1844 HIGNARD (Louis-Henri-Vincent) ✻.
1845 SOCQUET (Jean-Antoine) ✻.
— M'ROE (Louis-Charles-Henry-Robert-Dieudonné) ✻.
— COUCHAUD (André). † 1849
— PRANDIÈRES (Maurice-Marie-Ant^ne^ de) ✻.
— GAULOT (Jean-Louis) ✻. † 1870
— WILLERMOZ (Jacques-Claude-Catherin-Frédéric).
— PETTOLAZ (Jean-Antoine-Marie-Félix de).
1846 CHRISTOPHE (Jean-Baptiste).
— SERVAN DE SUGNY (J^n^-P^rre^-M^ie^-E^ard^. † 1860
— BRUN (Paul-Joseph). † 1855
— BROSSE (Léonce-Claude).
1847 NICHET (Pierre-Jacques). † 1847
— AIMONNIER D'AVAT (Gaspard-Adolphe).
— CRÉPET (Christophe) ✻. † 1864
— CHAMBEYRON (François-Victor-Benoît). † 1864
1848 BOISSIEUX (Loup-Jean-Baptiste-Georges). † 1857
— HÉBRARD (Jean-Claude-Marie-Amable).
1850 PIELLAT (Marie-Adrien-Constantin-Ernest-Edmond de).
1852 MENCHE DE LOISNE (Charles-Louis-Constant) ✻.
— GANDY (Georges-Antoine).
— CARSIGNOL (Jean-Clément-Pamphile) † 1868
1853 VALOUS (Jean Vital de), né à Fleurieux sur l'Arbresle, le 2 mars 1825, bibliothécaire-adjoint au Palais des Arts :

Digitized by Google

1° *Tableau des preuves de l'antiquité du droit municipal en France.* Lyon, 1852, in-8°.

2° *Les anciens hôtels de ville ou maisons communes de Lyon.* Lyon, 1862, in-8°.

3° *Les origines des familles consulaires de la ville de Lyon.* Lyon, 1863, in-8°.

4° *Lettre à M. L.-M. de V. sur l'étymologie de la Guillotière.* Lyon, 1863, in-8°.

5° *Essai d'un nobiliaire lyonnais avec supplément.* Lyon, 1864-5, in-8°.

6° *Le domaine ordinaire de Lyonnais au commencement du XVIe siècle.* Lyon, 1865, in-8°. (Mémoires de la Société, 1863-1865.)

7° *Etienne Turquet et les origines de la fabrique lyonnaise.* Lyon, 1868, in-8°.

8° *Annoblissement d'un mineur lyonnais en 1398.* Lyon, 1872, in-8°.

9° *Charte des libertés et franchises de Chatillon d'Azergues,* suivie d'une notice analytique. Lyon, 1872, in-8°.

10° *Documents sur le séjour de Rabelais à Lyon (1532-1534).* Lyon, 1873, in-8°.

11° *Inventaire des livres d'un abbé de Valbenoite en 1593.* Lyon, 1875, in-8°.

12° *Citoyens et bourgeois de Lyon à diverses époques.* Lyon, 1876-7, in-8°.

13° *Notice sur Quincarnon et sa famille.* Lyon, 1877, in-8°.

14° *Inventaires du trésor de l'église de Lyon en 1448 et 1724.* Lyon, 1877, in-8°.

1854 TUJA D'OLIVIER (Jean-Alfred).

— BEAUVERIE (Jean-Etienne), né à Lyon le 17 décembre 1832, ancien chef de division à la Préfecture du Rhône.

1° *Au chevet d'un mourant,* poésie. (Mémoires de la Société, 1860-61).

2° *Hommage à la Société littéraire,* poésie. (*Revue du Lyonnais*, t. 30, 1865).

3° *Salmonée,* poème. (Mémoires, année 1866).

Digitized by Google

4° *Ibycus*, poésie. (Mémoires, année 1867).
5° *L'idéal. — La mort du Christ*, poésies. (Mémoires, 1870-71).)
6° *Nuptiæ*, sonnets. (Mémoires 1872-1873).
7° *L'inondation. Souvenirs des 23 et 24 juin 1875*. (Mémoires 1874-1875).
8° *Nina* (Mémoires, 1876).
9° *Sonnets*. (Mémoires, 1877-78).
10° Poésies diverses publiées dans la *Revue du Lyonnais*.

1854 ROUX (Jean).
1855 DUFIEUX (Jean-Ennemond). † 1874
— MARTIN (Pierre). † 1871
— MARTIN (Georges). † 1878
1856 PALLIAS (Pierre-François-Honoré), né à la Grave-en-Oisans (Hautes-Alpes), le 13 juin 1833.

1° *Souvenirs des Alpes. — Le Lautaret*. Lyon, Vingtrinier, 1853, in-8.
2° *Les sept merveilles du Dauphiné*. Lyon, Vingtrinier, 1854, in-8.
3° *Souvenirs des Alpes. Uriage et Vizille*. Lyon, Vingtrinier, 1856, in-8.
4° *Voyage en Orient au XVIe siècle, de Nicolas de Nicolay, Dauphinois*. Grenoble, Maisonville, 1857, in-8.
5° *Ephémérides dauphinoises*. Grenoble, Maisonville, 1859, in-18.
6° Chartes extraites du manuscrit de Philibert Brun, intitulé : *Eclaircissements sur l'histoire du Dauphiné et de la Savoie*. Grenoble, Prudhomme, 1866, in-8.

1856 JACOB DE LA COTTIÈRE (Jean-Etienne-Eugène de).
1857 PELADAN (Louis-Adrien).
— LE NORMAND (François-Léonce).
— BOUCLIER (Etienne-Claude). † 1858
— SAINT-OLIVE (Lambert-Paul). † 1879
— BORIN (Gabriel-Antoine). † 1876
1858 BORNES (Louis-Alfred-Henry de). † 1875

Digitized by Google

1858 BAUSSET-ROQUEFORT (Jean-Baptiste-Gabriel-Ferdinand de) O ✻. † 1879
— ALLMER (Louis-Auguste-Christophe) ✻.
1859 LUBAC (Maurice-Jules de).
— BESSE DES LARZES (Eugène).
— DUFAY (Charles-Jules) ✻.
— ESTIENNE (Claude-Marie-Alphonse). † 1873
— GUYET (Jean-Antoine). † 1864
— MILLAUD (Benjamin-Prosper-Edouard).
— VARAMBON (François-Laurent-Léon).
— GUILLEMAUD (Jacques).
— CHERVIN (Claudius) ✻.
1860 HEDDE (Jean-Claude-Philippe-Isidore), ✻, né au Puy (Haute-Loire), le 12 mai 1801, ancien délégué du ministère de l'agriculture et du commerce en Chine, pour l'étude la soie, de 1843 à 1846, décédé à Lyon le 7 avril 1880.

1° *Histoire de St-Etienne, ancienne et moderne.* St-Etienne, 1843, in-8.
2° *Description méthodique de produits divers recueillis en Chine et dans l'Indo-Chine.* St-Etienne, 1848, in-8.
3° *Étude pratique du commerce d'exportation en Chine*, en collaboration avec MM. Ed. Renard, A. Haussman et Natalis Rondot, délégués commerciaux, attachés à la mission de France en Chine. Paris, 1849, gr. in-8.
4° *Essai sur l'agriculture et le tissage en Chine.* 1re partie publiée à Paris en 1846. — 2e partie insérée dans le volume des travaux du congrès des Orientalistes (session de Lyon, 1878).
5° *Excursion en Suisse.* Lyon, 1872, in-8.
6° *Inscription funéraire édilitienne.* (*Revue du Lyonnais*, 1874.)
7° *Etudes séritechniques sur Vaucanson.* Lyon, 1876, in-8.
8° *Géographie chinoise et française.* Paris, 1876, in-8.
9° *Paléographie des tissus.* (Etude sur la bible de Théodulphe.) Lyon, 1879, in-8.

Digitized by Google

10° *Ephémérides sériteshniques ou phases successives de la production de la soie, tant en Chine qu'au Japon et dans toutes les contrées sérifères, principalement à l'égard de Lyon.* Lyon.

11° *Diverses études locales sur le Velay,* etc.

1860 DUBREUIL (François-Auguste), avocat, docteur en droit, né à Marseille, le 5 avril 1834.

Etude sur les légistes et les avocats au XIV• siècle. Lyon, 1859. in-8°.

1860 RAMBAUD (Jules-Léon), professeur d'économie politique à la Faculté de droit de Grenoble.

1862 LAGREVOL (Pierre-Marie-Alexandre de), ✻, né à Issingeaux (Haute-Loire), le 16 novembre 1820, conseiller à la cour de cassation.

1° *De la procédure criminelle en Angleterre et des justices sommaires,* discours de rentrée à la Cour de Lyon, 1860. Lyon, Perrin, 1860, in-8.

2° *Notice sur Avitus, évêque de Vienne.* Vienne, 1863, in-8.

3° *Exécution de l'édit de 1696 sur les armoiries, dans le Velay.* (Tablettes hist. du Velay).

4° *Chartes du XIIe siècle, relatives à l'hôpital de St-Jean-de-Jérusalem, au Puy-en-Velay.* (Tablettes historiques du Velay.)

1862 SALVADOR (Edouard), ancien conseiller de préfecture.

1° *Les forces productives de la France.*

2° *Histoire commerciale, politique et diplomatique des Echelles du Levant.* Paris, 1857, in-8.

3° *Les fantaisies littéraires du temps.* Lyon, Perrin, 1863, in-8.

4° *La marine marchande à voile et à vapeur, et la marine militaire,* 1875.

1862 PERRET DE LA MENUE (Claude-Emile), né à St-

Digitized by Google

Symphorien-sur-Coise (Rhône), le 25 juillet 1810, architecte en chef honoraire des Hospices civils de Lyon :

1° *Recherches sur les armoiries placées au-dessus de la porte d'entrée de l'hospice de l'Antiquaille.* (1 planche.) Lyon, 1858.
2° *Recherches sur l'ancienne boucherie de l'hôpital de Lyon* (1 pl.). Lyon, 1860.
3° *Recherches historiques sur l'église de l'Hôtel-Dieu de Lyon* (1 pl.) Lyon, 1860.
4° *Eloge de Sébastien Bernard Seitz, architecte à Lyon.* Lyon, 1860.
5° *Histoire du pont de la Guillotière.* Lyon, 1862.
6° *Essai biographique sur Ferdinand de la Monce, architecte à Lyon en 1731.* Lyon, 1864. (Mémoires, 1863).
7° *Recherches historiques et philologiques sur les girouettes chez les anciens et les modernes.* Lyon, 1865. (Mémoires, 1866).
8° *Lettres inédites de Marsollier de Vivetières, auteur dramatique.* Lyon, 1866. (Mémoires, 1866.)
9° *Recherches historiques sur le château du Perron à Oullins.* Lyon, 1868. (Mémoires, 1868).
10° *Des moulins à blé chez les anciens, chez les modernes, et particulièrement dans la ville de Lyon* (1 pl). Lyon, 1868.
11° *Greniers et fours publics en France. Recherches historiques sur ceux de la ville de Lyon.* Lyon, 1869. (Mémoires, 1869).
12° *Le Moineau et les Hirondelles.* Fable.
13° *L'hôpital des Catherines à Lyon. Recherches historiques.* (*Revue du Lyonnais,* 1878).

1862 JUSSIEU (Alexis de), ✻, ancien préfet, né à Lyon le 17 août 1802, décédé le 25 octobre 1865.

1° *Discussions politiques,* 1835, in-8°.
2° *Un dernier chant au Paradis perdu de Milton.* Avignon, 1856, in-12.
3° *Méditations de la raison et de la foi.* Lyon, 1859, in-12.
4° *Les Idylles héroïques,* par M. V. de Laprade (*Revue du Lyonnais,* 1861).
5° *Les salons de Lyon* (*Revue du Lyonnais,* 1863).

Digitized by Google

1863 COUDOUR (l'abbé Auguste), chanoine d'honneur, curé de Notre-Dame St-Vincent, né à Saint-Rambert-sur-Loire (Loire), le 3 décembre 1819.

Vie du bienheureux Jean Grande dit le Pêcheur, de l'ordre des frères de Saint-Jean de Dieu, précédée d'une notice sur l'ordre de St-Jean de Dieu et son rétablissement en France. Lyon, 1858, in-8o.

1863 GEORGE (Gaspard), ✿, architecte, membre correspondant du Comité des Beaux-Arts, au ministère de l'instruction publique, né à Lyon, le 5 février 1823.

1o *Notes d'un voyage en Italie.* 1859. (Annales de la Société académique d'architecture).
2o *Notes prises dans une excursion en Belgique et Hollande*, 1866. (Mémoires de la Société littéraire, 1867.)
3o *Souvenirs d'Espagne.* Lyon, 1869. (Annales de la Société académique d'architecture.)
4o *Une visite à Pompéi.* Lyon, 1871. (Annales de la Société académique d'architecture.)
5o *Observations sur les monuments anté-historiques.* Lyon, 1873. (Annales de la Société académique d'architecture.)
6o *Explication des Scamilli impares de Vitruve.* Lyon, 1877. (Annales de la Société académique d'architecture.)
7o *De l'habitation dans les temps anciens.* Lyon, 1879. (Annales de la Société académique d'architecture.)

1863 GENIN (Auguste), né à Bourgoin (Isère), en 1810.

Poésies :

1o *Simple bouquet*, recueil de sonnets. Lyon, Perrin, 1858, in-8o.
2o *Credo.* Lyon, Perrin, 1861, in-8o.

1863 SAVY (Claude-Etienne), né à Lyon, le 6 juin 1816.

1o *La cathédrale de Lyon.* (*Revue du Lyonnais*, 1857).
2o *De l'architecture religieuse à Lyon.* (*Ibidem*, 1859 et 1860).

Digitized by Google

3° *De l'esprit des restaurations monumentales à Lyon.* (*Ibid.* 1860.)
4° *De l'exclusivisme en archéologie* (*Ibid.*, 1861.)
5° *L'architecture de l'église projetée de Fourvière.* Lyon, 1866.
6° *Notice sur les anciens carrelages émaillés de l'église de Brou, à Bourg en Bresse.* Lyon, 1867, in-4.
7° *La monographie de l'église de Brou*, par M. Didron. (*Mémoires de la Société*, 1868.)
8° *L'orfévrerie d'église à Lyon. A propos de l'ostensoir de N.-D. de la Salette.* Lyon, 1869.
9° *Etude sur les pignons gothiques des églises à toiture basse, à propos des travaux entrepris à la cathédrale de Lyon en 1861.* (*Mém. de la Société*, 1870.)
10° *Les restaurations de l'église de St-Paul à Lyon.*
11° *Les peintures murales de l'Ile-Barbe.*
12° *Le nouveau Fourvière.*

1864 VACHEZ (Antoine), ✠, avocat, docteur en droit, né à Riverie (Rhône), le 17 décembre 1832.

1° *Note sur les Chatelards du Lyonnais et le tumulus de Machezal* (*Loire*). (*Revue du Lyonnais*, 1863.)
2° *Les vieux châteaux du Lyonnais. Pizey et Vaudragon.* Lyon, 1864.
3° *La fondation de la Chartreuse de Sainte-Croix en Jarez.* Lyon, 1865.
4° *La bataille de Mêtrieux. Episode des guerres de religion dans le Lyonnais.* Lyon, 1865.
5° *La Ligue dans le Lyonnais. Siège de Riverie en 1590.* Lyon, 1866.
6° *Les tombeaux de St-Pierre-le-Vieux. I. Les Laurencin. II. Les Bellièvre.* Lyon, 1866.
7° *Inscription antique de Néronde* (*Loire*). *Un Messala en Gaule.* Lyon, 1867.
8° *Isabeau d'Harcourt et l'église de St-Jean.* Lyon, 1868.
9° *L'Ager Gofiacensis ou le canton de Mornant aux Xe et XIe siècles.* Paris. Imprim. impér., 1868.
10° *Le château de Montrond en Forez.* Lyon, 1869.
11° *Châtillon d'Azergues, son château, sa chapelle et ses seigneurs.* Lyon, 1869.

Digitized by Google

12° *Du droit italique à Lyon et de ses destinées dans les temps modernes.* Lyon, 1870.

13° *Montcellier et le prieuré de St-Albin.* (*Revue forézienne*, 1870.)

14° *Achard-James. Sa vie et ses écrits.* Lyon, 1871.

15° *Etude historique sur le canton de Mornant* (*Rhône*). — Première partie : *La baronnie de Riverie.* Lyon, 1872.

16° *Les fouilles du mont Beuvray.* Lyon, 1872.

17° *Archéologie. Note sur les fouilles du tumulus de Machezal* (*Loire*). Lyon, 1873.

18° *Louis-Pierre Gras. Sa vie et ses œuvres.* Vienne, 1875.

19° *Les familles chevaleresques du Lyonnais, Forez et Beaujolais aux Croisades.* Lyon, 1875.

20° *Lyon au XVIIe siècle. Extrait de l'itinéraire en France d'Abraham Golnitz.* Lyon, 1877.

21° *Notice sur la destruction du château de Nervieu en Forez.* Vienne, 1877.

22° *L'Exposition rétrospective et les Beaux-Arts à Lyon.* Lyon, 1877.

23° *Les deux voyages d'Abraham Golnitz dans le Forez et le Lyonnais, au XVIIe siècle.* Lyon, 1879.

24° *Notice sur la destruction du château de Peyraud en Vivarais.* Lyon, 1879.

25° *Georges Debombourg. Sa vie et ses écrits.* Lyon, 1879.

26° *Châteaux et monuments historiques du département du Rhône.* St-Etienne, 1879.

27° *Etude archéologique et historique sur le prieuré de Rosiers,* en collaboration avec M. Vincent Durand. St-Etienne, 1880. (*Extrait du recueil des mémoires et documents sur la province du Forez,* publiés par la Société de la Diana.)

1864 CHARVET (Etienne-Léon-Gabriel), ✿, né à Lyon le 15 mai 1830, architecte, professeur à l'Ecole nationale des Beaux-Arts de Lyon, inspecteur de l'enseignement du dessin.

ÉTUDES HISTORIQUES :

1° *Essai d'une monographie des armoiries de la ville de Lyon.* Lyon, Vingtrinier, 1860, in-8.

Digitized by Google

2° *Recherches sur l'abbaye d'Abondance en Chablais.* Lyon, L. Perrin, 1863, 1 planche, in-8.

3° *Lettres et documents pour servir à l'histoire du XVIe siècle et à celle de Eustache Chapuys, ambassadeur de Charles-Quint.* — Première partie : *Correspondance avec Henri-Cornélius Agrippa.* Annecy. A. Perrissin, 1875, 2 planches, in-8.

4° *La bibliothèque du Palais des Arts de Lyon.* Rapport du comité d'inspection à M. le Ministre de l'instruction publique, des cultes et des beaux-arts. Lyon, Mougin-Rusand, 1878, 1 planche, in-8.

5° *La médaille et les jetons de la Chambre de commerce de Lyon.* Lyon, A. Dessolins, 1878, planches, in-8.

6° *La maison forte de Monbaly à Vaulx et Milieu.* Vienne, Savigné, 1878, 4 planches, blasons, in-8.

7° *La Société littéraire de Lyon au XVIIIe siècle.* Lyon, Mougin-Rusand, 1879, in-8.

ÉTUDES SUR LES BEAUX-ARTS :

8° *Lettres sur l'architecture au XIXe siècle.* Annecy, Thésio, 1864, in-8.

9° *De l'enseignement des beaux arts au point de vue de leur application à l'industrie lyonnaise.* Lyon, Vingtrinier, 1870, in-8.

10° *Compte-rendu des travaux de la Société académique d'architecture de Lyon pendant les années 1869 et 1870, contenant les notices de Pierre Pascal et de Louis Dupasquier, architectes.* Lyon, L. Perrin, 1871, in-8.

11° *Compte-rendu des travaux de la Société académique d'architecture de Lyon pendant les années 1873 et 1874.* Lyon, A.-L. Perrin et Marinet, 1875, in-8.

12° *Recherches sur la vie et les ouvrages de quelques artistes.* Lyon, Vingtrinier, 1876, in-8, 1 planche.

13° *Les origines de l'enseignement public des arts du dessin à Lyon,* 1676-1780. Mémoire lu à la Sorbonne (*section des Beaux-Arts*) le 24 avril 1878. Paris, E. Plon, 1878, in-8.

14° *Discours prononcé à la distribution solennelle des prix de l'école municipale de dessin de la ville de Saint-Etienne, le 18 août 1879.* Saint-Etienne, Théolier frères, in-12.

Digitized by Google

BIOGRAPHIES D'ARCHITECTES :

15° *Jehan Perréal, Clément Trie* et *Edouard Grand.* Lyon, A.-L. Perrin et Marinet, 1874, in-8, 10 planches.

16° *Sébastien Serlio, 1475-1554.* Lyon, Perrin, 1869, in-8, 5 planches.

17° *Etienne Martellange, 1569-1641.* Lyon, Vingtrinier, 1874, in-8, 12 planches.

18° *Les De Royers de la Valfenière.* Lyon, Vingtrinier, 1870, in-8, 6 planches.

19° *René Dardel,* 1796-1871. Lyon, A.-L. Perrin et Marinet, 1873, in-8, 1 planche.

1864 CHEVALIER (l'abbé François), ancien chef d'institution, né à Issingeaux (Haute-Loire).

1865 BROUCHOUD (Claude-Anne-François), avocat, docteur en droit, né à la Guillotière-Lyon, le 15 janvier 1829.

1° *De la noblesse des médecins et des avocats en France jusqu'au dix-huitième siècle.* Paris, 1860, in-8°.

2° *Etudes historiques et archéologiques sur l'arrondissement de Vienne. St-Quentin.* Vienne, 1863, in-8.

3° *Les origines du théâtre de Lyon. Mystères, farces et tragédies, troupes ambulantes, Molière.* Lyon, 1865, in-8.

4° *Recherches sur l'enseignement public du droit à Lyon, depuis la formation de la Commune jusqu'à nos jours.* Lyon, 1865, in-8.

5° *Molière et sa troupe à Lyon.* (*Revue du Lyonnais,* 1866.)

6° *Les origines judiciaires de Lyon.* (*Revue du Lyonnais,* 1866).

7° *De l'extradition entre la France et l'Angleterre.* Lyon, 1866, in-8.

8° *Les caisses d'épargne cantonales.* Lyon, 1868, in-8.

9° *Les archives du département du Rhône et de la ville de Lyon.* Lyon, 1869, in-8.

10° *Archéologie. Vienne souterraine.* Lyon, 1874.

11° *Le plan scénographique de la ville de Lyon au XVIe siècle.* (*Revue du Lyonnais,* 1876).

Digitized by Google

1865 GUIMET (Etienne-Emile), ✻, ✿, né à Lyon, le 2 juin 1836.

1° *A travers l'Espagne. Notes de voyage.* Lyon, 1862, in-18.
2° *L'Espagne. Lettres familières.* Paris, grand in-folio, 1864. (50 gravures).
3° *Cinq jours à Dresde. Relation de la grande fête des chanteurs.* Lyon, 1865, in-18.
4° *Croquis égyptiens. Journal d'un touriste.* Paris, Hetzel, 1865, in-18.
5° *L'Orient d'Europe au fusain. Notes de voyage.* Paris, Hetzel, 1868, in-18.
6° *Esquisses scandinaves. Relation du congrès d'anthropologie et d'archéologie préhistorique.* Paris, Hetzel, in-18.
7° *Aquarelles africaines. Etudes et correspondances.* Paris, in-18.
8° *Promenades japonaises* (Yokohama), illustré de 100 dessins et de chromo-lithographies, par Félix Régamey. Paris, Charpentier, 1878, in-4.
9° *Promenades japonaises* (Tokio, Nikko), illustré de 180 dessins, par Félix Régamey. Paris, Charpentier, 1880, in-4.

1865 DEBOMBOURG (Georges), né à Lyon le 15 août 1820, décédé le 13 avril 1877. (Voir sa biographie dans les Mémoires de la Société des années 1877 et 1878.)

1° *Analyse historique des archives communales du Bugey.* Nantua, 1855 et 1856, 2 vol. in-18.
2° *Histoire du Franc-Lyonnais.* Trévoux, 1857, in-8.
3° *Histoire communale de la Dombes.* Trévoux, 1857, in-8.
4° *Histoire de l'abbaye et de la ville de Nantua.* Bourg, 1858, in-8.
5° *Atlas historique du département de l'Ain.* Lyon, Perrin, 1859 et 1860, in-folio oblong.
6° *Atlas chronologique des Etats de l'Eglise.* (20 cartes en couleur.) Lyon, Perrin, 1862, in-folio.
7° *Atlas historique du département actuel du Rhône.* Lyon, Perrin, 1862, in-folio.

Digitized by Google

8° *Coups de plume et coups de pioche à propos d'Alise.* (*Revue du Lyonnais*, 1865.)

9° *Arar.* (*Revue du Lyonnais*, 1865.)

10° *Les Ambarres.* (*Revue du Lyonnais*, 1866.)

11° *Allobroges.* (*Mémoires de la Société littéraire*, 1866.)

12° *Les Allobroges d'outre Rhône et l'évêché de Belley* (*Revue du Lyonnais*, 1867.)

13° *Gallia aurifera. Etudes sur les alluvions aurifères de la France.* (*Mémoires de la Société*, 1868.)

14° *Collonges au Mont-d'Or.* Lyon, 1874, in-8.

15° *Origines des noms de famille du Lyonnais, XIIIe et XIVe siècles.* (*Revue du Lyonnais*, 1877.)

1866 Le baron RAVERAT (François-Achille-Napoléon), ✠, né le 18 mars 1812, à Crémieu (Isère).

1° *Notice historique sur la vie militaire du baron Raverat*, avec deux gravures sur bois. Lyon, 1855, in-3.

2° *A travers le Dauphiné*, voyages pittoresques et artistiques, 1 vol. in-8. Lyon, 1861.

3° *Autour de Lyon*, excursions historiques, pittoresques et artistiques dans le Lyonnais, le Beaujolais, le Forez, les Dombes et le Dauphiné, 1 vol. in-8. 12 gravures à l'eau forte. Lyon, 1865.

4° *Les vallées du Bugey*, excursions historiques, pittoresques et artistiques dans le Bugey, la Bresse, la Savoie et le pays de Gex, 2 vol. in-8, avec carte géographique. Lyon, 1867.

5° *Savoie*, promenades historiques, pittoresques et artistiques en Maurienne, Tarentaise, Savoie-propre et Chautagne, 1 vol. in-8. Lyon, 1872.

6° *Haute-Savoie*, promenades historiques, pittoresques et artistiques en Genevois, Sémine, Faucigny et Chablais, 1 vol. in-8. Lyon, 1872.

7° *De Lyon à Montbrison*, guide historique, artistique et pittoresque, 1 vol, in-8, raisin, avec une carte du chemin de fer de Lyon à Montbrison. Lyon, 1876.

8° *Le Dauphiné, de Lyon à Grenoble*, guide artistique et pittoresque, 1 vol. in-18, avec une carte du chemin de fer de Lyon

Digitized by Google

à Grenoble et une vue photographiée de la Grande-Chartreuse. Imprimerie générale du Rhône, Victor Cartay (ancienne imp. Vingtrinier.)

9° *De Lyon à Bourg et à la Cluse-Nantua*, excursions pittoresques, 1 broch. in-8. Lyon, 1877.

10° *Le Bugey, de Lyon à Genève*, guide artistique et pittoresque, 1 vol. in-18, avec une carte du chemin de fer de Lyon à Genève. Lyon, 1878.

11° *Nouvelles excursions en Dauphiné, Vienne, Valence, la vallée de la Bourne, le col de l'Arc et Grenoble*, guide artistique et pittoresque, 1 vol. in-18, avec une carte du chemin de fer de Lyon à Grenoble. Lyon, 1879.

12° *Fourvière, Ainay et St-Sébastien sous la domination romaine. Recherches archéologiques sur l'emplacement où les premiers chrétiens lyonnais souffrirent le martyre.* Lyon, 1880, in-8. (Mémoires de la Société, 1879-1880.)

13° *Nombreuses publications sur des questions étymologiques, et un grand nombre d'articles sur des sujets divers, dans les revues, journaux et feuilles scientifiques.*

1867 ROULLEAUX (Eugène-Pierre-Marie), ✿, né à Paimpol (Côtes-du-Nord), le 20 juillet 1829, sous-inspecteur des douanes, directeur régional de l'institut des provinces, etc.

1° *Romans : Le pion de Bréhat. — Une photographie. — Un chapitre de roman à la Grande Chartreuse. — Sylphi.*

2° *Poésies : Sonnets et Iambes.*

3° *Critique : Pétrarque et le centenaire. Pommier-Lacombe*, etc.

4° *Archéologie, histoire, philosophie. — Un voyage dans la Dombes.*

5° *Nombreux articles de journaux et de revues.*

1868 MONIN (Benoît-Etienne-Frédéric), docteur en médecine, né à Mornant (Rhône), le 17 janvier 1806, décédé le 20 avril 1873.

1° *Physiologie de l'abeille, suivie de l'art de soigner et d'exploiter les abeilles.* Paris et Lyon, 1866, in-18.

Digitized by Google

2° *Les abeilles et l'apiculture, conférence.* Lyon, 1868, in-8.

3° *Le cœur et l'esprit ou la gymnastique de l'âme.* Lyon, 1864, in-24.

4° *Le bréviaire du médecin, précis de médecine rurale, d'économie et de philosophie médicale.* Paris, 1868, in-18.

5° *Abd-el-Kader, littérateur et philosophe.* (*Mémoires de la Société littéraire,* année 1868.)

6° *Eloge du docteur Gubian.* Lyon, 1869.

7° *Etude sur la Genèse des patois et en particulier du roman ou patois lyonnais, suivi d'un essai comparatif de prose et prosodie romanes.* Paris et Lyon, 1873, in-8.

1868 RICHARD, comte de SOULTRAIT (Jacques-Hyacinthe-Georges), ✻, ✿, membre non résidant du Comité des travaux historiques, né à Toury-sur-Abron (Nièvre), le 22 juin 1822.

1° *Armorial historique et archéologique du Nivernais,* 1re édition. Nevers, 1847, 1 vol. gr. in-8. — 2e édit., Nevers, 1879, 2 vol. gr. in-8, blason.

2° *Statistique monumentale de la Nièvre.* Nevers, 1848-1873, 3 vol. in-12.

3° *Notice sur le château de Villeneuve, en Auvergne.* Paris, 1849, in-8.

4° *Abrégé de statistique monumentale de l'arrondissement de Nevers.* Paris, 1851, in-8.

5° *Rapport archéologique sur les cantons de Moulins et de Chevagne* (*Allier*). Paris, 1852.

6° *Rapport archéologique sur l'église de Cuiseaux* (*Saône-et-Loire*). Macon, 1852, in-8.

7° *Notice sur les stalles de l'église de Notre-Dame-de-Bourg* (*Ain*). Paris, 1852, in-8.

8° *Essai sur la numismatique nivernaise.* Paris, 1854, in-8.

9° *Guide archéologique dans Nevers,* 1856.

10° *Armorial archéologique du Bourbonnais.* Moulin, 1857, gr. in-8, blason.

11° *Essai sur la numismatique bourbonnaise.* Paris, 1858.

Digitized by Google

12° *Abrégé de statistique archéologique de l'arrondissement de Moulins (Allier)*. Paris, 1860.

13° *Notice sur quelques jetons du Forez*. Lyon, 1863, in-8.

14° *Dictionnaire topographique du département de la Nièvre*. Paris, imprim. impér., 1865, in-4.

15° *Notices sur les jetons de plomb des archevêques de Lyon* (2 planches). (Mémoires de la Société littéraire, année 1868).

16° *Inventaire des titres de Nevers, de l'abbé de Marolles*. Nevers, 1873, in-4 de XXIII et 1056 p.

17° *Armorial ecclésiastique du Nivernais*. Paris, 1874, in-8.

18° *Répertoire archéologique du département de la Nièvre*. Paris, Imprim. nat., 1875, in-4.

19° *Epigraphie héraldique de la Nièvre*. Nevers, 1880, in-8.

1869. DEWILKONSKI (Léonce-Charles), né à Paris le 19 janvier 1822.

1° Poésies diverses; 2° Un drame en vers; 3° Une comédie en prose; 4° Articles politiques et littéraires publiés, comme rédacteur en chef, dans divers journaux.

1869 DE CAZENOVE (Quirin-Jules-Raoul), né à Lyon, 14 décembre 1833, licencié ès-sciences, membre de la Commission permanente du synode général des églises réformées de France.

1° *Rapin-Thoyras, sa famille, sa vie et ses œuvres*, gr. in-4 carré, imprimé à Lyon, par Louis Perrin, portrait, planches et blasons, pap. vergé teinté. Paris, Aubry, 1866. — Une 2e édition in-12, abrégée. Toulouse, 1874.

2° *Notes sur deux bibliophiles lyonnais* (J. Grolier et N. Yemeniz). Lyon, impr. Vingtrinier, 1867, in-12 (Ext. de la *Revue du Lyonnais*).

3° *Procès-verbaux du Synode particulier de la 20e circonscription synodale*. Lyon, Fr. Lepagnez, in-12, 1872.

4° *Les vallées de Félix Neff (Hautes-Alpes)*. Leur état présent. Lyon, H. Georg, in-8, 1875.

Digitized by Google

5° *Notes sur le Salon.* — Tableaux et artistes protestants. Paris, Ch. Meyrueis, in-8, 1874.

6° *Mémoires de Samuel de Péchels* (1685-1692). Toulouse, Soc. des livres religieux, in-8 et in-12, 1878.

1869 CUAZ (Joseph-Ernest), juge au Tribunal civil de Lyon, né à Gex (Ain), le 11 août 1828.

1° *Rapport sur les recherches historiques de l'architecte de l'église de Brou.* Bourg, 1865.

2° *Notice historique sur les vrais compagnons de Jéhu* (thermidor an VIII). Bourg, 1869, in-8.

1870 GLOVER (Melville), professeur de langues, né à Birmingham (Angleterre), en 1834.

1° *L'Abbaye du Betton, en Maurienne.* Chambéry, 1858, in-8.

2° *Les Augustins de Thonon.* Paris, 1863, in-8.

3° *Liste chronologique de quelques baillis, gouverneurs et juges du Chablais* (T. VI des mémoires et documents publiés par la Société savoisienne d'Histoire et d'Archéologie).

4° *Notice sur le prieuré de Bellevaux en Chablais, de la filiation d'Ainay, et sur la commune de ce nom* (département de la Haute-Savoie).

5° *Notice historique sur le château du Montellier en Bresse.* Lyon, 1869.

6° *Collection complète des jugements rendus par la Commission révolutionnaire établie à Lyon, par les représentants du peuple en 1793-1794, précédée d'une introduction et accompagnée de notes inédites.* Lyon, Bellon, 1869, gr. in-f°.

7° *Monuments préhistoriques des environs de Tarare, avec un plan du cromlech de Salles.* Lyon, 1876, in-8.

1870 VERNE (Henri), né à Marseille (Bouches-du-Rhône), le 13 novembre 1834.

Digitized by Google

1° *Promenades dans Marseille.* Marseille, 1862.

2° *De Bône à Hammam-Meskhoutine.* Lyon, H. Storck, janvier, 1869.

3° *La France en Algérie. Première partie* (Extrait du Correspondant). Paris, Ch. Douniol, 1869.

4° *La France en Algérie. Seconde partie* (Extrait du Correspondant). Paris, Ch. Douniol, 1873.

5° *M. le général Chanzy, gouverneur général civil de l'Algérie.* (Extrait du Correspondant). Paris, Ch. Douniol, 1875.

6° *L'Algérie en 1876* (Extrait du Correspondant). Paris, Ch. Douniol, 1876.

7° *Les voies navigables de la France, et le Rhône à Marseille.* Paris et Lyon, Lecoffre fils et Cie, 1878.

1871 RÉVÉREND DU MESNIL (Clément-Edmond), ancien magistrat, né à Falaise (Calvados), le 26 janvier 1832.

1° *Don Ovando,* essai dramatique en cinq actes ; scènes de mœurs espagnoles de la féodalité du xve siècle. Roanne, Ferlay, 1858, in-8. — Non mis dans le commerce.

2° *Généalogie Révérend,* extraite de l'Histoire de la Curée, de la maison Hüe et de ses alliances. Lyon, Vingtrinier, gr. in-8.

3° *Lamartine et sa famille,* d'après les documents authentiques, avec un extrait des registres du bailliage de Mâcon, et un armorial des familles alliées. Lyon, 1869, in-8, blason.

4° *Fr. de Montherot et sa famille,* d'après les documents authentiques, avec un armorial des familles alliées. Lyon, 1869, in-8, blason.

5° *Le Président Favre, Vaugelas et sa famille,* d'après les documents authentiques, avec un fac-simile de l'acte baptistaire de Vaugelas, des pièces justificatives et un armorial des familles alliées. Lyon, 1870, in-8, blason.

6° *Familles Favre contemporaines,* d'après les documents authentiques. — Généalogie de Jules Favre et documents inédits sur les Favre de Suisse. Lyon, 1870, in-8, blason.

7° *Armorial historique de la Bresse, Bugey, Dombes, Pays de Gex, Valromey et Franc-Lyonnais,* avec les remarques critiques de

Digitized by Google

Phillbert Collet. Lyon, in-4 de 714 pages avec 620 blasons magnifiquement gravées, 1872-1874. — Supplément en préparation.

8° *Auger de Mauléon* dit l'*abbé Granier*, membre de l'Académie Française. Bourg-en-Bresse, in-18.

9° *La Valbonne*, Etymologie et histoire, d'après les documents authentiques. Lyon, 1876, in-8, blasons.

10° *Mre Jehan Ballandrin, curé de Bourg-en-Bresse et sa famille*, d'après les documents authentiques. Bourg-en-Bresse, in-8, 2 planches gravées sur cuivre.

11° *La Diana : Excursion archéologique à Saint-Bonnet-le-Château*. Montbrison, 1877, in-18. (Bulletin de la Diana).

12° *La famille de Molière et ses représentants actuels*, d'après les documents authentiques. Paris, 1879, in-8, blasons.

13° *Les aïeux de Molière à Beauvais et à Paris*, d'après les documents authenthiques. Paris 1879, in-8, blasons.

14° *La Diana : Excursion archéologique à Moingt, Champdieu, Chalain et Montbrison*. (Bulletin de la Diana, 1880).

15° Articles dans quelques journaux ou revues.

1871. NIEPCE (Léopold-Antoine-Joseph-Etienne), ✻, né à Cassel (Westphalie), le 3 décembre 1813, Conseiller à la Cour d'appel de Lyon.

1° *Recherches historiques sur les libertés et les franchises de la ville de Chalon-sur-Saône*. Chalon, Dejussieu, 1846, in-8, avec pl.

2° *Compte-rendu des travaux de la Société d'Histoire et d'Archéologie de Chalon*. Chalon, 1847, in-8.

3° *Recherches sur les fortifications anciennes et modernes de Chalon*. Chalon, 1849, in-4, avec planches.

4° *Notice sur l'ancien Hôtel-de-Ville de Chalon*. Chalon, 1858, in-4.

5° *Histoire de Sennecey-le-Grand et de ses seigneurs*. Chalon, 1866, in-8 avec planches.

6° *Projet de création d'un Musée historique à Lyon*. Lyon, 1874, in-8.

7° *Le Palais Saint-Pierre*. Lyon, 1874, in-8.

8° *Les Archives de Lyon*. Lyon, 1875, in-8.

Digitized by Google

9° *Les Bibliothèques anciennes et modernes de Lyon*, Lyon, 1875, in-8.

10° *Compte-rendu du Polyptique de St-Paul*, publié par M. Guigue. Lyon, 1875, in-8.

11° *Compte-rendu des Recherches sur Notre-Dame de Lyon*, par M. Guigue. Lyon, 1876, in-8.

12° *Compte-rendu du Cartulaire municipal de la ville de Lyon*, publié par M. Guigue. Lyon, 1877, in-8 raisin avec bois.

13° *Histoire du canton de Sennecey-le-Grand*. Lyon, Vingtrinier, 2 vol., 1875-1877, in-8.

14° *Compte-rendu des Œuvres de Marguerite d'Oingt, prieure de Poleteins*, publiées par M. Philipon, avec une préface de M. Guigue. Lyon, 1877, in-8.

15° *Rapport à la Société littéraire de Lyon sur les ouvrages de M. Marcel Canat de Chizy*. Lyon, 1877, in-8.

16° *Rapport à la Société littéraire de Lyon sur la vie de Saint-Ennemond*, par M. l'abbé Condamin. Lyon, 1877, in-8.

17° *Rapport à la Société littéraire de Lyon sur les ouvrages de M. Jules Chevrier*. Lyon, 1877, in-8.

18° *Nicolas, Claude et Georges de Bauffremont, barons de Sennecey. Episodes de la Ligue en Bourgogne et dans le Lyonnais*. Lyon, in-8 jésus. (Mémoires, 1877).

19° *Compte-rendu des Voies antiques du Lyonnais déterminées par les Hôpitaux du moyen-âge*, par M. Guigue. Lyon, 1877, in-8.

20° *Appel pour la recherche et l'étude des pierres à écuelles et à bassins*. Lyon, 1877, in-8.

21° *La Bibliothèque publique de Lyon, au Lycée, et travaux du Comité d'inspection*. Lyon, 1878, in-8.

22° *Les Manuscrits de Lyon*. Lyon, 1879, in-8, avec planches. (Mémoires, 1877-78.)

23° *Compte-rendu de l'étude de M. Vaesen, sur la juridiction consulaire de Lyon avant 1789*. Lyon, 1879, in-8.

En préparation :

1° *Histoire de Tarascon et de ses fortifications*, in-fol. avec 7 pl.; en cours d'impression.

2° *Histoire de l'enseignement public à Lyon depuis l'invasion romaine jusqu'à nos jours*.

Digitized by Google

3° *La Bibliothèque de Camille de Neufville-Villeroy.*
4° *Les Cabinets d'antiques de Lyon.*
6° *Les Manuscrits des bibliothèques particulières de Lyon.*

1872 PIC (Marie-Stanislas), ancien magistrat, né à Bourg (Ain), en 1807.

1° *D. Rewer,* (poésies). Bourg, 1845, in-8.
2° *Notes recueillies et traduites de l'italien, pour servir à une histoire de la ville et de la seigneurie de la Mirandole.* St-Etienne, 1865, in-8.
3° *Le jeune aigle et les oisons,* fable (*Revue du Lyonnais,* 1872).

1873 JUTET (Jean-Etienne), docteur en médecine, né à Lyon, le 30 juillet 1828.

1° *Notes historiques et critiques sur la question des mariages consanguins* (*Congrès médical de Lyon, 1864*).
2° *Rapports de la médecine avec la Société, dans les ordres moral, administratif et judiciaire.* Lyon, 1867, in-8.
3° *Du secret médical. Conduite en face de la justice,* 1868, in-8 (*Congrès scientifique de 1868*).
4° *Du bégaiement, sa nature et sa guérison.* 1873, in-8.

1874 BRUN (François-Xavier), né à Lyon, le 29 janvier 1833, homme de lettres, collaborateur de plusieurs journaux politiques et littéraires.

1874 BERGER (André-Marie), né à Lyon, le 9 décembre 1814.

Poésies :

1° *Biographie de Jean Crépin* (type d'avare).
2° *Biographie de l'abbé Perrin* (*Revue du Lyonnais, 1877*).
3° *Biographie de Joseph Chinard* (*Revue du Lyonnais, 1876*).
4° *Une chasse au sanglier* (*Revue du Lyonnais, 1877*).
5° *La mort de Néron.*

Digitized by Google

6° *Epître à mon fils.*
7° *Tribulations d'un poète.*
8° *Ange ou démon.*
9° *Bonheur et liberté.*
10° *Le Druide.*
11° *Invocation à la vérité.*
12° *Le dernier adieu.*
13° *Un mari sur des épines.*
14° *Le Papillon* (couplets).
15° *Barcarolle.*
16° *Les quatre saisons,* sonnet (*Revue du Lyonnais, 1877*).
17° *La rose et l'amour,* sonnet.
18° *Pur amour,* sonnet (*Mémoires de la Société littéraire, 1876*).
19° *Le dernier bonheur.*

THÉATRE.

1° *La maison du n° 100 bis,* comédie en un acte. Représentée, pour la première fois, le 22 août 1875.
2° *La Fille de mon parrain,* opérette en un acte. Réprésentée, pour la première fois, le 30 mars 1876.
3° *Un Fruit sec,* comédie en un acte. Représentée, pour la première fois, le 13 février 1876.
4° *Un père sur des épines,* comédie en un acte. Représentée, pour la première fois, le 24 mai 1877.
5° *L'échelle du crime,* drame en trois actes.
6° *La gloire et l'argent,* opérette en un acte.
7° *Marguerite,* pièce en deux actes.
8° *Deux amies,* pièce en deux actes.
9° *Le marquis de Carabas,* opéra-bouffe en deux actes et une apothéose.
10° *Une vengeance,* comédie intime en deux actes.

1874 FLOUEST (Edouard), ✻, ✪ I, ✠, né le 18 avril 1829, au Puy (Haute-Loire), ancien procureur général, correspondant du ministère de l'Instruction publique.

Notes pour servir à l'étude de la haute antiquité en Bourgogne :

Digitized by Google

1° *Le Temple des sources de la Seine*, 2 pl. (*Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur* (Côte-d'Or), 1869.

2° *Le Tumulus du Bois de Langres*. 1 pl. (même recueil), 1871.

3° *Les Sépultures antéhistoriques de Veuxhaulles* (Côte-d'Or). 1 pl. (même recueil, 1871).

4° *Les Fouilles de Magny-Lambert* (Côte-d'Or), 3 pl. (*Revue archéologique*, décembre 1872 et février 1873).

5° *Le Tumulus de la Bosse du Meuley à Chambain* (Côte-d'Or), 1 pl. (*Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur* (Côte-d'Or, 1873).

6° *Les Tumulus des Mousselots*, près Châtillon-sur-Seine, 2 pl. (même recueil, 1875).

MÉMOIRES DIVERS.

7° *Mémoire sur le camp de Chassey*. Chalon, 1868.

8° *L'Oppidum de Nagès* (Gard), 2 pl. (*Mémoires de l'Académie du Gard*, 1869).

9° *Note sur une sépulture antique découverte au Mas d'Orgon, en Camargue* (Gard), (*Mémoires de l'Académie du Gard*, 1869-1870).

10° *Rapport sur une étude épigraphique et métrologique des monuments dédiés aux Proxunes* (*Memoires de l'Académie du Gard*, 1869-1870).

11° *Note sur des cercueils mérovingiens découverts en Bourgogne*, 1 pl. (*Matériaux d'Histoire et d'Archéologie*, publiées à Châlon-sur-Saône, par L. Landa).

12° *Note sur trois marques de fabrique de verriers et une marque probable de jaugeage à l'époque de la domination romaine en Gaule*. 5 fig. dans le texte. (Revue des Sociétés savantes des départements. 1er semestre de 1875.)

13° *Note sur des pierres sculptées de l'Epoque Gauloise, conservées au Musée Calvet à Avignon*. 7 figures dans le texte. (Revue des Sociétés savantes des départements. 2e semestre de 1876.)

14° *Le bel age du bronze lacustre en Suisse de E. Desor et de L. Favre*. Etude critique avec 15 fig. dans le texte, publiée dans les *Matériaux pour l'histoire primitive et naturelle de l'homme*, recueillis par E. Cartailhac. Toulouse, 1875.

15° *De quelques mors de cheval italiques et de l'Epée en bronze de Ronzano, par le comte J. Gozzadini*. Etude critique avec 11 fig. dans le texte. (Même recueil, 1876.)

Digitized by Google

16° *Un casque en fer et quelques bouterolles de fourreau d'épée de l'Epoque Gauloise.* 2 pl. (Revue archéologique, 1er semestre, 1880.)

17° *Diverses notes de moindre étendue*, insérées dans les Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or, dans le Bulletin de la Société des Antiquaires de France, dans la Revue archéologique.

1874 BOY (Victor-Auguste-Charles-Marie), né à Mondragon (Vaucluse), le 13 janvier 1852.

1° POÉSIES DIVERSES : 1° *Pétrarque*, sonnet. (Mémoires de la Soc. litt., 1874-75.)
2° *Vates*. (*Revue du Lyonnais*, 1874.)
3° *Anniversaire de Reischoffen* (*Ibid.*, 1875).
4° *L'esclave gaulois*. (Mémoires de la Société, 1876.)

2° *Le cinquièmecentenaire de Pétrarque*. (*Revue du Lyonnais*, 1874).

3° *Note sur M. de Berluc-Perussis*. (*Ibid.*, 1878.)

4° *Etude sur la littérature catalane et la littérature provençale*. Lyon, 1879, in-12.

5° *Un drame lyrique au XIIIe siècle*. Lyon, 1880, in-12.

1875 VETTARD (Auguste-Benoît-Marie), licencié en droit, né à Lyon, le 1er décembre 1831.

POÉSIES DIVERSES :

1° *La légende de M. Artru*. 1875.

2° *Ma voisine*. (*Revue du Lyonnais*, 1876.)

3° *La libre pensée*. (*Ibid.* 1877).

4° *Au lit de mort d'un ami*. (Mémoires de la Société littér., 1876).

5° *Un album de photographies*. (*Revue du Lyonnais*, 1878.)

6° *A Lamartine* (Médaille de vermeil au concours de Mâcon). (V. Mémoires de la Société littér., ann. 1877-1878.)

7° *Le baiser d'un enfant* (Médaille de bronze au concours de l'Académie de Metz). (*Ibidem.*)

Digitized by Google

1875 GUIGUE (Claude-Marie), ✻, ✿, archiviste en chef du département du Rhône, correspondant du comité des travaux historiques, né à Trévoux (Ain), le 16 octobre 1832.

1° *Notice sur l'ancienne imprimerie de Trévoux*. Lyon, 1855.
2° *Notice historique sur le château de Trévoux*. Lyon, 1856.
3° *Essai sur les causes de la dépopulation de la Dombes et l'origine de ses étangs*. Bourg, 1857. (Thèse de l'école des Chartes).
4° *Notice historique sur Reyrieux*. Trévoux, 1859.
5° *Histoire de la souveraineté de Dombes*, par Samuel Guichenon, publiée avec des notes et des documents inédits. — 1re édition. Lyon, 1863, 2 vol. in-8. — 2e édition. Lyon, 1874, 2 vol. in-8.
6° *Notes historiques sur les fiefs et paroisses de l'arrondissement de Trévoux*. Trévoux, 1863.
7° *De l'origine de la signature et de son emploi au moyen âge*, principalement dans les pays de droit écrit, avec 48 planches. Paris, Dumoulin, 1863, in-8.
8° *Cartulaire de l'église collégiale de Notre-Dame de Beaujeu*. Lyon, 1864, in-4.
9° *Inscriptions de l'arrondissement de Trévoux du XIIIe au XVIIIe siècle*. Trévoux, 1865.
10° *Obituarium Lugdunensis ecclesiæ. Nécrologe des personnages illustres et des bienfaiteurs de l'église métropolitaine de Lyon, du IXe au XVe siècle*. Lyon, 1867, in-4.
11° *Mémoires pour servir à l'histoire de Dombes*, par Louis Aubret, conseiller au Parlement de Dombes, publiés avec des notes et des documents inédits. Trévoux, 1868, 3 vol. in-4.
12° *Documents inédits pour servir à l'histoire de Dombes*. Trévoux, 1868, in-4.
13° *Notice sur la Chartreuse d'Arvières*. Lyon, 1869, in-4.
14° *Obituarium ecclesiæ Sancti Pauli Lugdunensis ou Nécrologe des bienfaiteurs de l'église de Saint-Paul de Lyon du XIe au XIIIe siècle*, publié pour la première fois avec notes et documents inédits. Bourg en Bresse, 1872. in-8.
15° *Topographie historique du département de l'Ain*. Bourg, 1873, in-4.

Digitized by Google

16° *Necrologium ecclesiæ Sancti Petri Matisconensis ou Notice des bienfaiteurs de l'église Saint-Pierre de Mâcon.* Bourg, 1874, in-8.

17° *Polyptique de l'église collégiale de Saint-Paul de Lyon.* Lyon, 1875, in-4. (Publication de la Société littéraire.)

18° *Recherches sur Notre-Dame de Lyon, hôpital fondé au VIe siècle par le roi Childebert et la reine Ultrogothe. Origine du pont de la Guillotière et du grand Hôtel-Dieu.* Lyon, 1876, in-8. (Mémoires de la Société littéraire, 1874-1875.)

19° *Cartulaire municipal de la ville de Lyon. Privilèges, franchises, libertés et autres titres de la commune. Recueil formé au XIVe siècle*, par Etienne de Villeneuve. Lyon, Mougin-Rusand, 1876, in-4. (Publication de la Société littéraire.)

20° *Les voies antiques du Lyonnais, du Forez, du Beaujolais, de la Bresse, de la Dombes, du Bugey et de partie du Dauphiné, déterminées par les hôpitaux du moyen âge* (2 cartes). Lyon, 1877, in-8. (Mémoires de la Société littéraire, année 1876.)

21° COLLECTION LYONNAISE : — 1° *Supplice de Cinq-Mars et de de Thou.* 2° *Destruction de l'église de Saint-Just.* 3° *L'antiquité l'establissement, le lustre, le bien spirituel et le temporel de la royale abbaye de Saint-Pierre de Lyon.* 4° *Chronique de la maison de Beaujeu.* 5° *Les antiquités et la fondation de la métropole des Gaules,* par le sieur de Quincarnon. 6° *Nombre des églises qui sont dans l'enclos et dépendances de la ville de Lyon*, par Isaac Lefebvre, 1627. — Lyon, Mougin-Rusand, in-12, 1878-1880. (Cette collection comprendra 10 volumes).

22° *Notice sur la construction de la cathédrale de Saint-Jean et de ses chapelles,* publiée dans la *Monographie de la Cathédrale de Lyon,* par Lucien Bégule. Lyon, Mougin-Rusand, in-fo.

23° *Cartulaire du prieuré de St-Sauveur-en-Rue*, publié en collaboration avec M. le comte de Charpin-Feugerolles. Lyon, 1880, in-4.

24° *Registres consulaires de la ville de Lyon.* Lyon, 1880, in-4. (Publication de la Société littéraire, sous presse.)

1876 RÉCAMIER (Etienne), avocat, docteur en droit.

1° *Pouvoir législatif à Lyon en 1870.* (Correspondant, 10 février 1873.)

Digitized by Google

2° *Les députés des communes du Bugey en 1789 et en 1876.* Paris, 1876, grand in-8°.

1876 VAESEN (Joseph-Frédéric-Louis), licencié en droit et ès-lettres, archiviste adjoint du département du Rhône et de la ville de Lyon, né à Lyon, le 18 mars 1852.

1° *Les sources de l'histoire de France.* (Compte-rendu des travaux du congrès bibliographique international de 1878).

2° *La Conservation des privilèges royaux des foires de Lyon.* Etude historique sur la juridiction commerciale à Lyon sous l'ancien régime. Lyon, 1879, gr. in-8. (Mémoires, 1877-1878).

1877 CONDAMIN (abbé) (James-Jean-Pierre), docteur en théologie et ès-lettres, né à St-Chamond (Loire), le 22 mars 1844.

1° *Le procès des Templiers,* d'après des documents inédits tirés de la Bibliothèque Vaticane.

2° *Etude historique sur Saint Ennemond, évêque de Lyon au VIIe siècle.* A. Brun, Lyon, 1876, in-8°.

3° *Essai sur les pensées et la correspondance de Joseph Joubert.* Didier, Paris, 1877, in-8.

4° *De Q. S. F. Tertulliano, vexatæ religionis patrono, et præcipuo, apud latinos, christianæ linguæ artifice.* A. Brun, Lugduni, 1877, in-8.

5° *Une visite pastorale à Saint-Bonnet-le-Château en 1614.* (*Revue du Lyonnais*, 1879.)

6° *Etude sur les lettres de Sainte-Thérèse de Jésus*, E. Albert, Lyon, 1879, in-12 (édit. de luxe).

7° *Quelques mots sur les Lettres spirituelles de Saint Alphonse de Liguori.* E. Pénel, Bar-le-Duc, 1880, in-12.

8° *Leçon d'ouverture du cours de langues et littératures romanes (langue d'oïl) professé à la Faculté des lettres de l'Université catholique de Lyon.* Lyon, 1880, in-8.

9° *Du rôle de la langue de saint François de Sales dans la formation de la langue française*, in-8 (en préparation).

Digitized by Google

1877 DESVERNAY (Félix-Francisque), né à Lyon, le 19 avril 1854.

1° *La Gastronomie,* publiée avec une préface, des notes, et une notice biographique et littéraire sur Joseph de Berchoux. Paris, Jouaust, 1876 (Collection des petits chefs-d'œuvre).

2° *Galerie lyonnaise. — Nos contemporains* : 1° Aimé Vingtrinier, 2° Alexis Rousset, 3° Pierre Dupont. — Lyon, Meton, 1877-1879.

3° *L'allaitement maternel. — A propos de deux brochures publiées par le docteur Théodore Perrin.* Lyon, Cathabard, 1877.

4° Variétés : — *La voiture de grand père. — L'idéal. — Comme elles aiment.* Lyon, 1879-1880.

5° *Journal d'un curé de Vaise.* (*Revue du Lyonnais*, 1877).

6° *L'Esprit lyonnais il y a 50 ans, à propos des vieux autographes publiés par M. Alexis Rousset.* Lyon, 1879, in-8.

7° *Etude sur Alfred de Musset. — La nuit d'octobre.* Lyon, veuve Chanoine, 1879.

8° *Quelques mots au sujet de la Jeunesse de Louis XIV*, drame en 5 actes d'Alexandre Dumas père. Lyon, 1879.

9° Revue des théâtres de Lyon en 1879 : *Hamlet*, la *Muette de Portici*, les *Huguenots*, *Robert-le-Diable*, *Les Plaideurs*, les *Mystères de Paris*, le *Roi s'amuse*, le *Dépit amoureux*, *Tartuffe*, le *Médecin malgré lui*, le *Malade imaginaire*, etc. Lyon, 1880.

10° *Le Glorieux, publié avec un avant-propos. — Considérations générales sur le théâtre au XVIIIe siècle, suivies d'une notice biographique et littéraire sur Philippe Néricault-Destouches. La véritable date de naissance de Destouches, publication de son acte de baptême* (inédit). — Paris, Jouaust, 1880. (Collection des petits chefs-d'œuvre.)

1877 CAILLEMER (Exupère), ✻, doyen de la Faculté de droit de Lyon, né à Saint-Lô (Manche), en 1837.

1° *Etude sur Michel de Marillac.* Caen, 1862.

2° *Etude sur Antoine de Govea* (1505-1566), 1864.

3° *Frédéric Taulier, sa vie et ses œuvres.* Caen, 1864, in-8.

Digitized by Google

4° Etudes sur les antiquités juridiques d'Athènes : 1° *Des institutions commerciales d'Athènes au siècle de Démosthène.* Grenoble, 1865. — 2° *Lettres de change et contrat d'assurances.* Caen, 1865.— 3° *Le Crédit foncier à Athènes*, 1866.— 4° *La restitution de dot à Athènes*, 1866. — 5° *La propriété littéraire à Athènes*, 1868. — 6° *Le contrat de louage à Athènes*, 1869. — 7° *La prescription à Athènes*, 1869. — 8° *Le contrat de prêt à Athènes*, 1870. — 9° *La liberté de conscience à Athènes*, 1870. — 10° *Le contrat de société à Athènes*, 1872. — 11° *Le droit de succession légitime à Athènes*, 1879.

5° *Notes pour la biographie du jurisconsulte Gaïus.* Paris, 1866.

6° *Les papyrus grecs du Louvre et de la bibliothèque impériale.* Paris, 1866.

7° *Notes sur les railways ou chemins à rainures dans l'antiquité grecque.* Paris, 1869.

8° *Compilation anonyme sur la défense des places fortes, traduite pour la première fois du grec.* Besançon, 1872.

9° *Les manuscrits Bouhier, Nicaise et Peiresc de la bibliothèque du Palais des Arts de Lyon.* Lyon, 1880.

1877 BEAUNE (François-Bénigne-Henri), ✻, ✪ I, né à Dijon (Côte-d'Or), le 24 août 1833, correspondant du ministère de l'instruction publique pour les travaux historiques, lauréat de l'Institut, ancien procureur général à Lyon.

1° *Les distinctions honorifiques et la particule.* Paris, 1863, 1 vol. in-12.

2° *Sainte Chantal et la direction des dames au XVIIe siècle.* Paris, 1861, 1 vol. in-8.

3° *La noblesse aux Etats de Bourgogne.* Dijon, 1863, 1 vol. in-4.

4° *Histoire généalogique de la maison de Rabutin.* Dijon, 1866, 1 vol. in-8.

5° *Voltaire au collège.* Paris, Amyot, 1867, 1 vol. in-8.

6° *Le Palais de justice et le Parlement de Dijon.* Dijon, 1872, 1 vol. in-18.

7° *Les universités de Franche-Comté.* Dijon, 1870, 1 vol. in-8.

8° *M. Th. Foisset, notice biographique.* Dijon, 1875, 1 vol. in-18.

Digitized by Google

9° *Les dépouilles de Charles le Téméraire à Berne*, 1 vol. in-4. Dijon.

10° *Le paradoxe*. Dijon, 1872, 1 br. in-8.

11° *Les sorciers de Lyon*, épisode judiciaire du XVIIIe siècle. Dijon, 1868, 1 vol. in-8, etc., etc.

1878 JUMEL (Edmond-Claude), garde magasin à la manufacture de tabacs, à Lyon, né à Paris, le 28 novembre 1824.

1° *Le fort de Ste-Foy*. (*Revue du Lyonnais*, 1877.)

2° *Trois maisons à Vaise*. (*Ibidem*, 1877).

3° *Au Mont d'Or. La croix du mont Thou*. (*Ibid.*, 1877.)

4° *Le ravin de Saint-Romain* (*ibid.*, 1878.)

5° *Poleymieux* (*ibid.*, 1879).

6° *Le salon de 1879* (*ibid.*, 1879).

1878 QUIVOGNE (N.), professeur à l'Ecole vétérinaire de Lyon.

1878 EYMARD (Paul), né à Lyon, le 10 août 1802, décédé le 26 mai 1878. (Voir sa biographie par M. Aimé Vingtrinier, dans la *Revue du Lyonnais*, 1879.)

1° *Voilà l'homme, ses qualités et ses défauts, ses vertus et ses vices*, appréciés et jugés par une femme, Isabine de Myra. Paris, Dentu, 1863, in-12.

2° *Utilité de l'enseignement du dessin industriel aux femmes*. Lyon, 1863, in-8°.

3° *Historique du métier Jacquard*. Lyon, 1863, in-8.

4° *Chasse aux petits oiseaux*. Lyon, 1867, in-8.

5° *De l'influence du façonné sur la fabrication de Lyon*. Lyon, 1867, in-8.

6° *Notice sur Duclaux*. Lyon, 1869, in-8 (avec portrait).

7° *Le suffrage de l'avenir*. Lyon, 1875, in-8.

8° *La bible de St. Théodulphe du Puy en Velay et les étoffes qu'elle contient*. (*Revue du Lyonnais*, 1877.)

9° *Un Lyonnais dans l'île de Lérins*. (Ibid., 1877.)

10° *Iris*. (Ibid., 1877.)

Digitized by Google

11° *L'Estérel.* (Ibid., 1878.)
12° *Souvenirs d'un gamin de Lyon de 1814.* (Ibid., 1878.)

1878 BÉGULE (Marie-Lucien), né à Saint-Genis-Laval (Rhône), le 10 mai 1848.

1° *Les peintures de St-Bonnet-le-Château.* (*Revue du Lyonnais*, 1879.)
2° *Monographie de la Cathédrale de Lyon.* Lyon, Mougin-Rusand, 1880, in-f°.
3° *Notice sur l'église St-Maurice de Vienne* (*Isère*).

1878 DUFIEUX (Francisque), né à Lyon, le 11 novembre 1837, décédé le 24 avril 1880.

POÉSIES :

1° *A Mademoiselle Adèle Souchier*, sonnet. (*Revue du Lyonnais*, 1879.)
2° *A Monsieur Camille Wolf*, sonnet. (*Revue du Lyonnais*, 1880.)

1879 CLÉDAT (Léon), né au Change (Dordogne) le 4 février 1851, archiviste-paléographe, licencié en droit, docteur ès-lettres, ancien élève de l'Ecole des Chartes et de l'Ecole pratique des hautes études, ancien membre de l'Ecole de Rome, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.

1° *Cours de littérature française du moyen âge* (leçon d'ouverture). Paris, Thorin, 1877.
2° *Du rôle historique de Bertrand de Born.* Paris, Thorin, 1878.
3° *De fratre Salimbene.* Paris, Thorin, 1878.
4° Articles dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, la *Bibliothèque de l'Ecole de Rome*, la *Romania*, la *Revue critique*, l'*Art*, etc.

1879 BAYET (Charles), ✿, né à Liège (Belgique) le 24 mai 1849, docteur ès-lettres, ancien élève de l'Ecole normale supérieure et de l'Ecole française d'Athènes, professeur à la Faculté des lettres de Lyon.

Digitized by Google

1° *Mémoire sur une mission archéologique en Macédoine*, 1875. (En collaboration avec M. l'abbé Duchesne, membre de l'école de Rome).

2° *Cours d'antiquités chrétiennes*. Leçon d'ouverture, 1877.

3° *De titulis atticæ christianis commentatio historica et epigraphica*. Paris, 1879.

4° *Recherches pour servir à l'histoire de la peinture et de la sculpture chrétiennes en Orient, avant les Iconoclastes*. Paris, 1879.

5° *Inscriptions chrétiennes de l'Attique. — Nécropole chrétienne de Milo*. (Bulletin de correspondance hellénique publié par l'école française d'Athènes).

6° Articles divers dans la *Revue archéologique*.

1879 VANEL (abbé) (Jean-Baptiste), licencié ès-lettres, né à St-Genest-Malifaux (Loire), le 12 avril 1851.

1° *La cloche du patronage*. Forestier, St-Etienne, 1877, in-8.

2° *L'Eglise et les classes ouvrières*. Discours prononcé pour la fête de l'union des œuvres ouvrières. Lyon, 1879, in-8.

3° *Histoire du couvent des Minimes de Lyon*. Lyon, Briday, 1879. grand in-8.

1879 CHARPIN-FEUGEROLLES (Hippolyte-André-Suzanne, comte de), ✻, ancien député de la Loire, né à Lyon, le 11 septembre 1816.

1° *Recueil de documents pour servir à l'histoire de l'ancien gouvernement de Lyon* (en collaboration avec M. L. Morel de Voleine). Lyon, Louis Perrin, 1854, in-f°. Nombreux blasons dans le texte.

2° *Cartulaire du prieuré de Saint-Sauveur-en-Rue* (Forez), dépendant de l'abbaye de la Chaise-Dieu (1062-1480), publié avec des tables et une introduction historique, en collaboration avec M. C. Guigue, ancien élève de l'Ecole des Chartes. Lyon, A.-Louis Perrin et Marinet, 1880, in-4.

Digitized by Google

PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ

Depuis 1860 jusqu'en 1880 (1)

MM. BAUSSET-ROQUEFORT (marquis de), 1860-1861.
H. M'ROE, 1861-1862.
H. HIGNARD, 1862-1863.
SOCQUET, 1863-1864.
A. DE LAGREVOL, 1865.
DUFAY, 1866.
H. HIGNARD, 1867.
PAUL SAINT-OLIVE, 1868.
PERRET DE LA MENUE, 1869.
A. VACHEZ, 1870 & 1871.
H. PALLIAS, 1872.
AIMÉ VINGTRINIER, 1873.
E. DE PIELLAT, 1874.
LÉOPOLD NIEPCE, 1875.
EMILE GUIMET, 1876.
EDOUARD FLOUEST, 1877.
LÉON CHARVET, 1878.
GASPARD GEORGE, 1879.
LE BARON RAVERAT, 1880.

(1) Voir la liste des Présidents de la Société, de 1807 à 1860, dans le volume intitulé : *Publications de la Société littéraire* (p. 161).

Digitized by Google

Digitized by Google

EXTRAIT

DU RAPPORT DE M. HIPPEAU

Secrétaire de la section d'histoire et de philologie du Comité des Travaux historiques

FAIT A LA RÉUNION DES SOCIÉTÉS SAVANTES, A LA SORBONNE LE 7 AVRIL 1877

« Messieurs,

« En rendant hommage, ainsi que je l'ai fait dans mes « précédents rapports, à l'activité dont on ne saurait trop « féliciter les membres des Sociétés savantes des départe- « ments, je dois constater aujourd'hui un progrès accompli « depuis plusieurs années dans la direction donnée à leurs « travaux. C'est ce genre de mérite que j'aurai surtout à « signaler dans ceux de la Société littéraire, archéologique « et historique de Lyon, de la Société d'agriculture, « sciences, arts et commerce du Puy, de la Société libre « d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure, « désignées à M. le Ministre de l'instruction publique « par le Comité comme dignes d'une mention toute par- « ticulière.

« La plupart des Sociétés savantes, et en particulier celles « qui ont été fondées au XVIIIe siècle, ont commencé par

Digitized by Google

« être surtout des réunions peu nombreuses, des cercles « agréables, où quelques amis se plaisaient à communi- « quer soit des travaux personnels, soit des jugements sur « certaines compositions littéraires, historiques ou philo- « sophiques, examinées principalement au point de vue « du style. La poésie occupait une assez grande place dans « leurs lectures habituelles. Les vers qui s'y produisaient « étaient écoutés avec intérêt par l'auditoire et lus par leurs « auteurs avec cette satisfaction considérée comme une « faiblesse commune aux poètes, faiblesse agréablement « raillée par Horace et Boileau qui, probablement, n'en « furent pas exempts eux-mêmes.

« Telle fut, à son début, la Société littéraire fondée à « Lyon, en 1778, par Thomas Riboud; elle avait pris pour « devise : *Amicitiæ et litteris* (1). Cette première Société, « qui avait compté parmi ses membres l'historien Delan- « dine et le grammairien Domergue, ne survécut pas à la « Révolution. Lorsqu'au commencement du XIXe siècle « les esprits, devenus plus calmes, se reportèrent vers les « études littéraires, une nouvelle Société prit naissance et « se constitua le 7 avril 1807 avec l'intention de continuer « la tradition de la précédente. Sa première séance offi- « cielle eut lieu le 2 juillet de la même année (2), sous la « présidence de M. Amard, et s'installa, en 1808, dans « les salons de MM. Ballanche père et fils, aux Halles de « la Grenette. Ce fut tout naturellement à une Société qui « se réunissait chez son père que l'illustre auteur d'*Antigone* « et de la *Palingénésie sociale*, le futur membre de l'Acadé- « mie française, l'un des hôtes les plus assidus du salon

(1) Notice historique sur la Société littéraire de Lyon, par M. Antoine-Gaspard Bellin, Ier volume des *Mémoires*, 1861.

(2) Rue Pizay, 124, chez M. Molard, professeur de belles-lettres.

Digitized by Google

« de Mme Récamier, l'ami de l'auteur du *Génie du Chris-*
« *tianisme*, offrit les prémices d'un talent qui devait le pla-
« cer plus tard au nombre des grands écrivains. C'était un
« récit en prose, intitulé : *Mort d'un philosophe platonicien.*

« Parmi les autres membres de la Société figuraient, en
« 1818, M. de Chantelauze, alors avocat général à la cour
« de Lyon, et plus tard ministre de Charles X; en 1835,
« Frédéric Ozanam qui, dans une des séances, lisait une
« dissertation ayant pour titre : *Dante était-il guelfe ou gibe-*
« *lin?* en 1839, Victor de Laprade qui offrait les premiers
« essais de sa muse dans une pièce de vers écrite au pied
« des Alpes et intitulée *Alma mater.*

« Pendant cette première période de son existence, la So-
« ciété littéraire de Lyon ne publia pas ses travaux sous la for-
« me de Mémoires et, de 1824 à 1832, elle eut pour organe le
« recueil connu sous le titre d'*Archives historiques du dépar-*
« *tement du Rhône*, rédigé par quelques-uns de ses mem-
« bres (1). Les seize volumes de cette collection contien-
« nent la plupart des lectures faites dans les réunions. La
« *Revue du Lyonnais*, importante publication mensuelle,
« fondée en 1835, se fit pareillement un devoir d'accueillir
« les œuvres les plus remarquables produites au sein de la
« compagnie.

« Ses travaux s'étaient, jusqu'à cette époque, renfermés
« en grande partie dans le domaine littéraire : l'histoire
« devait bientôt y prendre place, et en 1839, la Société
« commença une série de notices historiques sur les hom-
« mes les plus éminents du Lyonnais (2). Cet ouvrage,
« fruit de longues études, ne contient pas moins de 2,500

(1) MM. Breghot du Lut, Cochard, d'Aigueperse, Pericaud, etc.

(2) Le volume consacré à ces intéressantes biographies a pour titre : *Catalogue des Lyonnais dignes de mémoire*, rédigé par MM. Breghot du Lut et Pericaud aîné.

Digitized by Google

« à 2,600 noms. Ce n'est qu'un catalogue sans doute,
« mais il fournit de précieux renseignements à la biogra-
« phie lyonnaise. Ce fut enfin en 1860 que la Société
« commençaà publier elle-même ses *Mémoires*, dont elle a
« depuis fait paraître un volume chaque année. De cette
« époque aussi datent des publications qui ont justifié le
« nouveau titre qu'elle s'est donnée de *Société littéraire,*
« *historique et archéologique.*

« Désormais, l'histoire de la grande cité lyonnaise et la
« description de ses monuments tiendront le premier rang
« dans les travaux de ses membres. On en trouve l'exposé
« complet dans le dernier volume de ses Mémoires, pu-
« blié en 1876 pour les années 1874-1875. Ils prouvent
« que la Société peut être classée parmi les plus actives et
« les plus laborieuses. Comment en serait-il autrement
« dans une ville et dans une contrée qui ont été, depuis
« les premiers siècles du christianisme jusqu'à nos jours,
« le théâtre d'événements si importants ? Que de docu-
« ments peut fournir à l'histoire religieuse une cité dont
« l'Église, fondée au IIe siècle, fut une des plus florissantes
« des Gaules; à l'histoire civile, politique et littéraire, la
« ville qui a vu naître Claude, Caracalla et Géta; qui,
« décimée par Septime Sévère, vainqueur d'Albinus, rui-
« née par l'invasion des barbares, devint au moyen âge
« féodal la capitale d'un des royaumes de Bourgogne ? A
« des époques plus récentes, la ville de Lyon a reçu bien
« souvent le contre-coup, et quelquefois de la façon la plus
« tragique, des diverses agitations religieuses et politiques,
« des vicissitudes commerciales et industrielles, qui ont
« troublé notre pays. Aussi la France n'a jamais été indif-
« férente à tout ce qui concerne cette grande cité, que les
« anciens appelèrent la capitale des Gaules : *caput Gal-*
« *liarum.*

Digitized by Google

« Les recherches auxquelles se sont livrés les membres « de la Société ont cessé de revêtir la forme de considéra- « tions générales, de dissertations académiques sur quel- « que thème d'histoire ou de littérature, comme on en « rencontre dans les Mémoires des Sociétés à leur début. « En resserrant son cadre et en explorant le domaine des « études locales, elle a pu trouver, sans sortir du Lyon- « nais, une ample matière pour ses observations ou ses « découvertes. Notre section et celle d'archéologie ont pris « soin de les signaler dans les comptes rendus successifs de « ses Mémoires. Je me bornerai à indiquer parmi celles « qui nous concernent plus spécialement : l'*Étude sur les « Tables Claudiennes*, de M. de la Saussaye (1) ; *L'empla- « cement du champ de bataille entre Albin et Sévère*, par « M. Paul Saint-Olive ; les *Recherches sur les quatre grandes « voies romaines de Lugdunum*, par M. A. Vachez ; *L'ager « Gofiacensis*, ou *le canton de Mornant aux Xe et XI siècles*, « par le même ; l'*Essai historique sur la première prédication « de l'Évangile en France*, par M. de Beausset-Roquefort ; « *L'abbaye royale des Bénédictines de Lyon*, par M. Charvet ; « *Le domaine ordinaire du Lyonnais au commencement du « XVIe siècle*, ou *Notice analytique des comptes domaniaux « pendant les années 1523 à 1526*, par M. de Valous ; deux « excellents mémoires de M. Léon Charvet sur *Étienne « Martellange* (1569-1641), contenant des détails d'un « grand intérêt sur plusieurs colléges fondés par les Jésui- « tes et entre autres sur celui de la Trinité à Lyon ; les « recherches de M. Guigue sur *l'origine du pont de la Guil- « lotière et du grand Hôtel-Dieu, et sur l'emplacement de l'hô- « pital fondé à Lyon au VIe siècle par le roi Childebert et la « reine Utrogothe ; Les familles chevaleresques du Lyonnais*,

(1) 1870-1871.

Digitized by Google

« *Forez et Beaujolais aux croisades*, par M. A. Vachez, l'in-
« fatigable bibliothécaire-archiviste de la Société. Ces tra-
« vaux d'un caractère sérieux n'ont pas exclu les compo-
« sitions poétiques, que je suis loin de considérer comme
« des œuvres sans importance, et il est assez naturel que
« l'on accueille avec plaisir dans la patrie de Louise Labé
« des vers signés par Soulary ou Victor de Laprade. On
« peut applaudir au sentiment qui a inspiré M. Beauverie
« dans la pièce de vers qu'il a consacrée aux douloureux
« souvenirs de l'inondation du mois de juin 1875.

« J'aurais à citer un grand nombre de dissertations
« pleines d'intérêt, si je n'avais à mentionner avec quel-
« que étendue deux de ses publications les plus récentes.
« Elles répondent au désir souvent manifesté de voir les
« Sociétés savantes ajouter aux travaux personnels de ses
« membres la publication de quelques-uns de ces docu-
« ments inédits, qu'il est nécessaire de tirer des archives
« publiques ou privées. Ce sont le *Polyptyque de l'église*
« *collégiale de Saint-Paul de Lyon* et le *Cartulaire munici-*
« *pal de la ville de Lyon*, édités l'un et l'autre par M. C.
« Guigue, ancien élève de l'École des chartes.

« En annonçant la publication du *Polyptyque*, le prési-
« dent de la Société, M. Léopold Niepce, faisait remarquer
« que depuis sa fondation la Compagnie avait produit des
« travaux isolés, de simples notices pleines de science et
« d'érudition sans doute, et utiles pour l'histoire de Lyon ;
« mais qu'elle n'avait pas encore fait ces importantes publica-
« tions auxquelles un grand nombre de Sociétés savantes de
« France et de l'étranger se sont fait depuis quelques années
« un devoir de se livrer. La Société avait donc décidé, dans
« sa séance du 27 janvier 1875, qu'elle éditerait à ses frais
« quelques-uns de ces monuments historiques que le passé
« a laissés dans nos dépôts publics et que nos trop fré-

Digitized by Google

« quentes révolutions ont épargnés ou oublié de détruire.

« C'est à cette sage résolution que le monde savant doit « les deux importantes publications dont je viens de donner « les titres, en attendant celle du grand *Cartulaire d'Ainay*, « du *Cartulaire de l'île Barbe*, et du *Lugdunum sacropro-* « *phanum*.

« Le nom de *Polyptyque* éveille naturellement le souvenir « d'un homme dont les travaux ont été le point de départ « des publications de ce genre et qui ont révélé le parti « que l'érudition peut en tirer. Le nom de M. Guérard ne « peut être cité ici sans exciter un vif sentiment de recon- « naissance pour le savant cher à la fois à l'Académie des « inscriptions, à l'École des chartes, à la Société de l'his- « toire de France, au Comité des travaux historiques « enfin, dont il fut un des membres les plus illustres. L'in- « troduction dont M. Guérard a fait précéder le *Polyptyque* « de l'abbaye de Saint-Germain des Prés, rédigé au com- « mencement du IXe siècle par l'abbé Irminon, a prouvé « que de pareils documents, étudiés avec sagacité et sans « système préconçu, jettent la plus grande lumière sur « l'état de la propriété et de la culture, la condition des « personnes, les mœurs et les usages d'une époque. Le « recueil rédigé sous le nom de Polyptyque ou *Pouillé* est, « en effet, vous le savez, Messieurs, un registre contenant « le dénombrement des terres, des manses, des colons, des « serfs, des redevances d'une abbaye.

« L'église collégiale de Saint-Paul avait des tenures, « des possessions, des cens et des rentes dans le Lyonnais, « le Forez, le Beaujolais, le Mâconnais, la Bresse, le pays « de Dombes, le Bugey et le Dauphiné. Ce sont ces diver- « ses possessions dont le Polyptyque de Lyon, rédigé en « l'année 1285, donne l'énumération et le détail. Les his- « toriens de Lyon en attribuent la fondation, au VIe siècle,

Digitized by Google

« à l'archevêque saint Sacerdoce, oncle de saint Nizier,
« qui fut son successeur immédiat sur le siége métropoli-
« tain de Lyon. Le chapitre devait pourvoir à tous les
« canonicats et se recrutait lui-même dans la noblesse et
« la haute bourgeoisie de la province. Le service intérieur
« de l'Église, celui des fondations et des anniversaires
« étaient faits par des chapelains perpétuels ou prébendiers
« attachés plus spécialement à des chapelles ou à des autels
« dotés dans l'intention d'une desserte particulière. A
« chacune des dignités et à chacun des canonicats étaient
« attribués des revenus en argent et en nature dont les
« titulaires avaient la libre disposition, à la condition
« cependant de subvenir aux besoins généraux du chapitre
« et d'acquitter les charges afférentes à leur prébende.

« L'ensemble des revenus et des charges budgétaires
« était divisé, pour en faciliter l'administration et la répar-
« tition, en sections distinguées les unes des autres par un
« nom qui en rappelait l'affectation première, soit l'origine,
« soit la situation géographique. Parmi les services que
« peut rendre le *Polyptyque*, on doit noter celui de fournir
« une multitude de noms de lieux à recueillir pour les dic-
« tionnaires topographiques des départements, dont le
« Comité des travaux historiques recommande la publica-
« tion aux membres des Sociétés savantes. M. Guigue n'a
« pas manqué de faire connaître les noms que portent au-
« jourd'hui les lieux mentionnés dans le document, et il
« en a d'ailleurs donné dans un appendice la table géné-
« rale ainsi que celle des noms de personnes.

« On peut se faire une idée des renseignements multi-
« ples que présente cet ouvrage. Le savant éditeur aurait
« pu donner des éclaircissements sur la condition des terres
« et des personnes, dans le Lyonnais et les pays adjacents,
« les droits curiaux, les rentes féodales, les dîmes, les ser-

Digitized by Google

« vitudes personnelles, les taillables, les mesures agraires,
« etc., mais ces études auraient retardé l'impression du
« précieux document que la Société voulait mettre au jour;
« elles auraient exigé des développements considérables,
« et le savant éditeur, qui a pris l'engagement de s'en occu-
« per plus tard, fera pour le Polyptyque de Saint-Paul,
« dans la mesure que ce monument comporte, ce que
« M. Guérard a fait pour celui d'Irminon. En attendant,
« c'est encore M. Guigue qui s'est chargé de l'immense
« travail qu'exigeait la publication du *Cartulaire d'Etienne*
« *de Villeneuve*. La Société, comme l'a très bien dit son
« président, M. Flouest, ne pouvait confier cette œuvre à
« des mains plus habiles que celles du savant archiviste,
« dont le nom a conquis dans le monde de l'érudition la
« notoriété la plus honorable.

« Cette publication est plus importante encore que la
« précédente : c'est un recueil des chartes fondamentales,
« des franchises et immunités que possédait la cité lyon-
« naise. Ce sont d'utiles matériaux qui aideront à com-
« pléter l'histoire des luttes municipales d'où sortit la bour-
« geoisie : « Nation nouvelle, dit très bien Augustin
« Thierry, dont les mœurs sont l'égalité civile et la liberté
« dans le travail. » Les ressources trop modestes de la
« Société ne lui auraient pas permis d'éditer à ses frais le
« précieux cartulaire, si le conseil municipal n'était venu
« largement à son aide. L'allocation qu'il a bien voulu lui
« faire tenir, a été, dit encore M. Flouest, proportionnée
« à la haute valeur du manuscrit publié. Une libéralité si
« bien entendue, dont plusieurs de nos conseils munici-
« paux, notamment celui de Bordeaux, offrent aujourd'hui
« d'assez fréquents exemples, mérite d'être signalée à la
« reconnaissance du monde savant. Elle a permis à la
« Société de Lyon de mettre au jour une œuvre capitale

Digitized by Google

« qui se recommande à la fois par l'importance du sujet et « par la beauté de l'exécution typographique. M. Léopold « Niepce a, dans une notice sur le cartulaire de la ville de « Lyon, fait connaître Étienne de Villeneuve et sa famille, « indiqué le rôle qu'il a rempli en qualité d'échevin dans « la défense des franchises de la cité. Lui-même a raconté « dans son cartulaire (1) « comment messire l'archeves- « ques Guillaume de Sures confirma plusieurs priviléges « spéciauls et généraument touz autres libertés, franchises « et coustumes, dont cèl de Lyon avoient usé, ainsi comme « cèl n'avoient usé, et ainsi les avoit confermé messires « l'arcevesques Pierre de Savoye ses devanciers et est pro- « prcs originauz. »

« Cette confirmation était faite, est-il dit, en considéra- « tion de la *fidélité* que les citoyens et habitants de Lyon « avaient montrée à l'archevêque et à ses prédécesseurs. « On ne se douterait guère, en lisant ces considérants, que « c'était les armes à la main, après avoir pris d'assaut le « cloître Saint-Jean, après avoir tué plusieurs ecclésiasti- « ques et assiégé le cloître Saint-Just que les *fidèles* bour- « geois de Lyon avaient arraché cette confirmation aux « archevêques réduits à l'impuissance. L'histoire des com- « munes au moyen âge, fondées avec tant de peine, tour à « tour supprimées et reconquises, nous offre plus d'un « spectacle de ce genre.

« Le Cartulaire où sont consignées les franchises et les « luttes soutenues pour les défendre, et qui a 540 ans « d'existence, puisqu'il a été commencé en 1336, a eu lui- « même ses vicissitudes, *sua fata*. Il a été plus d'une fois « exposé à la destruction. Conservé en dernier lieu dans « les combles de l'hôtel de ville de Lyon, sur les rayons des

(1) Page 132.

Digitized by Google

« archives municipales, sous une toiture des plus défec-
« tueuses, que traversent de nombreuses cheminées et au-
« dessus des grands salons où, les jours de fêtes, s'allu-
« ment des milliers de bougies et des centaines de lampes,
« il avait été fortement endommagé récemment par une
« invasion d'eaux pluviales. La *Société littéraire* a sauvé le
« manuscrit et assuré l'existence de son texte en faisant
« imprimer l'œuvre d'Etienne de Villeneuve.

« M. Guigue s'est acquitté avec autant de courage que
« de savoir de cette tâche difficile. Il a eu à transcrire de
« sa main les deux volumes contenant plus de 300 feuillets,
« en reproduisant scrupuleusement le texte même du car-
« tulaire; il y a ajouté, sous forme d'appendice, trente
« documents inédits ayant une corrélation directe avec
« ceux dont se compose le recueil qu'ils complètent et ex-
« pliquent en plus d'un point. Le Comité des travaux his-
« toriques devait être frappé du mérite des deux publica-
« tions qui font le plus grand honneur à M. Guigue et à
« la Société qui semble s'être approprié la belle devise de
« la cité lyonnaise : *En avant ! en avant ! Lion li melhor !* »

Après avoir rappelé ensuite les titres littéraires, qui avaient valu aussi à la Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy, et à la Société libre d'agriculture, arts et belles-lettres de l'Eure, les deux autres prix décernés par la section d'histoire et de philologie du comité des travaux historiques, M. Hippeau terminait ainsi son rapport :

« Vous le voyez, Messieurs, ce n'est pas seulement la
« Société littéraire de Lyon qui a mis en pratique la belle

Digitized by Google

« devise : *En avant les meilleurs !* Devise excellente, puis-
« qu'elle est l'expression du progrès accompli dans les
« lettres, dans les sciences et dans toutes les sphères de
« l'activité humaine, non par les impatients et les incapa-
« bles, mais par les plus instruits et les plus dignes ! »

Digitized by Google

EXTRAIT DU RAPPORT

DE M. CHABOUILLET

Secrétaire de la section d'archéologie du Comité
des travaux historiques

FAIT A LA RÉUNION GÉNÉRALE DES SOCIÉTÉS SAVANTES, A LA SORBONNE,
LE 27 AVRIL 1878

« Il est enfin une compagnie, la Société littéraire, his-
« torique et archéologique de Lyon, que la section d'ar-
« chéologie ne peut négliger, bien qu'elle ait reçu l'an der-
« nier l'une des médailles de la section d'histoire. Chez
« elle, les historiens sont archéologues, et les archéolo-
« gues historiens. On citerait bien des noms à l'appui de
« cette assertion. Je n'en prononcerai qu'un, celui de
« M. Guigue, savant sur lequel des travaux hors ligne ont
« attiré depuis longtemps l'attention des deux sections du
« Comité, et que la section d'archéologie a désigné cette
« année tout particulièrement à la haute bienveillance de
« M. le Ministre de l'instruction publique.

« Pour parler d'abord des travaux donnés par M. Guigue
« à la Société littéraire, je me contenterai de nommer ses
« beaux mémoires sur la topographie de Lyon et sur les
« voies romaines du Lyonnais et pays circonvoisins, mais
« je m'arrêterai sur un travail qui date des débuts de la

Digitized by Google

« carrière du laborieux archiviste de la ville de Lyon. Élève « de l'École des chartes, M. Guigue avait pris pour sujet « de sa thèse les causes de la dépopulation de la Dombes. « Persuadé à priori que c'était aux innombrables étangs « qui jadis couvraient cette contrée, qu'il fallait attribuer « son insalubrité et, par conséquent, sa dépopulation, « M. Guigue rechercha l'histoire de ces étangs, tant dans « les documents qu'à l'aide d'observations sur le terrain. « Il reconnut bientôt et démontra que la plupart de ces « étangs, sous lesquels il constata souvent que de vieux « chemins venaient se perdre, avaient été créés par la « main de l'homme. A la suite de guerres féodales lon- « gues et meurtrières qui diminuèrent les bras dans des « proportions inouïes, les seigneurs furent amenés à rem- « placer leurs revenus en céréales par l'établissement d'im- « menses viviers qui augmentèrent rapidement la dépopu- « lation commencée de la Dombes, en y acclimatant les « fièvres paludéennes.

« La thèse de M. Guigue eut la fortune singulière de « devenir le mémoire à consulter distribué aux Chambres, « lors de la discussion de la loi du 21 juillet 1856, sur la « licitation des étangs dans le département de l'Ain. En « rendant la licitation obligatoire en tous cas, en simpli- « fiant les formalités qui, en raison de la constitution par- « ticulière de la propriété des étangs, en rendaient la « transmission et l'expropriation difficiles, et, par consé- « quent, entravaient le desséchement de ces foyers de pes- « tilence ; en encourageant le desséchement par une « prime, la loi Bodin a exercé et exerce encore la plus « heureuse influence sur la salubrité de la Dombes, dont « les populations, jadis décimées par la fièvre, voient tous « les ans reculer le fléau auquel la culture a déjà arraché « la moitié de son empire.

Digitized by Google

« Voilà un service d'importance capitale que l'on doit « aux sciences historiques. Certes, ces sciences en ont « rendu bien d'autres ; mais ne semblera-t-il pas que l'in- « fluence des travaux d'un jeune paléographe, à peine « sorti des bancs de l'école, sur une résolution législative, « est un exemple frappant entre tous de l'utilité pratique « d'études que l'on a quelquefois considérées comme un « luxe de l'esprit qu'il ne faudrait pas trop encourager ?

« Grâce au développement incessant de l'instruction « publique qui va pénétrer jusque dans les hameaux les « plus écartés du territoire national, et aussi à la croisade « dirigée par les Sociétés savantes contre le fléau de l'igno- « rance, bientôt il ne sera plus besoin de combattre cer- « taines erreurs, de préconiser certaines vérités devenues « banales ; mais il est encore opportun aujourd'hui de « répéter que les progrès du bien-être général et de la « civilisation sont indissolublement liés à ceux de toutes « les sciences. »

Digitized by Google

Digitized by Google

FÊTE DU CENTENAIRE

DE LA

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

Historique et Archéologique

DE LYON

(19 DÉCEMBRE 1878)

La Société littéraire fondée, en 1778, par Thomas Riboud, Delandine et leurs amis, avait vu ses travaux interrompus et ses membres dispersés par la Révolution. Mais la chaîne brisée fut renouée, en 1807, par Coste, Pericaud, Breghot du Lut, et onze autres jeunes littérateurs lyonnais, qui fondèrent le *Cercle littéraire*, auquel fut donné, en 1831, le nom de *Société littéraire*, comme à son aînée. Puis, en 1870, la compagnie ajouta à cette dernière qualification celles d'*historique* et *archéologique* pour mieux indiquer, au dehors, la nature et la variété de ses travaux.

C'est ainsi que s'est formée la *Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.*

Digitized by Google

Dans cette longue période, la compagnie a fait paraître de nombreux ouvrages. Les seize volumes des *Archives historiques et statistiques du département du Rhône*, et les quatre-vingt-dix volumes de la *Revue du Lyonnais*, sont remplis des travaux de ses membres. Elle a publié, en outre, une biographie lyonnaise, en 1839, quatorze volumes de mémoires, et deux recueils importants de documents inédits sur l'histoire de Lyon : le *Polyptique de l'église collégiale de Saint-Paul*, et le *Cartulaire d'Etienne de Villeneuve*, auxquels viendront s'ajouter bientôt les *Actes consulaires de la ville de Lyon*, dont l'impression est commencée.

Ce fut à la suite de la publication de tous ces travaux que, le 7 avril 1877, elle reçut, à la réunion générale des sociétés savantes à la Sorbonne, l'un des trois prix d'histoire décernés par le Comité des travaux historiques.

Un an plus tard, la Société comptait cent ans d'existence, et, dans sa réunion du 4 décembre 1878, elle décida qu'un banquet aurait lieu, le 19 décembre, pour célébrer solennellement l'anniversaire de sa fondation.

L'invitation suivante fut ainsi adressée à tous les membres honoraires et titulaires, de même qu'aux membres correspondants, qui entretiennent, par de fréquentes communications, des relations suivies avec la Compagnie :

Digitized by Google

SOCIÉTÉ

LITTÉRAIRE, HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE LYON

Lyon, le 6 décembre 1878.

MONSIEUR ET CHER CONFRÈRE,

Nous avons l'honneur de vous informer qu'un Banquet a été voté pour fêter le CENTENAIRE DE LA FONDATION DE NOTRE SOCIÉTÉ.

Ce Banquet aura lieu le Jeudi 19 décembre, à 5 heures du soir, à l'Hôtel Bellecour (place Bellecour, 20, angle de la rue de la Charité).

Vous êtes instamment prié de vouloir bien apporter à cette cordiale réunion le précieux concours de votre présence.

Le Président,

L. CHARVET.

Le Secrétaire,

CH. BOY.

P. S. — Prière de vouloir bien envoyer votre adhésion, avant le 16 de ce mois, chez M. CHARVET, 8, rue de la Bombarde.

Le taux de la cotisation a été fixé à 7 fr. 50.

Les discours et pièces de vers seront accueillis avec bonheur.

Digitized by Google

Plusieurs sociétaires, MM. de Lagrevol, Léopold Niepce, Flouest, Dufaÿ, H Beaune, Condamin, membres titulaires; Tuja d'Ollivier, Chevrier, de Berluc-Perussis, et Vincent Durand, membres correspondants, empêchés par leurs fonctions, l'état de leur santé ou leur éloignement de Lyon, se firent excuser par lettres de ne pouvoir assister à cette réunion.

Nous croyons devoir reproduire ici les lettres écrites par MM. de Lagrevol, L. Niepce et Ed. Flouest, parce qu'elles témoignent du vif intérêt qu'ils portent à la Société, qu'ils ont présidée successivement avec autant de zèle que de distinction.

Digitized by Google

LETTRE DE M. DE LAGREVOL

COUR
de
CASSATION

Paris, le 12 décembre 1878.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET CHER CONFRÈRE,

J'ai l'honneur de vous remercier de l'invitation que vous avez bien voulu m'adresser, pour le banquet destiné à fêter le centenaire de la fondation de la Société littéraire de Lyon.

Je vous prie de vouloir bien agréer l'assurance de mon profond regret de ne pouvoir assister à cette fête de famille.

J'aurais été honoré et heureux de prendre part à votre banquet, et de me retrouver au milieu de collègues et amis, pour lesquels je conserverai les sentiments de la plus vive reconnaissance et du plus profond dévouement.

Je n'oublierai jamais avec quelle bienveillance j'ai toujours été accueilli dans la Société littéraire, l'honneur qu'elle m'a fait de m'appeler autrefois à la présider, et les bonnes relations que j'y ai toujours rencontrées.

Le 19 de ce mois, je m'associerai du fond du cœur à votre fête ; elle me rappellera de bien chers souvenirs.

Veuillez, Monsieur le Président, agréer et offrir à nos confrères de la Société littéraire, l'assurance de mes sentiments de cordiale et respectueuse confraternité.

Digitized by Google

LETTRE DE M. LÉOPOLD NIEPCE

MONSIEUR ET CHER PRÉSIDENT,

Ma santé ne se remet toujours pas. Il me sera donc de toute impossibilité d'assister au banquet de la Société littéraire.

Ce sera pour moi un vrai chagrin. J'aurais été heureux de me trouver à cette agréable réunion destinée à célébrer le Centenaire de notre Compagnie.

Les meilleures choses ont en ce monde une durée si éphémère, que nous devons être glorieux de pouvoir dire qu'il y a un siècle déjà, nos aînés aimaient à cultiver ensemble, dans une heureuse confraternité, les Lettres et les Arts.

Gardons pieusement leurs traditions; imitons leur exemple, et puissent aussi dans cent ans, nos successeurs choquer gaiement ensemble leurs verres !

Veuillez, mon cher Président, transmettre à nos chers confrères, l'expression de tous mes regrets, et croyez aussi à mes sentiments bien affectueux.

Digitized by Google

LETTRE DE M. ED. FLOUEST

CABINET
du
PROCUREUR GÉNÉRAL

Orléans, le 15 décembre 1878.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET CHER CONFRÈRE,

J'ai emporté de Lyon nombre de chers souvenirs. La Société littéraire y est pour sa bonne part ; je serai toujours heureux de lui en témoigner ma gratitude. L'invitation au banquet de son Centenaire vient de me parvenir ; je ne puis m'y rendre, mais j'y trouve l'occasion de me rapprocher un moment par la pensée de confrères sympathiques, de collaborateurs, d'amis. Je le fais avec empressement.

Soyez auprès de tous mon interprète, cher Président ; dites combien il me serait agréable de prendre part à cette attrayante assemblée, où tant d'hommes distingués vont se rencontrer sous le patronage des belles-lettres et des sciences historiques, dans la plus cordiale réciprocité des sentiments les plus élevés et les plus honorables de l'âme humaine. Dites surtout avec quelle ardeur je souhaite que l'avenir soit encore plus favorable que le passé pour notre association, de quelle activité féconde, de quelle impérissable vitalité je désire la voir donner d'incessantes preuves, et avec quel joyeux élan de cœur j'applaudirai toujours aux fortunes heureuses qu'ambitionnent ses œuvres nouvelles et que lui imposent les succès obtenus !

Digitized by Google

On nous saura gré, sans aucun doute, d'ajouter à cette correspondance, la lettre écrite par un membre correspondant, M. de Berluc-Perussis, président de l'Académie d'Aix :

ACADÉMIE DES SCIENCES
Agriculture
ARTS ET BELLES-LETTRES
D'AIX

Aix, le 18 décembre 1878.

MONSIEUR LE PRÉSIDENT ET HONORÉ CONFRÈRE,

Mon regret est vif de ne pouvoir répondre demain à votre bienveillant appel. Il m'eût été singulièrement doux d'assister à votre fête fraternelle, d'y remercier les amis connus et inconnus qui m'ont si hospitalièrement ouvert les portes de votre éminente compagnie, et d'y toaster avec eux *amicitiæ et litteris*, c'est-à-dire à la plus douce joie du cœur, à la plus haute consolation de l'esprit.

Ce banquet me souriait d'autant plus que, par une rencontre vraiment merveilleuse, l'Académie d'Aix, héritière du Bureau d'Agriculture inauguré en 1778, peut, elle aussi, célébrer, comme un anniversaire pieux, la date séculaire qui va vous réunir. C'eût été, pour elle et pour son représentant, une vraie joie de prendre part à des noces d'or, qui eussent été les siennes en même temps que les vôtres. Nous eussions confondu dans un même souvenir religieux et filial, le président Riboud, votre ancêtre et le marquis de Méjanes, le nôtre, et cimenté *inter pocula* le pacte fédératif qui, depuis le centenaire de Pétrarque, relie entre elles toutes les Sociétés académiques du Midi.

Mais, vous le savez, honoré confrère, si les fêtes de l'amitié sont douces au cœur, celles du foyer le sont plus encore, et un provençal ne

Digitized by Google

peut songer à quitter le sien à la veille de Noël. Dans chaque maison il y a un aïeul vénéré, une bien-aimée grand'mère autour desquels on vient de loin se grouper et chanter les *Nouvè de Calendo*. Il y aurait impiété domestique à déserter, ces jours-là, la maison paternelle, et il faut, croyez-le bien, un motif aussi invincible pour m'empêcher, ce soir, de prendre l'express de Lyon.

Vingt-sept convives purent assister à cette fête de famille. Ce furent :

MM. Mulsant, Valentin-Smith, Alexis Rousset et Socquet, membres honoraires ;

MM. Vingtrinier, Beauverie, H. Pallias, Perret de la Menue, George, Vachez, Charvet, Guimet, le baron Raverat, Dewilkonski, Raoul de Cazenove, Jutet, Berger, Boy, Vettard, Guigue, Vaësen, Desvernay, Bégule et Dufieux, membres titulaires ;

MM. Bulliot et Cot, membres correspondants, et M. Mougin-Rusand, imprimeur de la Société.

La Société de la Diana, qui s'était réunie l'avant-veille, à Montbrison, avait saisi cette occasion, pour s'associer de cœur, à cette fête, en adressant à la Société littéraire ses félicitations confraternelles, dans les termes suivants :

Digitized by Google

LA DIANA

SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE

DU FOREZ

A l'occasion du Centenaire de la Société littéraire de Lyon, la Société de la Diana envoie à sa sœur aînée, ses plus sincères et plus cordiales félicitations.

Délibéré en assemblée générale à Montbrison, le 17 décembre 1878.

Au nom de la Société de la Diana,

Le Président,

TESTENOIRE-LAFAYETTE.

Le Secrétaire,

Vincent DURAND,

Membre correspondant de la Société littéraire.

Digitized by Google

La lecture de cette adresse, faite par M. le Président au commencement du banquet, provoque les plus vifs applaudissements, aussi bien que celle des lettres d'excuses que l'on a lues plus haut.

Nous croyons devoir reproduire ici, à cause de sa remarquable élégance, la carte du menu, imprimée et offerte gracieusement par M. Mougin-Rusand.

Digitized by Google

AMICITIÆ ET LITTERIS

1778 — 1878

BANQVET DV CENTENAIRE

DE LA

SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE

Historique & Archéologique

DE LYON

MONSIEVR

Digitized by Google

GRAND HOTEL DE BELLECOUR

A LYON

BANQUET DU 19 DÉCEMBRE 1878

MENU

Potage Lamballe.

Truite sauce Hollandaise.

Volailles à la Dreux.

Filet de bœuf aux pois.

Chevreuil poivrade.

Haricots verts à la Française.

Bécasses.

Langoustes rémoulade.

Ananas à la Dauphine.

Bombe.

DESSERT

Digitized by Google

Au dessert, plusieurs toasts ou discours sont prononcés dans l'ordre suivant :

M. Charvet, président de la Société, prend le premier la parole et s'exprime ainsi :

AMICITIÆ ET LITTERIS

MESSIEURS ET CHERS CONFRÈRES,

Il y a cent ans, le 9 mai 1778, quelques jeunes hommes s'assemblaient chez l'un d'eux à Lyon, fondaient une Société littéraire et la rangeaient sous cette touchante devise : *A l'amitié et aux lettres !*

C'était un temps d'illusions généreuses qu'avaient fait, peu à peu, fermenter les livres des fameux philosophes. Aussi, avec quel intérêt on se prend à suivre nos Sociétaires dans leurs recherches si variées, à les surprendre dans leurs théories humanitaires, à rire avec eux dans leurs poésies légères et faciles.

Mais, si ensuite, on retourne de quelques vingt ans les pages de l'histoire, quel changement ! Les orages d'un bouleversement social et politique ont passé, et ces mêmes hommes, devenus de sévères personnages, en conservant leur esprit classique, ont changé de physionomie. Puis, leurs contemporains ou leurs fils rouvrent paisiblement les assemblées littéraires : en 1807, la lyre commence de nouveau à résonner ; elle présente presque les anciennes modulations ; c'est le temps des odes et des poèmes.

Cette verve se ralentit et bientôt on se met à ébaucher les recherches historiques, les voyages et les dissertations archéologiques. Ces travaux indiquent la voie à ces mémoires sérieux qui caractérisent notre temps et qui préparent les matériaux d'une nouvelle histoire de ce pays. La poésie n'est plus en honneur que chez un petit nombre favorisé.

Messieurs, c'est votre histoire que je viens de faire à grands traits ; mais, savez-vous ce qui se dégage surtout de ce siècle parcouru par notre Société ?

C'est un grand travail littéraire.

Digitized by Google

Plus de deux cent cinquante membres titulaires et honoraires, et presque autant de membres correspondants se sont succédés jusqu'à cette heure, où nous nous trouvons assemblés dans une cordiale réunion. Eh bien, je trouve, dans ces rangs pressés, les noms de tous ceux qui ont illustré la littérature de notre contrée : Riboud, Delandine, Andrieu, Domergue, Frossard, Pericaud, Breghot du Lut, Achard-James, Ballanche, Girod de l'Ain, Dugas-Montbel, Bonnevie, Chantelauze, Cochard, Grandperret, Boullée, Servan de Sugny, Morin, Montherot, Pointe, Guillard, Boitel, Ozanam, Grégory, Audin, Potton, d'Aigueperse, Pezzani et La Saussaye.

J'en oublie volontairement, car cette liste est déjà longue ; de même que je me tais sur les vivants qui pourraient m'entendre et que je blesserais dans leur modestie.

Il n'est pas une seule publication locale, depuis cent ans, où ne soient rencontrés un ou plusieurs membres de la Société littéraire.

Et pourquoi cela, messieurs ? Parce que la vieille devise de 1778 : *Amicitiæ et litteris*, plane sur nous et est toujours l'esprit de la compagnie. Etudiez bien notre histoire et vous verrez, depuis le premier jour jusqu'au dernier, les membres de la Société littéraire se prêtant modestement et sans gloriole un amical appui dans leurs recherches, dans leurs études.

Là, croyez-moi, est notre véritable force. Aussi voyez les résultats immenses dans l'ordre intellectuel.

Lyon n'est-il pas la ville de France où la poésie a les plus illustres représentants !

Ne trouvez-vous pas dans les listes de la Société les seuls écrivains qui aient fait des travaux sérieux d'histoire, de biographie et de bibliographie lyonnaises ?

Qui fréquente plus que vous les bibliothèques et les archives ?

Ces bibliothécaires éminents qui ont classé, décrit et augmenté nos richesses historiques et littéraires, et qui les conservent encore, n'ont-ils pas été choisis, depuis un siècle, dans nos rangs ?

N'est-ce point notre compagnie qui a pris à tâche de sauver ces grands établissements des bibliothèques et des archives, des intempéries de routes sortes, d'encourager leur personnel et d'accroître leurs collections ?

Qui a pris les devants à Lyon de sauver et de vulgariser les monuments écrits de notre histoire communale, n'est-ce pas vous ?

Digitized by Google

Quant une société possède de semblables états de service, elle a bien le droit de s'affirmer la *Société littéraire* en face d'une ville et d'en fêter le Centenaire.

Mais, Messieurs et chers Confrères, comment, par quelle ironie des circonstances, se trouve-t-il que le plus insuffisant de vous soit appelé à prendre, aujourd'hui, le premier la parole de par ses fonctions de président ?

Je ne sais, moi, dont les épaules plient sous les noms respectés de mes prédécesseurs.

C'est peut-être, parce que le plus indigne doit rendre hommage aux plus dignes, je veux dire à tous ces hommes éminents qui nous ont précédés, à tous nos littérateurs lyonnais, à tous nos confrères qui sont la gloire de notre ville et de notre Société.

Messieurs et chers Confrères,

Hommage à la mémoire de tous nos anciens Sociétaires!

Santé, à tous nos collègues actuels !

Puisse la Société littéraire atteindre son deuxième centenaire!

IN CIRCULO CONSONET SEMPER.

Digitized by Google

M. George, président désigné pour 1879, porte ensuite un toast en vers aux membres du bureau sortant :

Messieurs, je porte un toast à notre ancien Bureau.
Mais pourrai-je trouver un éloge assez beau,
Pour lui porter ici le juste témoignage
D'un mérite, à coup sûr, digne d'un autre hommage ?

Aussi bien, comment donc aurait-il pu faillir
A supporter le poids qui vient de m'assaillir ?
Un architecte expert dirigeait l'édifice,
A l'un de ses côtés s'asseyait la justice,
Deux poètes de l'autre, habiles, sans effort,
A rendre harmonieux même un simple rapport.

Au moins j'ai ce bonheur que, pour rendre acceptable
Mon petit compliment, je le prononce à table,
Sous la forme d'un toast, au moment du dessert,
Devant la nappe blanche et non le tapis vert.

Nos aînés, a-t-on dit, de la centième année,
Avaient joyeuse humeur ; que dans cette journée
L'exemple me protège, et traitez en amis
L'auteur de cette prose où les vers se sont mis.

Digitized by Google

Ce toast est suivi d'un autre, porté aux membres honoraires par M. Vachez, qui s'exprime ainsi :

Messieurs,

M. le président vous rappelait tout à l'heure nos anciennes gloires. C'est à nos gloires actuelles que je vous propose maintenant de rendre hommage, en portant un toast aux membres honoraires, qui ont bien voulu prendre part à cette fête de famille.

Témoignons leur ainsi combien nous sommes heureux de les voir revenir parmi nous.

A Monsieur Valentin Smith, à notre vétéran de la science archéologique et de l'histoire de nos provinces, auquel la prospérité de la Société était chère, même avant de nous appartenir.

A Monsieur Mulsant, le savant naturaliste, dont les travaux sont connus du monde entier, et dont la plume, toujours jeune, sait revêtir si bien la science des formes les plus littéraires.

A Monsieur Rousset, notre aimable fabuliste, qui consacre aujourd'hui ses loisirs à recueillir tous les souvenirs du vieux Lyon et des vieux Lyonnais.

A Monsieur Socquet, notre ancien président, qui a laissé parmi nous un si sympathique souvenir.

A ce toast, permettez-moi d'en ajouter un autre au président si distingué de la Société Eduenne, qui est venu de bien loin à cette réunion confraternelle.

A Monsieur Bulliot, l'infatigable explorateur du Mont Beuvray, auquel nous devons tant de révélations sur la vie et les mœurs de nos pères, les vieux Gaulois.

A nos membres honoraires !

Au président de la Société Eduenne, M. Bulliot !

Digitized by Google

A ce discours, M. Bulliot répond en ces termes :

Messieurs,

Je désirais, depuis longtemps, vous remercier de vive voix de l'honneur que vous avez bien voulu me faire, en m'accordant le titre de membre correspondant de la Société littéraire de Lyon.

Cette satisfaction m'est donnée aujourd'hui, et elle n'est attristée que par le regret de ne pouvoir retrouver, dans vos rangs, celui qui fut mon parrain, M. Carsignol.

Que de points de contact entre nous, messieurs ! La géographie et l'histoire nous rapprochent ; cette belle rivière de la Saône qui longe le pays éduen, avant de se perdre à votre célèbre confluent, ne sépare point nos limites ; elle est leur trait d'union. Aussi me semble-t-il, au milieu de vous, n'avoir pas quitté mon pays. Votre accueil m'en convainc bien davantage.

Ce fut un éduen qui consacra l'autel de Rome et d'Auguste. C'était de Lyon que partait cette grande voie d'Agrippa qui traversait notre contrée, et que suivirent les apôtres qui jetèrent chez vous et chez nous la semence du christianisme. Sous les Mérovingiens, Brunehaut bâtissait Saint-Martin d'Ainay, en même temps que Saint-Martin d'Autun. Nous sommes donc frères par nos origines comme par le cœur.

Messieurs, votre président demandait tout à l'heure pour votre Société un second Centenaire ; je suis plus ambitieux. Une Société qui, dans nos temps troublés, a traversé un siècle, est à l'abri des révolutions ; elle a le droit de compter sur un avenir sans limites.

Je bois à son immortalité !

Digitized by Google

M. H. Pallias, à son tour, s'est exprimé de la manière suivante :

Au milieu de ce banquet solennel, organisé en l'honneur du Centenaire de la Société littéraire, permettez-moi de rappeler la mémoire de nos illustres prédécesseurs, qui fondèrent au XVIIIe siècle cette Société, dont notre honorable président nous a retracé avec un pieux dévouement les annales si dignes d'intérêt.

Salut à nos ainés, qui surent dans leurs réunions intimes, allier le culte de l'amitié au culte des lettres, en prenant pour emblême la devise : *Amicitiæ et litteris.*

Salut aux modestes savants qui renouèrent, en 1807, dans notre cité la chaîne interrompue des traditions littéraires.

Salut aux vaillants disciples de l'intelligence et de l'érudition, dont les œuvres sont inscrites dans le livre d'or de notre Compagnie.

Salut à tous nos collègues, que nous avons connus, que nous avons chéris, que nous avons estimés ; à tous les absents, salut !

Si dans cette fête de famille nous ne pouvons leur tendre une main fraternelle, offrons leur, du moins, offrons à leur mémoire l'hommage que dictent à nos cœurs la reconnaissance et l'amitié : un souvenir !

Digitized by Google

A M. Pallias succède M. le baron Raverat qui, dans son discours, rappelle à grands traits le caractère des travaux de la Société littéraire au XVIIIe siècle :

Messieurs et chers Collègues,

Il y a peut-être témérité à moi de prendre la parole après les orateurs que vous venez d'entendre ; mais je ne puis résister au désir d'apporter, à mon tour, un modeste et bien dévoué concours à cette fête de famille qui nous rassemble aujourd'hui.

Je bois à la mémoire des fondateurs de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon ! Je bois à notre Centenaire !...

Les lettres furent de tous temps cultivées dans notre antique cité, et toujours avec succès; de nombreux ouvrages sont là pour l'attester. Sous l'influence du XVIe siècle, de ce siècle privilégié dont le poétique éclat illumine les pages de notre histoire, et par l'impulsion d'esprits d'élite, des Académies savantes virent le jour, et leurs noms et leurs travaux sont arrivés jusqu'à nous.

Il y a cent ans, quelques hommes de savoir et d'études eurent l'heureuse idée de se réunir et de fonder à Lyon une Compagnie qui prit le nom de Société littéraire.

Modeste à ses débuts, cette Société vit successivement venir à elle tout ce que notre ville comptait d'esprits distingués. Consultez nos comptes-rendus, chers collègues, vous y retrouverez les noms des plus hauts personnages du clergé, de la magistrature, du barreau, des illustrations de tous genres dans les sciences, les lettres et les arts.

Parmi les hautes sciences, bien peu furent étrangères à ces esprits d'élite ; mais la littérature et la poésie eurent leur préférence et devinrent de leur part l'objet d'un culte aimable et tout particulier.

Galants adorateurs des muses, ils nous ont laissé une foule de pièces de vers, poésies légères, badines et charmantes, bouquets à Chloris, d'où s'exhalent, comme des parfums enivrants, de douces affections, de tendres sentiments, un peu maniérés, il est vrai, mais témoignant d'une grande fertilité d'imagination et d'un esprit délicat : ils payèrent leur tribut à la mode du temps, souveraine alors, comme dans tous les siècles....

Digitized by Google

Suivant le courant de leur époque, leurs successeurs ont délaissé peu à peu, mais sans l'abandonner tout à fait, le culte de la poésie, pour aborder hardiment les études de l'histoire, pour sonder les mystères de l'archéologie, pour défricher le champ si difficile de la philologie et de la science étymologique.

Tels sont les travaux que, de préférence, nous poursuivons aujourd'hui, et grâce aux érudits que nous comptons parmi nous, ces travaux sont remarqués par nos rivaux eux-mêmes; ils sont signalés à chaque renouvellement des grandes assises de la Sorbonne ; ils ont reçu la plus haute récompense que puisse ambitionner une Société savante...

Mais ne nous endormons pas sur nos lauriers; travaillons, travaillons sans trêve ni relâche, et tout en sachant conserver chacun notre caractère particulier, notre individualité, préparons des matériaux pour l'avenir... Noblesse oblige ! et que dans un siècle, nos arrière-neveux, à leur tour, fêtant le deuxième Centenaire, associent notre nom à celui de nos fondateurs, dont la mémoire reçoit aujourd'hui même un si respectueux hommage.

Oserai-je, Messieurs, émettre le vœu suivant ?...

Nos études préférées, nos études si sérieuses de l'histoire et de l'archéologie, ne doivent, en aucun cas, nous faire perdre de vue la qualification si douce de *littéraire*, que notre Société reçut dès son berceau.

Conservons-le donc religieusement : c'est notre état civil ; ce sont nos parchemins. Les œuvres les plus savantes ne peuvent que gagner, vous ne l'ignorez pas, à être éclairées des sympathiques reflets de la littérature, de la poésie et de ses brillants caprices : semons de quelques fleurs les champs ardus de la science. Que d'ouvrages pleins d'érudition n'ont l'avantage de survivre aux différents systèmes qui, tour à tour, ont gouverné le monde, que par le charme de leur style et de leur composition littéraire. « Une enveloppe brillante est un appât pour faire accepter l'amande un peu amère, parfois, de la science. »

Encore un toast, messieurs:

A nos hôtes illustres, dont la présence parmi nous donne un nouvel éclat à notre réunion !

A nos vétérans, à eux qui sont sur la brèche depuis de longues années, et qui, Dieu merci, n'ont pas encore dit leur dernier mot !

A nos jeunes collègues qui viennent combler les vides que la mort fait, hélas ! trop souvent dans nos rangs; ils sont l'avenir de notre Société !

A vous tous, messieurs et bons amis !...

Digitized by Google

Ah ! pardon, Messieurs, j'oubliais le point le plus important !...

Des choses de l'esprit, passons à des choses d'un ordre matériel, mais non moins intéressantes.

Nous remercions avec tous les élans d'un estomac satisfait et d'un cœur reconnaissant les habiles organisateurs de ce banquet (1). On voit par le menu si sensuellement composé que ces Messieurs sont gens d'esprit et passés maîtres dans cet art vraiment français, illustré par Vatel, pratiqué par Cambacérès, décrit par Brillat-Savarin, et chanté par Berchoux, dans cet art que notre Rabelais et notre Montaigne n'ont pas craint d'appeler le grand art de la Gueule.

Aux dignes émules de ces grands hommes, de ces gourmets éméritites, qui, non contents de bien manger, savaient si bien faire manger les autres !...

(1) MM. Vettard et Pallias.

Digitized by Google

Ces discours sont suivis de la lecture de plusieurs pièces de vers.

M. Vingtrinier lit le rondeau suivant :

LES CENT ANS DU CERCLE LITTÉRAIRE

Rondeau.

Si nous vivons cent ans, c'est une affaire !
Voyez cet homme, inerte, emmailloté,
Ne pensant plus, sans but, sans volonté,
Traînant son siècle ainsi qu'un long suaire,
Et de son lit dans la tombe jeté.

Autre est ton sort, ô Cercle littéraire !
Plus tu vieillis, plus vive est ta clarté !
Et nous disions : Comme il sera fêté,
Si nous vivons cent ans !

Le siècle a fui, mais l'éclat est resté.
Le laurier d'or fut conquis, l'autre été ;
Plus haut triomphe est pour vous nécessaire.
Amis, buvons à l'immortalité !
Je vous invite au prochain Centenaire,
Si nous vivons, s'entend.

Digitized by Google

M. Vettard lui succède et donne lecture des strophes suivantes :

Puisque, ce soir, une muse légère
Peut, à son tour, aborder le lutrin,
Et que le cœur lui-même, au fond du verre,
Aime à puiser la verve d'un refrain,
Fils de Comus, je viens jeter ma note
Dans ce concert, en l'honneur du vieux temps,
Disant d'avance, au cas que je radote :
C'est bien permis lorsque l'on a cent ans !

Pour nous, c'est peu qu'un somptueux mélange
De mets exquis et de vins généreux.
Le vrai bonheur consiste dans l'échange
Qui naît alors des convives entr'eux :
Poète, on fait de l'archéologie,
En déchiffrant la date d'un flacon,
Et biographe à la lèvre rougie,
On chante un hymne aux dieux de l'Hélicon.

Mais s'il fallait de leurs titres de gloire
Couvrir ici tant d'illustres rivaux,
On remplirait un volume d'histoire
A publier leurs noms et leurs travaux.
Rien que des fleurs qui couronnent leur tête,
Boutons éclos sur ceux des devanciers,
C'était assez pour parer cette fête
De tout l'éclat que donnent les lauriers !

Ah ! lorsqu'on voit qu'ici bas tout chancelle,
Que tout s'écroule ou glisse de la main ;
Qu'en construisant l'homme en vain amoncelle
Sur le passé ce qui mourra demain,
On a bien droit, si l'on est centenaire,
D'être orgueilleux de son rare destin,
Et de montrer qu'à son front séculaire,
On sait porter les roses d'un festin !

Digitized by Google

De nos aïeux, Riboud et Delandine,
Que l'ombre heureuse entoure ce tableau,
Et pour bénir leur mémoire divine,
Qu'avec nos cœurs s'épanche le caveau !
Sur nos esprits qu'une nouvelle aurore
De leurs rayons répande la clarté,
Et quoique vieux, étant jeunes encore,
Buvons ensemble à l'immortalité !

Digitized by Google

M. Vachez communique ensuite le sonnet suivant, adressé par M. Vincent Durand, membre correspondant :

A MES HONORÉS COLLÈGUES DE LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE DE LYON, A L'OCCASION DU CENTIÈME ANNIVERSAIRE DE SA FONDATION.

Cent ans ! terme lointain qui fait rêver le sage :
Quel homme est assuré de vivre un si long temps ?
Mais d'un passé fécond, acceptant le présage,
Notre Société reste jeune à cent ans.

Tel un ciment de choix qui durcit avec l'âge.
Tel, ombrageant le sol de ses rameaux puissants,
Le gland, devenu chêne, et qui sous son feuillage
Voit nicher les oiseaux et s'asseoir les passants.

Tenons haut l'étendard déployé par nos pères ;
Honorons leur mémoire, et, fils respectueux,
En marchant sur leurs pas, rendons-nous dignes d'eux.

Et puisse dans cent ans, cent ans de jours prospères,
Cent ans riches encor de gerbes littéraires,
Leur héritage accru passer à nos neveux !

Digitized by Google

Enfin, M. Mougin-Rusand remercie, en ces termes, la Société qui l'a invité à ce banquet :

Messieurs,

En me conviant au banquet du Centenaire de votre Société, vous m'avez fait un honneur auquel j'étais loin de m'attendre, et dont je suis profondément touché.

Un écrivain a dit : « L'Imprimerie est l'artillerie de la pensée. » En effet, Messieurs, sans l'imprimerie vos travaux littéraires seraient inconnus, non seulement du monde savant, mais encore de vos compatriotes. C'est à ce titre que je dois l'honneur que vous me faites aujourd'hui; j'en suis véritablement heureux. J'ajoute même que j'en suis tout fier, car en me voyant au milieu de vous, il m'est permis de me croire un peu des vôtres et de m'associer à vos succès.

C'est donc avec un véritable bonheur, Messieurs, que je porte un toast à vos santés et à la prospérité toujours croissante de la Société littéraire, historique et archéologique de Lyon.

Digitized by Google

Au banquet succède une réunion toute littéraire et artistique.

M. Vingtrinier redit sa chanson intitulée : *La Société littéraire en 1869,* déjà chantée au banquet annuel de la Société du 22 janvier 1870, mais qu'il a continuée jusqu'en 1878.

LA SOCIÉTÉ LITTÉRAIRE EN 1869.

AIR DU CHANT DU DÉPART

Pourquoi tant d'invités, ô Cercle littéraire ? (1)
Pourquoi tant de talents divers ?
Nous nous réunissons pour fêter, à plein verre,
L'amitié, les arts et les vers (2).
Enfants d'une muse immortelle,
Soyons dignes de nos aïeux,
Et sachons repousser de l'aile
Les jaloux et les envieux !

Flacons, tonnez ! le vin ruisselle
Sous l'élan qui va nous unir !
Entre nous, concorde éternelle
Et la gloire dans l'avenir !

A Rousset, le doyen, le fabuliste aimable ;
A Socquet, modeste et savant ;
Hignard, vous qui donnez des attraits à la Fable (3) ;
Roë, vengeur de l'innocent (4) ;
Valous, qui fuis la tromperie (5) ;
Tuja, l'habile traducteur ;
Le doux poète Beauverie ;
Dufieux, des médecins la fleur (6).

(1) La Société littéraire a été fondée, en 1807, sous le titre de *Cercle littéraire.*
(2) Devise de la Société : *Amicitiæ et litteris.*
(3) Auteur de travaux sur la Mythologie.
(4) Premier avocat général, à Grenoble, actuellement premier président à la Cour de Chambéry.
(5) Auteur de travaux sur la fausse noblesse.
(6) Auteur de *Nature et Virginité.*

Digitized by Google

Flacons, tonnez, etc.

Architecte et graveur, à Martin l'antiquaire;
A Peladan, l'ultramontain ;
Honneur du Dauphiné, Pallias, secrétaire ;
A Saint-Olive le Romain (1) ;
Borin, que nous voudrions entendre ;
Bornes, trop sourd à notre appel ;
Millaud, tout prêt à nous défendre ;
Dufay, qui rend immortel (2).

Flacons, tonnez, etc.

Hedde, sous d'autres cieux a fait aimer la France (3) ;
Varambon protége nos droits ;
Lagrevol a su joindre au savoir l'éloquence ;
Rambaud chante et défend les lois ;
Artiste, écrivain, La Menue ;
Coudour, le prêtre vénéré ;
George, dont la Flandre est connue (4) ;
Genin, le poète inspiré.

Flacons, tonnez, etc.

Vachez, des vieux châteaux historien qu'on aime ;
Savy, de Saint-Jean le vengeur (5) ;
Chevalier, du savoir dispensateur suprême (6) ;
Charvet, le savant professeur (7) ;
Brouchoud, le dépouilleur d'archives ;
Roulleaux, offrant plus d'un trésor ;

(1) Auteur de travaux sur l'archéologie romaine.
(2) Auteur de la *Biographie du département de l'Ain.*
(3) Envoyé par la France en Chine.
(4) Auteur de voyages artistiques en Belgique et en Hollande.
(5) Ennemi du toit aigu de notre cathédrale.
(6) Directeur de l'institution de Sainte-Barbe pour les hautes études.
(7) Architecte, professeur au Palais-des-Arts.

Digitized by Google

Guimet, connu sur tant de rives (1) ;
Debombourg, qui nous parle d'or (2).

Flacons, tonnez, etc.

Raverat, du Bugey décrivant les merveilles ;
Soultrait, l'historien de Nevers ;
Monin, l'observateur, le peintre des abeilles ;
Dewilkonski, chantre aux doux vers ;
Christophe, aux histoires sacrées ;
Poètes au luth enchanté,
Sages aux plumes vénérées,
Je porte ici votre santé.

Flacons, tonnez, etc.

SUPPLÉMENT :

D'un escadron nouveau brillent les oriflammes,
Je vois les jeunes sur nos pas :
Cazenove élevant les esprits et les âmes (3) ;
Cuaz éclairant les débats (4) ;
Du Mesnil vengeant la noblesse (5) ;
Niepce, au dévoûment sans égal (6) ;
Jutet consolant la détresse (7) ;
Et Brun, l'écrivain libéral (8) ;

C'est Berger, chantre aimable, au tendre cœur de père (9) ;
Flouest, ami des vieux Gaulois (10) ;

(1) Compositeur, auteur de voyages en Allemagne, en Espagne, en Égypte, en Turquie, dans l'Europe orientale et au Japon.
(2) Auteur de la *Gallia aurifera*.
(3) Bibliophile, historien, membre du consistoire de l'Eglise réformée.
(4) Juge d'instruction à Lyon.
(5) Auteur de l'*Armorial de Bresse et Bugey*.
(6) Conseiller à la Cour d'appel, infatigable historien, ami zélé.
(7) Docteur, également connu des riches et des pauvres.
(8) Rédacteur de plusieurs journaux.
(9) A consacré ses vers surtout à sa fille.
(10) Procureur général, auteur de travaux sur l'archéologie préhistorique.

Digitized by Google

Boy, fils de la Provence et rappelant sa mère (1) ;
Vettard, poète ami des lois (2) :
Guigue, au nom connu dans la France (3) ;
Récamier, numismate heureux (4) ;
Condamin, maître en éloquence (5) ;
Vaëzen, maître ez-cartons poudreux (6) ;

Caillemer, dont le nom traversera les âges (7) ;
Desvernay, fin observateur (8) ;
Beaune, qui du passé décrivit les usages (9) ;
Jumel, artiste voyageur (10) ;
Quivogne, illustre en la science (11) ;
Dufieux, poète aux doux pinceaux (12) ;
Bégule, qui peint l'élégance
De l'ogive et des grands arceaux (13).

Flacons, tonnez, le vin ruisselle
Sous l'élan qui va nous unir !
Entre nous, concorde éternelle
Et la gloire dans l'avenir !

(1) Membre du félibrige provençal.
(2) Poète, homme de loi.
(3) Auteur de découvertes importantes en archéologie et en histoire.
(4) Possesseur d'un des plus beaux médailliers de France.
(5) Historien, orateur sacré.
(6) Archiviste de la ville de Lyon.
(7) Doyen de la Faculté de droit, auteur d'ouvrages sur les antiquités juridiques d'Athènes.
(8) Commentateur de Berchoux.
(9) Ancien procureur général, archéologue.
(10) Auteur de promenades autour de Lyon.
(11) Professeur à l'Ecole vétérinaire, journaliste, archéologue.
(12) Auteur de poésies légères.
(13) Auteur d'un ouvrage magistral sur l'église de Saint-Jean de Lyon.

Digitized by Google

Encouragé par le succès obtenu par M. Vingtrinier, M. Cot chante, à son tour, une chanson pastorale des Alpes, où l'on retrouve la fraîcheur et la mélodie des chants des montagnes (1).

M. Guimet lui succède au piano et chante avec une grâce ravissante, deux romances délicieuses : *Le Conscrit* et la *Senora d'Alcantara*.

Après la musique, la poésie. M. George donne lecture d'une pièce de vers, aussi remarquable par le tour saisissant de l'antithèse, que par la pensée philosophique qui s'en dégage :

UN BRIN D'HERBE

AU PALAIS DES CÉSARS

Lorsque César Néron bâtit sa maison d'or,
Du vaste emplacement il fit arracher l'herbe.
Le sol fut dénudé ; mais, sous l'œil du superbe,
L'humble gazon détruit, comme on pille un trésor,
Disait : ici, pourtant, je veux germer encor.
Et comment feras-tu ? dit le maître du monde.
L'herbe dit : je croîtrai. César dit : je prétends
Entasser là des blocs à tuer des Titans ;
Tu crois les soulever ? L'herbe reprit : j'abonde ;
César dit : j'ai le fer ! L'herbe dit : j'ai le temps !

Bien des ans sont passés. Dix-neuf siècles plus tard,
(C'était l'hiver dernier), je me trouvais à Rome,
Dans ces lieux que toujours Palatins on dénomme ;

---

(1) Au moment de mettre sous presse, nous apprenons la mort de M. Cot, qui est décédé à Briançon (Hautes-Alpes), le 9 août 1880.

Digitized by Google

J'errais mélancolique et marchant au hasard,
En rêvant quelque peu de poésie et d'art,
Quand, arrêtant mes pas sous un mur qui surplombe,
Je vois le Colisée, au loin l'arc de Titus,
Puis, rien autour de moi que des murs abattus....
Serais-je chez César ? On dirait une tombe
Ouverte pour couvrir quelque triste hécatombe !

Débris de tant de gloire !... et maintenant, partout,
Tristement renversés, couchés dans la poussière,
Ne fûtes-vous si beaux que pour un cimetière ?...
L'herbe va vous couvrir, allons, géants, debout !
Hélas ! tout reste sourd à ma folle prière....
Mais, en baissant les yeux, j'aperçois, plein d'émoi,
S'élevant au-dessus de la masse immobile,
Un brin d'herbe.... agité sur sa tige fragile,
Qui semble murmurer : il n'est plus là le roi,
Ni le palais non plus. — Et le maître, c'est moi !

Digitized by Google

A M. George succède M. Socquet, qui communique la gracieuse idylle suivante :

L'ORAGE

Il pleut, ô ma charmante amie,
L'oiseau se tait sur nos coteaux ;
Du torrent gonflé par la pluie
Le bruit réveille les échos !

Viens avec moi sous ce feuillage,
J'y sais un endroit écarté,
Toujours à l'abri de l'orage,
Et par l'amour seul habité.

De ce sentier redoutes-tu la pente ?
Ma main alors raffermira tes pas ;
Et si, parfois, la route était glissante,
Sans crainte, viens t'appuyer sur mon bras.

N'entends-tu pas la colombe plaintive,
En gémissant, soupirer ses amours ?
Comme elle, aussi, de l'heure fugitive
En nous aimant laissons passer le cours.

Que craindrais-tu, pourquoi trembler, ô mon amie ?
Mon cœur ne connait pas de perfides détours ;
Mon âme tout entière à la tienne se fie ;
Qu'un rayon de tes yeux embellisse mes jours.

Vois ce berceau ; mes mains de ses branches pliantes,
Ont pour toi mollement arrondi le contour ;
Et de l'humble jasmin les touffes odorantes,
En ornant tes cheveux, te diront mon amour.

Digitized by Google

C'est là que, près de toi, je veux, ô mon amante,
Dans mon enivrement passer des jours heureux ;
Et, suspendant mon âme à ton âme charmante,
Oublier l'univers, rêver à d'autres cieux.

Laisse ta main toujours retomber dans la mienne,
Laisse ma main toujours reposer sur ton cœur ;
Que de ces jours heureux toujours il nous souvienne,
Car aux doux souvenirs s'attache le bonheur.

Mais d'où viennent ces pleurs qui baignent ton visage ?
Regarde ; le soleil déjà brille plus pur ;
Et le vent, au lointain, emporte le nuage,
Qui naguère du ciel nous dérobait l'azur.

Ah ! quand ton cœur aimant palpite et se soulève,
Près de toi le plaisir enchaîne le destin :
Tu pleures... je comprends ; le bonheur n'est qu'un rêve,
Qui nous berce la nuit et s'éclipse au matin.

Digitized by Google

M. Rousset récite, à son tour, quelques-unes de ses plus piquantes fables.

Enfin, M. Mulsant, toujours jeune, débite avec une verve intarissable, trois contes en vers, encore inédits, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici, car on y retrouve l'esprit et la malice de nos vieux conteurs.

Mais l'heure est venue de se séparer. C'est alors que, sur la proposition de M. de Cazenove, la Société décide qu'il sera publié un compte-rendu complet de cette fête, avec la reproduction des discours et des pièces de vers, que l'on vient de lire. Il est même décidé que cette publication sera ornée du portrait, reproduit par l'héliogravure, de chacun des membres présents. Malheureusement, ce projet a présenté, dans son exécution, des difficultés telles qu'il a dû être abandonné.

Mais le compte-rendu qui précède suffira pour apprendre à ceux de nos collègues, qui étaient absents, comment fut fêté le Centenaire du 19 décembre 1878, dans cette réunion consacrée, suivant l'ancienne devise de la Société, à l'amitié et aux lettres.

Espérons, du moins, que ce simple récit formera toujours l'une des pages les plus intéressantes de nos annales. Car en même temps qu'il transmettra à nos arrière-neveux le souvenir d'un événement, faisant époque dans la vie d'une Compagnie savante, il leur rappellera aussi l'une des périodes les plus prospères de l'histoire de notre Société.

A. V.

Digitized by Google

Digitized by Google

ADDITIONS ET CORRECTIONS

Page 2, note 2. Le P. Thomas-Bernard Fellon a réellement fait partie de l'Académie de Lyon au moment de la formation de cette Compagnie ; il y lut un poême latin sur la musique, ainsi que l'explique une lettre de Brossette à Boileau, du 16 juillet 1700. Son départ de Lyon est marqué dans une lettre du même, à la date du 20 septembre 1701.

Page 15, ligne 14, au lieu de : *Guide*, lisez : *Gnide*.

Page 23, note 2, au lieu de : *se travail*, lisez : *ce travail*.

Page 29, ligne 2, au lieu de : *Louis XIV*, lisez : *Louis XVI*.

Page 40, ligne 1, au lieu de : *Phiilibert*, lisez : *Philibert*.

Page 52, ligne 11. M. Francisque Bouillier est né à Lyon, le 12 juillet 1813.

Page 56, ligne 9. Ce Morand ne fut que régent et bibliothécaire de l'Académie des sciences.

Page 56, note 1. Sur Janin de Combe-Blanche, voyez aussi le *Lyonnaisiana* de M. G. Véricel, page 209.

Page 64, ligne 18, au lieu de : *sans doute, l'abbé Bertholon*, lisez : *sans doute l'abbé Bertholon*.

Page 64, note 2, ligne 10, au lieu de : *tablettes chonologiques*, lisez : *tablettes chronologiques*.

Page 76, ligne 10, au lieu de : (2), lisez : (1).

Id. 76, ligne 23, au lieu de : (1), lisez : (2).

Id. 117, ligne 24, au lieu de : *1782*, lisez : *1783*.

Id. 117, ligne 26, au lieu de : *1782*, lisez : *1783*.

Id. 27, id. *1782*, id. *1783*.

Id. 30, id. *1782*, id. *1783*.

Id. 129, note 2, ligne 2, au lieu : *d'elles*, lisez : *d'elle*.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

La Société littéraire de Lyon au XVIIIe siècle, par M. Léon Charvet, membre titulaire 1

Historique. Avant-propos 1

Année 1778 10

— 1779 18

— 1780 39

— 1781 40

— 1782 51

— 1783 73

Membres titulaires et fondateurs 95

Membres associés externes ou correspondants 187

Savants ou littérateurs étrangers qui ont été les correspondants de la Société 194

Liste des sécrétaires 195

Règlements pour les sociétaires 196

Liste générale des membres titulaires de la Société littéraire, depuis sa fondation jusqu'au 31 décembre 1879 . . . 205

Présidents de la Société, depuis 1860 jusqu'en 1880 . . . 245

Extrait du rapport de M. Hippeau, fait à la réunion des Sociétés savantes, à la Sorbonne, le 7 avril 1877 247

Extrait du rapport de M. Chabouillet, fait à la réunion des Sociétés savantes, à la Sorbonne, le 27 avril 1878 259

Fête du centenaire de la Société (19 décembre 1878). Compte-rendu par M. A. V 263

Additions et corrections 301

Digitized by Google

C. 140. N. 3. 2U

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

This book should be returned to the Library on or before the last date stamped below.

A fine of five cents a day is incurred by retaining it beyond the specified time.

Please return promptly.

CANCELLED

HAY 7 1978

Digitized by Google

3 2044 089 214 977

Digitized by Google